● RISQUES ACCRUS D'INTERVENTIONS ÉTRANGÈRES AU TCHAD – Pages 12 et 13

LE MONDE diplomatique

N° 395 - 34e année — FÉVRIER 1987

36 pages - 15 F

Algérie : 6 DA
Antilles fr. } 19,00 F
Maroc
Belgique : 35 FB
Canada : 2,25 $ C
C.-Fr. : 870 F CFA
Espagne : 270 P.
E.U. : 2,10 $ US
Gr.-Bret. : 1,10 £
Irlande : 1,70 £
Italie : 3 500 lires
Maroc : 14,50 dir.
P.-Bas : 5,00 Fl.
Sénég. : 900 F CFA
Suisse : 3,80 FS
Tunisie : 1 700 m

Abonnements : voir tarif page 13

Publication mensuelle – 5, rue des Italiens, 75427 Paris Cedex 09

Le scandale des ventes d'armes à l'Iran

(Pages 8 à 11.)

TENSIONS SOCIALES ET GUERRE ÉCONOMIQUE

Fractures

Par CLAUDE JULIEN

BIEN que ce monde soit rétréci aux dimensions, dit-on, d'un « village planétaire », aucun lien ne saurait exister, à première vue, entre les mouvements de grève qui ont paralysé les services publics en France et la décision prise par le gouvernement brésilien d'expulser la banque Mellon (1). Ces deux événements fort dissemblables procèdent pourtant d'une même réaction contre la folle logique qui se déploie à l'échelle du globe. Grévistes français et autorités brésiliennes ont refusé de s'incliner devant une attitude qui, au nom de la sacro-sainte liberté d'entreprise, prétend bâtir un avenir meilleur en sacrifiant les conditions de vie au respect des « grands équilibres » économiques.

Pour l'avoir souvent entendu, les uns et les autres connaissent bien le raisonnement qui leur est opposé : sous peine de casser la machine, chacun doit, en ces temps d'épreuves, accepter sa part de « *rigueur* ». Faute de quoi, le moindre « *dérapage* » entraînera la catastrophe. Mais soudain, en France comme au Brésil ou en tant d'autres pays, des récalcitrants, sans même prendre la peine de réfuter l'argument, marquent leur refus. Peut-être le plus étonnant est-il qu'ils n'aient pas ainsi réagi plus tôt...

Que la négociation porte sur les conditions de travail dans les services publics (SNCF, RATP, EDF) ou sur le rééchelonnement d'une dette externe, la raison gestionnaire, si révérée soit-elle, n'est pas seule à conduire le jeu : elle se heurte à des aspirations que rarement les plus fins technocrates perçoivent assez tôt. Ce qu'une telle fracture met toujours en cause, c'est la confiance entre partenaires.

Conflit purement économique ? Ou conflit culturel, opposant deux conceptions de la société, de la dignité du travail, des valeurs humaines, du sens de la vie ? De toute évidence, les notions de « rigueur », d'« équilibre », de « redressement », etc., ont rarement le même sens pour des négociateurs qui, malgré les apparences, ne vivent pas dans le même monde. Les salariés confrontent leur bulletin de paie à leurs besoins, dont l'employeur ne peut être juge. Les pays endettés voient de mois en mois s'aggraver l'austérité imposée aux couches les plus pauvres de la population, que le FMI n'a certes pas mission de materner.

Au Brésil, malgré de remarquables progrès industriels, les banques qui lui ont octroyé environ 700 milliards de francs de crédits n'ignorent pas les drames les plus visibles : une quarantaine de millions d'habitants vivant en dehors de tout circuit économique, des millions d'enfants à la rue, la misère accumulée dans les *favellas*, l'éternel désespoir des paysans sans terre, la violence des pauvres au cœur des villes, et celle des propriétaires terriens qui arment des milices privées pour s'opposer à une bien modeste réforme agraire, la flambée des prix des produits indispensables à la simple survie. A ce sombre tableau s'opposent, à l'intérieur, l'insolente opulence d'une minorité, à l'extérieur, les profits croissants des banques créditrices.

Théoriquement, rien de tout cela ne concerne ni la banque Mellon ni les grévistes français. Pourtant, la douteuse « rationalité » qui a conduit à de tels résultats en Occident et dans le tiers-monde n'est guère justifiable. Non pas seulement, comme certains voudraient le croire, au nom d'une éthique mal définie, mais surtout, ce qui n'est pas moins grave, en termes d'efficacité économique.

Rigueur surtout pour les salaires

EN France, comme dans les bureaux du Fonds monétaire international, le discours de la « rigueur » possède une force irrésistible. « *Pour créer des emplois, il faut produire. Pour produire, il faut pouvoir vendre sur le marché intérieur ou sur le marché extérieur. Et, pour vendre, il faut être compétitifs* [...]. *En ce qui concerne la masse salariale et en ce qui concerne le temps de travail*, [le gouvernement] *ne modifiera pas sa position* », déclare M. Jacques Chirac le 6 janvier (2). Les salaires seraient donc les seuls responsables du manque de compétitivité de l'industrie française : les augmenter serait, en outre, relancer l'inflation. Le premier ministre reprend le même thème trois jours plus tard, et *le Figaro* (3) se réjouit de le voir ainsi « *inébranlablement fidèle à sa position très ferme de la première heure* ».

A ceux qui s'obstinent à ne pas comprendre ce clair langage, M. Jacques Toubon, secrétaire général du RPR, explique que leurs revendications ont un aspect « *parfaitement idéologique et démagogique* (4) », de telle sorte que la grève de la SNCF « *n'a plus de légitimité* (5) ». Les commentateurs les plus avisés emboîtent le pas : il ne faut surtout pas « *porter atteinte à la rigueur salariale* (6) ». Utile précision : elle signifie que la rigueur non salariale doit évidemment être traitée de manière différente...

(Lire la suite page 6.)

(1) Pour un endettement total de 103 milliards de dollars, le Brésil doit 23 milliards aux banques américaines. Au mois de mars dernier, un accord tardif est intervenu pour réduire les taux d'intérêt sur les 16,5 milliards venant à échéance en 1985 et 1986, et pour ouvrir au Brésil 15,5 milliards de dollars de nouveaux crédits. Ces deux derniers chiffres mesurent la part de fiction qui permet au système de survivre vaille que vaille. La banque Mellon a récusé l'accord de mars 1986 en ce qui concerne les 150 millions de dollars que le Brésil lui doit à court terme. En décidant de l'expulser, les autorités brésiliennes ont clairement fait savoir que ce geste avait valeur d'avertissement pour les autres banques si elles ne se montraient pas disposées à « collaborer ». Cf. *International Herald Tribune*, 7 janvier 1987.

(2) *Le Monde*, 8 janvier 1987.

(3) *Le Figaro*, 10-11 janvier 1987.

(4) *Idem.*

(5) *Le Monde*, 7 janvier 1987.

(6) Jean-Claude Casanova, « Rigueur à nulle autre pareille », *l'Express* du 9 au 15 janvier 1987.

Avalanche de bienfaits pour les privilégiés de la crise

Plus de 30 millions de chômeurs – 8,5 % de la population active – sont à la recherche d'un emploi dans les pays industrialisés membres de l'OCDE où aucune amélioration sensible n'est attendue pour les dix-huit mois à venir. Avec 2 574 100 demandeurs d'emploi – 10,7 % de la population active, – la France comptait, en janvier 1987, 133 300 chômeurs de plus que l'année précédente. Ces chiffres officiels viennent conforter les inquiétudes exprimées lors des manifestations étudiantes et des grèves dans les services publics. Apparemment plus préoccupé de favoriser les privilégiés et de mettre en chantier des réformes inégalitaires, le gouvernement de M. Jacques Chirac voit monter les résistances à son projet néolibéral, calqué sur un modèle qui fait faillite aux Etats-Unis comme en Grande-Bretagne (voir pages 3 à 7).

Par CHRISTIAN DE BRIE

AVEC empressement et sans discrétion, la droite revenue au gouvernement accumule les mesures favorables aux privilégiés de la crise. Les unes, par idéologie néolibérale ou pour satisfaire certaines clientèles. Les autres, dans la logique d'une politique économique qui affirme lourdement, et jusqu'à présent sans résultat, que la solution au problème du chômage passe par le gonflement des profits des entreprises.

Le contraste est saisissant entre les avantages accordés à quelques-uns et la rigueur imposée au plus grand nombre. Qui tente de dresser un bilan reste confondu par le cynisme de cette redistribution à rebours de la richesse nationale et des deniers publics. S'y ajoutent l'activisme revanchard de la droite « dure » et l'avidité sans retenue des puissances d'argent dans le dépeçage des entreprises nationalisées et des chaînes de télévision.

Les tapageuses et coûteuses campagnes de publicité de Saint-Gobain, puis de Paribas, adressées à un public restreint aguiché par les faciles profits spéculatifs de la privatisation, auront sans doute édifié les 2,5 millions de chômeurs réputés incompressibles, dont 1,2 million sont privés d'indemnités, comme l'ensemble des salariés, ouvriers et employés, qui, dans leur très grande majorité, gagnent moins de 8 000 francs par mois.

A titre d'exemple, le catalogue des mesures contenues dans le collectif budgétaire de juillet 1986 et la loi de finances pour 1987 forme une sorte de Fonds national de solidarité fiscale en faveur des nantis.

En tout bien tout bonheur, les plus riches sont servis les premiers, avec la suppression de l'impôt sur les grandes fortunes, impôt symbole de la précédente majorité : 4 milliards de recettes fiscales en moins, 4 milliards de revenus supplémentaires pour les 100 000 ménages les plus fortunés, dont 2,7 milliards pour les 10 000 contribuables qui déclarent une fortune supérieure à 10 millions de francs.

Viennent ensuite les grandes et moyennes entreprises : abaissement de 10 % du taux de l'impôt sur les sociétés, qui passe de 50 % à 45 %, quelle que soit l'affectation des bénéfices ; ceux-ci s'en trouveront gonflés d'environ 10 milliards, qui n'iront plus dans les caisses de l'Etat. S'y ajoutent, principalement, une nouvelle diminution de la taxe professionnelle, la suppression progressive de la taxe sur les frais généraux et la déductibilité de la provision pour congés payés : 11 milliards de francs supplémentaires.

Un effort particulier a été fait en faveur des fraudeurs de tous poils, spécialistes de ventes sans ou avec fausses factures, de transferts illicites de capitaux, de commissions occultes, de comptabilités truquées et du blanchissement de l'argent gagné « au noir » : rétablissement de l'anonymat sur les achats et ventes d'or, qui peuvent être réglés par tous moyens, l'obligation du paiement par chèque pour des achats de plus de 10 000 F étant supprimée ; amnistie, sous réserve du paiement d'une taxe libératoire et anonyme de 10 %, pour les avoirs détenus irrégulièrement à l'étranger et rapatriés avant le 1er janvier 1987.

(Lire la suite page 5.)

LE MENSUEL DU MONDE ARABE ET DE LA FRANCOPHONIE

Arabies
février 1987

En vente dans les kiosques et les librairies.
Des thèmes brûlants, traités par des journalistes au parfum.
Parmi les articles publiés dans le numéro 2 :

- UN DOSSIER : LES 7 PLAIES D'EGYPTE
- UN DOCUMENT, DE LUCIEN DAHDAH : LE LIBAN N'EST QU'UN BANC D'ESSAI POUR LE TERRORISME
- UN ÉDITORIAL, DE MICHEL JOBERT : ÊTRE DÉMOCRATE AU MAGHREB
- UNE ENQUÊTE, DE MICHEL LELONG : L'ISLAM, MENACE OU ESPOIR POUR L'OCCIDENT ?
- UN REPORTAGE, DE TAHTAWI : COMMENT PEUT-ON ÊTRE PARISIEN EN 1850 ?
- UNE ANALYSE, DE PHILIPPE RONDOT : L'OLP, DÉCADENCE OU RENAISSANCE ?
- UNE HUMEUR, DE PAUL BALTA : LE COURANT PASSE MAL EN MÉDITERRANÉE

DANS CE NUMERO :

Signaux d'alerte

Rarement les préoccupations des gouvernements ont paru aussi éloignées des réalités. Incapacité de les percevoir et de les analyser ? Ou crainte, en parlant vrai, de paniquer leurs électeurs ? « *Stérile et dangereuse, l'économie mondiale craque, pendant que Washington, Tokyo et Bonn s'occupent de futilités* », écrit le *New York Times* du 29 janvier. Dans leur foisonnement, les signaux parvenus du monde entier ont pourtant un sens très clair.

CONTRADICTIONS EXACERBÉES

Au fur et à mesure que se creuse l'écart entre les plus favorisés et les autres, se renforcant à la fois la crispation des premiers et l'exaspération des seconds. La fièvre spéculatrice engrange des fortunes à Wall Street, pendant que Paris déverse une « AVALANCHE DE BIENFAITS SUR LES PRIVILÉGIÉS DE LA CRISE » *(pages 1 et 5)*. Le contraste est trop brutal pour ne pas susciter « UNE GRÈVE EXEMPLAIRE » *(page 4)* et bouleverser bien des idées reçues, comme on le voit dans « LA MOBILISATION ÉTUDIANTE AU MIROIR DE L'INTELLIGENTSIA » *(page 6)*.

Saisis par la frénésie d'une coûteuse modernisation, quels pays échapperaient à des mouvements impossibles à maîtriser ? Le Japon, qui évalue « LA RANÇON DU SUCCÈS » *(pages 23 à 28)* ? La Chine, secouée par « LES REMOUS DE LA POLITIQUE D'OUVERTURE » *(page à 19)* ? Les « FRACTURES » passant à travers chaque pays comme à travers le système mondial lui-même *(pages 1, 6 et 7)*.

RESPONSABILITÉS HUMAINES

Aucune de ces secousses ne saurait être assimilée à un cataclysme naturel. Seul l'homme en est responsable, et il peut donc les éviter. C'est lui qui provoque « LA DISPARITION DE LA FORÊT TROPICALE » en Afrique comme en Amazonie *(pages 30 et 31)*, tout comme « LES APPRENTIS SORCIERS ONT AGGRAVÉ LE CHAOS AU PROCHE-ORIENT » *(pages 10 et 11)*. Ce sont encore des décisions humaines qui déstabilisent l'Amérique centrale par « LA LONGUE GUERRE OCCULTE CONTRE LE NICARAGUA » *(pages 8 et 9)* et perturbent l'Afrique avec les « RISQUES ACCRUS D'INTERVENTIONS ÉTRANGÈRES AU TCHAD » *(pages 12 et 13)*. Pourtant, rendus de plus en plus schizophrènes par le traitement médiatique de l'information, combien de citoyens se montrent indifférents ou résignés, alors qu'il leur appartient d'écrire l'histoire de ce temps ?

SÉCURITÉ ET DÉFENSE

Quelques certitudes s'emparent cependant des dirigeants. Mais c'est pour, face au terrorisme, préconiser « UNE SAINTE ALLIANCE CONTRE L'INSAISISSABLE ENNEMI » *(page 16)* ou pour renforcer « LE DISPOSITIF MILITAIRE DANS LE GOLFE ET L'OCÉAN INDIEN » *(pages 16 et 17)*. Trop peu d'esprits s'interrogent sans passion sur « LA PUISSANCE ET LE ROLE DE L'ARMEMENT PRÉSTRATÉGIQUE FRANÇAIS » *(pages 14 et 15)*. Peut-on encore espérer que la raison l'emportera sur la peur, sur toutes les peurs ?

Voir le sommaire détaillé page 36.

M 2136-395 - 15 F

TRENTE ANS APRÈS LA SIGNATURE DU TRAITÉ DE ROME

La construction européenne à la recherche d'un second souffle

Par BERNARD CASSEN

LA célébration du trentième anniversaire de la signature du traité de Rome (25 mars 1957) devrait être propice aux bilans et aux interrogations sur le degré d'avancement de la construction européenne. Mais fait-on facilement des bilans à chaud ?

Ce que l'opinion perçoit, en effet, des prises de décision à Bruxelles, ce sont les réunions convoquées en catastrophe et qui se transforment en séances marathon. Les deux dernières en date furent particulièrement caractéristiques à cet égard : celle du 12 janvier, qui a conduit au réaménagement monétaire consacrant la suprématie du mark, et celle du 21 janvier, qui, au terme de vingt heures de négociations, en a tiré les conséquences dans le domaine agricole.

En fait, l'Europe ne peut qu'être constamment « à chaud », donnant le sentiment d'une crise permanente, en raison de la multitude et de la complexité des décisions à prendre, encore amplifiées par l'élargissement de la Communauté à Douze avec l'entrée de l'Espagne et du Portugal il y a un an. On peut se demander si cette fébrilité, source d'insatisfactions lancinantes, n'est pas « aussi » l'un des facteurs qui expliquent un certain europessimisme ambiant dont un ouvrage de Jacques van Helmont, publié par la Commission des communautés européennes, se fait l'écho (1).

L'auteur, ancien haut fonctionnaire de la Commission et ancien secrétaire général du comité d'action pour les États-Unis d'Europe, dissous par son président Jean Monnet en 1975, évoque l'histoire inachevée de la Communauté, caractérisée, selon lui, par le hiatus entre l'avancement du processus d'intégration économique et l'absence de volonté continue d'unité, ce qui le conduit à préconiser la signature d'un nouveau traité. Travers que l'on peut considérer comme une déformation professionnelle classique chez tout membre d'une puissante bureaucratie, Jacques van Helmont privilégie quelque peu les échafaudages institutionnels par rapport à l'élaboration des contenus. Quel que soit le pouvoir dévolu à telle ou telle structure, il n'aura de sens que s'il s'exerce sur un tissu dense – existant ou en gestation – de politiques et de pratiques communes, ce qui est tout autre chose que la juxtaposition de politiques et de pratiques nationales. La véritable question semble donc, aujourd'hui, pour la CEE : y a-t-il adéquation entre ses institutions et ses politiques ?

« Grand marché intérieur », aubaine pour les multinationales ?

L'ACTE unique européen, récemment ratifié par le Parlement français (2), marque incontestablement un pas en avant, aux limites de ce que la totalité des Etats membres peuvent actuellement « digérer » en termes de transferts de souveraineté. Pour aller au-delà, il faudrait une forte dose supplémentaire de volonté politique et, surtout, la mise en œuvre de nouvelles politiques communes. La seule qui, à ce jour, ait intégralement été appliquée est la politique agricole commune (PAC), victime aujourd'hui de son propre succès : les énormes et ruineux excédents de lait, beurre, viande, céréales sont le résultat d'un accroissement spectaculaire de la production.

En un quart de siècle, la Communauté a dépassé le stade de l'autoapprovisionnement dans pratiquement tous les domaines, les exceptions étant le maïs, les fruits et le mouton (3). Pour un pays comme le Royaume-Uni, qui n'avait pourtant pas ménagé ses critiques à l'égard de la PAC (et même obtenu de substantielles compensations financières lors du conseil européen de Fontainebleau, en juin 1984), le bond en avant a été particulièrement spectaculaire : entre 1973 et 1986, le taux d'autosuffisance agricole est passé de 60 % à 80 %, au point que le pays, naguère importateur de céréales, en est devenu le sixième exportateur mondial... La gigantesque ponction de la PAC sur le budget communautaire (presque 64 % du total) impose, de toute manière, des solutions nouvelles dès 1987, vraisemblablement sous la forme d'une « renationalisation » accrue des aides aux agriculteurs. Cela ne facilitera pas la mise au point d'une véritable stratégie commune, l'unanimité se faisant seulement, comme ce fut le cas le 26 janvier dernier à l'occasion du différend agricole, pour capituler devant les exigences américaines.

Si la PAC est un «succès», elle est aussi un cas isolé. Les deux autres grands secteurs dont dépendent l'autonomie et l'avenir de l'Europe, la recherche et l'industrie, n'ont pas historiquement bénéficié des mêmes priorités. En matière de recherche et de technologie, la Commission de Bruxelles, accélérant ses efforts à partir de 1984 (4), a adopté une démarche lucide et volontariste, malgré les réticences ou les objections de certains Etats membres, en lançant de grands programmes comme RACE, BRITE, et surtout ESPRIT dans le domaine des nouvelles technologies de la communication, qui relèvent enfin le défi américain en matière de structures coopératives de recherche industrielle *(voir l'article de Pierre Dommergues, page 29)*. Actuellement, près de trois mille chercheurs travaillent sur plus de deux cents projets ESPRIT qui associent universités, centres de recherche et industriels sur la base d'un financement paritaire CEE-entreprises.

Il est révélateur que les gouvernements des trois grands Etats néolibéraux de la CEE (France, RFA, Royaume-Uni) soient les plus acharnés à vouloir réduire le budget du programme-cadre de la recherche proposé par la Commission. Prenant à la lettre les proclamations de désengagement de l'Etat de l'administration Reagan (alors que sa pratique en la matière est rigoureusement inverse), Mme Thatcher comme MM. Chirac et Kohl, contre l'avis de leurs propres industriels (5) qui apprécient son caractère de stimulation *(voir l'article de Philippe de Montgolfier, page 29)* et arguant de la *« bureaucratisation des procédures »*, sont en train de rogner les ailes de l'un des plus remarquables programmes européens.

Eurêka, programme européen de coopération technologique, lancé par M. François Mitterrand en 1985, s'inspire de la logique d'ESPRIT pour ce qui est des financements incitatifs, la seule différence étant que ceux-ci ne proviennent pas de la CEE mais des gouvernements des dix-neuf pays ayant accepté d'y participer. Initialement accueilli avec réticence, Eurêka a maintenant pris son rythme de croisière avec plus de cent projets adoptés. C'est un programme à géométrie variable, industriels et Etats choisissant «à la carte» leur mode de participation.

Cette logique de la géométrie variable avait déjà inspiré les deux seuls grands programmes de coopération industrielle d'envergure dont l'Europe puisse aujourd'hui s'enorgueillir : Airbus (grâce au consortium Airbus Industrie) et l'espace, sous l'égide de l'Agence spatiale européenne (6). L'Europe des télécommunications, secteur stratégique entre tous, est en panne (7) et, en dernière analyse, seuls les grands groupes multinationaux comme IBM ou Texas Instruments considèrent l'Europe comme un marché unique. Ainsi que le note un récent rapport du CEPII, *« les firmes nationales sont encore trop nationales et pas assez européennes. L'unification du marché est une condition de l'efficacité, elle ne la garantit pas. Les firmes non européennes l'ont compris et adoptent d'emblée une vision globale du marché européen* (8) ».

A qui va donc profiter, en 1992, le « grand marché intérieur », ambition proclamée de l'Acte unique ? La logique libérale qui l'inspire – levée de tous les obstacles non tarifaires, harmonisation des normes, ouverture des marchés publics aux entreprises des pays tiers – à ceci de paradoxal qu'elle va requérir plusieurs centaines de décisions des Etats ou de la Commission. Il faudra « plus d'Etat » d'abord pour en avoir moins ensuite. A ce jour, les industriels européens se sont montrés plus enclins à s'allier à des Américains ou à des Japonais qu'à trouver des partenaires au sein même de la CEE. Le grand espace de 320 millions de consommateurs risque d'être une véritable aubaine pour les multinationales, particulièrement dans les secteurs les plus critiques, ceux de l'informatique et des instruments de précision. Une politique industrielle commune – mais le vocable est banni en France et chez ses principaux voisins conservateurs – serait une réponse au défi du grand marché intérieur, mais on n'en prend guère le chemin.

La mobilisation de l'imaginaire

TOUT se tient : politiques communes, élargissement des compétences des organismes supranationaux et soutien de l'opinion publique. Il est évident que le grand marché intérieur n'est pas un concept de nature à provoquer la mobilisation de l'imaginaire des populations qui, seule, permettrait à ce pôle inachevé qu'est l'Europe communautaire de prendre tout son sens. Il y faudrait une grande ambition, un « espace social européen » alignant les acquis nationaux par le haut. Le Parlement européen, lors de sa session de novembre dernier, a adopté, à d'écrasantes majorités, des textes réclamant une directive-cadre au niveau européen sur la protection des salariés soumis à des contrats de travail flexibles, en particulier pour le travail à domicile, la réduction du temps de travail, des conventions collectives européennes.

Le discours institutionnel sur la construction européenne n'aura guère de prise tant qu'il ne s'appuiera pas sur l'espérance de modifications en profondeur des conditions de vie et de travail. Même si, pour l'extérieur, comme le souligne le dernier rapport Ramsès, *« l'Europe des communautés incarne quelque chose de neuf dans le jeu international. Elle fascine, inquiète, parfois déçoit. Les pays tiers lui attribuent une capacité de décision, une cohérence qu'elle n'a pas vraiment* (9) ».

(1) Jacques van Helmont, *Options européennes 1945-1985*. Avant-propos de Jean-François Deniau, Office des publications officielles des Communautés européennes, coll. «Perspectives européennes», Luxembourg, 1986, 186 pages, 86 F.

(2) L'Acte unique européen, signé en février 1986, après l'accord politique survenu entre les chefs d'Etat et de gouvernement réunis en conseil européen à Luxembourg les 1er et 2 décembre 1985, regroupe des dispositions révisant, sur certains points, la Communauté économique européenne, la Communauté européenne du charbon et de l'acier et l'EURATOM. Ses innovations les plus importantes sont : l'extension des domaines dans lesquels les décisions du conseil européen, qui, jusque-là nécessitaient l'unanimité, pourront être prises à la majorité qualifiée (marché intérieur, coopération monétaire, technologie, environnement) ; un léger accroissement des compétences du Parlement européen et la création d'un secrétariat auprès de la présidence du conseil européen, afin de faciliter la coordination des politiques étrangères des Etats membres.

(3) Voir *la Lettre du CEPII*, n° 60, décembre 1986.

(4) Cf. Commission des communautés européennes, *la Politique communautaire de la recherche et de la technologie, ses développements jusqu'en 1984*, Office des publications officielles des Communautés européennes, Luxembourg, 1986, 256 pages, 77 F, ainsi que le dossier sur l'Europe technologique de *la Jaune et la Rouge*, revue de la Société amicale des anciens élèves de l'Ecole polytechnique, n° 418, octobre 1986 (5, rue Descartes, 75005 Paris).

(5) Cf. Eric Le Boucher, «Les industriels français s'inquiètent de l'avenir d'ESPRIT», *le Monde*, 19 décembre 1986.

(6) Cf. Bernard Cassen, «L'autonomie spatiale de l'Europe en question», *le Monde diplomatique*, octobre 1986, et Jean-Marie Luton, «L'Europe, troisième Grand à part entière», *le Monde diplomatique*, janvier 1987.

(7) Cf. Jean-Michel Quatrepoint, «Les enjeux internationaux de la privatisation de la CGCT», *le Monde diplomatique*, décembre 1986.

(8) Centre d'études prospectives et d'informations internationales, *Industrie mondiale : la compétitivité à tout prix*, sous la direction de Michel Fouquin, Economica, Paris, 1986, 332 pages, 150 F.

(9) Institut français des relations internationales, *Rapport annuel mondial sur le système économique et les stratégies*, sous la direction de Thierry de Montbrial, Paris, Economica, 1986, 402 pages, 138 F.

CORRESPONDANCE

La « guerre des étoiles » à l'École polytechnique

En novembre dernier, le général Abrahamson, directeur de l'initiative de défense stratégique (IDS) aux Etats-Unis, a fait une discrète visite en France où il a été reçu par le commandant de l'Ecole polytechnique, qui avait mobilisé, à cet effet, les deux promotions de ses élèves. Les futurs cadres de l'armée et de l'industrie françaises ont ainsi pu entendre une version originale de la « guerre des étoiles ». A ce propos, l'un des auditeurs du général, à qui nous conservons l'anonymat, nous fait part de ses remarques :

La délégation américaine était conduite par le général Abrahamson, directeur du programme IDS, accompagné du Dr Marquet, professeur au MIT, et du général Fowks.

Le grand amphithéâtre était comble. On avait aménagé l'emploi du temps pour que tous les élèves des deux promotions puissent être présents : ils étaient tous là, en uniforme, bien entendu. Sur les premiers rangs, quelques professeurs, pas très nombreux, s'étaient joints aux membres de la direction de l'Ecole. D'un cri claquant comme une salve, le colonel, commandant en second l'Ecole polytechnique, a annoncé *« Le général ! »*, et les deux promotions ont accueilli, debout, le général Chavanat.

Le général Chavanat a alors présenté son ami, le général Abrahamson. Introduisant l'IDS comme *« le plus grand défi qui ait été lancé depuis le projet Apollo »*, il qualifie les Etats-Unis de *« pays des grands défis »* ; quelques mouvements dans l'auditoire, en haut de l'amphi à sa gauche, donnent à penser que cette opinion n'est pas aveuglément partagée...

Le général Abrahamson prend ensuite la parole. Le général de la « guerre des étoiles », fort à l'aise dans un costume bleu sombre très civil, a les allures d'un grand communicateur. Il s'excusera de ne pas pouvoir s'exprimer en français, mais il saura bien se faire comprendre, en anglais, à un rythme très lent, parfaitement maîtrisé.

« We need your help », dira-t-il aux élèves, pour relever ce grand défi lancé par *« The President »*.

Il interpelle aussitôt les élèves, leur demandant combien d'entre eux ont vu *Star Wars*, incitant ceux qui n'ont pas levé la main à combler cette lacune. Il les interpellera aussi sur l'enseignement qu'ils reçoivent : évoquant la nécessité d'une défense à plusieurs niveaux d'interception, il leur dira que c'est une affaire de probabilités, car plusieurs précautions valent mieux qu'une... Au fait, *« vous enseigne-t-on la théorie des probabilités ? »*. L'atmosphère était devenue confiante, mais l'énormité de cette question laisse quand même la plupart des auditeurs interloqués. Se méprenant sur leur silence, le général se retourne alors vers son ami général et lui donne le conseil amical d'enseigner les probabilités à ses élèves.

Avec force diapositives à l'appui, il se lance dans sa démonstration : loin d'être une guerre des étoiles, l'IDS, dont l'enjeu est la défense, est par essence une œuvre de paix ; rien de moins que la paix définitive, puisque les puissances d'agression, par la très grande sagesse du président, pourront y être associées. Dans sa phase actuelle, consacrée exclusivement aux recherches, le projet ne peut pas être en opposition avec un quelconque traité. De toute façon, la bonne interprétation des accords internationaux relèvera, et en temps voulu, de la seule compétence du président.

Constamment, au cours de l'exposé, l'autorité du président des Etats-Unis sera ainsi invoquée. Dans l'amphithéâtre de l'école, le grand communicateur Abrahamson saura donner à ce mot « Président », par l'effet de la répétition, une force incantatoire ; et de ce culte, nul n'aurait osé être l'hérétique. D'ailleurs, c'eût été même une faute de goût que de troubler la sérénité d'âme de tant d'élèves si sages (et si désireux sans doute, pour beaucoup d'entre eux, d'être appelés un jour à servir une cause si pieuse).

Que le projet fasse aujourd'hui l'objet d'un débat intense dans les milieux scientifiques américains, de cela bien sûr pas un mot. Au lieu des nombreux prix Nobel et des milliers de chercheurs qui se sont publiquement engagés à ne jamais travailler pour l'IDS, Abrahamson a préféré parler des *« milliers et milliers de chercheurs et professeurs »* qui viennent grossir les rangs de ceux qui contribuent à cette *« œuvre de paix »*.

Quant à l'opposition de nombreux hommes ou groupes politiques européens, à droite comme à gauche, il eût sans doute paru indélicat à ses hôtes que le général Abrahamson en fasse état ; le rejet d'une participation officielle que la France a constamment opposé aux pressantes sollicitations nord-américaines heurte probablement la conscience du général Chavanat. C'est, semble-t-il, une de ces choses honteuses que ses chers élèves apprendront toujours assez tôt ; leurs maîtres, présents dans l'amphi, témoignaient, par leur silence, qu'ils étaient, eux aussi, les garants de leur saine innocence.

Les soins aux enfants en Afrique

Mme Séméria, de Nice, nous fait part d'une expérience récente en Afrique :

En 1959, les Nations unies ont proclamé les «droits de l'enfant», ces droits comprenant en particulier les soins médicaux.

Or, je reviens d'un séjour de deux mois au sein d'une ethnie au nord du Cameroun, et j'ai constaté que les soins médicaux, et surtout les médicaments – y compris ceux que nous envoyons gratuitement d'Europe, – ne sont donnés que contre de l'argent, du mil ou du riz. Les missionnaires, en particulier, refusent toute gratuité « au nom de la dignité ». Quant aux dispensaires et hôpitaux officiels, ils sont démunis de tout la plupart du temps, et, si ce n'est pas le cas, ils font évidemment payer. Il n'y a d'exception que pour les maladies contagieuses.

Ayant apporté avec moi quelques médicaments et soigné gracieusement des malades ou blessés légers, je me suis entendu dire par les religieuses que je « portais tort à la mission... ».

Je conçois que l'on fasse payer les adultes, mais les enfants doivent-ils dépendre d'une prétendue dignité ? Celle qui leur fut ravie ?

La mortalité infantile, dans cette région de l'Afrique, reste très élevée. Bien des femmes perdent encore un enfant sur deux, au moins. Les malformations cardiaques, les hernies ombilicales, les affections qui relèvent d'une chirurgie tant soit peu spécialisée, ne peuvent être traitées car il faut payer les déplacements en taxi-brousse, les consultations, les médicaments.

Les associations et organisations de toutes sortes envoient des quantités de produits pharmaceutiques, des médecins, de l'argent. Les médicaments deviennent-ils payants en touchant la terre africaine ? A quoi est utilisé l'argent puisque la nivaquine elle-même – produit de base en Afrique – manque dans les hôpitaux ?

Mais il est vain de critiquer si l'on n'a pas une solution à proposer. Alors, au lieu de réaliser de multiples aides, pourquoi toutes les associations, ONG et autres, confessionnelles ou non, n'accepteraient-elles pas d'être « coiffées » par une gestion commune, par exemple à l'échelle d'un pays ou de la Communauté économique européenne, avec droit de regard sur la façon d'utiliser les dons, en imposant l'obligation de soigner gratuitement les enfants, d'organiser même des transports d'enfants malades depuis la brousse ?

LE MONDE DIPLOMATIQUE

Fondateur : Hubert BEUVE-MÉRY
Directeur : Claude JULIEN
Rédactrice en chef : Micheline PAUNET
Rédaction : Ignacio RAMONET, Alain GRESH, Bernard CASSEN, Christian DE BRIE
Secrétaire de rédaction : Solange BRAND

RÉDACTION
7, rue des Italiens
75427 PARIS CEDEX 09
Télex : MONDPAR 650572 F
Tél. : 42-47-97-27

Publicité : *le Monde Publicité*
5, rue de Montessuy,
75007 Paris.
Tél. : 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Reproduction interdite de tous articles, sauf accord avec l'administration.

Edité par la SARL le Monde
Gérant : André FONTAINE, directeur de la publication.
Administrateur général : Bernard WOUTS

Imprimerie du « Monde » 7, rue des Italiens 75009 PARIS

Commission paritaire des journaux et publications : n° 57 438
ISSN : 0026-9395.

A la disposition des diffuseurs de presse pour modifications de service, demandes de réassort ou autre, utiliser notre numéro de téléphone vert : (16) 1 05-36-11-11.

PRODUITS DU TERROIR

VINS FINS D'ALSACE médaillés :
Ch. SCHLERET,
propriétaire-viticulteur à
F 68230 TURCKHEIM

DU CODE DE LA NATIONALITÉ AU STATUT DES ÉTRANGERS

Comment s'en débarrasser ?

DISCRÈTEMENT rangé, en décembre 1986, dans le placard à réformes, déjà fort encombré, de la majorité, le projet de loi portant modification du code de la nationalité vient d'en être sorti par le gouvernement. Pour être promptement expédié dans une tournée itinérante auprès de toutes les instances concernées, que l'on s'avise après coup de consulter. Il risque d'en revenir dans un piteux état. S'il en revient, et ils sont nombreux à souhaiter qu'il se perde en route.

Pièce d'un dispositif d'ensemble ouvertement hostile à certaines catégories d'étrangers, le projet vise plus particulièrement les enfants d'immigrés maghrébins, dont on semble avoir voulu se donner les moyens de se débarrasser. Inutile, parce qu'il n'apporte aucune solution aux problèmes des immigrés en France; dangereux, parce qu'il reste inspiré par l'idéologie extrémiste. Certains s'en sont avisés, au sein du gouvernement et de la majorité, qui cherchent plutôt le moyen de se débarrasser... de la réforme, avant qu'elle ne dresse contre elle une large fraction de la jeunesse et de l'opinion publique.

Par CHRISTIAN DE BRIE *

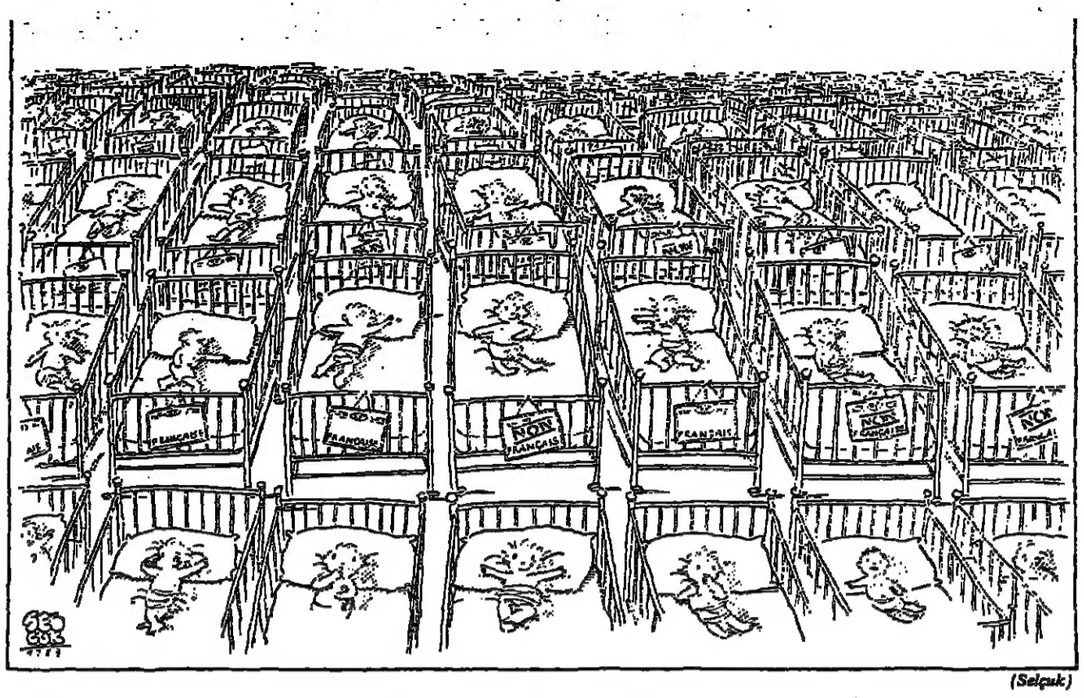

(Selçuk)

Comment devient-on français ? Dans l'immense majorité des cas et selon une tradition très ancienne (1), sans l'avoir demandé, dès la naissance, pour être né en France de parents dont l'un au moins est français. L'attribution de la nationalité est alors automatique et en principe définitive. Prérogative de l'Etat, elle ne laisse à aucun moment à la personne concernée une quelconque possibilité d'appréciation ou de choix. On retrouve la même règle dans pratiquement tous les pays (2). Viennent ensuite des situations moins fréquentes. Entre autres, celle de l'enfant né en France de parents étrangers. Dans l'état actuel du droit (3), il est ou deviendra français. Automatiquement le jour de sa majorité, s'il réside en France et ne renonce pas à la nationalité française au cours de l'année précédente ; durant sa minorité, s'il en fait la demande ; voire dès la naissance, si l'un de ses parents est lui-même né en France, sauf à répudier cette qualité dans les six mois précédant sa majorité.

On peut également acquérir la nationalité française, pour soi et ses enfants, par naturalisation, sur demande, qui, pour être recevable, doit répondre à certaines conditions : être âgé de dix-huit ans ; résider dans le pays, en règle générale depuis cinq ans, de façon stable et permanente ; être de « bonnes vie et mœurs » et être assimilé à la communauté française. On peut, enfin, devenir français, par simple déclaration, à la suite d'un mariage avec une personne de nationalité française.

Annoncé dans le programme de la majorité, préparé par le ministre de la justice, M. Albin Chalandon, approuvé en conseil des ministres contre l'avis du Conseil d'Etat et malgré l'opposition du président de la République, le projet de réforme du code de la nationalité remet en question l'acquisition automatique de la nationalité française pour ceux qui, bien que nés en France, ne sont pas issus de parents français. Pour devenir français, ils devront en faire la demande et remplir des conditions minimales, semblables à celles exigées pour la naturalisation, garantissant qu'ils en sont dignes.

Apparemment, une réforme modeste et qui, au demeurant, ne concernerait qu'un nombre limité de personnes. Lors du dernier recensement, en 1982, 1 426 000 Français, soit 2,6 % de la population, avaient acquis la nationalité par naturalisation ou déclaration. Chaque année, 20 000 personnes sont naturalisées et 10 000 acquièrent la nationalité par mariage; 95 % des enfants qui naissent en France ont au moins un parent français. Environ 40 000 ont des parents étrangers et deviennent français dès la naissance ou, au plus tard, à leur majorité, s'ils résident en France. Ce sont eux, principalement, qui sont visés par le projet.

Le code n'est pas une vache sacrée et y introduire le choix conscient de sa nationalité peut difficilement être considéré comme une mesure rétrograde. C'est au reste l'argument volontiers mis en avant par les promoteurs de la réforme : que la nationalité française ne soit plus attribuée automatiquement à des étrangers qui ne l'ont pas demandée et qui deviennent trop souvent des Français malgré eux.

Cette soudaine sollicitude pour les droits et libertés des étrangers immigrés en France serait parfaitement respectable si elle n'était inspirée et soutenue par ceux qui leur vouent une hostilité ouverte. Dans le climat actuel, elle masque grossièrement des motivations et des objectifs moins avouables. Si le projet de réforme prend une telle importance, c'est qu'il constitue l'un des fronts sensibles de l'offensive générale, idéologique et politique, que la nouvelle et l'extrême droites mènent depuis plusieurs années contre la démocratie française et les valeurs dont elle se réclame.

Depuis soixante-quinze ans, la France fait venir plutôt qu'elle n'accueille, par intérêt plutôt que par solidarité, des contingents de travailleurs immigrés. Pour combler les besoins de main-d'œuvre sur le marché du travail, peser sur le niveau des salaires et pallier les faiblesses de la démographie nationale. Par vagues, ils se sont succédé : Polonais, Italiens, Belges, Espagnols, Portugais, Maghrébins, principalement (4). Tous ont eu à surmonter l'énorme handicap d'être à la fois prolétaire et étranger. Un double statut bien éloigné de l'égalité des chances et des droits prônée par l'idéal démocratique. Voués aux travaux les plus pénibles, les moins qualifiés, les plus mal payés et donc à des conditions de vie, de logement, d'éducation et de culture dégradées. Fragilisés par une situation d'isolement, de dépendance, de précarité qui caractérise tout exilé, privés d'un grand nombre de droits et de libertés réservés aux nationaux, à commencer par les droits civiques ; soumis en permanence à un régime de police et de contrôle administratif pesant et tatillon ; à la merci de la sourde hostilité qui, partout et toujours, pèse sur l'étranger, et qui, en période de crise, menace d'en faire le bouc émissaire de toutes les difficultés. Et pour les derniers venus, les Maghrébins, le handicap supplémentaire d'être « arabe » c'est-à-dire victime désignée du racisme ambiant.

« Jus soli jus sanguinis »

Dans aucun pays, on ne choisit sa nationalité de naissance. Elle est attribuée d'office en fonction de critères fixés par chaque Etat. Certains privilégient le lieu de naissance, *(jus soli)* : c'est le cas des Etats-Unis où tout individu né sur le territoire, même par hasard, est américain. D'autres, la filiation *(jus sanguinis)*, comme, par exemple, l'Espagne, où tout individu né de parents espagnols est espagnol. Traditionnellement, la législation française cumule les effets des deux critères.

Une certaine conception de l'intérêt national

MALGRÉ tout, tant bien que mal, la plupart de ceux qui ne sont pas retournés dans leur pays d'origine ou n'y ont pas été renvoyés, se sont intégrés, fondus dans la communauté nationale, reportant sur leurs enfants nés et éduqués ici la soif d'égalité et de promotion qu'ils n'avaient pu satisfaire pour eux-mêmes. Après des hésitations et bien des reculs, la France a favorisé cette intégration et ouvert largement l'accès à la nationalité et aux droits et libertés qui s'y attachent. Par intérêt bien compris : limiter le nombre de ressortissants étrangers et renforcer le potentiel démographique. L'actuel code, qui attribue la nationalité française aux enfants nés en France de parents étrangers et y résidant, est l'expression de cette politique.

Pour les premières vagues, la question de la nationalité ne se pose plus. Il n'en est évidemment pas de même pour les plus récentes, en particulier pour les Maghrébins et, parmi eux, les Algériens. Arrivés durant les années d'expansion, main-d'œuvre exploitée, bon marché, mobile et docile, ils sont restés lorsque la crise est venue, sans grande illusion sur les possibilités offertes par leurs pays d'origine. Ils ont fait souche, aidés par les mesures favorisant les regroupements familiaux et permettant la régularisation des entrées clandestines (5). S'ils restent étrangers, ils ont fait et élevé des enfants qui sont ou seront français. Avec un taux de natalité très nettement supérieur à celui des nationaux. Fortement concentrés, par la force des choses, dans les régions où se localisent les activités qui les emploient et dont il leur est difficile de sortir : région parisienne, Rhône-Alpes, bassin méditerranéen principalement, regroupés dans les quartiers les moins salubres des villes et communes périphériques, ils cohabitent dans les grands ensembles, les écoles, les institutions sociales avec des nationaux également prolétarisés et aux conditions de vie et de travail tout aussi précaires.

Il n'en fallait pas plus pour que se développent des sentiments xénophobes et racistes, attisés et capitalisés par le Front national. Premières victimes du chômage et de l'insécurité, les immigrés en sont devenus les responsables. Dans le même temps, idéologues et technocrates de la nouvelle droite, du GRECE, du Club de l'Horloge, du Club 89, se sont employés à théoriser la situation (6). Dépassant le seuil de tolérance, la présence des étrangers en France constituerait une menace pour l'identité nationale, menace renforcée en ce qui concerne les Maghrébins, étrangers à la civilisation européenne, au taux de natalité alarmant. Il est grand temps de maîtriser l'immigration. Promues par les campagnes incessantes de la presse Hersant (7), reprises à son compte par l'extrême droite, distillées au sein des mouvements RPR et UDF, ces idées ont gagné un certain nombre de dirigeants, parlementaires, responsables politiques et conseillers de la majorité. Peu nombreux y sont ceux qui ont ouvertement résisté à la vague déferlante de la xénophobie et du racisme (8)

C'est dans ce contexte que s'inscrivent les mesures annoncées ou déjà prises. Car la réforme du code de la nationalité ne constituerait que l'une des pièces d'un dispositif qui, avec en particulier la nouvelle loi sur les « conditions d'entrée et de séjour des étrangers » (9), formerait un ensemble particulièrement régressif au regard des droits de l'homme et des libertés individuelles.

Au jeune ressortissant né en France qui devrait demander la nationalité française, les pouvoirs publics pourraient répondre négativement. Accordant ou refusant la nationalité, à partir d'obligations plus ou moins contraignantes et de critères appréciés discrétionnairement, on se donnerait les moyens d'opérer un tri dans la masse des jeunes nés en France de parents étrangers et y résidant.

Ceux qui se verraient refuser la nationalité française à leur majorité seraient considérés comme des résidents étrangers, soumis à la loi préparée par le ministre de l'intérieur, votée par le Parlement, qui modifie dans un sens restrictif les conditions d'entrée et de séjour des étrangers en France.

Ainsi pris dans l'étau, entre la loi Chalandon et la loi Pasqua, immigré dans son pays, sous la menace constante d'une mesure d'expulsion, il ne resterait au jeune étranger né en France et y résidant le plus souvent depuis sa naissance qu'à tenter une demande de naturalisation. Là aussi, il risque d'être attendu de pied ferme, et il y a très peu de chances qu'on lui accorde par cette voie ce qui lui aura été refusé par l'autre.

L'objectif serait atteint. La droite libérale aurait enfin les moyens de se débarrasser en toute légalité de quelques dizaines de milliers de jeunes présumés indésirables et qui ont eu le grand tort de naître en France. On n'avait pas fait mieux depuis Vichy.

Dans un pays dont toute l'histoire est façonnée par le brassage et l'intégration de populations les plus diverses, où, aujourd'hui encore, un Français sur trois est d'origine étrangère, à la première, seconde ou troisième génération, la différence entre national et immigré est relative, voire provisoire. L'assimilation de quelques centaines de milliers de personnes d'origines différentes ne menace en rien l'identité française. A l'évidence, elle contribue plutôt à la faire vivre et contrarie la frileuse et mortelle tentation du repliement.

Si menace il y a, en France, elle vient de l'uniformisation imposée par le modèle dominant nord-américain. Les mosquées ne sont pas près de faire de l'ombre aux hypermarchés et aux *fast-food*.

Au surplus, les jeunes immigrés maghrébins, originaires de l'autre côté de la Méditerranée, mer commune à l'Europe, à l'Afrique et à l'Asie, berceau de nos civilisations, offrent à la France une opportunité qu'il lui faudra saisir. Celle d'aider à combler le fossé grandissant, et qui n'est pas qu'économique, entre pays nantis et nations du tiers-monde, sociétés européennes et peuples de l'islam.

Sur les questions d'immigration et de nationalité, la France ne saurait se résigner à une approche sécuritaire et policière. Elle devrait au contraire ouvrir aux communautés immigrées qui résident sur son territoire, où elles participent à la vie économique, sociale et culturelle, des droits correspondant à ceux des citoyens (10).

(1) Elle date de la fin du Moyen Age.

(2) Voir l'encadré « *jus soli, jus sanguinis* ».

(3) Lois de 1851, 1899, 1927, dont les principes sont repris dans le code de la nationalité de 1945.

(4) Mais aussi yougoslaves, turcs, réfugiés du l'Asie du Sud-Est, ressortissants des pays d'Afrique francophone... *(voir l'encadré « L'immigration en France »)*.

(5) Mesures prises en 1975 et en 1981.

(6) En particulier, Jean-Yves Le Gallou et le Club de l'Horloge, *la Préférence nationale : réponse à l'immigration*, Albin Michel, Paris, 1985, et Alain Griotteray, *Immigrés : le choc*, Plon, Paris, 1985.

(7) Voir le numéro du *Figaro Magazine* du 26 octobre 1985 : « Dossier immigration : serons-nous encore français dans trente ans ? »

(8) Mme Simone Veil et MM. Bernard Stasi et Lionel Stoléru, entre autres.

(9) Loi du 9 septembre 1986, dite « loi Pasqua » *(voir l'encadré sous ce titre)*.

(10) Voir, en particulier, « Devenir français », revue *Après-Demain* n° 286, juillet-septembre 1986, et « Les immigrés dans la cité », revue *Hommes et Libertés*, numéro hors série, novembre 1985, où l'on trouvera en outre une intéressante bibliographie.

La « loi Pasqua »

La loi du 9 septembre 1986, dite « loi Pasqua », modifie dans un sens régressif les dispositions antérieures concernant les conditions d'entrée et de séjour des étrangers en France :

- **elle accroît les formalités et les conditions à remplir pour entrer en France et rend immédiatement exécutoire la décision de refus d'entrée ;**
- **elle apporte des restrictions à l'attribution de la carte de résident en limitant les catégories d'étrangers auxquels elle est attribuée de plein droit ;**
- **elle permet à l'administration, sans contrôle judiciaire, de reconduire immédiatement à la frontière les étrangers en situation irrégulière ;**
- **elle facilite les expulsions décidées par le ministre de l'intérieur en restreignant les garanties de procédure et en aggravant les risques d'arbitraire des motifs susceptibles d'être invoqués.**

C. B.

L'immigration en France

80 % des 3 680 000 étrangers établis en France en 1982 – date du dernier recensement – sont originaires du sud de l'Europe et des pays bordant la Méditerranée. Ils viennent pour 1,5 million de pays de la Communauté européenne : Portugais, 765 000 ; Italiens, 334 000 ; Espagnols, 321 000 ; pour 1,5 million des pays du Maghreb : Algériens, 796 000 ; Marocains, 431 000 ; Tunisiens, 190 000 ; s'y ajoutent les Turcs : 123 000.

Les 20 % restants se répartissent entre un très grand nombre de nationalités, correspondant soit à des immigrations traditionnelles et de voisinage (Polonais, Yougoslaves, Allemands, Belges, Néerlandais), soit à des immigrations d'origine lointaine rassemblant des réfugiés, en particulier de l'Asie du Sud-Est (environ 100 000) ou des Africains venus des pays francophones (environ 150 000), qui ne doivent pas être confondus avec les ressortissants français des DOM-TOM résidant en France (300 000 environ).

Les trois ethnies maghrébines comptaient, en 1982, environ 500 000 jeunes de moins de dix-huit ans ayant le droit d'acquérir la nationalité française. Parmi eux, 300 000 d'origine algérienne, pour une grande majorité issus de parents naguère Français d'Algérie. Français dès la naissance, les « beurs », au regard de la loi, ne sont donc pas concernés par le projet de réforme.

Deux étrangers sur trois recensés en 1982 étaient déjà en France depuis plus de dix ans, quatre sur cinq avaient déjà été recensés en 1975. La reconstitution des cellules familiales et un taux de natalité nettement plus élevé que celui des nationaux assurent le renouvellement des populations d'origine étrangère en voie d'assimilation.

Avec un peu moins de 7 % d'étrangers, la France se situe dans la moyenne européenne, entre la Suisse : 14,3 %, et les Pays-Bas : 3,9 % ; au niveau de l'Allemagne : 7,6 %, ou de la Belgique : 8,9 % (1).

C. B.

(1) Voir : *Contours et caractères, Les étrangers en France*, Institut national de la statistique et des études économiques, Paris, 1986, 64 pages, 40 F, et Pierre George, *l'Immigration en France, faits et problèmes*, Armand Colin Actualités, Paris, 1986, 168 pages, 65 F.

TENSIONS SOCIALES

Une grève exemplaire

Par MAURICE NAJMAN

LE mouvement étudiant et lycéen du mois de décembre 1986 (1) et les grèves qui ont bientôt suivi à la SNCF, à la RATP et à l'EDF ont manifestement marqué une rupture dans les rapports entre la société et les institutions. La passivité, l'intériorisation des contraintes économiques, la crainte du chômage, l'éclatement des identités collectives, qui expliquent pour beaucoup l'étonnante atonie sociale régnant en France depuis presque dix ans, seraient-ils sur le point d'être dépassés, au risque de déplaire à ceux qui s'empressaient de ranger la grève au magasin des accessoires (2) ? La France se mettrait-elle au diapason des autres pays européens où, même affaiblis et à la recherche de nouvelles perspectives, les syndicats résistent et prennent parfois l'offensive. C'est ainsi qu'en RFA la puissante fédération des métallurgistes, l'IG-Metall, vient de lancer une campagne pour la semaine de trente-cinq heures – que la fédération des fonctionnaires, l'ÖTV, pourrait bientôt relayer – afin de parachever son demi-succès de 1984 où elle avait obtenu l'abaissement à trente-huit heures trente de l'horaire hebdomadaire de travail.

Journalistes et syndicalistes s'attendaient, en France, à voir les turbulences se déclencher dans les centres de tri des PTT ou dans les banques, deux secteurs où les jeunes employés avaient particulièrement vibré à l'unisson des étudiants et des lycéens. Mais c'est à la SNCF, branche traditionnellement syndiquée, et en général peu sensible au spontanéisme social, que tout a démarré. A l'origine, une simple pétition, rédigée par un agent de conduite de la gare du Nord, et qui recueille rapidement plus de deux cents signatures. Une initiative spontanée qui sera reprise au hasard des rencontres dans les dépôts, lors des déplacements. Reproduit avec les moyens du bord, diffusé puis adopté au cours d'assemblées générales, le tract issu de la pétition annonce que *« les agents de conduite ont pris la décision de se mettre en grève à partir du 18 décembre à 0 heure et jusqu'à complète satisfaction de leurs revendications »*. Au premier rang de celles-ci, *« le maintien de la grille actuelle des salaires, un déroulement de carrière basé uniquement sur l'ancienneté, sans discrimination de roulement »*.

UN peu plus bas, dans le même tract, ces deux phrases qui annonçaient la naissance d'un mouvement social atypique sinon inédit : *« Les agents de conduite demandent aux différentes organisations syndicales, CFDT, CFTC, CGT, FGAAC, FO, de soutenir leur mouvement. Ils sauront prendre leurs responsabilités vis-à-vis des organisations syndicales qui ne leur apporteraient pas leur soutien. »* Les réticences et le scepticisme des syndicats face à un mouvement qu'ils n'avaient pas vu venir, qu'ils ne maîtrisaient pas et dont le contenu ne correspondait pas à leurs préoccupations premières n'étonna pas outre mesure les grévistes, qui, à l'exemple des étudiants, mirent en place des coordinations régionales et même nationales. L'analogie avec les caractéristiques du mouvement universitaire est frappante et, du coup, s'esquisse la physionomie du « réveil social » qui vient de s'annoncer. Cependant, l'échec des tentatives d'extension des conflits – mis à part le cas spécifique de la RATP – montre que le monde du travail est encore loin d'avoir surmonté les obstacles qui, en France comme dans la plupart des pays industrialisés, le paralysent depuis plusieurs années.

La crise syndicale d'abord. La fuite en avant vers le « modernisme » de la direction de la CFDT a achevé de désorienter une organisation profondément divisée, dont la stratégie piétine faute d'interlocuteurs, et qui semble en être réduite à philosopher sur l'*« adaptation du syndicalisme »*. De son côté, Force ouvrière a perdu beaucoup de la superbe de l'époque où elle parvenait à capitaliser un peu de la crise des autres, et la Confédération s'apprête à vivre les jours difficiles de l'« après-Bergeron » (3). La CGT peut, certes, se féliciter des gains qu'elle enregistre depuis plusieurs mois dans les élections professionnelles. Mais il y a loin entre les retombées de ce que les syndicalistes appellent l'*« effet-parapluie »* – qui pousse les salariés à déléguer leur défense à l'organisation la plus puissante, la plus solide, celle qui crie le plus fort aussi – et le renversement d'une tendance au déclin qui dure depuis une quinzaine d'années.

Paradoxalement l'application des lois Auroux de 1982 (4), grâce auxquelles les socialistes au pouvoir pensaient renforcer le rôle des syndicats dans la négociation sur la flexibilité du rapport salarial dans l'entreprise, a affaibli le mouvement syndical. Les dangers du recentrage des négociations sur l'entreprise, nouvel axe de la stratégie du patronat, inquiètent d'autres syndicalistes européens. Ainsi, en avril 1986, lors d'un colloque tenu à Rome, M. Mettke, secrétaire du syndicat allemand de la chimie, dénonçait-il *« cette mode de la souplesse »* qui pourrait provoquer *« un éclatement du syndicalisme et sa mort lente à l'américaine »*.

En France, les mécanismes légaux d'institutionnalisation des possibilités d'intervention des syndicats pourraient bien, comme le craignait M. Michel Warcholak devant ses camarades de la commission exécutive de la CGT, transformer ces derniers en simples *« mouvements d'influence »*, tout en aggravant la distance qui les sépare des réalités vécues par les travailleurs. Il n'est pas étonnant, dans ces conditions, que les non-syndiqués représentent en 1985 près de 40 % des délégués élus du personnel. 51 % des salariés interrogés par *Liaisons sociales* (5) considèrent que les syndicats *« ne traduisent pas bien leurs préoccupations »*. Comme l'écrivait lucidement *Syndicalisme-hebdo*, l'organe de la CFDT, au lendemain de la reprise du travail à la SNCF : *« La perte d'adhérents, déjà ancienne, explique partiellement cet apparent déphasage entre les salariés et leurs représentants. Trop souvent réduit à son noyau de militants, le syndicat n'a plus dans l'entreprise le même rayonnement, la même capacité d'écoute que lui assuraient de fortes sections. Ajouté à cela, le rétrécissement de sa marge revendicative, provoqué par la crise, l'a rejeté dans un rôle de plus en plus institutionnel, donc de plus en plus éloigné des salariés... (6) »*

LES cheminots ont néanmoins utilisé les syndicats – tout comme les étudiants – en leur réclamant, et le plus souvent en leur imposant, de se mettre au service du mouvement, de ses revendications, de ses formes d'organisation unitaires et démocratiques. *« On n'est pas contre les syndicats,* expliquait un gréviste, *plusieurs d'entre nous sont même syndiqués. Mais on en avait marre des rituelles journées d'action qui ne mènent à rien : on en a eu quatorze en 1986 ! Marre aussi de la division... Qu'ils fassent leur boulot ! »* entendait-on souvent dans les assemblées. La CGT a eu beau minimiser la création des coordinations et proclamer que *« la vraie coordination, c'est la fédération CGT des cheminots »*, le fait demeure que les grévistes ont jugé utile de se donner eux-mêmes une expression nationale « asyndicale » pour remplir des fonctions incombant normalement aux organisations.

Ce retournement, lourd de conséquences, des relations entre la base et les sommets syndicaux, souvent assimilés à *« ceux d'en haut »*, n'est pas, de prime abord, une manifestation de défiance. Il exprime plutôt une exigence : *« Nous sommes un lobby pour l'unité syndicale »*, disait un dirigeant du comité de grève de Nantes, où en assemblée générale les cheminots avaient exigé des syndicats qu'ils défendent *« le même cahier de revendications rédigé par tous »*.

« Encore faut-il que cette unité se réalise sur un contenu qui fasse écho direct aux préoccupations et aspirations de la base. Ce n'est pas pour demain », commentait amèrement, de son côté, un syndicaliste CFDT, délégué de son dépôt à la coordination Paris-Nord (7). Il est vrai qu'en centrant leur action sur la question des salaires – et cela même après le démarrage du mouvement – les syndicats ont fait preuve d'une étonnante incompréhension à l'égard des raisons qui ont fait bouger leur base naturelle. *« La question des salaires n'est pas le problème le plus important »*, déclarait M. José Pérez, délégué du dépôt de Sotteville-lès-Rouen à la coordination nationale des agents de conduite. *« On compense des conditions de travail déplorables par des primes. Ce que nous voulons d'abord, c'est que la direction ouvre des négociations sur l'égalité dans le déroulement des carrières et les conditions de travail. »* C'est la nouvelle grille des salaires, imposée après les vives attaques du ministre des transports, M. Jacques Douffiagues, contre le statut des cheminots, qui mit le feu aux poudres. A la promotion à l'ancienneté allait se substituer un système d'avancement au mérite, dont l'appréciation serait exclusivement laissée aux supérieurs hiérarchiques : pour les cheminots, c'était la légalisation de l'autorité subjective des petits chefs, le règne de la cote d'amour, de la « tête du client ».

COMME les étudiants, dont le mouvement eut aussi pour objectif principal le retrait d'un texte instaurant un mode de sélection inégalitaire là où dominait le principe d'automaticité, les cheminots se sont attaqués au cœur du projet néolibéral du gouvernement. N'est-ce pas le premier ministre lui-même qui, dans sa lettre du 12 novembre 1986 aux ministres de tutelle du secteur public, donnait instruction aux *« dirigeants* [de veiller] *à consacrer en priorité les mesures individuelles à une meilleure reconnaissance du mérite, notamment par une limitation des automatismes liés à l'ancienneté »* ? C'est cette parenté du sens profond des revendications étudiantes et ouvrières qui a sans doute entraîné l'utilisation des mêmes méthodes d'auto-organisation et les similitudes relevées dans les rapports avec les institutions politiques et syndicales.

La farouche volonté de défendre ses propres revendications, et uniquement celles-ci, au risque de donner dans le « catégoriel » ou le « corporatisme », apparaît comme une façon d'éviter leur dilution au sein des plates-formes syndicales « fourre-tout », ou encore leur traduction pure et simple en termes salariaux. *« Les syndicats ont sans doute minoré les aspects qualitatifs des conditions de travail, le vécu concret et quotidien. Ils ont peut-être aussi été aveugles aux mutations sociologiques de la base cheminote,* explique M. Georges Ribell, auteur d'un ouvrage sur le sujet. *Autrefois d'origine rurale, le cheminot est désormais issu de la ville. Il arrive à la SNCF déjà largement socialisé (famille, vie associative, loisirs...). Il n'est plus aussi profondément intégré à l'entreprise, tant professionnellement que socialement. Son profil s'apparente de plus en plus à celui du salarié du secteur privé qui dissocie vie au travail et vie privée. Ce n'est pas un hasard si les cheminots en grève ont mis en avant les implications de leurs conditions de travail sur leur mode de vie »* (8). Une appréciation confirmée par M. Michel Desmars, responsable national des cheminots à la CFDT : *« Les agents de conduite sont aujourd'hui un milieu de jeunes, dont la moyenne d'âge ne dépasse pas trente-cinq ans. Ils se sentent très proches du mode de vie des autres jeunes. Beaucoup d'entre eux ont participé aux mouvements étudiants et lycéens des années 70. Ils ont d'autant mieux reçu le message du mouvement contre le projet de loi Devaquet. »*

La cécité des syndicats est d'autant plus frappante que les signes avant-coureurs de ce réveil des luttes, certes atypique et limité, avaient été relativement nombreux ces derniers mois. Ainsi, par exemple, à la SNCF : le 27 septembre 1985, les trois organisations syndicales majoritaires lançaient un mouvement sur les effectifs et les rémunérations avec des résultats pour le moins décevants. Quarante-huit heures plus tard, en Savoie, une grève déclenchée spontanément, en dehors des structures syndicales, s'étendait rapidement à tout le réseau. A l'origine de ce conflit victorieux, une contestation des méthodes de contrôle des compétences... Les atteintes à la dignité mobilisent manifestement plus que l'érosion, pourtant bien réelle, du pouvoir d'achat. Ce que certains appelèrent, pendant le conflit des cheminots, les « grèves existentielles » figure déjà, sous la rubrique « Conflits de droits » dans les statistiques des mouvements de grève, dont elles représentent 20 %.

APRÈS être descendus en 1986 jusqu'à un seuil sans précédent de quarante mille journées perdues, en moyenne mensuelle, pour faits de grève, les mouvements de revendication semblent être entrés dans un nouveau cycle. Les arrêts de travail des instituteurs à la fin du mois de janvier ne visaient-ils pas, eux aussi, au retrait d'un projet du ministre de l'éducation nationale, M. Monory, instaurant dans la vie des écoles primaires un système hiérarchisé, alors que le Syndicat national des instituteurs parlait surtout jusqu'alors de salaires et d'effectifs ? Et les premiers grévistes ne s'étaient-ils pas organisés en assemblées générales et en coordinations ?

A l'exception de M. André Bergeron, pour qui ces événements n'ont *« rien apporté de nouveau »*, la plupart des responsables syndicaux n'ont mis en valeur les caractéristiques inédites des conflits récents que dans la mesure où elles venaient renforcer leur propre orientation. Au risque de faciliter la tâche d'un gouvernement qui s'est montré sensible aux pressions des partisans de la *« méthode qui a si bien réussi à Ronald Reagan face aux contrôleurs aériens et à Mme Thatcher face aux mineurs »*, comme on pouvait l'entendre dans l'entourage immédiat de M. Jacques Chirac.

Commencer par donner la parole aux salariés, favoriser l'expression d'aspirations et de besoins de plus en plus différenciés, voire contradictoires, et créer ainsi les conditions de l'élaboration d'un projet collectif et des compromis internes qu'il suppose, telles paraissent être les premières réponses que la base attend d'organisations assurant vouloir entamer un effort d'adaptation (9). N'est-il pas significatif qu'en RFA l'IG-Metall ait rompu avec son passé productiviste en adoptant le mot d'ordre de « croissance qualitative », repris ensuite dans le débat sur la politique énergétique par M. Ernst Breit, secrétaire général de la Confédération des syndicats allemands (DGB). A défaut de tels virages, le renouveau du mouvement social pourrait s'enliser dans une multiplicité d'actions corporatistes, comme ce fut un moment le cas en Italie après la contre-offensive victorieuse lancée par la direction des usines Fiat contre le syndicalisme unitaire des « conseils » déjà fortement bureaucratisé à cette époque (10).

« On en revient au siècle dernier, à l'époque des corporations unies », expliquait un responsable régional de la Fédération autonome des agents de conduite (FGAAC) de la SNCF, sans qu'on sache bien s'il le déplorait ou s'en félicitait. Mais il voulait peut-être souligner l'ampleur des remises en cause et des reconstructions nécessaires...

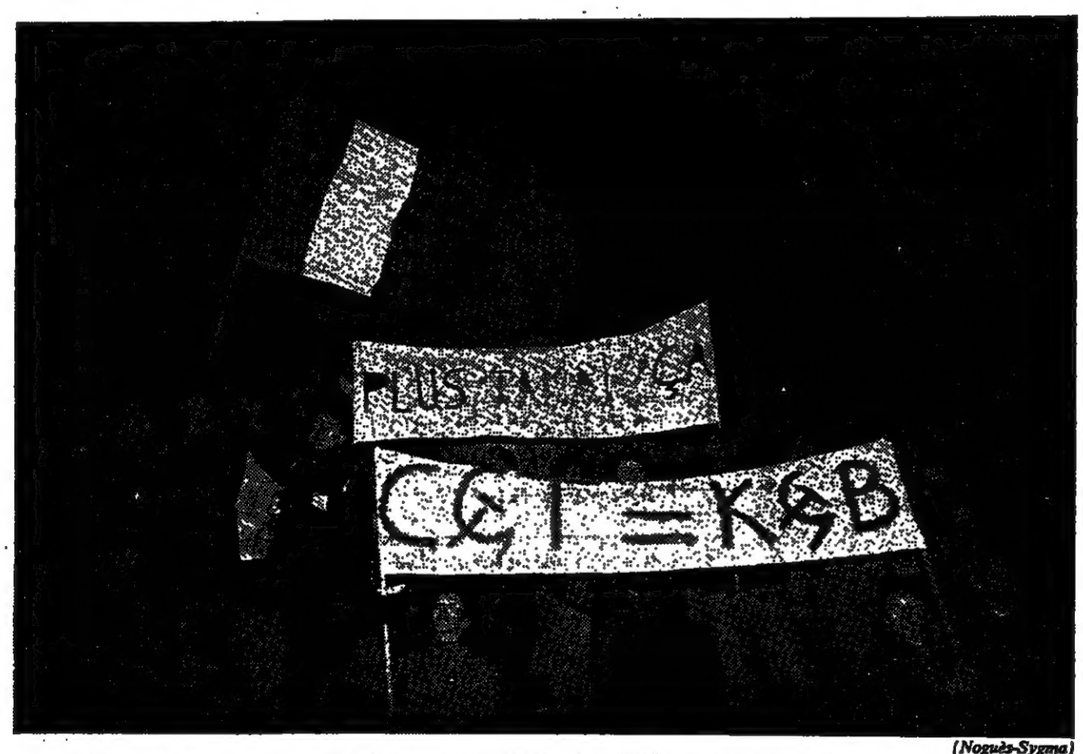

(Noguès-Sygma)

MANIFESTATION D'« USAGERS DES SERVICES PUBLICS » ORGANISÉE PAR LES PARTIS GOUVERNEMENTAUX
La double radicalisation des salariés et de la « droite profonde »

(1) Voir les articles d'Ignacio Ramonet, Jacques Ardoino et Michel Debeauvais dans *le Monde diplomatique* de janvier 1987.

(2) Lors d'une conférence de presse tenue le 28 octobre 1985, M. Edmond Maire, secrétaire général de la CFDT, déclarait : *« La vieille mythologie selon laquelle l'action syndicale c'est la grève, cette mythologie a vécu. Le syndicalisme doit l'abandonner. »* (*Le Monde*, 30 octobre 1985.)

(3) M. André Bergeron a en effet annoncé qu'il ne briguerait pas un nouveau mandat lors du prochain congrès de sa confédération en novembre 1988.

(4) Notamment l'élargissement des fonctions des comités d'entreprise et l'obligation annuelle de négocier dans l'entreprise.

(5) *Liaisons sociales*, supplément mensuel du 15 janvier 1987.

(6) *Syndicalisme-hebdo*, nº 2145, 15 janvier 1987.

(7) Il s'est créé, en réalité, deux coordinations. La plus importante, constituée à l'initiative du comité de grève de la gare du Nord, n'était ouverte qu'aux délégués des agents de conduite ; l'autre s'est efforcée, avec de faibles résultats, de rassembler les diverses catégories de travailleurs de la SNCF.

(8) Georges Ribell, *les Cheminots*, La Découverte, coll. « Repères », Paris, 1985.

(9) Voir le dossier « Les syndicats acculés à faire peau neuve », *le Monde diplomatique*, février 1986.

(10) Sous la pression des conseils de délégués d'atelier, apparus pendant le « mai rampant » des années 1969-1971, les trois fédérations de métallurgistes italiens se sont unifiées en prenant ces conseils comme structures de base.

FEDN
Hôtel National des Invalides
Paris 7e

Un bilan essentiel pour l'avenir de l'Extrême-Orient, donc pour l'équilibre du Monde.

Collection Fondations

110 F

Diffusion :
LA DOCUMENTATION FRANÇAISE
31, quai Voltaire 75007 PARIS

ET GUERRE ÉCONOMIQUE

Avalanche de bienfaits pour les privilégiés de la crise

(Suite de la première page.)

Succès garanti ; après un démarrage un peu lent, on en attendrait près de 7 milliards de francs, dont une bonne partie a sans doute fait un simple aller et retour, le temps de se faire « blanchir » légalement pour un prix forfaitaire de 10 %. Régulièrement déclarées, ces sommes auraient supporté un impôt de l'ordre de 50 % ; sanctionnées selon la loi commune, elles auraient été frappées de pénalités avoisinant ou dépassant les 100 %. Suppression de l'obligation pour les compagnies d'assurances de déclarer à l'administration fiscale le nom des personnes ayant assuré des bijoux, pierreries et objets d'art pour un montant supérieur à 100 000 F et limitation de la durée des vérifications approfondies de situation fiscale, complètent le dispositif. Enfin, sur amendement de M. Valéry Giscard d'Estaing, le délai de contrôle est ramené de quatre à trois ans pour l'administration fiscale, de cinq à trois ans pour la Sécurité sociale. Quant à la procédure de taxation d'office d'après les dépenses ostensibles et notoires, réservée aux fraudeurs qui ne font pas de déclaration d'impôts ou à ceux dont la déclaration a été rejetée par l'administration, elle aussi est supprimée. En attendant un démantèlement des moyens de contrôle du fisc, qualifié d'« assouplissement », recommandé par la commission Aicardi. Une catégorie de Français qui avait sans doute bien mérité de la majorité. Les avantages qu'elle reçoit, c'est leur nature et leur raison d'être, sont inchiffrables. Tout se passe comme si le gouvernement avait délibérément choisi de favoriser le développement d'une économie souterraine et parallèle, d'un véritable marché noir des transactions et du travail.

Les détenteurs de hauts revenus n'ont pas été oubliés. Ils sont les principaux bénéficiaires des allégements fiscaux, et notamment de l'abaissement du taux maximum de l'impôt sur le revenu, ramené de 65 à 58 % ; coût : 2 milliards de francs.

Dans le même temps, les prélèvements sociaux augmentent pour tous proportionnellement au revenu (de 0,4 % pour les cotisations de Sécurité sociale, de 0,7 % pour les cotisations de l'assurance-vieillesse). L'effet n'est pas le même pour tous. C'est ainsi qu'un contribuable marié sans enfant déclarant 80 000 francs de revenus mensuels paiera en 1987 25 000 francs d'impôts en moins, et 4 000 francs de cotisations en plus. Le bilan est largement positif, comme il l'est pour l'ensemble des revenus élevés. Il est au contraire négatif pour les petits et moyens revenus, la réduction d'impôt ne compensant pas pour eux la majoration des cotisations. Il est même d'autant plus négatif que le revenu est plus faible. Selon M. Laurent Fabius, les 100 000 personnes percevant les revenus les plus élevés – plus de 55 000 francs par mois – paieront 7 milliards de francs d'impôts en moins ; les autres, 7 milliards de prélèvements en plus.

Même les riches héritiers ont eu leur part avec le rétablissement de la réduction de 25 % des droits de succession sur les donations-partages, dont on sait parfaitement qu'elles ne profitent qu'aux plus fortunés.

Restent les propriétaires d'immeubles qui bénéficient d'un abattement forfaitaire sur les revenus de locations, passé de 15 % à 35 %, de réductions d'impôt pour l'investissement locatif, pouvant aller jusqu'à 40 000 francs, ainsi que pour l'accession à la propriété. En attendant les profits attendus de la *suppression de la loi Quillot* et de la nouvelle loi Méhaignerie.

Les derniers – *mais non les plus mal servis* – sont les détenteurs de capitaux mobiliers. Augmentation de 3 000 à 5 000 francs de l'abattement sur les dividendes et passage de l'avoir fiscal de 50 % à 61 % (plus de 2 milliards de revenus supplémentaires), en attendant les 100 % promis.

Plus discrets que d'autres, les avantages fiscaux n'épuisent pas l'inventaire des mesures prises en faveur de ceux qui en avaient le moins besoin. C'est le cas, par exemple, des professions médicales et paramédicales qui ont bénéficié d'une majoration de leurs honoraires variant de 8 % à 14 %, dont une partie seulement correspond à un rattrapage. Les mesures prises en faveur de la « dépénalisation » du secteur libre vont opérer un transfert de revenus des assurés sociaux vers les médecins les plus favorisés, tout en préparant la réduction de la couverture des risques santé par la Sécurité sociale et l'entrée en force de l'assurance privée. Au total, près de 5 milliards de francs, moitié au titre des majorations, moitié par l'effet de la « dépénalisation ».

Aux agriculteurs ont été attribués plus de 2 milliards de francs d'aides diverses. Si l'on veut bien admettre qu'il ne s'agit pas d'une catégorie sociale particulièrement favorisée, il sera intéressant de vérifier comment et au profit de qui sera effectuée la répartition. Car les situations sont très différentes entre, par exemple, les viticulteurs du Bordelais où se réalisent des super-profits (la Bourse locale a fait un bond de 100 % en 1986), et les éleveurs de moutons qui ont vu chuter les prix de la viande ovine.

Sollicitude pour les spéculateurs

MAIS ce sont les spéculateurs, gros épargnants, financiers et boursicoteurs qui bénéficient de la sollicitude la plus attentionnée. Tout à son souci de « réussir » les opérations de privatisation, le ministre des finances, M. Edouard Balladur, n'a pas lésiné sur les moyens. Le grand argentier s'est montré princier pour les acquéreurs de biens nationaux. La vente de 11 % du capital d'ELF-Aquitaine s'est faite à 305 francs l'action, cotée 339 francs, quand la valeur jugée raisonnable par les analystes financiers s'établissait à 350 francs. Un gain de 15 % sur 3,3 milliards de francs, soit environ 500 millions de francs. Il est vrai que les banques qui conduisaient le syndicat de placement étaient celles-là mêmes qui avaient conseillé le prix au ministre. Ensuite, « les Français » ont plébiscité les ventes de Saint-Gobain, puis de Paribas. Les titres de la première société ont été cédés à 310 francs alors qu'ils cotaient 370 francs sur le marché gris (où s'échangent les titres non encore cotés). Une plus-value de 1,5 milliard de francs. Ceux de la seconde, vendus 405 francs, cotés 470 francs, laissent au départ 3 milliards de francs de plus-values aux souscripteurs. Sous le titre onirique « Naissance d'une démocratie boursière », *le Figaro* du 26 janvier 1987 explique à ses lecteurs comment gagner dans cette opération 3 000 francs sans bourse délier. « *Répétons bien*, insiste le journal de M. Robert Hersant, *on gagne 3 000 francs en misant zéro franc !* » « Les Français » auraient grand tort de ne pas profiter de l'aubaine.

Mais quels Français ? L'immense cohorte des petits épargnants, répondent à l'unisson pouvoirs publics et presse conservatrice. Ce sont eux, en définitive, les vrais bénéficiaires de ces mesures populaires. Il est vrai qu'ils sont plus de 7 millions à détenir des valeurs mobilières, dont 1,5 million ont acheté des titres Saint-Gobain. Mais, en réalité, 5 millions d'entre eux ont une épargne inférieure à 50 000 F et ne détiennent au total que 9 % des actifs. A l'opposé, 100 000 personnes ont des portefeuilles supérieurs à 1 million de francs et détiennent 35 % du total des actifs. Ils se partageront la meilleure part des largesses de M. Balladur, payées sur le compte du patrimoine national.

Eux non plus n'avaient certainement pas besoin de cette assistance si coûteuse pour la collectivité. D'abord, parce que ce sont les mêmes qui profitent déjà de toutes les mesures répertoriées plus haut. Ensuite, parce que les hausses continues de la Bourse leur garantissent au surplus des plus-values impressionnantes ; 65 % de hausse en 1986, 320 % depuis 1981 ; 2 000 milliards de francs de transactions, soit 150 % de plus qu'en 1985, année record. Sans aucun rapport avec la stagnation des revenus du travail, pas plus d'ailleurs qu'avec le rythme de la croissance économique et de la production industrielle. Enrichissement de quelques-uns, spéculation financière et monétaire, sont en passe de devenir la véritable industrie de l'économie française.

L'année 1987 s'annonce comme celle des grandes batailles boursières, des prises de contrôle et OPA dans tous les secteurs de l'activité nationale, alimentées par les trésors de guerre constitués par de grands groupes multinationaux et par l'arrivée sur le marché des « raiders » américains, prédateurs attirés par une proie devenue facile avec la déréglementation financière : « *Le pays le plus vulnérable* », avoue M. Daniel Lebègue, directeur du Trésor.

Car le discours officiel des responsables néolibéraux risque de faire long feu, ici comme ailleurs. « Libérer les énergies » ; laisser aux entrepreneurs la disposition de leurs revenus et de leurs fortunes ; permettre aux entreprises de reconstituer leurs profits : ils en feront meilleur usage que l'Etat, en les investissant dans des activités créatrices d'emplois, seule solution durable au problème du chômage. Or, depuis trois ans, les profits et capacités d'autofinancement des entreprises ne cessent d'augmenter, grâce à la chute des prix des matières premières, ramenés à leur niveau de 1930, à la baisse du pétrole et à celle du dollar, à la libération des prix et au blocage de fait des salaires. Pour l'essentiel, ces profits ne sont pas affectés à l'investissement, mais au service de la dette et à des placements en attente des grandes opérations financières et des prises de contrôle qu'entraînent la mondialisation de l'économie et la suprématie de la finance. Quand ils sont investis, ce n'est pas pour créer des emplois mais, tout au contraire, pour en supprimer par des restructurations et le développement de la robotique. Quant aux emplois malgré tout créés, ils le sont de plus en plus dans des activités de service, et restent peu qualifiés, précaires et partiels ; faiblement rémunérés avec l'aide massive de la collectivité qui prend en charge la couverture sociale.

Lors de la traditionnelle cérémonie d'échanges de vœux avec la presse, le 6 janvier, le président de la République a chiffré à 35 milliards l'ensemble des cadeaux catégoriels. C'est une évaluation minimale très probablement inférieure à la réalité. Presque au même moment, le gouvernement refusait l'augmentation d'un point de la masse salariale du secteur public, qui aurait coûté 5 milliards de francs, et proclamait que 400 millions seraient affectés en 1987 à la lutte contre la pauvreté.

Dans sa conférence de presse du 22 juillet 1986, le premier ministre, M. Jacques Chirac, annonçait : « *Avant la fin de l'année, la France aura un autre système de valeurs que celui sur lequel elle vivait précédemment.* » Mission accomplie ; sans surprise ni originalité toutefois, puisqu'il s'agit des valeurs néolibérales mises en vedette depuis longtemps aux Etats-Unis et en Grande-Bretagne, où elles sont tout près de faire faillite, après avoir écumé, déstabilisé et ruiné un grand nombre de pays à travers le monde. Les mouvements sociaux qui se sont développés en France montrent à l'évidence que l'adhésion à ce système-là n'est pas encore acquise.

CHRISTIAN DE BRIE.

BIBLIOGRAPHIE

SOCIOLOGIE DES CRISES POLITIQUES. – LA DYNAMIQUE DES MOBILISATIONS MULTISECTORIELLES. – Michel Dobry

★ Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, Paris, 1986, 318 pages, 190 F.

Dans ce livre important, Michel Dobry renouvelle l'analyse des crises internes en « conjonctures fluides », l'expression désignant ces moments qui font date dans l'histoire de la République. 1934, 1947, 1958, 1968 et, sans doute, 1986, font partie de cette famille d'événements au cours desquels « quelque chose vacille » et pourtant rien ne casse, et devant quoi, souvent, le politologue continue de balbutier.

Manuel par son appareil bibliographique, cet ouvrage renouvelle radicalement la sociologie du désordre. Michel Dobry introduit utilement à toute une littérature américaine, mais ne s'y enferme pas, au contraire. Il se débarrasse d'un coup de pane insolent de la « distinction archaïsante » entre l'Etat et la société civile, dichotomie considérée comme une « *métaphore stérilement réductrice* ». Face aux troubles politiques, il préfère émettre l'idée que les systèmes démocratiques connaissent diverses formes de déconnection entre l'orientation suivie par le suffrage des électeurs et les politiques mises en œuvre.

La distinction entre Etat et société devient inutile car la fluidité s'empare tout autant des appareils d'Etat que des autres. Les conduites de mobilisation en temps de crise traversent, en effet, tous les secteurs, sans d'ailleurs représenter une rupture avec les stratégies habituelles des individus : c'est seulement l'élargissement du champ conflictuel qui est le fait nouveau, et cela découle de la mise en contact inhabituelle des composantes de base de la société qui, normalement, restent confinées dans leurs logiques spécifiques. La fluidité, c'est la collusion des secteurs. Le retour au quotidien s'opère par un travail de l'Etat sur lui-même plus que la répression, et la « rocnalisation » des secteurs mobilisés vers des institutions stables (comme les élections).

Cet essai jette un pont entre l'histoire événementielle et la sociologie des habitudes et du temps long : une renaissance féconde de la sociologie politique française est en cours, que la « génération de 68 » va désormais marquer.

ALAIN JOXE.

LA REVANCHE DES PATRONS : LE PATRONAT FRANÇAIS FACE AU FRONT POPULAIRE. – Ingo Kolboom

★ Flammarion, Paris, 1986, 384 pages, 120 F.

Ferdinand Béghin, l'industriel du sucre, interrogé voilà quelques années par Harris et Sédouy, se souvenait de 1936 comme d'une épouvante : « *Le dimanche, on dormait sur ses deux oreilles. Le lundi matin, on se réveille : c'était la révolution !* » Quelques semaines après la victoire électorale du Front populaire, au plus fort des occupations d'usines, la Confédération générale de la production française (CGPF) appelle de ses vœux la négociation et signe, le 7 juin, les accords Matignon. Le danger écarté, de nombreuses voix, au sein du patronat, dénoncent la « *capitulation* » d'une CGPF « *entrustée* ». De cette crise de légitimité à la reconquête de positions de force à la veille de la guerre, Ingo Kolboom décrit le « *remodelage* » de l'organisation patronale : tentation de l'éclatement d'abord, avec la création et l'échec de la Confédération générale du labeur français (juillet-août 1936), intervention décisive ensuite des chambres de commerce comme facteur de rassemblement, rénovation enfin d'une CGPF devenue Confédération générale du patronat français. Aux velléités scissionnistes des « petits », une fraction combative du patronat qui sait jouer du mécontentement de la base substitue une stratégie d'investissement des anciennes structures. L'équipe néolibérale de Paul-René Duchemin, rendu responsable de l'humiliation de Matignon, s'efface devant les « corporatistes » regroupés autour de Claude-Joseph Gignoux : les Paul Brenot, des industries radio-électriques, Louis-Henri Germain-Martin, pour qui « *la peur du communisme est le commencement de l'action patronale* », Eugène Schueller, patron de L'Oréal et fondateur du journal *l'Action patronale*, qui voulait « *le bonheur de tous, des pauvres, mais des riches aussi* » par le culte du chef et l'application de quelques maximes sur la valeur de l'effort individuel, des doctrines qui ont pu « *s'épanouir sans encombre à partir de 1940* ». Comme le note l'auteur, l'instauration du régime de Vichy a été « *préparée par le rassemblement et la réorganisation du patronat dans l'été 1936* ».

PHILIPPE VIDELIER.

La première biographie de Nelson

MANDELA

Emmuré depuis un quart de siècle, Nelson MANDELA est sans doute le dernier héros vivant de l'Afrique contemporaine. François SOUDAN raconte pour la première fois la vie du leader de l'ANC, celle d'un homme qui représente peut-être l'ultime chance d'éviter un bain de sang en Afrique du Sud.

Un livre qu'il faut avoir lu si l'on est contre l'apartheid...

200 PAGES DONT 32 DE PHOTOS INEDITES
FORMAT : 14,5 × 21 CM
50 F.F. (2 500 F CFA/60 DH/6 DT)

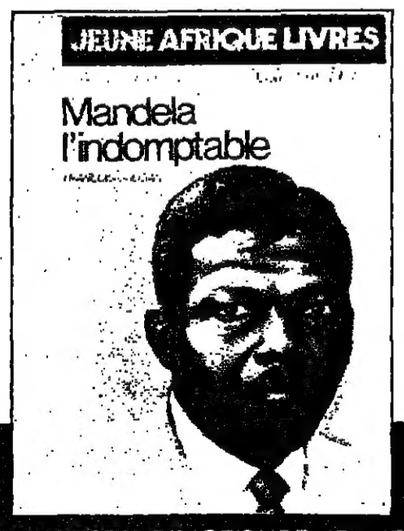

COLLECTION "DESTINS". GROUPE JEUNE AFRIQUE
VENTE ET RENSEIGNEMENTS AUX BUREAUX DE DIFPRESS (TEL. 1/42.65.69.30)
HORS AFRIQUE, VENTE PAR CORRESPONDANCE, ECRIRE A DIFPRESS, 3, RUE ROQUEPINE, 75008 PARIS (FRANCE)
PRIX : FRANCE, EUROPE : 63 F.F. FRANCO DE PORT, AUTRES PAYS : 70 F.F. FRANCO DE PORT
REGLEMENT PAR CHEQUE BANCAIRE (UNIQUEMENT FRANCE METROPOLITAINE) OU PAR MANDAT POSTAL (AUTRES PAYS) A L'ORDRE DE DIFPRESS

Fractures

(Suite de la première page.)

Au moment même où ils arrêtent leur mouvement, les salariés qui ont fait grève apprennent dans quelles conditions le groupe Paribas va être privatisé : sur les ondes nationales, un agent de change explique qu'à bref délai les actions auront gagné 20 % de leur valeur d'achat ; de surcroît, traitement *« privilégié »*, indique la publicité, tout acheteur de dix actions en reçoit une gratuitement. Rigueur oblige... Enfin rendu au secteur privé, le groupe contribuera plus efficacement au *« redressement »* national. C'est un article de foi.

Tout comme les particuliers qui peuvent participer au capital d'entreprises dénationalisées, les salariés du secteur public sont des *« privilégiés »* puisqu'ils bénéficient de la garantie de l'emploi. Il n'est donc pas question de *« satisfaire les revendications, si légitimes soient-elles, de ceux qui se trouvent dans une situation tout de même plus favorable »*, affirme le premier ministre (7).

Les mesures prises au profit d'autres catégories professionnelles ne sauraient contredire le raisonnement *(voir pages 1 à 5 l'article de Christian de Brie)*. Si 2 milliards ont été octroyés aux agriculteurs, c'est parce que, explique M. Chirac, leur pouvoir d'achat avait diminué de 6 % depuis 1982 : leur revendication était donc *« légitime »*, et elle méritait d'être satisfaite. La libération des prix n'est pas une faveur accordée aux industriels et commerçants : elle *« permet plus de concurrence et tend à faire baisser les prix* (8) ». De toute évidence, l'augmentation du tarif des consultations médicales ne saurait nuire à la compétitivité de l'industrie française... La suppression de l'impôt sur les grandes fortunes et de la tranche supérieure d'imposition ne constitue nullement une entorse à la rigueur : elle stimulera l'épargne, donc l'investissement, donc l'emploi ; elle aura, certes, l'inconvénient de diminuer les recettes de l'Etat, mais ce trou sera comblé par les rentrées d'argent qu'assure la privatisation de quelques grands groupes.

Cette argumentation a un seul inconvénient : elle est aussi fragile que celle de la gauche lorsque celle-ci prophétisait que les nationalisations accompliraient des merveilles. Seuls les résultats pourront la vérifier ou l'infirmer. Elle relève de la foi en la libre entreprise plus que de la froide observation des faits économiques. Le conflit devient alors inéluctable entre les bénis qui ont la foi et les damnés qui ne l'ont pas. Pour irriter et offenser ces derniers, il devient superflu, comme l'a pourtant fait un ministre, de montrer d'un doigt vengeur *« quelques milliers de grévistes qui ne savent plus vraiment ce qu'ils souhaitent et où ils veulent en venir* (9) ». En revanche, pour les convaincre d'accepter des sacrifices, il conviendrait de faire une double démonstration :

— il faudrait prouver que, si certains produits français sont peu compétitifs, c'est toujours à cause d'un prix excessif, dû essentiellement à des salaires trop élevés, et jamais en raison d'une qualité inférieure à celle des concurrents étrangers ;

— il faudrait aussi prouver que, dans l'histoire de la société française, y compris pendant les longues périodes où elle a été gouvernée par la droite, le niveau des salaires a été la seule cause d'une inflation endémique. Rude tâche...

A défaut d'étayer un aussi difficile dossier, le discours officiel impute aux seuls salariés l'entière responsabilité du marasme économique, et il en exonère complètement les chefs d'entreprise, dont on suppose qu'ils ont toujours su investir et innover au moment voulu, se lancer hardiment à la conquête des marchés extérieurs, occuper en temps utile, sur le marché intérieur, les nouveaux « créneaux » dont se sont goulûment emparés des producteurs étrangers. Employeurs et salariés savent tous que le mal est à la fois plus complexe, plus profond et très ancien. Il ne sera pas guéri par la potion magique du néolibéralisme. Les chefs d'entreprise en attendent des avantages immédiats, devant lesquels ils auraient grand tort de faire la fine bouche, mais ils n'en espèrent pas un essor économique qui transformerait le pays. Quant aux salariés, ils ne peuvent apprécier une analyse qui fait d'eux les vilains d'une mauvaise farce. Se sachant menacés par le chômage, exposés à une procédure simplifiée de licenciement, ceux du secteur privé ont été, jusqu'à présent, peu tentés de faire grève. Mais ils n'ont guère témoigné d'hostilité à l'égard des employés qui les ont pourtant beaucoup gênés en paralysant les services publics. Le calme apparent qui se manifeste sur la scène sociale ne peut tromper personne. Il reste fragile. Il sera nécessairement éphémère.

Les chiens de garde

SEULS des hommes politiques déterminés et quelques commentateurs grisés d'idéologie semblent croire qu'un réel progrès peut surgir d'un libéralisme plus ou moins inspiré du reaganisme. Les chefs d'entreprise, eux, se montrent plus réservés. Ils savent pertinemment que le recul de l'inflation découle moins des politiques suivies avant ou après mars 1986 que de la baisse des cours du pétrole et de la plupart des produits de base. Ils savent qu'aucun gouvernement français ne peut, à l'instar de M. Reagan, stimuler certaines industries en augmentant les commandes militaires au prix d'un inquiétant déficit budgétaire. Ils savent qu'ils n'ont guère d'autre possibilité que d'appliquer, à leur manière, certaines des mesures les plus impopulaires, qui, aux Etats-Unis, ont eu de désastreux effets économiques et sociaux.

D'où une relative prudence du patronat français, alors même que ses idées sont au pouvoir. Satisfait de la défaite de la gauche, il n'en éprouve pas pour autant une joie sans partage. Force lui est d'admettre que le changement de majorité lui a retiré un alibi précieux : ne pouvant plus incriminer un *« étatisme »* paralysant, il sait qu'il sera jugé sur son esprit d'entreprise, son dynamisme, son goût de l'innovation, son aptitude à vendre et exporter, bref sur ses résultats, sur son efficacité. Au mérite...

Faute de mieux, le patronat observe donc les fruits du reaganisme. Selon une étude commanditée par la commission économique mixte de la Chambre et du Sénat, 60 % des huit millions d'emplois à plein temps créés entre 1979 et 1984 aux Etats-Unis procurent un salaire annuel *inférieur* à 7 000 dollars, soit environ 3 500 francs par mois, beaucoup moins que le SMIC. Contrairement à ce que l'on pourrait croire, ces modestes rémunérations ne sont pas réservées aux minorités ethniques ; elles concernent aussi 97 % des nouveaux emplois occupés par des Blancs. Le « miracle » reaganien n'a vraiment rien d'enviable.

En termes encore plus parlants, le même rapport établit que 10 % des ouvriers et 7,4 % des employés à plein temps ont perdu plus de 50 % de leur pouvoir d'achat. Près de 29 % des ouvriers et 24,4 % des employés ont perdu entre 25 % et 50 % de leur pouvoir d'achat. Sans parler des nombreux emplois à temps partiel, dont les titulaires sont encore plus mal lotis.

Avec tout ce qu'ils ont d'abstrait, ces pourcentages correspondent à des situations humaines très concrètes. Ainsi, licenciée par Bethlehem Steel, où elle gagnait 14 dollars l'heure, Mme Rita Hamlet est maintenant caissière dans un supermarché pour 3,75 dollars l'heure. Des compressions d'effectifs dans une autre entreprise ont jeté sur le pavé M. Melvin Townsend, père de deux enfants, qui gagnait 10,60 dollars l'heure ; pour 5,50 dollars, il met maintenant de la viande dans des sacs en plastique qu'il suspend aux crochets d'une chaîne continue (10).

Telle est bien l'amère réalité. La théorie néolibérale ne peut la rendre supportable qu'à ceux qui, confortablement installés sur des revenus plusieurs fois supérieurs au salaire moyen, commentent non sans finesse les bienfaits de leur gadget idéologique. Le patronat, lui, n'en est pas dupe. Il craint que, au bout de ce parcours semé d'embûches, la colère ne succède à la stupeur qu'entretient la crainte du chômage. Sans doute se sentirait-il moins inquiet si l'actuelle majorité pouvait lui donner l'assurance qu'elle dispose d'un atout maître : la durée. Aucune cartomancienne n'ose risquer une telle prédiction.

Pour consolider tant bien que mal une aussi fragile machine, il faut au moins conforter le loyalisme de ceux qui la contrôlent. Dans les grandes entreprises américaines, allégements d'effectifs et compression de la masse salariale n'ont nullement entraîné une baisse des rémunérations offertes aux cadres supérieurs, qui ajoutent souvent à leurs émoluments des revenus non salariaux. Pour les serviteurs de l'appareil d'Etat, le président Reagan a signé le 31 décembre une circulaire portant de trois milles à dix mille le nombre de hauts fonctionnaires dont les appointe-

(7) *Le Monde*, 7 janvier 1987.

(8) M. Jacques Chirac, voir *Le Monde*, 8 janvier 1987.

(9) M. Georges Chavanes, ministre délégué au commerce et à l'artisanat, dans son article « Savoir terminer une grève », *Le Figaro*, 6 janvier 1987.

(10) « Millions of Americans Are Learning to Live on Lower Wages », *International Herald Tribune*, 6 janvier 1987. Voir aussi Alain Vernay, « Une politique américaine au bord de l'abîme », *le Figaro*, 24-25 janvier 1987.

TENSIONS SOCIALES ET

(Roger Viollet)

AFFICHE DU PATRONAT CONTRE LA GRÈVE EN 1921
La rhétorique insiste plutôt maintenant sur le tort fait aux usagers

La mobilisation étudiante au miroir de l'intelligentsia

Par
ALAIN LIPIETZ

A peine retombé de son paroxysme, le mouvement des lycéens et des étudiants qui a secoué la France en novembre et décembre 1986 a suscité une floraison d'exégèses. De la part notamment de ceux dont c'est le métier de « comprendre ce qui se passe » : l'intelligentsia. Jugement plus important qu'il n'y paraît, car de nos jours un événement ne vaut que par ce qu'on en dit. « Dire la vérité » du mouvement est donc un enjeu politique majeur (1).

Ecartons donc les réflexions sur le prétexte (la loi Devaquet) et le contexte du mouvement (le chômage, la « cohabitation ») et allons droit au débat sur les « valeurs » qui l'ont soudé. Il y a d'abord ceux qui lui dénient tout caractère éthique. Ainsi, Jean Baudrillard (2) n'y voit qu'un mouvement *« infantile »* d'une *« masse insignifiante, inoffensive, angélique »*, reflet de notre *« société nulle »*. Ainsi le Parti communiste français, acharné à prouver que *« la société française vire à droite »* pour justifier son propre déclin, n'y voit qu'un *« mouvement corporatiste replié sur lui-même »*. Ainsi Louis Pauwels, intellectuel quasi officiel de la droite, dans son éditorial du *Figaro-Magazine* (9 décembre), parle d'une *« épidémie de SIDA mental »*. Derrière l'ignominie de la formule, il faut quand même saluer la lucidité du constat : s'écroule la chimère de ceux qui avaient cru voir la jeunesse totalement ralliée au libéralisme autoritaire.

Seulement voilà : est-ce le libéralisme ou l'autoritarisme qui est rejeté principalement ? Ou encore : des trois valeurs de la République, le mouvement insite-t-il sur une conception de la « liberté » qui, partant de l'« égalité », aboutit à la victoire du plus fort ? Au contraire, vise-t-il à préserver l'égalité au nom de la « fraternité », ou, comme on dit aujourd'hui, de la « solidarité » ? Individualisme ou solidarité : tel est le premier débat. Il déchire particulièrement cette intelligentsia de la « seconde gauche » qui s'est affirmée après mai 1968, dans *Actuel*, *Esprit*, *le Nouvel Observateur* ou *Libération*. Etant entendu que, en septembre 1986, la grande majorité des observateurs, s'appuyant sur des sondages, pensaient la jeunesse ralliée à un individualisme de gagneur incarné par le patron Bernard Tapie.

Première position : le mouvement prend la suite de ce libéralisme. Il s'inscrit dans la lignée des manifestations de 1984 pour le financement des écoles privées ou pour la liberté de la station NRJ d'émettre au-delà de la puissance réglementaire. Tel est le jugement de G. Lipovetsky (*N.V.*) : *« L'aspiration fondamentale du mouvement, c'est la liberté individuelle (...), une défense collective de l'égalité comme moyen de la liberté. Ils veulent s'intégrer à la société Tapie. »* Tel est aussi finalement la conclusion de Serge July (*N.V.*) : *« Nous sommes entrés dans le consumérisme des libertés individuelles. »*

Pourtant, à chaud, le même Serge July, directeur de *Libération*, commentait ainsi l'événement : *« En 1984, les parents manifestaient pour le consumérisme scolaire. Aujourd'hui, les enfants manifestent pour l'égalité des droits. Le libéralisme vient de subir sa première défaite »* (*Libération*, 28 novembre). Ou encore Laurent Joffrin : *« Cette génération morale (...) est séparée sans appel du corporatisme individualiste »* (*ibid.*, 25 novembre). Diagnostic auquel se rallient Jean Daniel dans *le Nouvel Observateur* du 12 décembre, Paul Virilio et l'auteur de ces lignes, ainsi que les sociologues Pierre Birnbaum et Pierre Bourdieu (*N.V.*). Birnbaum parle d'un *« engagement purement moral, mais qui se fonde aussi sur une certaine idée de l'Etat protecteur »* et réfute Lipovetsky en remarquant que l'individualisme méthodologique ne peut expliquer une mobilisation collective en l'absence de valeurs partagées. Bourdieu surtout, dans une prise de position retentissante au cœur du mouvement (*Libération*, 4 décembre), voit dans ce mouvement une révolte, au nom de la solidarité et de la gratuité, contre la lutte de tous contre tous, et une condamnation cinglante des *« aparatchiks socialistes »* (y compris l'ancien ministre Jean-Pierre Chevènement) ralliés à l'idéologie de l'élitisme et de la concurrence qu'incarnent Tapie et l'Amérique. *« Nous venons de vivre de grandes manifestations anti-américaines »*, conclut en effet C. Perrot dans le numéro spécial de janvier d'*Actuel*, magazine qui s'acharna pendant dix ans à faire découvrir l'Amérique aux soixante-huitards et dont le directeur, J.-P. Bizot, retrouve, au souffle égalitaire du mouvement, une nouvelle jeunesse.

Tous les témoins, tous les journalistes qui ont couvert ces journées où fleurissaient les banderoles stigmatisant les *« lycées Coca-Cola »* et les *« facs Tapie »*, confirment ces jugements. Comment plaider alors l'interprétation corporatiste-libérale ? On rappelle parfois les sondages de septembre. Mais ne faut-il pas remettre en cause la pertinence des sondages à froid (3), quand les individus isolés sont bombardés par la presse et les idéologues (de droite et de gauche) d'hymnes à la libre entreprise ? L'historien René Rémond souligne encore (4) qu'en mai 1968 les étudiants clamaient leur solidarité avec le prolétariat et le tiers-monde. Mais, cette fois, la petite bourgeoisie étudiante était noyée dans la marée des lycées de banlieue, jeunesse multiraciale, multiclassiste et multiculturelle. Pourquoi affirmer une solidarité symbolique avec ce qui tout naturellement s'inscrivait à l'intérieur du mouvement ? En réalité, dans un moment de grâce, ce mouvement a su réconcilier la liberté, l'autonomie, l'égalité et la solidarité.

PARMI ceux-là mêmes qui reconnaissent l'adhésion du mouvement aux trois valeurs de la Révolution française, des clivages plus subtils apparaissent. Rupture ou consensus ? Consensus, affirme d'abord Paul Thibaud (*N.V.*), qui se félicite du fait que les jeunes *« ont pris à leur compte les valeurs fondatrices au lieu de s'installer dans les rêves alternatifs, bucoliques et pacifistes de leurs voisins européens »*. Consensus, affirme Bernard-Henri Lévy (5), qui se félicite, contre Pierre Bourdieu, de ce qu'ils aient *« rejeté le radicalisme, le progressisme débile, le désir de changer l'homme, les débordements communautaires »*. Mais si, pour Bernard-Henri Lévy, le mouvement *« réinvente la politique et la démocratie »*, cette nouvelle forme de politique, *« qui n'est plus centrée sur la société, mais sur les gens, qui n'a plus de culte du système, mais le respect des acteurs, qui ne veut pas changer de prince, mais vivre sans prince* (6) », inquiète au plus haut point Paul Thibaud. Cette *« certaine stupidité »*, cette *« ignorance méthodique »*, cette force *« non intégrée, incapable de passer des compromis »*, lui paraissent finalement partager le potentiel de rupture des autres mouvements « alternatifs » européens. Et le prédécesseur de Paul Thibaud à la direction d'*Esprit*, Jean-Marie Domenach, n'hésite pas à en référer à Lénine pour critiquer dans la jeunesse (comme dans les mouvements ouvriers qui prirent aussitôt la relève des étudiants) l'absence de *« conscience d'une réalité sociale englobante, plus large que celle des intérêts d'une catégorie, si justifiés soient-ils »*. Faute de cela, le mouvement ne fut qu'une *« transe tribale »* appelant la comparaison avec... l'hitlérisme.

Bref, liberté, égalité, solidarité, justice sociale, ont beau n'être (si l'on ose dire) que la base consensuelle de nos sociétés, la simple exigence de leur actualisation inquiète. C'est qu'elle *« ouvre un nouvel âge démocratique, l'utopie au meilleur sens du terme* (7) ». En somme, la rupture, l'exigence de changement. Car le refus de la sélection à l'entrée de l'Université implique le refus d'une société duale (8), la démocratie dans la lutte implique — les cheminots le vérifieront aussitôt — le dépassement du syndicalisme de gestion paritaire.

Pourquoi d'ailleurs le mot « fraternité » figure-t-il sur nos frontons ? Parce qu'au paroxysme de la Révolution française il évinça *in extremis* le mot « propriété ».

(1) *Le Monde diplomatique* a consacré deux articles, en janvier 1987, aux « Sens et enjeux de la mobilisation des étudiants en France » : « Un mouvement pour les droits civiques », par Ignacio Ramonet, et « Les forteresses vides de l'enseignement supérieur », par Jacques Ardoino et Michel Debeauvais.

(2) Dans le numéro spécial de *Libération* de janvier 1987, « La nouvelle vague ». Ce *corpus*, qui reprend tous les articles du journal et les nouveaux commentaires cités ici, sera désigné par *N.V.*

(3) Une série d'articles de *Libération* (12, 13, 14 mai 1986) l'avaient fait, en soulignant le contenu généreux des chansons des « idoles » des jeunes.

(4) « Le grand débat » de *France-Culture* (16 janvier).

(5) *Globe*, hors série, décembre 1986.

(6) Alain Touraine, *le Monde*, 30 décembre 1986.

(7) Guy Konopnicki, *Globe*, *op. cit.*

(8) Alain Lipietz, *le Monde*, 16 décembre 1986.

GUERRE ÉCONOMIQUE

ments passeront en moyenne de 74 500 à 77 500 dollars par an, soit environ de 37 000 à 38 700 francs par mois (11). Ceux-là gagnent donc en un mois ce que cinq millions de salariés blancs dans les emplois nouvellement créés ne gagnent même pas en un an. Nul besoin d'être un fervent adepte de cet égalitarisme tant décrié pour voir dans un tel écart de revenus un double danger : pour la démocratie, pour la paix sociale.

A vrai dire, il existe un seul et unique moyen d'atténuer ces deux menaces : dissimuler au grand public les contrastes sociaux dans ce qu'ils ont de particulièrement choquant. Pour cela, il conviendrait de ne pas susciter la colère des plus démunis, donc éviter d'exposer à leur convoitise ces produits qui, sans même relever du grand luxe, restent inaccessibles aux légions de « nouveaux pauvres » – mais, privé de publicité commerciale, le système n'y survivrait pas. Il faudrait aussi, sans pitié, sanctionner quiconque, par naïveté ou par calcul subversif, attire inutilement l'attention sur les plus criantes disparités sociales : les « chiens de garde » du néolibéralisme s'y emploient en menaçant de leurs foudres les auteurs de toute « désinformation » qui, par exemple, prétendraient imputer à l'idéologie aujourd'hui dominante des malheurs trop visibles pour être niés, trop déplorables pour ne pas simplement découler de l'impitoyable nature des choses...

Qu'il s'agisse de construire un vaste réseau d'autoroutes, de moderniser le commerce par la multiplication des supermarchés, de populariser le réfrigérateur ou la salle de bains, de créer une industrie nationale de l'informatique, etc., la droite française accuse traditionnellement un retard d'au moins une décennie sur une Amérique qu'elle connaît mal mais qu'elle admire avec d'autant plus de ferveur. Le même décalage historique l'incite, pour se lancer dans une forme de reaganisme, à choisir le moment précis où celui-ci commence à refluer outre-Atlantique.

Car les Américains s'interrogent sur l'utilité des sacrifices qu'ils ont consentis. Fût-elle accompagnée d'une forte baisse du dollar, la diminution généralisée de leur pouvoir d'achat n'a, en effet, pas permis le redressement annoncé, ni freiné le déficit commercial, ni enrayé la désindustrialisation du pays. L'avenir des jeunes générations n'en est pas moins hypothéqué par une dette publique que M. Reagan a allégrement quadruplée en six ans, au point que le service de cette dette occupe désormais le troisième poste dans le budget fédéral.

Voilà une société qui, ayant *« réduit le coût du travail dans les entreprises pour les rendre compétitives* (12) », éprouve, en dépit de toute sa puissance, les plus graves difficultés à tenir tête à ses concurrents, à gérer une crise qui est, certes, économique, mais aussi sociale, culturelle et, nécessairement, politique. Le nouveau projet de budget présenté par M. Reagan présente un condensé de ces contradictions et de ces impasses. Il entend maintenir la progression des dépenses militaires, comprimer encore un peu plus les budgets sociaux, diminuer un déficit qui reste ahurissant. Maintenant majoritaires au Sénat comme à la Chambre, les démocrates ne le voteront pas sous sa forme actuelle. Mais ils ne pourront pas faire de miracle.

Marasme industriel, lyrisme financier

LES effets magiques de la politique-spectacle, dans laquelle M. Reagan excellait, se brisent sur des réalités aussi dures que le roc. En septembre dernier, le président et Mme Reagan apparaissaient ensemble à la télévision pour lancer ce qu'ils appelaient une *« croisade nationale »* contre la drogue. Huit jours avant les élections de novembre, la Maison Blanche augmentait les crédits affectés à cet objectif. Deux mois passent et, dans son budget, elle les ampute de 913 millions de dollars. L'argent, expliquent les collaborateurs de M. Reagan, est, en un tel domaine, moins important que la *« rectitude morale* (13) ». Qui donc en disconviendrait ?

A défaut d'autres ressources, l'appel à l'Ordre moral reste ainsi de pleine actualité (14). Pas seulement en Amérique. Malgré l'impressionnante prospérité globale de l'Allemagne fédérale, le chancelier Kohl appelle, lui aussi, au *« redressement moral »* de son pays, beaucoup plus efficace que toutes les *« chimères »* de la gauche, pour, dit-il, résoudre la crise, résorber le chômage, garantir le paiement des retraites, maintenir la croissance (15). Sur les deux rives de l'Atlantique, il s'agit bien sûr d'une morale individuelle, plus spécialement à l'usage des couches défavorisées, et non pas d'une éthique sociale ou politique, ouvertement bafouée par les puissants. Si désirable soit-elle, cette morale sociale est d'ailleurs conditionnée par les sombres réalités économiques, toujours prioritaires dans l'idéologie libérale.

La détérioration des conditions de vie est bien la conséquence d'un phénomène mondial par lequel *« les pressions économiques de la compétition globale frappent les industries de transformation aux Etats-Unis »* et dans l'ensemble du monde développé (16). Si nul n'entend renoncer à cette *« compétition globale »*, nul n'entrevoit non plus les moyens de la maîtriser. Pragmatiquement, une seule voie reste alors ouverte : que chaque pays tente d'alléger les *« pressions économiques »* qui pèsent sur lui en alourdissant celles qu'il peut exercer sur d'autres, plus faibles. Engagée depuis une quinzaine d'années, cette guerre commerciale s'intensifie de mois en mois. Elle devient aujourd'hui particulièrement sauvage.

Les signes avant-coureurs s'étaient accumulés au fil des ans. Mais l'annonce d'une étape décisive fut faite l'automne dernier par le secrétaire américain au Trésor lors de la conférence annuelle du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale. Utilisant une formule imagée, difficilement traduisible en français, il déclara que les Etats-Unis enverraient des signaux à leurs partenaires et que, si ces signaux n'étaient pas reçus, Washington passerait à l'action. De tels propos ne comportaient aucune arrogance, ne traduisaient aucune mauvaise volonté, n'exprimaient aucune ambition impériale. Ils étaient dictés par les implacables contraintes auxquelles les Etats-Unis sont soumis : pour éviter le pire, ils doivent à tout prix garder leurs parts de marché. Même si ce prix est payé par les autres. D'où la « guerre agricole » entre l'Amérique et la Communauté européenne (17). Et l'Europe s'incline...

Un ministre allemand grommelait alors que les Etats-Unis feraient mieux de mettre de l'ordre dans leur propre économie. Langage peu diplomatique, il parlait même de *« nettoyer la porcherie »*. Cependant, Washington s'obstinait à demander à Bonn et à Tokyo d'atténuer les tensions en abaissant leurs taux d'intérêt, ce qui ne convenait à aucune des deux capitales. A la « guerre agricole » s'ajoute ainsi une « guerre des devises » qui met en grand péril le Système monétaire européen. L'Europe occidentale n'en serait que plus faible face à la menace soviétique ? Mais l'Amérique est là pour protéger ses alliés, et la « guerre des étoiles » effacera tout danger...

Ces fortes pressions ne s'exercent pas uniquement sur les pays industrialisés. Elles pèsent non moins lourdement sur le tiers-monde, auquel les pays riches n'octroient leur aide qu'avec parcimonie tout en réclamant le remboursement de leurs dettes. On est ici en pleine fiction. Il faut, comme M. Richard S. Weinert, être président d'une grande banque américaine d'investissement pour oser dire ce que le FMI ne peut admettre ouvertement, à savoir que la valeur nominale des dettes du tiers-monde ne correspond plus à grand-chose (18)...

Fiction encore que le lyrisme avec lequel sont saluées, sur le marché financier de Wall Street, les performances inouïes de l'indice Dow Jones qui, d'août 1982 à janvier 1987, a grimpé de 776 à plus de 2 005. *« Pourquoi le marché est-il si brillant alors que l'économie continue de rester si terne ? »*, demande *Time* (19). En bonne orthodoxie libérale, l'ampleur de l'activité en Bourse devrait refléter l'état de santé de l'économie. Il n'en est rien. Le thermomètre serait-il cassé ? Ou bien de douteuses transactions peuvent-elles assurer à certains de gros profits, qui gonflent le marché financier, alors même que l'outil de production se détériore ?

Quelques scandales récents, comme celui de M. Ivan Boesky, déjà condamné, ou celui de Phibro, filiale de la firme Salomon Brothers, sur lequel une enquête est ouverte (20), n'expliquent qu'une partie de l'affaire. D'après les premières informations, Phibro aurait violé les règles qui organisent le marché à terme. L'escroquerie serait énorme. Mais, avec des techniques variées, la frénésie de l'argent, sans aucun rapport avec la morosité de la production, a atteint des sommets inégalés du fait de ceux que, dans le jargon, on appelle *« insider traders »*, *« corporate raiders »*, *« greenmailers »*, *« junk bond dealers »*, *« stock-churning brokers »*, etc. A la faveur de transactions hautement spéculatives, des *« dizaines de millions »* de petits investisseurs privés ont été roulés par des géants (21). Le marché financier ne s'en porte pas plus mal. Il est même en plein essor. Mais déconnecté d'une économie déclinante.

M. John Kenneth Galbraith établit un parallèle entre cette effervescence financière et celle qui précéda le grand krach de 1929. Puis il ajoute : *« La question qui se pose maintenant, en cet hiver 1987, est de savoir si l'histoire de la Bourse se répète (...). Bien que, pour la plupart des acteurs, ce choix soit improbable, la sagesse est de prévoir le pire* (22). » Inconscient, le monde danse sur un volcan. Il n'a bien sûr pas le temps de se demander comment on a pu en arriver là.

Pour ce qui concerne les récents troubles sociaux en France, Bertrand Renouvin (23) invoque la *« suffisance »* et les *« préjugés idéologiques »* du gouvernement, puis déplore la *« compétition à outrance qui est au cœur de l'impitoyable « morale » du libéralisme »*. Mais les remous qui agitent la société française n'ont-ils pas les mêmes causes que les tensions entre pays pourtant unis dans une même alliance ? Dans un autre éditorial (24), Bertrand Renouvin juge sévèrement une droite qui, dit-il, *« a perdu ses références, ses fidélités et les sources mêmes de sa pensée. Il ne lui reste plus que des intérêts à protéger, des pouvoirs à gérer (...). C'est dangereux pour le gouvernement et l'actuelle majorité. Délaissant leurs traditions et renonçant à tout effort de réflexion, ils ont fait uniquement confiance à la force et à l'argent. Ils paient aujourd'hui leur mépris des idées, puisqu'ils ne sont plus en mesure de comprendre la société qu'ils sont censés gérer, ni de lui apporter le projet dont elle a besoin ».*

En Europe ou aux Etats-Unis, là n'est pas, en effet, la préoccupation majeure des affairistes et des activistes du néolibéralisme... Quel projet ? Quel avenir, dans les sociétés industrialisées, pour les jeunes, pour les chômeurs, pour les faibles ? Quel avenir, dans les pays sous-développés, pour les paysans affamés de terre, pour les prolétaires des bidonvilles géants, pour les diplômés sans emploi ? Tout cela explosera un jour ? Les libéraux ne le pensent pas. Leur idéologie leur dit qu'ils ont raison.

Dans ce monde qui bouge, se fracture, craque de toutes parts, le grand silence des intellectuels de droite témoigne-t-il de leur indifférence, de leur incompréhension, ou de leur impuissance ? Ou, plus simplement, d'une stupéfiante satisfaction d'eux-mêmes ? Ce qui manque à ce conservatisme triomphant, ballotté sur un système économique mondial que déchire une compétition sauvage, c'est – que nul ne s'en étonne – *le Figaro-Magazine* qui le dit : *« L'individu qui n'a pas développé en lui-même la capacité de compatir, de ressentir la souffrance d'autrui, d'avoir des remords, d'aspirer à une certaine lumière, est tout simplement un être malheureux. Sans tout cela, la vie n'a aucun sens. »*

Ainsi parle un auteur prestigieux, auréolé de toute sa gloire de dissident soviétique, respecté pour son courage et admiré pour son talent, acclamé par une droite qui ne veut pourtant recueillir qu'une partie de son message : l'écrivain qui a livré à l'Occident le tableau fascinant et inhumain des *Hauteurs béantes*, Alexandre Zinoviev (25). Mais de quoi se mêle-t-il ? Ne lui suffit-il donc pas d'autopsier l'Empire du mal ? Pourquoi diable vient-il nous parler de la *« souffrance d'autrui »* et de ces *« lumières »* qui, jamais, ne surgiront d'un improbable conclave de ces puissants qui croient régenter la planète et qui, parce que conservateurs, sont assurés de détenir la suprême sagesse ?

CLAUDE JULIEN.

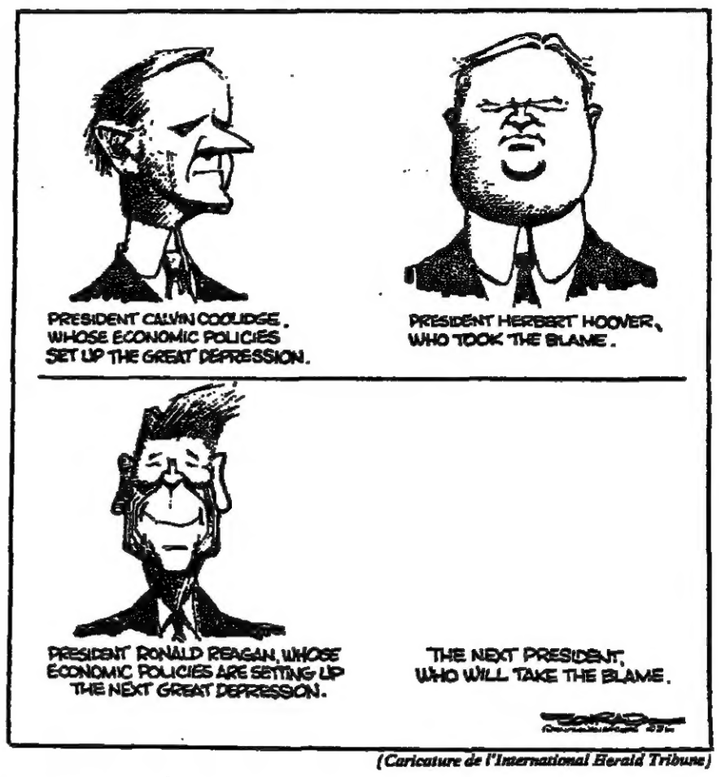

(Caricature de l'International Herald Tribune)

Le président Calvin Coolidge, dont la politique économique déclencha la Grande Crise.

Le président Herbert Hoover, qui en sera rendu responsable.

QUATRE PORTRAITS

Le président Ronald Reagan, dont la politique économique prépare la prochaine Grande Crise.

Le futur président, qui en sera rendu responsable.

(11) « New Reagan Plan Seeks Pay Increase For 7 000 Top Civil Service Managers », *International Herald Tribune*, 9 janvier 1987.

(12) *International Herald Tribune*, 6 janvier 1987.

(13) *International Herald Tribune*, 9 janvier 1987, et *Time*, 19 janvier 1987.

(14) Cf. *le Monde diplomatique*, novembre 1986.

(15) *Le Monde*, 6 janvier 1987.

(16) *International Herald Tribune*, 6 janvier 1987.

(17) Cf. Roy Denman, « Trade War : When the Scarecrow Comes Alive », *International Herald Tribune*, 14 janvier 1987 ; voir aussi le dossier « La guerre du blé », *le Monde diplomatique*, décembre 1986, et « America Fights Back », *Newsweek*, 26 janvier 1987.

(18) Cf. dans *Foreign Policy*, hiver 1986-1987, l'article de M. Richard S. Weinert, qui explique que les créances se négocient entre banques à 75 % de leur valeur pour le Brésil, à 60 % pour les Philippines, à 22 % pour le Pérou, et même à moins de 10 % pour le Nicaragua et la Bolivie.

(19) « The Bull Tops 2000 », *Time*, 19 janvier 1987.

(20) « A Giant Trader Under Fire », *Newsweek*, 19 janvier 1987.

(21) « How the Market is Rigged Against You », *US News and World Report*, 1er décembre 1986.

(22) John Kenneth Galbraith, dans *Atlantic Monthly*, janvier 1987.

(23) « L'exigence démocratique », *Royaliste*, 10-23 décembre 1986.

(24) *Royaliste*, 7-20 janvier 1987.

(25) Alexandre Zinoviev, entretien accordé au *Figaro-Magazine*, 10 janvier 1987.

CURE THERMALE 1987

Elle sera plus agréable et plus efficace si elle est doublée d'une cure de détente et de soleil.

De l'OCEAN à la MEDITERRANEE, choisissez les stations de détente de la CHAINE THERMALE DU SOLEIL, leader du Thermalisme Français.

04 GREOUX LES BAINS (Hte-Provence) *RHUMATISMES, arthrose, arthrites, sciatiques, traumatologie, rééducation, VOIES RESPIRATOIRES, o.r.l. Pneumologie.* Thermes troglodytiques celtes, gallo-romains (entièrement reconstruits).

07 SAINT LAURENT LES BAINS (Hte-Cévennes) *RHUMATISMES.* Thermes neufs.

34 LAMALOU LES BAINS (Herault) Cévennes Méridionales, 1er Centre Français de rééducation fonctionnelle. *RHUMATOLOGIE, TRAUMATOLOGIE, NEUROLOGIE.*

66 LE BOULOU (P.-O.). Tout près de la Côte Vermeille. *FOIE, VESICULE BILIAIRE, MALADIES DE LA NUTRITION (goutte, diabète) ARTERITE (en cours d'agrément).* Thermes neufs.

66 AMELIE LES BAINS (P.-O.). En Roussillon, (latitude de Rome). N° 1 en France pour traitement des *VOIES RESPIRATOIRES et RHUMATISMES, o.r.l. Pneumologie, arthrose, arthrites, rééducation.* Thermes neufs.

66 LA PRESTE LES BAINS (P.-O.) Ht pays catalan. *La station des VOIES URINAIRES, lithiases, prostate, coliques, COLIBACILLOSE.* Thermes neufs. Expédition directe eau thermale toute l'année.

66 MOLITG LES BAINS (P.-O.) en Roussillon. *PEAU, VOIES RESPIRATOIRES, o.r.l., rhumatismes, obésité.* Thermes neufs.

32 BARBOTAN LES THERMES (Gers) en Armagnac. *Station de la JAMBE MALADE.* 1er gisement en Europe de boues thermales naturelles végéto-minérales (domaine de 500 hectares). N° 1 en France pour traitement des *RHUMATISMES et CIRCULATION VEINEUSE, phlébites, varices, arthrose, arthrites.* Thermes neufs.

40 EUGENIE LES BAINS (Landes) 1er "village minceur" de France : animé par Michel GUERARD. *OBESITE, RHUMATISMES, rééducation, colibacillose, reins, voies digestives et urinaires.* Thermes neufs.

64 SAINT CHRISTAU (P.-A.) Ht Béarn. Eaux ferro-cuivreuses uniques en Europe. *BOUCHE, MUQUEUSES, dermatologie.* Thermes neufs. Expédition directe de l'eau thermale toute l'année.

64 CAMBO LES BAINS (P.-A.) Pays basque. *RHUMATISMES, arthrose, arthrites, rééducation, VOIES RESPIRATOIRES, o.r.l.* Thermes neufs.

17 JONZAC en Haute-Saintonge. *RHUMATISMES, traumatologie, "phlébologie".* Thermes neufs troglodytiques.

Corps médical et paramédical de spécialistes dans toutes les stations. Equipement thermal moderne et exclusif (de 10 à 30 soins différents permettant un traitement complet personnalisé). Possibilité de soigner simultanément 2 affections (double handicap). Toutes formules d'hébergement.

Document gracieux N°945 (hébergement et cures) aux THERMES de chaque station concernée ou à la CHAINE THERMALE DU SOLEIL, MAISON DU THERMALISME, 32, av. de l'Opéra 75002 PARIS. Tél. (1) 47-42-62-05 ou à Bruxelles : 92, av. Louise, B. 1050 BRUXELLES. Tél. (19.32) 2.513.76.64

Le Monde

SUR MICROFILMS

Le Monde n'est pas seulement un journal de référence dans de nombreux collèges et bibliothèques, mais est devenu aussi un véritable instrument de travail dans l'enseignement.

Le microfilm en facilite grandement l'utilisation.

Actuellement, le Monde, le Monde diplomatique et le Monde de l'éducation sont disponibles sur microfilms.

Un simple abonnement permet la mise à jour.

Pour tous renseignements complémentaires, contactez:

Directeur Commercial
RESEARCH PUBLICATIONS
P.O. Box 45. Reading RG1 8HF Angleterre
Tel: 0734-583247 Telex: 8488336 NADL G

LA POLITIQUE ÉTRANGÈRE DES ÉTATS-UNIS

La longue guerre occulte

ALORS que le Watergate, qui entraîna la chute du président Nixon, n'était après tout qu'une vulgaire affaire de cambriolage commis au siège du Parti démocrate pour le compte de la Maison Blanche, le scandale dans lequel *sont impliqués* le président Ronald Reagan et ses plus proches collaborateurs concerne la politique étrangère de la première puissance mondiale. Comme dans le Watergate, l'autorité morale de la présidence est sapée dans la conscience même des Américains. Mais les répercussions en sont, cette fois-ci, beaucoup plus vastes puisqu'elles remettent en cause les conceptions qui ont inspiré une diplomatie dans deux régions vitales du monde : l'Amérique centrale et, surtout, le Proche-Orient *(voir pages 10 et 11)*, où elle aggrave le chaos.

Par IGNACIO RAMONET

Une obsession politique. Tel apparaît l'entêtement du président Reagan, depuis son arrivée à la Maison Blanche en 1981, à vouloir renverser le régime sandiniste du Nicaragua.

Les révélations sur le détournement au profit de la guérilla antisandiniste (la Contra) de fonds provenant de la vente d'armes américaines à l'Iran ne sont que les dernières d'une longue série d'actions ultra-secrètes conduites souvent en dépit des recommandations du Congrès américain, en marge du droit international et au mépris des droits de l'homme. Il semble que M. Ronald Reagan et ses collaborateurs aient pratiqué, à l'égard du Nicaragua, une politique indigne d'une grande démocratie et qu'ils aient impliqué les Etats-Unis dans une véritable opération de « banditisme d'Etat ».

A l'entrée en fonctions de M. Ronald Reagan, en 1981, les sandinistes n'étaient au pouvoir, à Managua, que depuis dix-huit mois. Son prédécesseur, M. James Carter, avait accordé au régime révolutionnaire une aide d'environ 100 millions de dollars. M. Reagan s'écarta de cette voie. Il accédait à la Maison Blanche après une campagne électorale où il avait promis de prendre de sévères mesures contre Cuba et le Nicaragua. Sa position était fondée sur un rapport élaboré par la commission dite de Santa-Fe, qui présentait le problème de l'Amérique centrale en termes d'opposition Est-Ouest. Selon ce rapport, rédigé par la fine fleur de la nouvelle droite, la situation dans la région résultait d' « *une agression extérieure* » et non d'un conflit interne, ni d'injustices sociales.

Le gouvernement de M. Reagan fut tenté de prendre des mesures « *franchement punitives* » contre « *les alliés d'une puissance brutale et extérieure au continent : l'Union soviétique* ». Aussi, dès 1981, M. Reagan dressa-t-il des plans en vue de conduire une guerre occulte contre le Nicaragua.

Parallèlement, au Salvador, Washington mit immédiatement en œuvre sa nouvelle stratégie militaire dite des conflits de faible intensité (1). La progression de la guérilla fut enrayée.

Selon les théoriciens de cette stratégie, qui allait très tôt s'appliquer au Nicaragua, tous les moyens doivent être utilisés dans la lutte contre les communistes et les terroristes car il s'agit d' « *une guerre totale d'un nouveau type* ». Sam Sarkesian, l'un de ces théoriciens, l'explique ainsi : « *Les conflits de faible intensité ne s'accordent pas aux notions démocratiques de stratégie et de tactique. La révolution et la contre-révolution développent leur propre moralité et leur propre éthique, qui justifient tous les moyens pour obtenir le succès. Survivre est la moralité fondamentale* (2). »

Dans cet esprit, M. Reagan décrivit les troubles en Amérique centrale comme un pur produit des plans stratégiques mondiaux de Moscou : « *Le plan des communistes*, déclara-t-il, *consiste à exploiter les souffrances humaines en Amérique centrale pour frapper au cœur du continent américain. Nous avons été lents à comprendre que la défense des Caraïbes et de l'Amérique centrale contre la mainmise marxiste-léniniste est vitale pour notre sécurité nationale* (3). »

Telle fut la philosophie qui présida au déclenchement de la guerre secrète contre le Nicaragua. Ce pays fut accusé d'aider la guérilla du Salvador et de servir de plaque tournante aux fournitures militaires provenant du bloc soviétique, *via* La Havane.

Les Etats-Unis commencèrent par rassembler les débris des forces somozistes vaincues par la révolution sandiniste et les regroupèrent aux frontières. Ils construisirent, sur l'île du Tigre, dans le golfe de Fonseca, qui sépare le Nicaragua du Salvador, une station radar pour surveiller les éventuelles livraisons d'armes. « *Notre but*, insista M. Reagan devant le Congrès, *doit être d'empêcher la livraison d'armes à la guérilla du Salvador* (4). » Cet objectif, apparemment défensif, persuada le Congrès d'accorder 24 millions de dollars à l'Agence centrale de renseignement (CIA) pour interrompre ces prétendues livraisons.

Les crédits vont servir, en fait, à structurer la guérilla antisandiniste et à accélérer la destruction d'infrastructures économiques à l'intérieur du Nicaragua. Les sabotages se multiplient, ainsi que le bombardement aérien d'installations économiques. Par exemple, l'embrasement du principal entrepôt de pétrole du pays, à Corinto, obligea les autorités à évacuer vingt-cinq mille personnes.

Le 14 janvier 1984, un premier mercenaire américain, Jeffrey Schwab, trouve la mort dans ce conflit ; c'est un pilote d'hélicoptère abattu alors qu'il participait à une attaque dans le nord du Nicaragua.

L'escalade atteint son apogée en février 1984, lorsque des équipes spéciales de la CIA s'emploient à miner les principaux ports du Nicaragua. Cela provoque un tollé dans le monde entier ; Mme Margaret Thatcher elle-même condamne vigoureusement cet acte. Managua porte plainte devant la Cour internationale de justice de La Haye *(voir page 9 l'article de Reed Brody)*. Les opérations de minage ont été personnellement approuvées par M. Reagan sur recommandation de M. Robert McFarlane, conseiller pour la sécurité nationale (5).

Un certain « terrorisme d'Etat »

DÈS cette époque, il apparaît clairement que la CIA ne se contente pas d'appuyer matériellement les « contras », mais assure la véritable direction politique et militaire de la contre-révolution nicaraguayenne (6). Celle-ci se compose de deux organisations principales : la Force démocratique nicaraguayenne (FDN) implantée au nord, à la frontière du Honduras ; et l'Alliance révolutionnaire et démocratique (ARDE) de M. Eden Pastora, au sud, à la frontière du Costa-Rica. La CIA encourage chacune de ces organisations à « libérer » une parcelle de territoire nicaraguayen.

A cet effet, dès le début de 1984, des avions de la CIA parachutent clandestinement des équipements au-dessus des camps de la Contra. Le 24 mars, un de ces avions est abattu par les sandinistes alors qu'il approvisionnait des hommes de l'ARDE. Cette organisation attaque, début avril 1984, la petite ville côtière du sud-est du Nicaragua, San-Juan-del-Norte. La ville est prise, mais les hommes de M. Eden Pastora ne parviennent pas à la conserver et, deux jours plus tard, les sandinistes refoulent au-delà des frontières les « contras » de l'ARDE. Cet échec ruine le crédit militaire de M. Eden Pastora ; la CIA le somme de se fondre dans la FDN au nom de l'unité antisandiniste. M. Pastora refuse, parce que, ancien sandiniste, il ne veut pas y cohabiter avec d'anciens somozistes. La CIA va alors tenter de l'éliminer. En mai 1984, au cours d'une conférence de presse au Costa-Rica, il sera grièvement blessé dans un attentat.

Pour conduire cette « guerre secrète », qui atteint son intensité maximale entre octobre 1983 et octobre 1984, les Etats-Unis mobilisent non seulement leurs alliés régionaux, et tout particulièrement le Honduras, transformé en véritable camp de manœuvres, mais aussi des complices plus lointains, comme Israël qui, dès avant 1979, fournissait des armes au dictateur Somoza.

M. David Kimche, directeur du ministère israélien des affaires étrangères, est notamment reçu à Washington en avril 1984. Il y rencontre des experts du département d'Etat pour « *examiner les moyens de renforcer leur coopération en Amérique centrale* (7) ». Le colonel Enrique Bermudez, chef d'état-major de la Contra, déclare sur la chaîne NBC que « *les « contras » sont équipés d'armes soviétiques venues d'Israël et saisies à l'OLP au Liban* ». NBC précise qu'« *Israël a armé un quart des forces antisandinistes à la demande du gouvernement de M. Reagan* ».

Les opérations secrètes contre le Nicaragua ne sont décidées qu'au sein du très restreint National Security Planning Group, où siègent le secrétaire d'Etat, le secrétaire à la défense, le conseiller pour la sécurité nationale, le directeur de la CIA, trois conseillers de la Maison Blanche et l'attorney général.

Mais des « bavures » se produisent, montrant à la fois l'ampleur de l'« opération Nicaragua » et une certaine improvisation. Ainsi, en septembre 1984, deux autres mercenaires américains — Dana Parker et James Powell, anciens combattants du Vietnam — trouvent la mort au Nicaragua, alors qu'ils livraient des armes à la Contra. Ces deux mercenaires étaient membres de l'Association militaire civile (8), branche de la John Birch Society, organisation ultraconservatrice. Le Pentagone finira par admettre (9) que leur avion appartenait bien à la CIA.

Toutefois, le scandale majeur, aux yeux du Congrès, sera provoqué par le *Manuel de sabotage*, élaboré par la CIA à l'usage des « contras », et où, entre autres, on conseille de « *neutraliser* » les autorités civiles. Au Congrès, les démocrates réclament le limogeage de M. William Casey, directeur de la CIA. De son côté, l'amiral Stansfield Turner, ancien directeur de la CIA, assimilera ce *Manuel* au « *terrorisme d'Etat du même type que celui contre lequel on s'élève au Proche-Orient* (10). »

L'émotion est telle que le Congrès décide, le 10 octobre 1984, par l'amendement Boland, de refuser toute nouvelle aide à la Contra et d'interdire au gouvernement de conduire « *directement ou indirectement des opérations militaires ou paramilitaires* » contre le Nicaragua (11).

Cette interdiction, qui va durer jusqu'en juin 1986, marque un important tournant dans la guerre occulte contre le Nicaragua. M. Ronald Reagan et ses conseillers partisans d'une ligne dure se trouvent engagés trop avant dans leur stratégie d'affrontement contre le régime sandiniste. Ils ne peuvent accepter l'injonction du Congrès et vont entreprendre de la contourner.

Puisque aucune assistance officielle à la Contra n'est possible, l'aide privée va prendre le relais (12). En contradiction avec la décision du Congrès, elle sera coordonnée par des organismes d'Etat et des membres de l'administration.

Un véritable plan secret pour fournir des fonds aux « contras » est alors mis sur pied. Il a été conçu par trois hommes : M. William Casey, de la CIA ; M. Nestor Sanchez, du Pentagone ; et le lieutenant-colonel Oliver North, du Conseil national de sécurité, qui en est l'architecte principal. Autour d'eux, un premier cercle d'un très vaste réseau comprend des personnalités comme le général Richard Secord, ancien secrétaire adjoint à la défense, qui est chargé de la coordination générale de l'aide à la Contra ; le général John Singlaub, chef de la Ligue anticommuniste mondiale ; le général Harry Aderholt, chef de l'Association des commandos aériens ; M. Tom Posey, ancien « marine », chef de l'Association militaire civile, et Theodore Shackley, ancien agent de la CIA.

Ce premier cercle établit de multiples contacts avec des organisations anticommunistes aussi bien américaines qu'étrangères. Il mobilise aussi certains milliardaires activistes, tels MM. Nelson Bunker Hunt, Ross Perot, John Hull... De hautes personnalités de l'administration sont également dépêchées à travers le monde à la recherche de fonds. M. William Casey mènera personnellement campagne auprès du roi d'Arabie saoudite. Porteur d'un message de M. Reagan, il aurait obtenu, en faveur de la Contra, un don d'une quarantaine de millions de dollars (13), promettant en échange d'intercéder en faveur de la vente d'avions-radars AWACS au royaume saoudien.

M. George Shultz, le secrétaire d'Etat, a approuvé une démarche de M. Elliot Abrams, sous-secrétaire d'Etat chargé des affaires interaméricaines, auprès du sultan de Brunei, Hussanal Bolkiah, afin de le convaincre de soutenir financièrement la Contra.

Dès le début de 1985, le général Richard Secord fonde avec un homme d'affaires irano-américain, M. Albert Hakim, une compagnie, la Lake Resources (de droit panaméen) chargée d'acheminer, à partir du Portugal — qui deviendra une importante plaque tournante — des armes de diverses origines (polonaises et roumaines, parfois) pour la guérilla antisandiniste.

C'est l'embryon de la connexion iranienne, car M. Albert Hakim va mettre le général Secord — et à travers lui MM. Oliver North et Robert McFarlane — en contact avec, d'une part, le marchand de canons saoudien Adnan Kashoggi, et, d'autre part, les hommes d'affaires israéliens Yacov Nimrodi, Al Schwimmer et Avraham Bar-Am, ainsi qu'avec le négociant iranien Manucher Ghorbanifar, qui a l'oreille du président du Parlement iranien, M. Hachemi Rafsandjani.

On sait aujourd'hui, globalement, comment toute la transaction a été conclue, comment le Pentagone cédait à vil prix des armes à la CIA, qui, par l'intermédiaire d'Israël (et avec la participation, notamment, de M. David Kimche) et de quelques trafiquants d'armes, les vendait à l'Iran avec des bénéfices considérables dont profitait la Contra. Le président Reagan a fortement insisté sur le rôle des Israéliens : « *Ils gonflaient les prix et plaçaient apparemment l'argent sur des comptes en banque des dirigeants de la Contra* (14) ». En fait, il s'agissait d'un compte bancaire ouvert en Suisse par la CIA pour le soutien (secret mais légal) à la résistance afghane...

Ce double système de captation de fonds (aide privée et profits des ventes d'armes) aurait permis de collecter quelque 400 millions de dollars en faveur de la guérilla antisandiniste (15) et de contourner ainsi l'interdiction du Congrès.

Parallèlement, et tant que dura cette interdiction (jusqu'en juin 1986), le président Reagan poursuivit une importante campagne idéologique sur le thème du « *danger sandiniste* ». Abandonnant l'argument de l'aide prétendue du Nicaragua aux guérilleros du Salvador (les Etats-Unis n'ont jamais pu en fournir la moindre preuve), il tente d'éveiller le réflexe anticommuniste : « *Il existe*, ira-t-il jusqu'à affirmer, *un plan concerté du bloc soviétique et de Cuba pour prendre le pouvoir en Amérique centrale* (16). »

Aider les « contras » dans de telles circonstances relève de l'« *autodéfense* ». Aussi, le 1er mai 1985, « *pour répondre à la situation d'urgence créée par les actions agressives du Nicaragua en Amérique centrale* », M. Reagan n'hésite pas à décréter l'embargo total contre le Nicaragua. Embargo condamné par la communauté internationale.

Les preuves de modération données par le régime sandiniste n'infléchissent nullement l'obstination de M. Reagan. Ni le renvoi de centaines de conseillers cubains, ni l'organisation d'élections libres, ni l'autonomie accordée aux Indiens Miskitos, ni l'adhésion à l'acte de paix du groupe de Contadora, ni l'adoption d'une Constitution garantissant la pluralité politique, l'économie mixte et le non-alignement (17). Rien de cela n'a réduit l'obsession du président américain : « *La seule solution*, déclarait-il, *si le gouvernement du Nicaragua n'accepte pas de négocier avec la Contra, c'est que celle-ci prenne le pouvoir* (18). »

Gagné par une telle argumentation et incité à cela par le voyage du président nicaraguayen, M. Daniel Ortega, à Moscou, le Congrès — ignorant tout du réseau d'aide privée — approuvera, le 27 juin 1986, l'octroi de 100 millions de dollars (dont 70 millions d'aide militaire) à la Contra.

(Susan Meiselas - Magnum)

LE MERCENAIRE EUGENE HASENFUS AU COURS DE SON PROCÈS A MANAGUA
Des complicités jusqu'au cœur de l'appareil gouvernemental à Washington

(1) Cf. Michael T. Klare, « La nouvelle doctrine d'intervention américaine », *le Monde diplomatique*, mars 1986.

(2) *Alal*, Quito, n° 86, décembre 1986.

(3) Cf. *Problèmes politiques et sociaux*, la Documentation française, Paris, 26 juillet 1986. Sur la stratégie globale des Etats-Unis en Amérique centrale, lire : Morris Blachman, William Leogrande, Kenneth Sharpe : *Confronting Revolution*, Pantheon Books, New-York, 1986.

(4) *Le Monde*, 24 avril 1983.

(5) *The Washington Post*, 12 avril 1984.

(6) *The New York Times*, 24 avril 1984.

(7) *Le Monde*, 29 avril 1984.

(8) L'hebdomadaire britannique *the Observer* a révélé, le 25 mai 1985, que le chef de cette association, M. Tom Posey, aurait recruté au Royaume-Uni une quarantaine de mercenaires, début 1985, « *pour combattre le communisme en Amérique centrale* ».

(9) *Le Monde*, 20 septembre 1984.

(10) Stansfield Turner : *Secrecy and Democracy, The CIA in transition*, Harper and Row, New-York, 1986, p. 171.

(11) *Le Monde*, 11 octobre 1984.

(12) Cf. Pierre Abramovici, « Des millions de dollars pour les « combattants de la liberté », *le Monde diplomatique*, avril 1986.

(13) *International Herald Tribune*, 12 janvier 1987.

(14) *Time*, 1er décembre 1986.

(15) *Newsweek*, 1er juillet 1986.

(16) *Le Monde*, 26 janvier 1985.

(17) La nouvelle Constitution est entrée en vigueur le 9 janvier 1987, mais l'état d'urgence qui suspend les libertés individuelles depuis 1982 n'a pas été levé.

(18) *Le Monde*, 21 août 1986.

POLITIQUE AFRICAINE

Revue trimestrielle d'analyse et d'informations politiques sur l'Afrique contemporaine

Année 1987

N° 25 (mars) : *L'État sud-africain en péril*
N° 26 (juin) : *État, marchés, classes sociales*
N° 27 (octobre) : *Le Togo*
N° 28 (décembre) : *Politiques de santé*

Abonnement annuel	Surface	Avion
France	225 FF	X
Maghreb et Afrique CFA	280 FF	280 FF
Amér. Asie, autres pays d'Afrique	280 FF	400 FF

Vous pouvez, bien sûr, acheter Politique Africaine au numéro (70 F l'exemplaire)

Bon de commande à retourner à : Éditions Karthala - 22-24 bd Arago, 75013 PARIS
Nom : _____ Prénom : _____
Adresse : _____
s'abonne pour 1987 à la revue Politique Africaine.
Ci-joint mon règlement : ☐ par chèque payable en France à l'ordre de Karthala.
☐ par mandat postal international

ATTEINTE PAR LES SCANDALES

contre le Nicaragua

C'est alors, quand tout semble aller pour le mieux pour le président Reagan et qu'enfin l'opposition nicaraguayenne a réussi, tant bien que mal, à s'unir, que vont éclater deux scandales révélant à l'opinion les illégalités commises dans la conduite de cette guerre occulte contre le Nicaragua : l'affaire Hasenfus et celle de la vente d'armes à l'Iran.

Le citoyen américain Eugene Hasenfus est capturé dans le sud-est du Nicaragua le 6 octobre 1986, après que son avion, un C-123K, eut été abattu par une patrouille sandiniste (19). Deux autres occupants de nationalité américaine, William Cooper et Wallace Sawyer, sont tués. Les trois hommes se livraient à des parachutages de matériel militaire sur les régions contrôlées par les guérilleros antisandinistes à la frontière avec le Costa-Rica.

Les déclarations faites par M. Eugene Hasenfus et les documents retrouvés dans les débris de l'avion ont permis de reconstituer la chaîne de relations ayant conduit au recrutement du mercenaire. Elle remonte directement jusqu'au vice-président américain George Bush, ancien directeur de la CIA (1976-1977). Celui-ci, sur les conseils du lieutenant-colonel Oliver North, avait chargé M. Robert Owen, au sein de ses services, d'un Bureau d'assistance humanitaire au Nicaragua. Ce bureau s'occupait, en fait, de l'acheminement d'armes destinées à la Contra jusqu'aux bases militaires du Salvador et du Honduras. C'est par son intermédiaire, et avec la collaboration de M. Daniel Gregg, conseiller privé du vice-président, que furent recrutés deux anciens agents de la CIA, MM. Max Gomez et Ramon Medina, des Cubano-Américains ayant participé à des attentats terroristes contre le régime de M. Fidel Castro (20).

MM. Gomez et Medina, chargés d'organiser les parachutages d'armes, recrutèrent Eugene Hasenfus (21). Ils avaient recours à des avions de la compagnie Southern Air Transport – à laquelle appartenait effectivement le C-123K abattu – et qui, comme la compagnie Air America, a une longue histoire de collaboration avec la CIA.

« Dieu bénisse ces héros »

LA plupart de ces activités furent réalisées à un moment où l'amendement Boland les prohibait, et constituèrent de surcroît des violations de la loi américaine sur la neutralité (Neutrality Act) qui interdit à des citoyens américains de participer à une action militaire contre des pays avec lesquels les Etats-Unis ne sont pas en guerre. Violations qui ne semblent pas avoir beaucoup affecté M. Elliot Abrams, par exemple, lequel déclarait en apprenant l'arrestation de M. Eugene Hasenfus : *« Dieu bénisse ces personnes très courageuses qui ont voulu transporter ce matériel au Nicaragua. Ces gens sont des héros* (22). »

Des déclarations comme celles-ci sont devenues beaucoup plus rares depuis que, le 25 novembre 1986, M. Edwin Meese, attorney général, a révélé que des fonds provenant des ventes d'armes à l'Iran avaient été détournés au profit de la Contra.

Ces révélations ont déjà entraîné, on le sait, le limogeage du lieutenant-colonel North et de M. Nestor Sanchez, et provoqué la démission de l'amiral Poindexter, conseiller pour la sécurité nationale. M. William Casey venant d'être opéré d'une tumeur au cerveau, ce sont les principaux artisans - avec M. McFarlane – du plan secret pour conduire la guerre occulte contre le Nicaragua qui sont écartés du pouvoir. Les différentes commissions d'enquête mises sur pied à Washington n'ont pas cessé d'apporter des informations sur l'étendue du réseau et sur ses profondes implications dans l'appareil gouvernemental américain. Implications confirmées par les déclarations d'un nouveau mercenaire américain, M. Sam Wall, arrêté au Nicaragua le 13 décembre 1986 (23).

D'autres révélations restent à venir. Et nombreux sont ceux qui, aux Etats-Unis, semblent les redouter ; aussi, cambriolages et effractions se succèdent-ils actuellement chez ceux qui, d'une façon ou d'une autre, peuvent être mêlés à l'affaire ; de nombreux documents compromettants disparaissent (24). En témoigne particulièrement le vol récent de documents chez M. Albert Hakim, homme d'affaires directement impliqué dans la vente d'armes à l'Iran et aux « contras ».

Plus significative encore est la mort récente, le 14 décembre 1986, dans des circonstances mystérieuses, de Stephen Carr, un mercenaire américain ayant participé – avec, entre autres, le Français Claude Chaffard (25) – à des parachutages d'armes à la Contra. Stephen Carr (26) devait témoigner au procès que deux journalistes, M. Tony Avrigan, de la chaîne ABC, et Mme Martha Honey, de la BBC britannique, blessés lors de l'attentat contre M. Eden Pastora au Costa-Rica en 1984, intentent au gouvernement américain. Ces journalistes ont le soutien du Center for Development Policy, que dirige, à Washington, M. Robert White, ancien ambassadeur américain au Salvador, devenu un adversaire résolu de la politique centraméricaine de M. Reagan.

Ce centre a également été cambriolé, le 29 novembre 1986, et l'on y a dérobé des documents prouvant que la CIA, en 1985, avait favorisé les contacts, au Costa-Rica, entre la Contra et des trafiquants colombiens de cocaïne, afin de financer, avec des fonds provenant de la vente de drogue, l'achat d'armes pour la guérilla antisandiniste (27).

Aujourd'hui, sur le terrain, aux frontières du Nicaragua et grâce aux différentes aides – officielles, privées et détournées, – les « contras » semblent prêts pour entreprendre une aventure militaire de grande envergure contre le régime sandiniste. La première promotion de cent vingt-sept officiers de la Contra vient d'ailleurs de terminer une formation spéciale à la base des bérets verts d'Eglin, en Floride.

Politiquement, pour la Contra, le moment paraît propice. Le processus de paix mis sur pied par les pays du groupe de Contadora (Mexique, Panama, Colombie, Venezuela) et soutenu par le Groupe d'appui (Argentine, Brésil, Pérou, Uruguay) demeure enrayé et ne semble pas avoir été relancé par la récente et spectaculaire visite à Managua de MM. Javier Perez de Cuellar et Joao Baena Soares, respectivement secrétaire général de l'ONU et secrétaire général de l'Organisation des Etats américains (OEA).

A Washington, dans les circonstances actuelles, et après les récents scandales, le président américain décidera-t-il de changer de politique en Amérique centrale (28) ? Nul ne le croit (29). Même s'il ne peut obtenir d'un Congrès devenu majoritairement démocrate une aide nouvelle pour la guérilla antisandiniste.

Beaucoup d'éléments semblent indiquer que la Contra s'apprête à tenter, à court terme, ce que ses partisans à Washington attendent d'elle depuis longtemps : qu'elle pénètre en territoire nicaraguayen et en « libère » une partie. Jamais au cours des six précédentes années elle n'y est parvenue. Y réussira-t-elle cette fois ? Le nouveau conseiller à la sécurité nationale, M. Franck Carlucci (30), ne semble pas très optimiste, qui vient de déclarer : *« Je crois que les « contras » ne peuvent pas gagner* (31). »

IGNACIO RAMONET.

(19) Un porte-parole de l'Agence fédérale chargée aux Etats-Unis de la lutte contre le trafic de drogue (DEA) a indiqué que l'avion abattu a été utilisé en 1984 dans une « opération piège » – opération de désinformation – destinée à établir que certains responsables sandinistes étaient impliqués dans le trafic de cocaïne. Le président Reagan avait utilisé, dans un discours télévisé, des photos – sans doute truquées – montrant un responsable du ministère de l'intérieur nicaraguayen chargeant de la cocaïne à bord de l'avion. Cf. *le Monde*, 12 octobre 1986.

(20) Le vrai nom de M. Ramon Medina serait en fait Luis Posada Carriles, auteur d'un attentat qui provoqua l'explosion en vol d'un avion civil cubain, en 1976, tuant soixante-treize personnes. Cf. *El Periodista*, Buenos-Aires, 28 novembre 1986.

(21) Cf. « L'affaire Hasenfus », *Dial*, Paris, 18 décembre 1986. Eugene Hasenfus, condamné par un tribunal populaire sandiniste à trente ans de détention, a été gracié par le président Ortega et expulsé vers les Etats-Unis à la fin décembre 1986.

(22) *Le Monde*, 10 octobre 1986.

(23) Sam Wall est le frère d'un député démocrate de l'Ohio, M. Tony Hall. Il a déclaré appartenir au « Bataillon Phoenix » une *« organisation privée travaillant pour les forces armées américaines »* sans doute liée au United States Council for World Freedom. M. Sam Wall a été libéré, « pour raisons humanitaires », le 27 janvier 1987.

(24) Cf. *le Matin*, 9 janvier 1987.

(25) Lire l'entretien avec Claude Chaffard, *le Monde*, 15 juin 1985.

(26) Stephen Carr aurait participé, avec Sam Wall, à une tentative d'assassinat – organisée par des « contras » – contre l'ambassadeur américain au Costa-Rica, M. Lewis Tambs. Cf. *El Periodista*, Buenos-Aires, 26 décembre 1986, et *le Monde*, 19 décembre 1986.

(27) Cf. *International Herald Tribune*, 12 avril 1986, ainsi que *Newsweek*, 26 janvier 1987.

(28) Selon M. Mauricio Solaun, ancien ambassadeur des Etats-Unis à Managua, Washington pourrait accepter au Nicaragua un régime marxiste neutre *« comme celui de la Yougoslavie, non lié au bloc soviétique »*, *El Pais*, Madrid, 17 janvier 1987.

(29) M. Philip Habib, ambassadeur des Etats-Unis pour l'Amérique centrale, a affirmé, au cours d'une récente visite à Madrid, Londres et Bonn, que *« Washington continuera d'appuyer la Contra »*. Cf. *El Pais*, 23 janvier 1987.

(30) M. Franck Carlucci a été directeur adjoint de la CIA. Il était vice-consul des Etats-Unis au Congo au moment de l'assassinat de Patrice Lumumba et ambassadeur à Lisbonne après la « révolution aux œillets », de 1974 à 1976. Il est très lié au général Richard Secord.

(31) *El Pais*, Madrid, 17 janvier 1987.

Des citoyens américains dénoncent les violations du droit

Par REED BRODY *

LE 27 juin 1986, la Cour internationale de justice de La Haye (CIJ) rendait son arrêt dans le différend opposant le Nicaragua et les Etats-Unis : elle statuait que le soutien américain à la Contra viole les obligations de non-intervention et de non-recours à la force contre un autre Etat. La Cour décidait que les Etats-Unis sont *« dans l'obligation de mettre immédiatement un terme »* à ces violations (1).

Les 31 juillet et 28 octobre 1986, les Etats-Unis opposèrent leur veto à une résolution du Conseil de sécurité de l'ONU les priant de se conformer à l'arrêt de la CIJ.

Cette attitude est aujourd'hui contestée devant les tribunaux américains eux-mêmes : le 23 septembre 1986, divers groupements agissant de concert ont demandé au tribunal fédéral de Washington de rendre un arrêt interdisant toute nouvelle aide américaine aux « contras », au motif qu'elle constitue une violation du droit international coutumier et de la décision de la CIJ. Selon les plaignants, l'affaire *« pose la question fondamentale de savoir si les jugements de la Cour internationale de justice, dont les Etats-Unis ont volontairement accepté la juridiction obligatoire, ont ou non valeur contraignante pour eux »*. Au fond, il s'agit de vérifier si les principes de droit international que les Etats-Unis tiennent à faire respecter par les autres nations leur sont également applicables.

Comme l'Iran et l'Albanie...

LA situation insolite d'un Congrès et d'un président approuvant une aide nouvelle de 100 millions de dollars aux « contras » après l'arrêt de la CIJ, et violant ainsi ouvertement les termes du jugement d'un tribunal international auquel ils avaient jusque-là accepté de se plier, fait de cette affaire un précédent. Jamais auparavant les Etats-Unis n'avaient même laissé entendre qu'ils n'appliqueraient pas un arrêt de la CIJ, instance devant laquelle ils avaient déjà gagné plusieurs procès. Un juge américain, membre de la CIJ, écrivant avant l'arrêt sur le Nicaragua, relevait que seuls l'Iran et l'Albanie avaient jamais violé un jugement exécutoire de la CIJ ou de son prédécesseur, la Cour permanente de justice (2).

Les demandeurs affirment que la décision de la Cour internationale est contraignante pour deux raisons. Tout d'abord, l'article 94 de la charte des Nations Unies fait obligation aux Etats membres de se plier aux décisions de la Cour internationale – dont les statuts sont annexés à la charte – s'ils sont parties à un litige porté devant elle. Dans ce cas précis, le différend porte sur le jugement d'un tribunal international dont le gouvernement avait accepté la compétence, dans une déclaration du 26 août 1946.

De surcroît, les tribunaux américains sont de plus en plus enclins à se prononcer sur les plaintes déposées par des citoyens contre des gouvernements étrangers et s'appuyant sur le droit coutumier international, des traités et des sentences arbitrales. Des tribunaux fédéraux ont récemment jugé recevables les plaintes de sociétés et de citoyens dont les biens avaient été saisis, en violation des traités, par les gouvernements révolutionnaires d'Iran et d'Ethiopie ; celle d'un citoyen américain dont les biens avaient été confisqués et détruits au Honduras ; et celles des victimes présumées de tortures et d'assassinats commis par les gouvernements du Chili, du Paraguay et de l'Union soviétique. Si des Etats étrangers peuvent être ainsi mis sur la sellette devant des tribunaux américains, il devrait, selon les demandeurs, en aller de même pour le gouvernement des Etats-Unis.

La décision de la CIJ a valeur contraignante, selon les requérants, pour une seconde raison : elle est fondée sur ce principe fondamental du droit international qui veut qu'aucune nation ne fasse usage de la force contre une autre, sauf en cas de légitime défense. Les Etats-Unis, comme tous les autres pays du monde et comme la CIJ, tiennent l'interdiction de l'utilisation illégale de la force contre un autre pays pour une règle fondamentale, à caractère péremptoire, du droit international. De fait, depuis les procès des dirigeants de l'Allemagne nazie à Nuremberg, les guerres d'agression sont considérées comme un crime. Dans leurs conclusions remises à la Cour, les Etats-Unis exprimaient une position identique, citant diverses autorités qui voyaient dans ce principe *« une norme universelle »*, *« une loi internationale universelle... et un principe de* jus-cogens (norme péremptoire) ».

Les plaignants, s'appuyant sur des autorités juridiques remontant aux origines de la République, font valoir que ces principes fondamentaux du droit international sont également partie intégrante du droit américain. Ils citent des déclarations de James Madison, Alexander Hamilton, John Jay, et d'autres rédacteurs de la Constitution qui considéraient que la nouvelle nation n'avait pas le pouvoir de violer la *« loi fondamentale des nations »*. Ils se réfèrent aussi aux jugements de Nuremberg. Selon le juge de la Cour suprême, Robert Jackson, procureur américain lors de ces procès, leur principal objectif était de créer un précédent légal contraignant, en statuant que l'usage injustifié de la force contre un autre Etat était à la fois illégal et criminel. Il insistait sur le fait que cette règle aurait valeur contraignante pour toutes les nations, y compris les Etats-Unis, en précisant que si certains actes sont des crimes, *« ce sont toujours des crimes, qu'ils soient commis par les Etats-Unis ou par l'Allemagne, et nous ne sommes pas disposés à établir contre autrui des règles de conduite criminelle que nous ne serions pas prêts à voir invoquer contre nous* (3) ».

Dans leurs conclusions, les plaignants font valoir avec mordant que, *« quarante ans après Nuremberg, un autre tribunal a statué que les Etats-Unis violaient l'interdiction de l'usage de la force contre une autre nation. A la différence des procès de Nuremberg, toutefois, les juges de la CIJ ne sont pas des ressortissants de pays hostiles au défenseur (4). La majorité des juges de la CIJ appartiennent même à des pays alliés des Etats-Unis – le Royaume-Uni, l'Italie, la France, la Norvège, le Japon, les Etats-Unis, le Brésil et l'Argentine – et la plupart des autres viennent de pays neutres comme le Nigéria, l'Inde ou le Sénégal. Par ailleurs, et contrairement à l'Allemagne, les Etats-Unis avaient accepté d'être liés par les jugements de la Cour. Le précédent de Nuremberg impose donc que les juges américains reconnaissent et appliquent la décision de la CIJ »*.

Le gouvernement américain a demandé au tribunal de déclarer cette plainte irrecevable en avançant qu'elle *« ne constitue rien de plus qu'une tentative de renvoyer devant le tribunal des questions de politique internationale dont la Constitution a réservé la compétence aux « branches politiques » du gouvernement »*. Ainsi entendrait-on exclure de la compétence des tribunaux les controverses portant sur des choix politiques et des hiérarchisations de valeurs – qu'il appartiendrait constitutionnellement au Congrès ou à l'exécutif de trancher (5). Une telle doctrine fut déjà utilisée pour débouter ceux qui mettaient en cause devant la justice la légalité de la guerre du Vietnam, et elle est souvent invoquée pour empêcher que les juges n'aient à se prononcer sur les décisions de politique étrangère.

Les conclusions du gouvernement visant à faire déclarer la plainte irrecevable, de même que celles des plaignants réclamant une ordonnance provisoire de suspension, sont actuellement entre les mains du juge fédéral Charles Richey. Une décision est attendue dans les prochains mois, mais il est certain que la partie perdante fera appel. Dans l'intervalle, les plaignants espèrent que le procès servira à remettre en mémoire la décision de la CIJ. Sans doute, à l'époque, les principaux journaux et certains membres du Congrès avaient-ils critiqué la décision du gouvernement de se retirer des débats de la CIJ portant sur la plainte du Nicaragua, mais l'administration parvint à faire taire la contestation, au point qu'on ne parle pratiquement plus de la décision de la Cour internationale dans la presse ou au Congrès.

Des raisons de « nécessité »

LA décision de la CIJ est cependant utilisée sur une plus grande échelle dans les procès criminels aux Etats-Unis. Au cours des deux dernières années, des centaines de milliers d'Américains sont descendus dans la rue pour manifester contre la politique de l'administration Reagan en Amérique centrale, et près de trois mille d'entre eux ont été arrêtés au cours d'occupations non violentes de centres de recrutement de l'armée de terre, d'installations militaires et de bureaux du Congrès. Quand ces protestataires ont été traduits en jugement, beaucoup d'entre eux ont utilisé le système de défense par « nécessité », traditionnel en droit coutumier.

Ce système de défense veut que des actes constituant normalement des délits deviennent justifiés, pour des raisons de « nécessité », si l'accusé était intimement convaincu qu'une telle conduite était justifiée pour empêcher des préjudices publics ou privés plus importants que ceux qui pourraient raisonnablement résulter de ses propres actes. Dans plusieurs cas, les accusés furent acquittés après des procès au cours desquels des experts détaillèrent les dommages publics et privés provoqués par la politique des Etats-Unis en Amérique centrale. Aujourd'hui, les défenseurs mettent systématiquement en avant les questions de droit international et le jugement de la CIJ, et ils plaident directement devant les juges et les jurys locaux que, en fonction des principes établis à Nuremberg, il est « nécessaire » pour les citoyens de s'opposer aux crimes de guerre et aux autres violations du droit international.

Les violations de la loi américaine, les mensonges et la corruption qui ont été mis au jour ces derniers mois apparaissent comme la conséquence directe d'une politique qui était illégale dès le départ. De tous les mensonges, le pire est sans doute l'affirmation du président Reagan selon laquelle il y aurait seulement eu des *« failles dans l'exécution »* d'une politique qui était *« noble dans ses objectifs »*, car ces objectifs – le renversement du gouvernement légitimement constitué du Nicaragua – étaient assurément bien pires que les sordides moyens utilisés.

* Ancien ministre adjoint de la justice de l'Etat de New-York.

(1) Voir Rodolfo Mattarollo, « La plainte du Nicaragua contre Washington devant la Cour de La Haye », *le Monde diplomatique*, juillet 1985 et Monique Chemillier-Gendreau, « Comment la Cour de La Haye a condamné les Etats-Unis pour leurs actions en Amérique centrale », *le Monde diplomatique*, août 1986.

(2) Dillard, *Law Policy and the World Court : Attacking Some Misconceptions*, 17 Willamette L. Rev 13,16 (1980).

(3) Rapport de Robert H. Jackson, représentant des Etats-Unis à la Conférence internationale sur les procès militaires, publications du département d'Etat, nos 3080 à 3330 (Londres, 1945).

(4) L'administration Reagan a largement réussi à présenter la CIJ comme un organisme anti-américain.

(5) *Japan Whaling Association vs American Cetacean Society*, 106 S ct, 2860, 2866 (1986).

LA POLITIQUE ÉTRANGÈRE DES ÉTATS-UNIS

Comment les apprentis sorciers ont

DES centaines de milliers de victimes en six ans, des économies en ruine, une répression accrue des opposants : tel est le prix payé par les populations iraniennes et irakiennes dans la guerre du Golfe.

Aujourd'hui, l'imam Khomeiny continue d'affirmer sa détermination de poursuivre les combats jusqu'à la chute du président irakien. Mais jamais la guerre n'aurait pu se prolonger si longtemps sans ce commerce des armements que vient de mettre en lumière l'affaire de l'« Irangate » à Washington.

Du coup, c'est toute la politique américaine au Proche-Orient qui se trouve discréditée auprès des Etats de la région.

Par FRANCIS BEAUJEU

Toute la lumière n'a certes pas encore été faite sur cette sombre histoire de ventes d'armes américaines à l'Iran, aux ramifications multiples. Mais, en attendant l'aboutissement des enquêtes engagées, les témoignages de certains de ses protagonistes, les indiscrétions et les fuites répercutées dans la presse ont de quoi stupéfier ; M. Ronald Reagan, l'intraitable pourfendeur du terrorisme, aurait marchandé la liberté des otages américains au Liban, livrant des armes à la République islamique d'Iran, officiellement cataloguée à Washington comme « *Etat terroriste* » ; grâce au produit de ses ventes, ses représentants financèrent des entreprises guerrières à travers le monde, dirigées notamment contre l'Etat souverain du Nicaragua ; agissant au mépris des lois américaines et de ses propres engagements politiques, M. Reagan s'était bien gardé d'en informer le Congrès et ses ministres. Laissant à un appareil clandestin au sein de la Maison Blanche le soin de conduire des « guerres secrètes » en Amérique latine, en Afrique, en Asie.

Autre sujet de consternation : ce « gouvernement de l'ombre » ne s'embarrassait pas de scrupules dans le choix des moyens auxquels il avait recours pour atteindre ses fins. Il frayait avec des trafiquants d'armes, des contrebandiers et d'anciens agents de la SAVAK, la police secrète du chah ; traitait avec des financiers plus ou moins véreux ; disposait de comptes bancaires secrets en Suisse et de sociétés fictives à Panama, lui permettant d'échapper à toute imposition fiscale ; délivrait de vrais faux passeports à ses émissaires occultes ; finançait des organisations d'extrême droite en Amérique et à l'étranger.

Le jugement de la presse américaine est sévère. Evoquant des crimes commis par – ou attribués à – la République islamique d'Iran ou à ses partisans, entre autres la détention à Téhéran de cinquante-deux diplomates américains pendant quatre cent quarante-quatre jours (en 1979-1981), l'attentat à Beyrouth qui a coûté la vie à plus de deux cent quarante « marines » (en octobre 1983), l'enlèvement ou l'assassinat de citoyens Américains au Liban, rappelant encore les déclarations vengeresses du président Reagan tout au long des dix-huit mois pendant lesquels il pactisait secrètement avec Téhéran, des journaux d'outre-Atlantique ont été amenés à poser la question de savoir si la Maison Blanche avait agi avec « *légèreté* » ou avec « *cynisme* ».

De tels qualificatifs apparaissent comme autant d'euphémismes aux gouvernements et aux peuples directement concernés par le double comportement du président américain. On imagine sans mal les sentiments des Irakiens et des Iraniens depuis qu'ils ont appris comment les Etats-Unis pratiquaient leur « neutralité » dans la guerre du Golfe ; à l'Irak, Washington fournissait des renseignements militaires – parfois falsifiés – recueillis par les AWACS, et destinés notamment à orienter les chasseurs-bombardiers du régime baasiste ; à l'Iran, la Maison Blanche livrait des radars propres à intercepter les avions iraniens, des missiles pour les abattre et, en prime, des pièces de rechange permettant à des F-4, des F-5 et des F-14 achetés par l'Iran de redevenir opérationnels dans les cieux irakiens.

L'Iran a reçu des Etats-Unis – selon des informations encore fragmentaires – quelque deux mille missiles antichars TOW capables de détruire les tanks irakiens T-55 de fabrication soviétique. Pour faire bonne mesure encore, Washington expédiait ou faisait expédier des hélicoptères de combat à chacun des deux belligérants. Ceux-ci, égaux devant la mort que répandent les armements américains, n'avaient pourtant pas droit au même traitement. Privilégié, l'Irak bénéficie de facilités de paiement pour régler des matériels achetés aux prix courants ; l'Iran, lui, était tenu de payer au comptant des armements facturés à deux ou trois fois leur valeur. La marge bénéficiaire servait à verser intérêts, commissions et pots-de-vin aux intermédiaires, ainsi qu'à financer des opérations moins avouables...

Les Libyens n'éprouvent pas davantage le besoin de s'interroger sur l'intégrité de M. Ronald Reagan. En avril dernier, il faisait bombarder Tripoli et Benghazi – causant quelque deux cents victimes civiles – en guise de représailles de l'attentat de Berlin-Ouest, dont on doutait déjà qu'il ait été perpétré par les commandos du colonel Kadhafi. A l'automne, une campagne de désinformation était orchestrée par la Maison Blanche pour justifier de nouvelles mesures contre Tripoli, alors que, à la même époque, elle se croisait les bras devant l'enlèvement au Liban de trois Américains par des islamistes pro-iraniens.

Les Syriens, enfin, n'étaient-ils pas fondés à soutenir que les sanctions diplomatiques, économiques et militaires que leur imposa Washington en octobre dernier, alors que les chargements d'armes américaines voguaient vers l'Iran, n'avaient rien à voir avec la volonté affichée par M. Reagan de pénaliser les « Etats terroristes » ? Les membres de la Communauté européenne n'ont-ils pas eu raison de ne pas partager à ce sujet l'ardeur punitive des Etats-Unis ?

Nombreuses complicités

EN tout cas, les Etats arabes « modérés » – les pays du Golfe, l'Egypte, la Jordanie, en particulier – savent désormais à quoi s'en tenir. Tandis qu'ils soutenaient l'Irak, lui fournissant une aide multiforme pour contenir la vague islamiste, les Etats-Unis contribuaient à l'effort de guerre de la République islamique, en étroite collaboration avec Israël.

Les gouvernants arabes auraient cependant mauvaise grâce de prétendre qu'ils ont été totalement surpris par les récentes révélations. Par diverses fuites et indiscrétions égrenées au cours de ces dix dernières années, on savait que l'Etat d'Israël n'avait virtuellement pas cessé d'approvisionner en armement la République islamique. Le général Sharon, par exemple, l'avait admis, en septembre 1983 à Paris, devant un parterre de deux cent quarante PDG français, précisant en mai de l'année suivante, lors d'une tournée aux Etats-Unis, que « *Washington était parfaitement au courant de ces transactions* ».

L'ancien ministre de la défense du gouvernement Begin était bien placé pour le savoir : il avait personnellement obtenu le feu vert de M. Alexander Haig, alors secrétaire d'Etat américain, au cours d'un entretien à Jérusalem en 1981, peu après l'élection de M. Ronald Reagan à la présidence (1). Mieux, selon des sources israéliennes, l'Amérique remplaçait les armements qu'Israël livrait à l'Iran (2). En d'autres termes, Washington et Jérusalem ont, des années durant, contourné la législation des Etats-Unis qui interdit, sauf autorisation formelle, la cession de matériels américains par l'acquéreur à un pays tiers.

Israël n'était pas la seule courroie de transmission. D'autres pays ont convoyé armements et équipements aux forces terrestres, aériennes et navales de l'imam Khomeiny « *avec le clin d'œil approbateur des Etats-Unis* », rapporte un membre des services de renseignement américains. Il cite, à titre d'exemple, la France, le Portugal, l'Allemagne fédérale, le Royaume-Uni, l'Autriche et la Suisse (3). La liste, selon d'autres sources, inclurait aussi l'Italie, la Belgique, la Turquie, le Pakistan, les Philippines, la Corée du Sud, tous pays amis ou alliés des Etats-Unis. Nombre de ces Etats « *ont bénéficié de la complicité des Etats-Unis* », croit savoir le président de la Chambre, M. Jim Wright (4). On peut néanmoins s'étonner qu'un trafic d'armes international de cette ampleur, dont on connaissait l'existence, violant les lois et la politique de Washington, n'ait suscité au fil des ans aucune curiosité au Congrès et dans les médias américains, pourtant réputés vigilants.

Reste à savoir si la complaisance des Etats-Unis a renforcé d'« *une manière significative* » le potentiel militaire de la République islamique au point de modifier le rapport des forces dans la guerre du Golfe. M. Ronald Reagan a, bien entendu, répondu à cette question par la négative. La vérité, telle qu'elle transparaît dans la presse, est moins rassurante. Des armements représentant une valeur de plus de 100 millions de dollars sont parvenus à bon port au cours de la seule année 1986. Au total, selon une autre estimation, les achats iraniens sur le marché mondial se sont élevés à quelque 10 milliards de dollars depuis 1980.

Au moins une transaction connue a modifié « *d'une manière significative* » le cours de la guerre. Les Iraniens avaient attendu l'arrivée d'un lot d'armements de haute technologie, expédié par Israël, pour lancer leur première contre-offensive en mars 1982. Celle-ci devait marquer un tournant capital dans la guerre : les troupes irakiennes furent refoulées en mai du port de Khorramshahr, occupé dix-huit mois plus tôt, avant d'être durablement chassées du sol iranien. Dans la panoplie d'armes utilisées figuraient des missiles sol-sol Lance, que seuls Israël et les pays de l'OTAN possédaient à l'époque, et des Hawks MIM-23, considérés comme les plus efficaces fusées sol-air. Trente-trois appareils irakiens avaient été abattus au cours de la seule bataille de Khorramshahr (5).

Le prix d'une normalisation

UNE évidence saute aux yeux : les armements fournis à la République islamique ont été, certes, insuffisants pour assurer sa victoire, mais ils lui ont donné les moyens de résister à l'Irak, de refuser toute paix de compromis. « Equilibre » des forces dû à un concours de circonstances, ou volonté délibérée d'entretenir les flammes d'une guerre, profitable à plus d'un égard pour nombre d'États ? Un conflit commode, en tout cas, pour les grands fournisseurs des deux belligérants, en armements aujourd'hui, en équipements civils demain, une fois la paix revenue ; commode encore pour qui cette guerre a le mérite de neutraliser, en les épuisant, deux puissances régionales, dont les visées hégémoniques, l'une au nom du panarabisme, l'autre sous l'étendard de l'islam, menacent la stabilité des principautés du Golfe ; commode, enfin, pour Israël qui constate avec satisfaction combien ce conflit divise et affaiblit le monde arabe tout en mettant hors jeu deux États qui se présentent l'un et l'autre comme des champions de la cause palestinienne.

Comme toute grande puissance, les États-Unis sont animés par des considérations géopolitiques qui, dès le premier jour, ont dicté leur « neutralité » dans la guerre. Celle-ci leur offrait une occasion exceptionnelle de rétablir leur présence et leur influence dans deux Etats qui avaient rompu leurs relations diplomatiques avec Washington – l'Irak en 1967, l'Iran en 1979. Ayant réussi fin novembre 1984 à se réconcilier avec Bagdad en lui faisant miroiter une aide importante, il leur restait à appâter la République islamique, pièce maîtresse de la région.

L'Iran, en effet, occupe une position stratégique unique. Pays charnière entre le Proche-Orient arabe et l'Asie musulmane, limitrophe de l'URSS, de l'Afghanistan, de la Turquie et du Pakistan, ses côtes longent le Golfe arabo-persique. Peuplée de 45 millions d'habitants – une population trois fois supérieure à celle de l'Irak – la République islamique dispose de vastes réserves pétrolières et d'un marché potentiel de consommation à la hauteur de l'appétit des entreprises d'outre-Atlantique.

(1) *Newsweek*, 8 décembre 1986.

(2) *Time*, 24 novembre 1986.

(3) *US News and World Report*, 1er décembre 1986.

(4) *Time*, 1er décembre 1986.

(5) *Libération* du 12 juillet 1983 a reproduit les documents officiels relatifs à cette transaction israélo-iranienne, d'une valeur de 135 842 000 dollars.

Un homme de confiance

CHARGÉ des questions politico-militaires à la présidence, en particulier des dossiers du terrorisme et de l'Amérique latine, le lieutenant-colonel Oliver North – Ollie, pour les familiers – est, dans la pratique, de tous les « coups » qui découlent de la « doctrine Reagan ». De son bureau au sous-sol de la Maison Blanche, il planifie, télécommande ou supervise l'invasion de la Grenade et le minage des ports du Nicaragua en 1983, le détournement de l'avion égyptien qui transportait les auteurs palestiniens du détournement du paquebot *Achille-Lauro* en 1985, le bombardement l'année suivante de la Libye.

Ce n'est là, cependant, que la partie visible de l'iceberg. Ollie dirige au sein même de la Maison Blanche un groupe d'officiers (surnommés les « cow-boys ») chargés de missions clandestines, jugées trop délicates même pour le service « action » de la CIA (*Newsweek*, 22 décembre 1986). Ces opérations, combinées avec celles de la CIA auraient été à tel point meurtrières que les attentats arabes paraîtraient, par comparaison, comme l'œuvre d'« *enfants de chœur* », écrit *The Nation* (13 décembre 1986).

Il revient à ce croisé de la lutte antiterroriste de négocier avec les Iraniens, d'organiser le transport d'armements à Téhéran. « *Je parle la langue des terroristes et des révolutionnaires ; je leur inspire confiance* », disait-il, sans sourciller, à l'un de ses amis.

Il rêvait, disent ses proches, d'être placé à la tête du corps expéditionnaire américain qui, un jour, envahirait le Nicaragua pour y rétablir la démocratie. Il fulminait contre ceux, au sein de l'administration, qui ne partageaient pas son ardeur belliqueuse, les traitant de bâtards communistes (« commie bastards »). Il se battait, avec la même énergie, contre l'« *ennemi intérieur* », patronnant la création d'associations d'extrême droite, se prévalant de l'aura présidentielle pour cautionner des collectes de fonds en faveur des « contras ». A-t-il versé 5 millions de dollars à l'une de ces associations et financé la campagne électorale de candidats républicains aux élections sénatoriales de novembre dernier, en puisant dans la « caisse noire » de la Maison Blanche ? Les accusations qui filtrent dans la presse américaine, de semaine en semaine, restent à étayer.

F. B.

Le régime irakien

Par ALAIN GRESH

TOUT en se préparant, à la fin du mois de décembre, à déclencher une nouvelle offensive, Téhéran accueillait une conférence de solidarité avec le peuple irakien où se retrouvaient diverses composantes de l'opposition à M. Saddam Hussein. La chute du président irakien étant l'un des principaux objectifs de guerre de l'ayatollah Khomeiny, son gouvernement souhaite participer à la définition d'une solution de rechange acceptable par les divers protagonistes, y compris les monarchies du Golfe. Avec les récents succès des forces iraniennes, jamais cette perspective n'a semblé aussi vraisemblable, et l'équipe dirigeante à Bagdad doit affronter sa crise la plus grave depuis l'accession, en juillet 1968, du Parti Baas au pouvoir.

Au début des années 70, les nouveaux dirigeants transformaient l'Irak en un vaste chantier. Seul pays arabe à disposer à la fois d'une population relativement importante – quinze millions d'habitants – et de ressources pétrolières immenses, l'Irak accumulait les réalisations : infrastructures et réseaux de communication, industries pétrochimiques et manufacturières, scolarisation de tous les enfants, lois sociales... Grâce à cette puissance économique et financière, le Baas, avocat farouche de l'unité arabe, espérait se bâtir une influence durable dans le Proche-Orient et le Golfe et concurrencer ses rivaux du Caire et de Damas.

En six années, la guerre va ruiner et ces efforts et le pays. L'armée absorbe désormais un tiers du produit intérieur brut (PIB), contre 20 % en Israël et 6,5 % aux Etats-Unis. Les bombardements ont détruit de nombreuses usines, en particulier autour de Bassorah, où étaient concentrés un quart de la main-d'œuvre du pays, de nombreuses raffineries et la pétrochimie. Portée à 650 000 soldats – auxquels il faut ajouter les 450 000 hommes de l'« armée populaire », – l'armée a épuisé les forces vives du pays. Alors que, à la veille du conflit, les réserves de la banque centrale se montaient à 35 milliards de dollars, aujourd'hui, la dette irakienne est estimée à 50 milliards de dollars. Et le gouvernement a été contraint de réduire de près de moitié ses importations.

Assurant 95 % des rentrées de devises, le secteur pétrolier a été le premier touché. Avec la fermeture du port de Fao, puis à la suite de l'interdiction, en 1982, d'utiliser le débouché syrien, les exportations d'or noir ont chuté, entre 1979 et 1981, de 3,3 millions de barils par jour à 750 000 b./j. Certes, grâce à l'accroissement des exportations *via* Dortyol (Turquie) et au raccordement à l'oléoduc saoudien Petroline, qui débouche à Yanbou, sur la mer Rouge, ce chiffre a pu remonter à 1,8 million de barils par jour en 1986. Mais ces quantités sont insuffisantes pour financer la guerre et rembourser la dette. Tout au long de l'année 1986, Bagdad a dû négocier avec ses nombreux créditeurs le rééchelonnement des échéances. La chute du prix du baril, la baisse du dollar et les quotas fixés par l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) – 1,45 million de b./j. pour l'Irak – réduisent les espoirs que les dirigeants baassistes avaient placés dans la mise en chantier de nouveaux oléoducs à travers la Turquie et l'Arabie saoudite.

Un lourd tribut humain

MALGRÉ une récolte de blé *exceptionnelle en 1985* – 1,4 million de tonnes, contre 471 000 l'année précédente – et de fortes subventions aux produits de première nécessité, la situation alimentaire de la population, sans être encore dramatique, s'aggrave. Selon les statistiques officielles, entre 1980 et 1984 les prix ont doublé tandis que le PIB par habitant diminuait de près de 20 % (1). Mais, surtout, la population supporte de plus en plus mal l'énorme tribut humain prélevé. Chaque famille compte plusieurs de ses membres sous les drapeaux, et, suivant les estimations les plus modérées, en septembre 1985, après cinq ans de guerre, 70 000 Irakiens avaient été tués, 150 000 blessés et 50 000 faits prisonniers (2). Depuis les offensives iraniennes de ces quinze derniers mois, ces chiffres se sont considérablement alourdis. D'où une faible combativité des troupes et un moral très bas à l'arrière, qui contrastent avec la résolution des Iraniens. Le nombre des récalcitrants grandit : des dizaines de milliers de déserteurs se cacheraient dans les marais du Sud, au Kurdistan, voire dans les villes.

Face à cette lassitude, et pour parer à toute éventualité, la police et le parti quadrillent le pays. Chacun se sait surveillé, écouté, menacé d'emprisonnement. Le Conseil de commandement de la révolution (CCR), instance suprême du pouvoir, a promulgué le 17 novembre 1986 un décret qui prévoit l'emprisonnement à perpétuité, voire la peine de mort, pour quiconque insulterait publiquement le président de la République ou le Parti Baas (3).

(1) *Annual Abstract of Statistics 1985*, Central Statistical Organization, Bagdad.

(2) Numéro spécial de *Middle East Economic Digest* sur l'Irak, octobre 1985.

(3) Reproduit par *les Nouvelles économiques et commerciales*, novembre-décembre 1986, ambassade de France à Bagdad.

ATTEINTE PAR LES SCANDALES

aggravé le chaos au Proche-Orient

La normalisation était d'autant plus souhaitable que l'Iran post-révolutionnaire n'a pas rejoint, comme on l'avait craint, l'*« empire du mal »*. L'économie de la République islamique est restée rivée au marché occidental, qui assure 80 % des importations de Téhéran.

Les ayatollahs ont réussi là où le chah avait échoué : la destruction en 1983 du Parti communiste Toudeh, dont plusieurs centaines de membres ou de sympathisants ont été arrêtés, exécutés. La même année, l'expulsion de diplomates soviétiques, accusés d'espionnage, s'accomplit sur la foi de renseignements fournis par la CIA. Téhéran contribue activement, encore, au combat des moujahidins d'Afghanistan.

Bref, la République islamique est presque en mesure d'accéder au statut d'*« amie »* des États-Unis, qui s'emploient dès lors à ménager l'avenir. Washington autorise ou feint d'ignorer les livraisons à Téhéran d'armements choisis et dosés soigneusement pour éviter que l'armée de Khomeiny ne gagne ou ne perde la guerre. Le *« grand Satan »* ne répond pas aux diatribes et aux invectives dont il est l'objet dans la République islamique. M. Ronald Reagan, si prompt à défendre les dissidents soviétiques ou polonais, fait preuve d'une discrétion exemplaire devant les tortures et les exécutions sommaires en Iran. Mieux, il écrit secrètement une lettre personnelle, en juin 1985, à M. Hachemi Rafsandjani, président du Parlement, pour le remercier d'avoir obtenu la libération de citoyens américains pris en otages par un commando pro-iranien lors du détournement d'un appareil de la TWA (6).

Divers événements en 1984-1985 incitent le président Reagan à passer à la vitesse supérieure dans le processus de normalisation. Les détournements d'avions, l'enlèvement au Liban de citoyens américains, et surtout des victoires inattendues de l'armée de Khomeiny laissent craindre le pire. L'apprenti sorcier ne contrôle plus tout à fait l'afflux d'armements à Téhéran. Une vingtaine de pays – dont les États sous influence soviétique, comme le Vietnam et l'Ethiopie – vendent leur surplus d'équipements américains à la République islamique, bien entendu sans l'aval de Washington. De l'*« équilibre »* prévu, le rapport de forces paraît pencher en faveur de l'Iran, qui occupe durablement des régions frontalières à l'intérieur de l'Irak. Beaucoup plus vulnérable que celui de Téhéran, le régime de Bagdad vacille sous les coups de boutoir. Et s'il devait s'effondrer, ouvrant la voie à un raz de marée islamique dans toute la région ?...

L'astucieux Hachemi Rafsandjani, le président du Parlement iranien, choisit cette période d'incertitudes – l'automne de 1984 – pour soumettre une proposition alléchante. Via la Syrie, il suggère aux dirigeants saoudiens, qui s'empressent d'en informer leurs amis américains, un compromis destiné à sauvegarder les intérêts de toutes les parties concernées : que celles-ci contribuent à la destitution du président irakien Saddam Hussein, en échange de quoi, l'Iran renoncerait à son principal objectif de guerre, à savoir, l'instauration d'une république islamique en Irak. La paix aussitôt conclue avec le nouveau pouvoir à Bagdad, l'Arabie saoudite et les autres pays du Golfe financeraient le relèvement économique des deux anciens belligérants.

A première vue, M. Rafsandjani inspire confiance à certains responsables saoudiens, américains et israéliens. Issu d'une richissime famille de bazaris, il est connu pour son pragmatisme. Contrairement à ses adversaires jusqu'au-boutistes, il préfère la proie à son ombre. Influent au sein du Parlement et des forces armées, très estimé de l'imam Khomeiny, il aurait convaincu ce dernier qu'un mauvais compromis était préférable à une longue guerre ruineuse, dont l'issue restait imprévisible. L'imam Khomeiny ne déclarait-il pas que *« si l'Amérique reconnaissait la révolution islamique comme un fait irréversible, il y aurait terrain de dialogue »* ?

Et si l'offre de M. Rafsandjani n'était qu'un piège ? Et, à supposer qu'il soit sincère, ne serait-il pas débordé par l'aile maximaliste du régime, les partisans de la *« révolution permanente »*, dont l'ayatollah Montazeri, dauphin de l'imam Khomeiny, est le chef de file ?

Une voie médiane, entre l'immobilisme et la conspiration (visant à la destitution du président irakien Saddam Hussein), emporte l'adhésion de M. Ronald Reagan, qui donne son *« feu vert »* le 7 ou le 8 août 1985 (il affirme ne pas se souvenir du jour exact). Le projet est conçu et élaboré en commun par des émissaires officiels du gouvernement israélien, des trafiquants d'armes de la même nationalité, un brasseur d'affaires saoudien, M. Adnan Khashoggi, très lié à des membres influents du gouvernement de Ryad, et des Iraniens, dont l'un, M. Manoucher Ghorbanifar, inquiète les services américains, tant le personnage leur paraît trouble. Qu'importe : l'opération consiste modestement, du moins dans un premier temps, à échanger des armes contre les otages américains détenus par des groupes pro-iraniens au Liban. La formule est satisfaisante pour tous, bien que chacun nourrisse ses propres arrière-pensées.

M. William Casey, le directeur de la CIA, cherche en priorité à rapatrier William Buckley, le chef de la « station » de la CIA au Liban, enlevé en mars 1984, dont on craignait qu'il ne révélât – à l'usure – l'identité des agents, simples ou doubles, qui travaillaient sous ses ordres dans plusieurs pays du Proche-Orient. En outre, ami de longue date de M. Ronald Reagan et soucieux de l'avenir du président, M. William Casey souhaite d'une manière générale le retour d'otages avant les élections sénatoriales de novembre 1986, afin de favoriser la victoire des républicains.

(Vazquez de Sola)

Double « récupération »

LE colonel Oliver North, qui, à la Maison Blanche, anime une équipe d'officiers d'active chargée d'opérations tout autant « spéciales » qu'occultes *(voir l'encadré page 10)*, se réjouit surtout parce que l'entreprise lui permettra de contourner l'*« amendement Boland »*, voté par le Congrès au printemps de 1984, interdisant toute *« aide directe ou indirecte »* aux « contras » du Nicaragua. Les bénéfices réalisés sur les transactions d'armes irano-américaines iront alimenter sa *« caisse noire »* au service du combat *« anti-communiste »*. Au Nicaragua, en Angola, en Afghanistan – selon les premières indications – mais peut-être aussi dans nombre d'autres pays du tiers-monde, de la Zambie à l'Algérie, où la CIA se livre à des opérations clandestines, sans avoir toujours les moyens financiers ou l'assentiment du Congrès (7).

L'ancien conseiller de sécurité du président Reagan, M. Robert McFarlane, a pour sa part les yeux fixés sur l'horizon. Annonçant début août 1986 à M. David Kimche, alors directeur général du ministère israélien des affaires étrangères, la décision de la Maison Blanche de vendre des armes à l'Iran, il lui désigne l'objectif central : *« David, soyons clairs sur ce que nous souhaitons : les Etats-Unis veulent faire un retour politique en Iran et non pas obtenir l'échange des otages contre des armes* (8). »

D'où le nom de baptême, peut-être délibérément ambigu, donné au plan : *« Projet récupération »*. Récupération de l'Iran, *« perdu »* lors de l'effondrement de la monarchie ; récupération des otages ; récupération de fonds pour assurer le succès du reaganisme ailleurs dans le monde. M. Robert McFarlane, qui se rend secrètement à Téhéran fin mai 1986 en compagnie du colonel North, ne parvient pas à un accord global sur la normalisation entre les deux pays. Et pour cause. Ses interlocuteurs exigent, entre autres, l'arrêt de l'aide américaine à l'Irak et la livraison des armements commandés et payés par le chah avant la révolution, évalués à plus de onze milliards de dollars. L'émissaire du président américain demande, pour sa part, des garanties pour la sécurité des pays du Golfe, l'interruption de l'aide fournie aux mouvements islamistes hors d'Iran.

La rupture n'est pas pour autant consommée. Passant outre aux conseils de M. Robert McFarlane, revenu déçu de Téhéran, M. Ronald Reagan ne fait pas cesser les livraisons d'armements à l'Iran. L'Arabie saoudite, pour sa part, répond à une revendication constante des dirigeants islamiques en décidant, en août, la réduction de sa production pétrolière, et en limogeant, en octobre, son ministre de l'énergie, le cheikh Zaki Yamani, qui s'opposait à cette mesure. La hausse du prix du brut ainsi obtenue donne à la République islamique davantage de moyens pour financer son effort de guerre.

Les « réalistes » du pouvoir khomeiniste continuent, eux aussi, à jouer le jeu. En octobre, ils lancent une campagne d'arrestations dans les rangs des « maximalistes », pourvoyeurs d'aide aux mouvements islamistes, notamment en Arabie saoudite et, début novembre, tout juste deux jours avant les élections sénatoriales aux Etats-Unis, font « cadeau » d'un otage à M. Ronald Reagan et au Parti républicain. Mais le jour même, les adversaires de l'entente irano-américaine parviennent à saboter le *« projet récupération »* en révélant son existence dans l'hebdomadaire libanais *Al Shiras*.

Le scandale qui éclate assène un coup – peut-être fatal – au reaganisme et à la légitimité de la présidence de M. Ronald Reagan.

FRANCIS BEAUJEU.

(6) *The Nation*, 6 décembre 1986.
(7) *The Nation*, 13 décembre 1986.
(8) *Time*, 22 décembre 1986.

à l'épreuve de la guerre du Golfe

Dans son rapport 1986, Amnesty International (4) confirme que les arrestations arbitraires, les exécutions sommaires, la torture et les « disparitions » sont pratiques courantes.

L'équipe au pouvoir est ainsi parvenue à prévenir les soubresauts internes. Et la poursuite de la guerre – qui mobilise les énergies sur le front et fait jouer le réflexe patriotique – devrait paradoxalement décourager ceux qui misent sur un coup d'Etat ou un soulèvement contre le régime. De surcroît, les purges successives dans le parti au pouvoir ont aussi créé des obstacles à la recherche d'une solution de rechange.

M. Saddam Hussein s'est en effet imposé contre tous ses rivaux, et il a profondément infléchi les choix politiques du pays. De ce double point de vue, l'année 1979 marque un tournant. Au moment même où il fait exécuter cinq membres du CCR et assure son contrôle total sur le Parti Baas, le numéro un irakien procède à un spectaculaire renversement d'alliance. Le Baas, jusqu'alors partisan intransigeant de la révolution socialiste et ardent défenseur des éléments palestiniens les plus extrémistes, se rapproche de l'Arabie saoudite et des autres régimes modérés arabes. Il distend ses liens avec l'URSS, accélère la libéralisation économique – l'*infitah* (5) – renforce ses liens avec l'Occident, de loin son principal partenaire commercial. Et, surtout, M. Saddam Hussein prépare sa guerre contre l'Iran, qui doit lui assurer, pense-t-il, l'hégémonie sur le Golfe. Malgré une aide financière substantielle de Ryad et de Koweït, ces rêves de grandeur se fracasseront sur la volonté de résistance des populations iraniennes, avec laquelle on n'avait pas compté.

Afin de rassurer leurs voisins, les dirigeants iraniens ont, au cours des derniers mois, affirmé que la chute de M. Saddam Hussein était la seule condition pour un retour à la paix et qu'ils s'accommoderaient même d'un simple coup d'Etat. A l'Occident et aux monarchies du Golfe, ils ont laissé entendre que le départ du dirigeant baassiste ne signifierait pas l'instauration d'une république islamique à Bagdad. Mais, on l'a vu, les purges successives dans le Baas – la dernière date de l'été 1986 – et dans l'armée ont fait de cet homme, qui tire toutes les ficelles du pouvoir, la clé de voûte du système. Son éventuelle disparition entraînerait sans doute l'écroulement des institutions mises en place depuis 1968, et ouvrirait une période d'incertitude que redoutent tous les voisins de l'Irak, y compris la Syrie, ainsi que les grandes puissances.

La réponse à ces appréhensions dépend en partie de l'attitude des différentes communautés irakiennes ainsi que des forces politiques et sociales qui tentent de les organiser. Au Nord, les Kurdes – 15 à 20 % de la population, – encadrés par le Parti démocratique du Kurdistan (PDK), allié au Parti communiste, et l'Union patriotique du Kurdistan (UPK) sont entrés en dissidence. La réconciliation survenue à la fin de l'année 1986, après bien des péripéties (6), entre le PDK, l'UPK et le PC devrait permettre à la guérilla d'étendre les « zones libérées ». Mais la Turquie, qui est déjà intervenue directement dans cette région servant de base arrière à ses propres rebelles kurdes, a massé des troupes à la frontière et proclamé qu'elle ne permettrait pas une dégradation de la situation.

Le facteur chiite

CEPENDANT, l'avenir du pays sera avant tout déterminé par les chiites, qui représentent 50 % de la population et qui, depuis l'instauration de la République en 1958, ont été largement exclus du pouvoir. Communauté remuante, elle fut fort influencée, dans les années 50 et 60, par le Parti communiste irakien alors au faîte de sa puissance. Mais si celui-ci conserve une certaine influence, ce sont les groupes islamistes qui, durant les années 70, ont retenu l'attention. Les manifestations dans les villes saintes chiites de Kerbala et Nadjaf, la prolifération des organisations clandestines n'hésitant pas à recourir au terrorisme ont pu faire croire que, fort du précédent iranien, l'Irak allait à son tour être le théâtre d'une révolution islamique. Mais, en exécutant en avril 1980 l'influent chef religieux Mohamed Bakr Al Hakim, puis en exterminant différents membres de sa famille, le gouvernement de Bagdad a décapité l'opposition religieuse. Privés de guide, divisés sur la stratégie à suivre, plus ou moins réticents envers l'« appui fraternel » que leur accorde Téhéran, où ils se sont réfugiés, les groupes islamistes ont fait preuve d'une étonnante inefficacité. Et depuis le début du conflit *« le nationalisme s'est révélé plus fort que les allégeances religieuses ou confessionnelles* (7) » : malgré une intense propagande, les chiites irakiens n'ont pas fait « sécession ».

Cette inefficience de l'opposition religieuse a conduit les dirigeants iraniens à réorganiser, au début de l'année 1986, le Conseil suprême de la révolution islamique irakien (CSRII). *« Utilisez moins de slogans mais intensifiez votre capacité d'entraînement du peuple combattant et établissez des liens avec lui, à l'intérieur et à l'extérieur de l'Irak* (8) », a déclaré l'ayatollah Montazeri aux nouveaux dirigeants, et il les a encouragés à intensifier leur action dans le Kurdistan et à mobiliser les deux cent mille à trois cent mille réfugiés irakiens en Iran – dont une partie notable sont d'ailleurs des Irakiens d'origine iranienne expulsés au début des hostilités.

Pour une « solution de rechange » à M. Saddam Hussein plus acceptable, Téhéran a multiplié les contacts avec d'autres groupes d'opposition. En premier lieu, les Kurdes, mais aussi le nouveau Parti Oumma, modéré, basé à Londres et dirigé par un chiite, M. Saad Saleh Jabr – fils du premier ministre du roi en 1947-1948, – qui a été invité à la fin décembre à la conférence de Téhéran, au grand dam de plusieurs groupes extrémistes chiites.

A tous ceux qui soulevaient des objections, le président du Majlis iranien, Hachemi Rafsanjani, a précisé : *« Tous les groupes dissidents doivent être autorisés à participer à la conférence* (9). » Le but de celle-ci, ajoutait-il quelques jours plus tard, est de *« permettre aux Irakiens de décider de leur avenir »*. Mais que vaut une telle déclaration de principe quand elle est accompagnée par un appel aux députés du Majlis à prendre une *« part active à la discussion sur l'avenir de l'Irak* (10) » ?

L'ambiguïté iranienne – double jeu ? Divergences au sein de l'équipe dirigeante ? – alimente bien des appréhensions. Et une défaite irakienne, quelles qu'en soient les modalités, amplifierait le rayonnement de Téhéran. Dans ce contexte, l'installation d'un gouvernement de coalition à Bagdad pourrait déboucher sur une hégémonie totale des forces religieuses, voire sur un éventuel éclatement du pays entre un Sud chiite et un Nord kurde. La Jordanie et l'Egypte le craignent : Le Caire a même envoyé sur le front irakien des officiers « de réserve », et laissé planer la menace d'une intervention. Moscou a multiplié ces dernières semaines ses mises en garde à l'Iran et intensifié ses livraisons d'armes à l'Irak d'autant que l'URSS s'inquiète des signes de rapprochement entre Washington et Téhéran. La Syrie elle-même, pourtant alliée de la révolution islamique, craint une trop grande extension de son influence ; le Hezbollah (Parti de Dieu) lui pose déjà suffisamment de problèmes au Liban.

L'Arabie saoudite, quant à elle, redoute avant tout une extension des combats dans le Golfe. Face à la détermination sans faille de Téhéran, elle a réduit son aide à Bagdad et s'accommoderait d'un changement limité à la tête du Baas.

Au-delà des calculs et des supputations de chacun, se joue le sort d'un des pays clés du Proche-Orient. Dans une région où les régimes ont fait preuve depuis une quinzaine d'années d'une surprenante – et sanglante – stabilité, un bouleversement à Bagdad aurait de profondes répercussions, peut-être équivalentes à celles qu'avait provoquées le renversement de la monarchie hachémite d'Irak, le 14 juillet 1958.

ALAIN GRESH.

(4) *Rapport 1986*, Paris, pp. 356-359.
(5) Sur l'*infitah* en Irak, cf. Robert Springborg, « Infitah, Agrarian Transformation and Elite Consolidation in Contemporary Iraq », *Middle East Journal*, n° 1, 1986, Washington DC, et le débat dans *Middle East Report*, n° 142, septembre-octobre 1986, Washington DC.
(6) Christiane More, « Les Kurdes, un enjeu oublié au Proche-Orient », *le Monde diplomatique*, octobre 1986.
(7) Juan R.I. Cole, Nikki R. Keddie (eds), *Shi'ism and Social Protest*, Yale University Press, New-Haven et Londres, 1986. Sur l'Irak d'aujourd'hui, lire le livre collectif *Saddam's Iraq : Revolution or Reaction ?*, Zed Books, Londres, 1986, 254 pages.
(8) *Service of World Broadcast* (SWB), BBC, Londres, 14 janvier 1986. Le CSRII, dirigé par l'hodjatoleslam Mohamed Bakr Al Sadr, proche de l'ayatollah Khomeiny, a intégré les principales organisations islamistes (Dawa, Moudjahidins...). Mais, malgré les pressions iraniennes, ces dernières ont refusé de se dissoudre.
(9) *SWB*, 19 décembre 1986. Si les principales forces d'opposition kurdes ont participé à la conférence, le PC – qui a dénoncé les offensives iraniennes sur le territoire irakien – et le Baas prosyrien s'en sont abstenus.
(10) *SWB*, 23 décembre 1986.

LA TENTATIVE DE RÉCONCILIATION NATIONALE

Risques accrus d'interventions

INCAPABLES de s'unir contre lui, nombre d'opposants tchadiens au régime de M. Hissène Habré ont fini par se rallier. Fragile entente, qui laisse intacts les graves problèmes internes mis en lumière par vingt années d'affrontements. Plus graves en sont les risques de voir l'ancien conflit dégénérer en guerre étrangère ; tandis que la Libye redoute la présence d'un régime hostile à sa frontière sud, ceux qui en Occident cherchent à se débarrasser de lui peuvent trouver là une occasion de porter un nouveau coup à la Jamahiriya.

Par PAUL-MARIE DE LA GORCE

L'affaire tchadienne est entrée au début de cet hiver dans une phase entièrement nouvelle, en même temps qu'elle pourrait comporter des risques nouveaux. C'est du moins ce qu'estiment la plupart des observateurs et, semble-t-il, le gouvernement français lui-même. Désormais, en effet, elle opposerait l'ensemble des Tchadiens, toutes tendances confondues, à la Libye — et il faudrait ne pas compter avec les partisans du nouveau Gouvernement d'unité nationale du Tchad (GUNT), présidé par M. Acheikh Ibn Omar. La guerre du Tchad ne serait alors plus, à aucun titre, une guerre civile, mais une guerre étrangère, opposant deux Etats en conflit sur le tracé ou le respect de leurs frontières communes.

Si cette manière de voir correspond à la réalité, il faudrait parler d'un «changement de nature» du conflit, tant il est vrai qu'en chacune de ses phases il se caractérisa jusqu'alors par des affrontements internes qui ont, en quelque sorte, «appelé» des interventions de l'extérieur. Considérer aujourd'hui que la crise survenue entre la Libye et les partisans de l'ancien président tchadien Goukouni Oueddeï a conduit à un regroupement de toutes les composantes tchadiennes, c'est admettre que, auparavant, certaines d'entre elles s'opposaient bel et bien au régime de N'Djamena et que l'affaire tchadienne continuait d'être, pour partie, une guerre civile.

Mais une autre phase pourrait s'ouvrir, où l'on verrait la Libye mettre en jeu d'autres forces pour éviter que ne triomphe son adversaire déterminé, le président tchadien Hissène Habré. Le conflit prendrait alors une autre dimension, avec l'intervention, directe ou indirecte, d'autres puissances. Si toute conjecture à cet égard est hasardeuse, on peut au moins s'efforcer de comprendre et d'analyser l'évolution qui a conduit aux événements actuels.

A l'origine du regain d'autorité politique du président Hissène Habré, au dedans comme au dehors, il y a une occasion manquée pour les forces d'opposition, après la conclusion de l'accord franco-libyen sur le retrait des forces étrangères du Tchad à l'été de 1984. Le gouvernement de N'Djamena, on s'en souvient, s'était vivement élevé contre cet accord et avait empêché l'application de l'une de ses clauses prévoyant que des observateurs béninois en vérifieraient l'exécution au sud du 16e parallèle pendant que des observateurs sénégalais le feraient au nord. Le maintien d'unités libyennes, même en nombre réduit, dans certaines positions du nord du Tchad, permettait au président Habré d'invoquer la persistance d'une intervention étrangère et d'obtenir ainsi des soutiens à l'extérieur, dont celui des Etats-Unis qui pouvait être, à lui seul, décisif : mais, à l'intérieur, la situation de son gouvernement était alors critique.

A la dissidence du Nord, dont la direction continuait d'être assumée par le GUNT et l'ancien président tchadien Goukouni Oueddeï, s'ajoutait une crise aiguë dans les provinces du Sud à population noire. Le risque était grand pour l'armée gouvernementale de se voir écartelée entre ses missions défensives, aux abords du 16e parallèle, et la tâche de rétablir l'autorité du régime, au moins dans les principales villes et sur les grands axes routiers des provinces méridionales. Risque assez grand, en tout cas, pour que le président Hissène Habré renonce aux opérations offensives vers le Nord, qu'il s'était cependant promis d'engager aussitôt que possible. Dans le Sud, en effet, la situation ne cessait de se détériorer durant les derniers mois de 1984. L'insécurité y était telle que l'on observera de nombreux cas de désertion dans les unités de l'armée gouvernementale : les soldats originaire du Nord redoutaient l'hostilité de leurs camarades des provinces méridionales qui donnaient des signes de sympathie et de complicité envers les diverses organisations rebelles. Cette vague de désertions, accompagnées souvent de représailles contre les localités suspectes d'abriter les déserteurs, atteignit son point culminant à la fin de l'année.

La dissidence des provinces du Sud se fit longtemps en ordre dispersé, traduisant ainsi son enracinement dans les diverses communautés ethniques mais aussi la faiblesse future du mouvement. Ainsi apparurent successivement les «commandos espoir» qui contrôlaient la province du Logone occidental autour de Moundou, les «commandos verts» au Logone oriental dans la région de Doba, les «commandos rouges», les «commandos Longtan», etc. C'est seulement à la fin de l'année 1984 qu'ils se fédérèrent. Ils constituèrent alors un «comité permanent» qui, sans avoir d'autorité sur l'ensemble des unités rebelles, en contrôlait cependant la très grande majorité.

Dans une première phase, ce «comité permanent» eut pour président l'un des premiers chefs de commandos, M. Ngarmaya Mbalemdana. Un certain optimisme régnait alors dans les rangs de la rébellion méridionale : on escomptait que l'armée gouvernementale serait accaparée par ses projets d'opérations au nord et qu'elle continuerait de se désengager au sud. On envisageait aussi, dès cette date, un dialogue avec les principaux mouvements d'opposition du Nord représentés au sein du GUNT. Mais, dès ce moment, il était clair que les organisations dissidentes du Sud n'accepteraient pas l'autorité du GUNT tel qu'il était, soit qu'il apparut trop soumis à l'influence de la Libye, soit par méfiance traditionnelle des habitants des provinces méridionales envers des dirigeants en majorité originaires du Nord. Quoi qu'il en soit, des contacts furent établis entre mouvements dissidents du Nord et du Sud, en particulier à Brazzaville. Et ils portèrent d'abord sur les questions militaires : le représentant du GUNT y fut, dans un premier temps, M. Manali, responsable militaire du Conseil démocratique révolutionnaire (CDR) qui est, comme on le sait, l'une des principales composantes du GUNT.

L'enjeu sudiste

SUR place, la situation n'a cessé de s'aggraver du fait des représailles exercées par l'armée gouvernementale sur les populations et c'est par dizaines de milliers que les réfugiés affluaient de l'autre côté de la frontière centrafricaine. Le renforcement des «Codos» — c'est l'appellation simplifiée sous laquelle on désignait désormais les organisations dissidentes du Sud — accompagnait cette radicalisation de l'affrontement entre les provinces méridionales et le gouvernement de N'Djamena et, début 1985, ils tentèrent de se structurer davantage. Le colonel Alphonse Kotiga, ancien ministre du président Félix Malloum et chef des «commandos rouges» qui contrôlaient une grande partie de la province du Moyen-Chari, en particulier de la région de Sahr, fut cette fois désigné comme fédérateur, et c'est avec lui que les négociations reprirent avec les représentants du GUNT.

En pratique, c'est avec le colonel Wadal Abdelkader Kamougué, vice-président du GUNT, que les contacts s'établirent et aboutirent. Bien que parfois soupçonné de s'être trop rapproché des dirigeants du Nord, ou du gouvernement lui-même, le colonel Kamougué demeurait la personnalité la plus notoire issue des provinces méridionales et opposée au président Hissène Habré. Son organisation, le Mouvement révolutionnaire du peuple tchadien (MRP) — même s'il en était éloigné physiquement depuis trop longtemps — restait implanté dans le Sud avec, pour secrétaire général, M. Thomas Altouban. Et c'est avec le colonel Kamougué et le MRP que le colonel Kotiga, au nom des «Codos», passait des premiers accords.

A partir de ce moment, la question centrale pour l'ensemble de l'opposition tchadienne était de savoir si le GUNT allait se transformer pour incorporer les dissidents des provinces méridionales, ou se fondre dans une structure nouvelle, représentative de toutes les tendances hostiles au régime du président Hissène Habré. C'est l'échec des innombrables tentatives en vue d'y parvenir qui allait conduire à la dislocation de l'opposition et à la crise qui l'a opposée à la Libye.

Les raisons profondes de cet échec ne sont pas mystérieuses. Les dirigeants du GUNT, convaincus de la supériorité que leur conférait l'aide libyenne, n'étaient pas prêts à des concessions majeures au profit des mouvements du Sud et encore moins à partager leurs pouvoirs avec eux, ou à reconnaître que le poids des populations méridionales, beaucoup plus nombreuses que celles du Nord, devait s'exercer en proportion à la tête de l'opposition tchadienne. Une série de

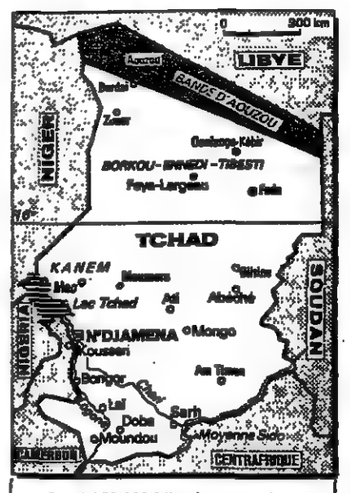

Sur 1 259 200 kilomètres carrés, soit à peu près le double de la superficie de la France, le Tchad ne rassemble guère plus de 4,5 millions d'habitants. Le revenu moyen par tête y est l'un des plus bas : 78 dollars annuellement. Aussi peu peuplé, ne disposant d'aucune ressource minérale connue, c'est l'un des pays les plus pauvres. Pour les grandes puissances, son intérêt est principalement d'ordre stratégique.

LUTTES D'INFLUENCE EN AFRIQUE

Les visées et les craintes du régime libyen

Par ALAIN GRESH

«FOU, Qaddafi ? C'est l'argument dominant dans les médias occidentaux (...). L'argument se suffit d'autant plus à lui-même qu'il permet de faire l'économie d'une analyse rigoureuse, démarche astreignante, il est vrai», note René Otayek dans les conclusions d'un stimulant ouvrage qu'il vient de consacrer à la politique africaine de la Libye (1). Et d'ajouter : «On ne saurait nier ni sous-estimer le rôle du colonel Qaddafi comme inspirateur des profondes mutations qui ont affecté la Libye depuis plus de quinze ans. Mais cette approche est mutilante; qui évacue totalement les concepts de puissance et d'influence, instrument d'analyse classique des relations internationales s'appliquant à la Libye comme à n'importe quel autre Etat.» Surtout quand on étudie sa politique d'intervention au sud de ses frontières.

Le Tchad — ou pour tout le moins sa partie septentrionale — a servi d'arrière-pays à la Libye tout au long de l'histoire. D'intenses relations commerciales ont lié Tripoli et Benghazi au Kanem et au Oueddeï (2). Et surtout, aux XIXe et XXe siècles, l'ordre musulman de la Sanoussiya — d'où sera issue la dynastie régnante à l'indépendance — a largement essaimé au centre et au nord du Tchad, où il installe même sa capitale, de 1899 à 1902. Comme ailleurs en Afrique, les frontières héritées de la colonisation coupèrent en deux des populations liées par la culture ou par l'histoire. Et quand, en 1966, le chef des Toubous, le père de M. Goukouni Oueddeï, doit s'exiler, c'est tout naturellement qu'il choisit la Libye, déjà accusée, bien avant la prise du pouvoir, en 1969, par le colonel Kadhafi, d'ingérence dans les affaires de son voisin.

«Partenariat concurrentiel»

CE n'est qu'à partir de 1972 que les nouveaux dirigeants de Tripoli manifestent un véritable intérêt pour le Tchad. Et encore ne le font-ils qu'en fonction de la lutte engagée contre Israël et sa pénétration en Afrique noire. En novembre 1972, sous leur influence et celle du roi Fayçal d'Arabie saoudite, le président Tombalbaye rompt ses relations avec Israël et reconnaît l'OLP (3). En décembre de la même année, il se rend à Tripoli et signe un traité qui reconnaît l'existence d'une «zone de solidarité» libyo-tchadienne, référence directe à la zone controversée d'Aouzou (4). Celle-ci, sera occupée par la Libye en 1973, sans susciter — jusqu'en 1976 — la moindre protestation officielle de N'Djamena. La France non plus ne dit mot ; comme l'écrit René Otayek, Georges Pompidou admettait «implicitement (...) ce que Tripoli considérait comme la légitimité de ses intérêts au Tchad. L'équilibre des influences respectives [de Paris et de Tripoli] ainsi obtenu allait permettre la stabilisation du conflit tchadien de 1970 à 1974 (5)».

«La situation au Tchad concerne la Libye, sa sécurité, ses frontières, et ce plus que tout autre Etat au monde (6).» Cette opinion du colonel Kadhafi sera renforcée dans son esprit par la dégradation des relations de Tripoli avec Le Caire et Khartoum dans le milieu des années 70. Le complexe d'encerclement dont souffre le chef d'Etat libyen et les échecs répétés de ses tentatives désordonnées d'unité arabe l'inciteront à accorder une attention accrue à son voisin du sud. Non seulement ce pays constitue une «nouvelle frontière» pour les dirigeants libyens, mais, en y intervenant de plus en plus ouvertement, ils tentent de s'opposer à l'émergence d'un pouvoir hostile qui, après l'Egypte et le Soudan — jusqu'à la chute de M. Nemeiry en 1985, — servirait de base arrière à ses opposants.

La volonté des Occidentaux de déstabiliser le régime libyen n'est pas le pur produit des «fantasmes» d'un dirigeant mégalomane. En mai 1984, le commando qui attaqua la caserne de Tripoli disposait de complicités au sein de l'armée et de l'appui de la CIA. Celle-ci, grâce à l'aide de pays limitrophes, mettait en place, à la fin 1985, un plan pour miner le pouvoir de M. Kadhafi (7), déjà isolé sur le plan international pour son soutien à divers groupes terroristes. Le raid américain contre la capitale et d'autres villes libyennes en avril 1986 ne fut que la plus spectaculaire de ces tentatives. M. Hissène Habré, à qui la CIA n'a refusé aucune aide quand, en 1981-1982, il s'opposait au pouvoir pourtant légal de N'Djamena, ne serait pas nécessairement desservi par de telles aventures. Son ministre de l'information déclarait récemment : «L'armée et le peuple libyens doivent prendre leurs responsabilités pour renverser le régime de Tripoli au nom de la patrie africaine (8).»

Tous ces risques ont pour effet de renforcer, aux yeux des dirigeants de Tripoli, l'importance du voisin méridional. Georges Pompidou avait déjà, en son temps, reconnu l'ampleur de ces «intérêts» ; M. Mitterrand les confirmera en signant le 17 septembre 1984 avec le colonel Kadhafi un communiqué prévoyant le retrait du Tchad, «total et simultané», des forces des deux pays. Un tel accord ne consacrait-il pas, se demande René Otayek, «cette relation de «partenariat concurrentiel» que la Libye cherchait depuis près de quinze ans de face-à-face avec la France» ?

Les interventions de la Jamahiriya ne sont certes pas guidées par un esprit de philantropie. Ses alliés du GUNT l'ont, à maintes reprises, appris à leurs dépens. Mais le remplacement de M. Goukouni Oueddeï à la tête du GUNT a-t-il transformé la guerre civile en un conflit tchado-libyen ? Ceux qui l'affirment aujourd'hui sont les mêmes qui déclaraient en 1983 : «Sans Kadhafi, Goukouni n'est rien (9)» ; ou qui appelaient, avec MM. Yves Montand et André Glucksmann, le gouvernement de Paris à une intervention massive : «Au Tchad, aujourd'hui, on n'en est plus à choisir l'Afrique de Foccart contre celle rêvée par Jean-Pierre Cot (...). Les blindés soviétiques de Kadhafi ont simplifié les enjeux (10).»

Au Tchad, et depuis vingt ans, le conflit interne reflète de profondes divisions culturelles et politiques dont se servent les puissances extérieures pour tenter d'imposer leurs objectifs. Le ralliement d'une partie de l'opposition à M. Habré ne met pas un point final au conflit. Un accord entre toutes les parties tchadiennes et toutes les puissances impliquées sera indispensable si le pays doit réellement s'engager dans la voie de la reconstruction. Un tel pacte avait été conclu en 1979 ; il fut saboté par M. Habré et les Etats-Unis.

Un dernier élément, occulté par le discrédit qui pèse sur le dirigeant libyen dans les médias européens, doit être pris en considération. Malgré ses initiatives intempestives et ses retournements parfois spectaculaires, M. Kadhafi jouit d'une popularité certaine dans certains pays du tiers-monde, spécialement en Afrique. A la fin de décembre 1985, lors d'une tournée au Sénégal et en Afrique de l'Ouest, des dizaines de milliers de personnes se déplacèrent pour l'accueillir. Le quotidien de Dakar, *le Soleil*, pourtant modéré, parla alors de «communion spirituelle et charnelle» entre «ce guide qui pourrait devenir un mythe (...) entré vivant dans l'histoire (...), idole incontestable de son peuple et de tous les desperados du tiers-monde» et «le peuple sénégalais (11)». A sa manière, M. Kadhafi reste l'une des expressions du refus de l'ordre occidental par les peuples anciennement colonisés. Est-ce aussi pour cela qu'on cherche à l'abattre ?

(1) *La Politique africaine de la Libye*, Karthala, Paris, 1987, 217 pages.

(2) Benyamin Neuberger, *Involvement, Invasion and Withdrawal Qadhafi's Libya and Chad 1969-1981*, Shiloah, Tel-Aviv, 1982.

(3) Alain Gresh, «L'Arabie saoudite en Afrique non arabe : puissance islamique ou relais de l'Occident ?», *Politique africaine*, n° 10, 1983.

(4) Cf. Jonathan Bearman, *Qadhafi's Libya*, Zed, Londres, 1986. L'un des meilleurs livres récents consacrés à la Libye contemporaine et qui évite les simplifications et amalgames si courants dans les ouvrages français.

(5) René Otayek, *op. cit.*, p. 182.

(6) *Colonel Kadhafi : Je suis un opposant à l'échelle mondiale*, Favre, Paris, 1984, p. 61.

(7) *International Herald Tribune*, 4 novembre 1985.

(8) *Le Matin*, 14 janvier 1987.

(9) Déclaration du général Bigeard, député apparenté UDF, *le Monde*, 12 août 1983.

(10) Reproduit par *le Monde*, 13 août 1983.

(11) *Jeune Afrique*, 18 décembre 1985.

Précédents articles

— Culture arabe et culture africaine : Comment reconstruire l'Etat tchadien, par Gérard Galtier, (NOVEMBRE 1984).

— Guerre et intoxication au Tchad, par Eric Rouleau (SEPTEMBRE 1983).

— L'impuissance d'un Etat fictif, par Thierry Michalon (SEPTEMBRE 1983).

— Tchad : une paix fragile pour un peuple trompé, par Guy Labertit (MARS 1980).

— L'impossible mission de l'armée française, par Agnès Thivent (MARS 1980).

— Le drame du Tchad et l'héritage colonial de l'Afrique, par Thierry Michalon (AVRIL 1979).

AUTOUR DU PRÉSIDENT HISSÈNE HABRÉ

étrangères au Tchad

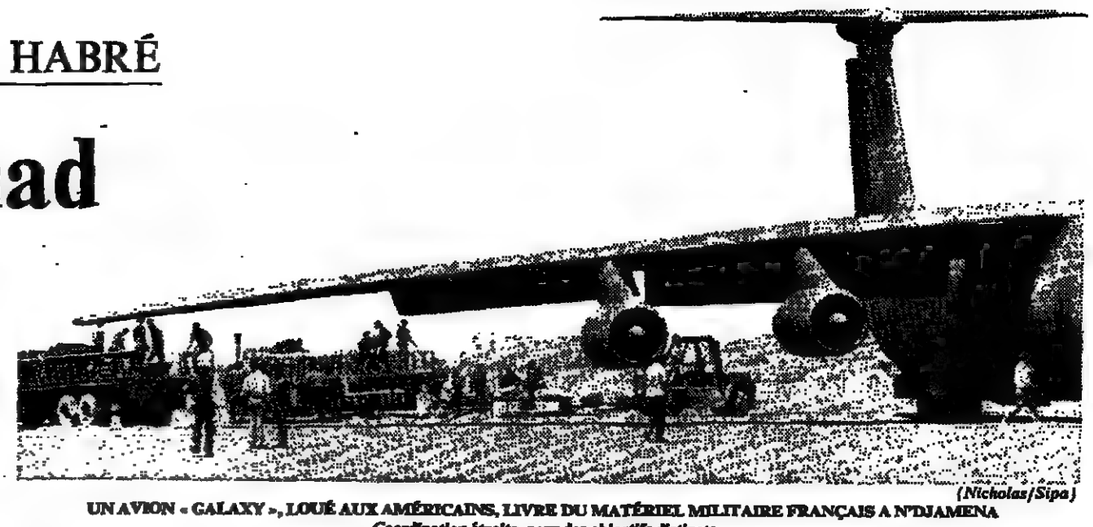

UN AVION « GALAXY », LOUÉ AUX AMÉRICAINS, LIVRE DU MATÉRIEL MILITAIRE FRANÇAIS A N'DJAMENA (Nicholas/Sipa)

Coordination étroite, pour des objectifs distincts

ruptures s'ensuivit. Le colonel Kamougué prit ses distances à l'égard du GUNT : il devait tenter par la suite de favoriser un rapprochement entre plusieurs tendances de l'opposition et le gouvernement du président Hissène Habré, mais l'intransigeance de celui-ci, quant au partage des responsabilités du pouvoir, y fit obstacle. Après quoi, des négociations s'engagèrent à Libreville, au Gabon, sous les auspices du président Bongo et, semble-t-il, avec l'assistance des autorités françaises, entre les représentants du gouvernement de N'Djamena et le colonel Kotiga, au nom des « Codos ». La situation dramatique des provinces méridionales avait conduit ce dernier à rechercher un arrangement avec le régime du président Hissène Habré plutôt que de poursuivre une lutte menée en ordre dispersé. L'accord conclu le 14 février 1986 aboutit donc à son ralliement, et bien que sa représentativité soit très contestée, il n'est pas douteux que l'autorité gouvernementale s'est, au moins partiellement, rétablie dans le Sud.

Le GUNT, menacé d'un irrémédiable déclin obtint, durant l'hiver 1985-1986, le renforcement de ses moyens en matériel militaire sans lequel il risquait un effacement progressif. Et il engageait en février 1986 des opérations destinées à montrer que les ralliements dont se flattait le régime du président Hissène Habré n'avaient pas mis fin à la guerre civile et qu'il fallait toujours compter avec lui. Il importe de savoir que le colonel Kadhafi n'était pas l'instigateur de ces opérations et qu'il ne les a sans doute pas appréciées. On était alors au cœur de la campagne électorale française et il savait parfaitement qu'une surenchère entre le gouvernement et l'opposition conduirait les responsables à réagir – ce qu'ils firent en effet avec l'opération « Epervier ». Une fois de plus, les secousses de la guerre civile suscitaient une intervention étrangère et, une fois de plus, la Libye trouvait en face d'elle, sur place, une force militaire française.

Dès cette date, la crise était inévitable entre le gouvernement libyen et le président du GUNT, M. Goukouni Oueddeï, responsable d'avoir pris l'initiative des opérations du mois de février. A Tripoli, on faisait le bilan de son action et il apparaissait négatif : les obstacles mis à la réunification des mouvements d'opposition du Nord et du Sud se révélaient catastrophiques pour la poursuite de la lutte contre le régime du président Hissène Habré qui, profitant de ces divisions, se renforçait. Le gouvernement libyen voulait en tirer les conséquences, soit en imposant au président Goukouni Oueddeï une autre ligne de conduite, soit en imposant au GUNT un autre président. L'épreuve de force engagée sur ce point aboutit à la crise qui opposa les partisans de l'ancien président tchadien, désormais retenu à Tripoli, à l'armée libyenne.

L'engrenage était en marche, il allait conduire à l'extension des opérations dans tout le nord du Tchad. Les affrontements entre les Libyens et les anciens adversaires du président Hissène Habré créaient pour celui-ci une situation entièrement nouvelle, plus favorable que jamais à une action militaire d'envergure au Nord. On se souvient qu'il en parla au président François Mitterrand et au premier ministre Jacques Chirac, lors du sommet franco-africain de Lomé, en novembre dernier. A cette date, on demeurait très réservé du côté français, et l'on était porté à déconseiller des initiatives qui pouvaient conduire à une aggravation incontrôlable de la crise. Mais déjà, il fut décidé un renforcement considérable des fournitures de matériel à l'armée tchadienne.

Ce fut la perspective d'un rassemblement des diverses composantes tchadiennes dans une lutte commune contre la Libye qui fit franchir à la politique françaises, les étapes suivantes : parachutage de munitions, vivres et carburant aux anciens partisans de M. Goukouni Oueddeï dans le massif du Tibesti ; aide logistique à l'armée tchadienne, lors de son offensive victorieuse sur Fada ; assistance donnée à l'armée pour l'acheminement de ses renforts dans l'extrême Nord où la guérilla antilibyenne se poursuit. Ce fut aussi la destruction de l'installation radar de l'aérodrome de Ouadi-Doum, en réplique à une opération très limitée d'un avion libyen au sud du 16e parallèle. Dans tous ces épisodes, apparaissaient à la fois les données nouvelles du conflit et les nouveaux problèmes qu'il pose.

Inquiétudes à Paris, espoir à Washington

FAUT-IL considérer désormais que le temps de la guerre civile au Tchad est révolu et qu'on n'a plus affaire qu'à un conflit classique entre deux Etats ? Ici interviennent les leçons du passé, qui incitent à la plus grande réserve quant à la représentativité des personnalités tchadiennes, même les plus notoires, et des mouvements qu'elles dirigent. A quoi s'ajoutent les incertitudes sur le ralliement durable du Sud à un régime fortement marqué par la prépondérance de dirigeants venus du Nord, et sur la persistance des oppositions et rivalités autour de la personne même du président Hissène Habré. En tout cas, la tendance à juger que désormais le Tchad se retrouve uni autour de celui-ci semble prévaloir à Paris et comble naturellement l'attente du gouvernement américain.

Encore ces analyses sont-elles loin d'être évidentes chez les responsables français, et pas seulement sur la représentativité ou la crédibilité du régime du président Hissène Habré. Pour les uns, l'occasion s'offre de réaliser l'unité du Tchad et, en y contribuant, de renforcer l'autorité politique de la France sur le continent. D'autant que, dans cette affaire, le soutien des Etats-Unis est assuré – Washington a accordé en décembre une aide de 15 millions de dollars au président Hissène Habré – et, au bout du compte, c'est l'ébranlement du régime du colonel Kadhafi qui peut être pris pour but, avec les vastes conséquences qui en résulteraient en Afrique, comme en Méditerranée.

Mais c'est précisément ce qui suscite, chez d'autres, les plus grandes réserves. Pour ceux-là, la Libye pourrait ne pas consentir facilement à l'établissement durable de l'armée tchadienne à ses frontières dès lors que le Tchad serait décidément et entièrement soumis à l'autorité du président Hissène Habré, dont on sait qu'il demeure leur ennemi redoutable : dans cette hypothèse, on s'engagerait dans une interminable guerre d'usure, longue et vraisemblablement coûteuse, dans l'extrême nord du Tchad et dont l'issue dépendrait de la fatigue ou de la solidité des deux régimes, mais où la France devrait assumer une charge financière et matérielle considérable. Il faudrait aussi s'attendre à des répliques libyennes contre des intérêts français, au dehors, sinon en France même. Enfin, de nombreux pays, du Burkina au Bénin, de l'Algérie à la Syrie, du Soudan à l'Ethiopie, quels que soient les sentiments de certains d'entre eux à l'égard de la personne et de la politique du colonel Kadhafi, ne verraient pas sans réticence et ne resteraient peut-être pas sans réaction devant l'aggravation et la prolongation du conflit. C'est ainsi qu'il deviendrait difficile d'en limiter la dimension et qu'apparaîtraient les conditions favorables à des interventions, directes ou indirectes, d'autres puissances.

PAUL-MARIE DE LA GORCE.

Depuis l'indépendance de la Libye

Février 1947 : L'Italie renonce à tous ses droits sur ses possessions territoriales en Afrique.

21 novembre 1949 : L'ONU adopte le principe de l'indépendance de la Libye.

24 décembre 1951 : Proclamation de l'indépendance. Idris Al Senoussi devient roi.

1955 : Début de l'exploitation du pétrole.

1er septembre 1969 : Les « officiers libres », dirigés par le colonel Kadhafi, s'emparent du pouvoir.

1970 : Évacuation des dernières troupes américaines et britanniques.

Décembre 1972 : Visite de Tombalbaye à Tripoli. Signature d'un traité entre le Tchad et la Libye.

1er septembre 1973 : Nationalisation de la British Petroleum.

Octobre 1973-juin 1974 : Sur le marché mondial, le prix du baril de pétrole passe de 4,6 dollars à 18,8 dollars.

Mars 1977 : Naissance de l'« État des masses », la Jamahiriya.

Février 1978 : Conférence, sous égide libyenne, entre des représentants de N'Djamena et les rebelles tchadiens.

Décembre 1980 : A l'appel du GUNT, les troupes libyennes interviennent au Tchad aux côtés de M. Goukouni Oueddeï. Elles se retirent en novembre 1981.

1983 : Nouveau conflit au Tchad.

Mai 1984 : Attaque par des opposants au régime de la caserne Al Aziziya située au cœur de Tripoli.

15 avril 1986 : Bombardements américains à Tripoli et Benghazi.

Fin 1986 : Intervention massive des troupes libyennes au Tchad.

Vingt et un ans de guerre civile et d'ingérences extérieures

11 août 1960 : Proclamation de l'indépendance du Tchad. François Tombalbaye, un chrétien du Sud, devient président de la République. Des accords de coopération – dont un d'assistance militaire, sont signés avec la France.

Janvier 1962 : Dissolution de tous les partis politiques à l'exception de celui du président.

Juin 1966 : Création, au Soudan, du Front de libération nationale du Tchad (FROLINAT) qui représente surtout les nordistes musulmans.

28 août 1968 : Le président Tombalbaye fait appel aux troupes françaises pour venir à bout de la rébellion qui contrôle le Tibesti.

1972 : Fin de la première intervention militaire française.

1973 : Les troupes libyennes occupent la bande d'Aouzou au Nord.

21 avril 1974 : Trois Français, dont l'ethnologue Françoise Claustre, sont enlevés par des rebelles toubous de M. Hissène Habré, dirigeant d'un groupe dissident du FROLINAT. Mme Claustre sera libérée en janvier 1977 par le groupe de M. Goukouni Oueddeï après de multiples tractations au cours desquelles le commandant Galopin, émissaire français, est mis à mort par M. Hissène Habré.

13 avril 1975 : L'armée dirigée par le général Malloum prend le pouvoir à N'Djamena. Tombalbaye est assassiné.

Juin 1977 : Nouvelle intervention française aux côtés du gouvernement du général Malloum.

Août 1978 : Réconciliation entre le général Malloum et M. Hissène Habré qui devient premier ministre.

Février 1979 : Nouveau conflit entre M. Malloum et M. Habré.

10 novembre 1979 : A la suite d'un accord signé au Nigéria entre les onze tendances tchadiennes – dont certaines représentent le Sud – le Gouvernement d'union nationale de transition (GUNT), dirigé par M. Goukouni Oueddeï, se met en place. M. Habré en est le ministre de la défense.

21 mars 1980 : M. Habré entre en dissidence et expulse les autres tendances du GUNT de N'Djamena. Relance de la guerre civile.

Mai 1980 : Retrait des troupes françaises.

Juin 1980 : Signature d'un accord d'amitié et de coopération entre M. Kadhafi et M. Oueddeï.

6 décembre 1980 : Entrée des troupes du GUNT, appuyées par des éléments libyens, à N'Djamena.

17 septembre 1981 : M. Goukouni Oueddeï, chef de l'Etat tchadien, est reçu par le président Mitterrand à Paris.

Novembre 1981 : A la suite de pressions françaises, M. Oueddeï demande le retrait des troupes libyennes. Celles-ci sont remplacées par une force interafricaine composée principalement d'éléments zaïrois.

7 juin 1982 : M. Habré rentre victorieux à N'Djamena et devient président. Il a mené sa reconquête à partir du Soudan et grâce à l'aide égyptienne et américaine.

Mai-juin 1983 : Nouvelle offensive du GUNT en direction de Faya-Largeau.

Juillet 1983 : Les Etats-Unis octroient 10 millions de dollars d'aide à M. Habré.

Août 1983 : Opération « Manta ». Trois mille hommes sont engagés par la France au Tchad, jusqu'à la hauteur du 15e parallèle.

1984-1985 : Exactions des troupes de M. Habré au Sud. Des partis sudistes tentent de constituer une troisième force entre le GUNT et le gouvernement de M. Habré.

Janvier-février 1984 : Offensive militaire de M. Goukouni Oueddeï. La France porte la « ligne rouge » au 16e parallèle.

17 septembre 1984 : Accord franco-libyen sur l'évacuation des troupes des deux pays du Tchad.

Octobre 1984 : Echec de la conférence de réconciliation tchadienne à Brazzaville.

15 novembre 1984 : Rencontre entre MM. Mitterrand et Kadhafi en Crète.

Février-mars 1986 : Offensive du GUNT au sud du 16e parallèle. Retour de la France au Tchad avec l'opération « Epervier ».

Octobre 1986 : Affrontements entre partisans de M. Goukouni Oueddeï et troupes libyennes.

Novembre 1986 : M. Acheikh Ibn Omar, considéré comme proche de la Libye, remplace M. Oueddeï à la tête du GUNT.

Décembre 1986-janvier 1987 : Nouvelle escalade militaire. Les Etats-Unis accordent une aide militaire d'urgence de 15 millions de dollars à M. Habré.

ABONNEZ-VOUS

LE MONDE diplomatique

COMPRENDRE
L'ENVIRONNEMENT INTERNATIONAL
ANTICIPER L'ÉVÉNEMENT

Le Monde diplomatique publie, chaque mois, des études de fond sur les événements politiques, économiques, sociaux et culturels à l'étranger.

Les responsables politiques, les dirigeants économiques, les personnalités culturelles, les universitaires français et francophones, de même que les journalistes internationaux trouvent dans *le Monde diplomatique* l'information précise et détaillée qui les aide à mieux comprendre l'environnement international et à anticiper l'événement.

NOM ..... Prénom .....
Adresse .....
Code postal ..... Localité .....
DPL 395

Bulletin d'abonnement à renvoyer accompagné de votre règlement
Le Monde diplomatique abonnements, BP 50709, 75422 PARIS CEDEX 09

TARIF DES ABONNEMENTS
1 an (12 numéros) - 6 mois (6 numéros)

VOIE NORMALE
France, poste militaire, poste navale, Andorre, Monaco
162 F - 90 F
Étranger
225 F - 125 F

VOIE AÉRIENNE
Europe, Maghreb
250 F - 138 F
Bénin, Cameroun, Centrafrique, Congo, Côte-d'Ivoire, Gabon, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal, Tchad, Togo, République de Djibouti, SP 85000, Saint-Pierre-et-Miquelon, Arabie saoudite, Iran, Irak, Israël, Jordanie, Liban, Syrie, Libye, Égypte.
271 F - 148 F
Comores, Madagascar
Amériques, Canada
313 F - 169 F
Asie, Chine, Corée, Hongkong, Indonésie, Japon, Kampuchéa, Laos, Macao, Malaisie, Mongolie, Philippines, Singapour, Taiwan, Thaïlande, Vietnam
Océanie, autres pays
343 F - 184 F

Le Monde diplomatique USPS 763-610 is published monthly for $ 35 per year by : *le Monde* c/o Speedimpex, 45-45 39th Street, LCI, NY 11104. Second class postage paid at New-York, NY Postmaster : send address change to *le Monde* c/o Speedimpex, USA, PNC, 45-45 39th Street, LCI, NY 11104.

DÉBAT

UN ENJEU CAPITAL

Puissance et rôle de

L'IDÉE est largement répandue qu'un consensus s'est établi en France sur les problèmes de la défense. De fait, toutes les formations politiques se sont ralliées, parfois avec un grand retard, à une conception de la dissuasion fondée sur la force de frappe nucléaire. Commandant en chef des forces armées, seul le président de la République a *autorité* pour décider de franchir le seuil nucléaire. Mais quels signaux seraient donnés à l'adversaire pour marquer la ferme détermination de frapper son sanctuaire, et avec quels systèmes d'armes ? C'est ici qu'existent de profonds désaccords, non seulement entre majorité et opposition, mais aussi entre les principales composantes de la majorité. Il s'agit là d'un débat de toute première importance dont, très souvent, les citoyens ne sont pas informés. Ces prochains mois, d'autres articles éclaireront divers aspects du dossier.

Par FRÉDÉRIC TIBERGHIEN *

La France a entrepris une profonde modernisation de son armement nucléaire *« prestratégique »* que, jusqu'en 1983, on qualifiait simplement de *« tactique »*. Ce changement de terminologie exprimait clairement les intentions du gouvernement. Dans la stratégie de dissuasion du faible au fort, il signifiait que l'armement naguère dit tactique n'était pas dénoncé pour ses propres capacités destructives sur le champ de bataille, pour accroître le potentiel des armes défensives classiques en vue de porter un coup d'arrêt à une invasion mal contenue. En le désignant comme prestratégique, la France entendait manifester sans ambiguïté que son emploi indiquerait la détermination du pouvoir politique à franchir un seuil irréversible : la nucléarisation du conflit. Il constituerait ainsi l'*ultime avertissement* avant le recours à l'arme stratégique. Contrairement à celle-ci, l'armement prestratégique s'est vu assigner des objectifs qui sont à la fois militaires et situés en dehors du sanctuaire de l'adversaire éventuel. Sa modernisation fait surgir des questions d'ordres doctrinal, stratégique, diplomatique, politique et financier. De même, le retour à l'ancienne terminologie constitue aujourd'hui l'indice d'une évolution du concept d'emploi.

Les deux superpuissances ont admis depuis longtemps que l'Europe puisse devenir un champ de bataille nucléaire. En témoignent, d'une part, la banalisation de l'armement nucléaire et, d'autre part, la stratégie de la riposte graduée qui spécule sur la possibilité de limiter au territoire européen un éventuel échange nucléaire. C'est ainsi qu'a été acceptée l'exceptionnelle concentration d'armes tactiques en Europe : *six mille environ du côté* du pacte de Varsovie, quatre mille cinq cents environ du côté de l'OTAN. Si l'intérêt bien compris des Deux Grands est de maintenir leur propre sanctuaire à l'écart de tout conflit nucléaire en choisissant l'Europe comme champ de bataille, tel ne peut évidemment pas être le calcul des Européens.

Parce qu'il signerait sa disparition, l'Europe doit accréditer l'idée que tout échange nucléaire tactique sur son sol déclencherait inéluctablement une riposte stratégique qui, par définition, affecterait le sanctuaire des Grands. Contrairement à l'Union soviétique et aux Etats-Unis, l'Europe a ainsi un intérêt primordial à affirmer et rendre crédible l'étroit couplage entre armement prestratégique et armement stratégique. Pour les Grands, l'arme nucléaire dite tactique est, soit une arme de conquête sur le champ de bataille, soit une arme d'arrêt du conflit à un seuil infrastratégique. Pour les Européens, elle ne peut être que l'arme de l'interdiction de tout conflit sur leur sol. C'est la raison pour laquelle le France, contrairement à l'URSS et aux Etats-Unis, ne possède pas d'artillerie nucléaire (obus de 155 mm, etc.). Les Européens n'ont pas besoin d'armes tactiques nombreuses. Parce qu'ils ne pourront jamais renoncer à recourir en premier à l'arme nucléaire, il leur suffit de posséder quelques armes prestratégiques étroitement couplées aux armes stratégiques. Ainsi, du point de vue européen, le test d'une authentique volonté de désarmement des Deux Grands est donc probablement autant la réduction de leurs arsenaux tactiques, excessifs en Europe, que celle des forces nucléaires intermédiaires : il ne sert, en effet, à rien d'éliminer les SS-20 et les Pershing-2 si la plupart des pays européens restent placés sous la menace de milliers de missiles à courte portée.

Avec son armement nucléaire prestratégique, la France contribue de manière bien comprise au renforcement de la sécurité en Europe. Cet armement est peu nombreux ; son emploi est indissociable de celui de sa force stratégique.

Si les choses sont très claires sur le plan conceptuel, il n'en va pas de même sur le plan pratique. Car, en vertu de l'appartenance à l'Alliance atlantique, tout conflit en Europe mettrait aux prises, non pas la France et un adversaire isolé, mais vraisemblablement l'OTAN et les forces du pacte de Varsovie. L'armement nucléaire prestratégique français ne serait donc probablement pas le premier à être utilisé, et son emploi devrait être coordonné avec celui des alliés. Mais ces contraintes d'emploi ne doivent pas conduire à une dérive : plutôt que de proposer de réintégrer le Comité des plans de l'OTAN ou d'élaborer avec les alliés des plans de frappe communs, il convient de lever au maximum les contraintes d'emploi de l'armement prestratégique français en conservant, dans l'intérêt bien compris de l'Europe, l'indépendance d'appréciation et de décision ainsi que l'étroit couplage entre armement prestratégique et armement stratégique.

La singularité de la contribution française à la sécurité de l'Europe tient à la conjonction de trois éléments :

– L'incertitude la plus totale sur la définition des intérêts vitaux que la France protégerait par une riposte nucléaire stratégique autonome et indépendante ;

– Le strict couplage entre l'armement prestratégique et l'armement stratégique ;

– Le couplage étroit entre les forces classiques et l'armement prestratégique de manière à valoriser les forces conventionnelles et à rendre crédible la menace de nucléariser tout conflit classique en Europe.

Plusieurs responsables politiques de la majorité ont pourtant proposé d'abandonner l'un de ces trois éléments fondamentaux qui, depuis bientôt trente ans, caractérisent la posture stratégique de la France en Europe.

Découplage et dissuasion élargie

M. GISCARD D'ESTAING a, le premier, proposé que l'armement prestratégique soit désormais conçu comme un niveau autonome de dissuasion mis en œuvre sur le territoire des Etats européens voisins : *« Contrairement au raisonnement que l'on avançait jusqu'ici, et qui tendait à associer étroitement l'utilisation de l'arme nucléaire tactique au déclenchement de l'arme stratégique dans la logique de l'ultime avertissement, nous devons nous préparer à mettre en œuvre deux niveaux distincts de dissuasion nucléaire : le niveau stratégique et le niveau tactique destiné à la destruction des forces de l'envahisseur... L'arme à rayonnement renforcé* [la bombe à neutrons] *donnerait toute sa crédibilité à ce niveau de dissuasion. »* Serait ainsi créée *« une riposte autonome à l'invasion, n'appelant pas de part et d'autre l'emploi des moyens nucléaires stratégiques* (1) ».

Moins affirmatif, M. Jacques Chirac a également proposé (2) que l'emploi de l'armement nucléaire, qu'il persiste à appeler *« tactique »*, *« se trouve nettement découplé de celui de l'armement stratégique »*. Les propos qu'il a tenus le 12 septembre 1986 devant les auditeurs de l'Institut des hautes études de défense nationale (IHEDN) vont dans le même sens (3).

Si M. Giscard d'Estaing était, en 1976, favorable à une *« sanctuarisation élargie »*, c'est-à-dire à l'extension de la garantie nucléaire stratégique française à tout ou partie de l'Europe occidentale, et si M. Chirac a évoqué, comme but à se fixer, la sanctuarisation de l'Europe (4), ils ont tous deux prudemment rebroussé chemin. En effet, l'opinion n'était pas prête à les suivre dans cette voie, et le volume de la force stratégique française n'autorisait pas une telle conception. Ils proposent aujourd'hui aux pays voisins une forme très dégradée de dissuasion élargie : tout en refusant de faire jouer en leur faveur une garantie stratégique, la France accepterait de livrer sur leur sol une bataille nucléaire avec son armement prestratégique. Il est probable qu'une telle proposition serait considérée par les Européens comme une nouvelle manifestation de l'égoïsme national, plus apte à renforcer leurs inquiétudes qu'à faire progresser la sécurité de l'Europe.

En outre, cette proposition paraît assez dérisoire. Car, comme le disait en 1984 M. François Fillon (RPR), *« nos quelques charges nucléaires tactiques n'ajouteraient rien aux milliers dont dispose l'alliance »*. Un tel geste de la France apparaîtrait aux yeux de ses voisins comme n'ayant qu'une portée limitée, à la fois par rapport à ce qu'offrent les Américains et par rapport au refus d'élargir la garantie nucléaire stratégique française. C'est donc avec une grande logique que le président de la commission de la défense à l'Assemblée nationale a rappelé son attachement au couplage entre armement prestratégique et armement stratégique (5).

Plusieurs années après M. Michel Aurillac, actuellement ministre de la coopération, M. François Léotard a soutenu l'idée selon laquelle l'armement prestratégique français devrait être stationné sur l'Elbe. L'actuelle majorité ayant toujours insisté sur l'indispensable couplage entre le corps de bataille et *« son armement nucléaire tactique »*, ce déploiement de l'armement prestratégique sur l'Elbe entraînerait aussi celui de tout ou partie de la Ier armée. Or celle-ci sert actuellement de réserve à l'Alliance ; pour cette raison, elle s'est vu assigner des zones de déploiement situées en arrière des positions des alliés. La conception de MM. Aurillac et Léotard fait donc partie d'un projet plus vaste en vertu duquel la France occuperait un créneau dans le dispositif allié et participerait dès les premières heures à une bataille de l'avant, impliquant au besoin l'emploi des armes nucléaires prestratégiques.

Un tel stationnement sur l'Elbe présenterait un avantage : dès l'éclatement d'une crise, la France manifesterait sa solidarité militaire avec les alliés. Il signifierait aussi que l'armement prestratégique serait plutôt utilisé sur le territoire de l'Allemagne de l'Est, ce qui, pense-t-on, serait de nature à rassurer les Allemands de l'Ouest.

Mais ce stationnement sur l'Elbe aurait aussi de nombreux inconvénients. Sans avoir la possibilité de choisir, la France serait directement et automatiquement impliquée dans toute crise en Europe. Stationné à l'avant, son armement prestratégique constituerait un objectif militaire de premier plan. Dans le dialogue dissuasif, la France perdrait très précocement le bénéfice de la signification politique que constitue le franchissement du seuil nucléaire. Enfin et surtout, elle donnerait à Moscou un argument décisif pour demander que la totalité des forces nucléaires françaises soit prise en compte dans les négociations stratégiques entre l'URSS et les Etats-Unis. Car comment la France pourrait-elle sérieusement soutenir que ses forces stratégiques seraient indépendantes de l'OTAN alors que ses forces prestratégiques seraient déployées sur l'Elbe avec celles de l'Alliance ?

Ainsi la cohérence entre politique de défense et politique extérieure exige que, comme par le passé, l'armement prestratégique demeure stationné en temps de paix sur le territoire français. Aucun pays voisin n'a d'ailleurs demandé qu'il en soit autrement.

La force d'action rapide

PARMI les critiques majeures formulées contre la réorganisation de l'armée de terre intervenue en 1983 figure la création (effective à partir de 1992) d'une grande unité Hadès appelée à prendre la relève des régiments Pluton, actuellement rattachés au corps d'armée à la Ier armée. Ce rattachement s'explique historiquement par les limites mêmes de cet armement. L'absence de systèmes d'acquisition des objectifs dans la profondeur, la faible portée et la précision relative du missile, en ont fait un instrument indissociable des corps d'armée. L'un et l'autre subissent cumulativement leurs contraintes d'emploi respectives, au grand bénéfice de l'adversaire : le président de la République n'est aujourd'hui pas en mesure d'utiliser le Pluton en dehors des zones, très limitées, de déploiement de la Ier armée ; l'adversaire, de son côté, sait que, hormis celle de la force aérienne tactique, il ne risque aucune frappe nucléaire prestratégique française s'il évite les zones de déploiement de la Ier armée. Il est difficile d'imaginer situation plus contraignante pour le décideur politique.

Deux mesures ont donné l'occasion de s'affranchir de ces contraintes : le lancement du programme Hadès, fin 1982, et la création, prévue par la loi de programmation militaire de juillet 1983, de la force d'action rapide (FAR).

Avec une portée triple de celle du Pluton – 350 kilomètres au lieu de 120 – et une précision notablement plus grande, le Hadès sera soumis à de moindres contraintes d'utilisation. En particulier, grâce à lui, le choix du lieu et du moment de la frappe prestratégique pourrait être dissocié des zones de déploiement de la Ier armée, sans les exclure naturellement. En seront notablement accrues à la fois la liberté d'action du président de la République et l'incertitude de l'adversaire.

De manière complémentaire, la création de la FAR permet à la France de mieux faire face à une éventuelle invasion. En fonction des circonstances, la FAR pourrait être engagée soit dans la zone où se trouverait déjà la Ier armée, soit dans une autre zone. En outre, comme l'a précisé le président de la République, la FAR pourrait aussi être engagée au-delà des lignes actuellement convenues entre alliés pour l'emploi de la Ier armée. Dans la logique du couplage, la création de la grande unité Hadès devait être annoncée en même temps que celle de la FAR. Son engagement aux côtés des alliés, et dès les premières heures de la crise, n'a en effet de sens que parce que la France est la seule puissance européenne disposant d'une force nucléaire indépendante. L'adversaire qui affronterait la FAR en avant de la Ier armée se heurterait immédiatement au risque de nucléarisation du conflit. Tel est bien le sens profond de la réorganisation intervenue en 1983 : elle vise à donner plus de souplesse de réaction face au déclenchement de toute crise en Europe.

Enfin, la création de la FAR et de la grande unité Hadès apporte aussi un début de réponse à une situation jusqu'ici sans réplique : que se passerait-il si, les Alliés étant bousculés, le territoire national était envahi par une force adverse qui éviterait les zones de déploiement de la Ier armée ?

Remettre en question cette double création conduirait à diminuer la

(1) Valéry Giscard d'Estaing, préface à *Redresser la défense de la France*, février 1986.
(2) *Le Monde*, 28 février 1986.
(3) *Le Point*, 29 septembre 1986.
(4) *Le Point*, 6 juin 1983.
(5) *Le Matin*, 25 septembre 1986.

* Ancien membre du cabinet de M. Charles Hernu et de M. Paul Quilès au ministère de la défense.

BIBLIOGRAPHIE

La France et l'Europe face au projet de « guerre des étoiles »

Par JEAN KLEIN

LA Fondation pour les études de défense nationale (FEDN) publie depuis l'origine une revue trimestrielle *(Stratégique)* et des cahiers *(les Sept Epées)* qui accueillent des textes spécialisés sur les politiques de sécurité, l'histoire militaire et les stratégies. Aujourd'hui, elle s'enrichit d'une nouvelle collection dont le propos est de porter à la connaissance du grand public des études sur des questions actuelles de défense. Trois volumes sont déjà parus, et le premier de la série est consacré à la problématique de défense antimissile (1).

Depuis que le président Reagan a lancé son initiative de défense stratégique (IDS) et invité les scientifiques américains à rechercher les moyens de se protéger contre des missiles offensifs, les controverses vont bon train sur la faisabilité d'un tel système. Les uns estiment que l'entreprise est hasardeuse et que la réalisation d'un bouclier spatial est hors d'atteinte. D'autres considèrent que le choix du président américain est raisonnable et qu'une veille technologique se justifie par le souci de ne pas être pris au dépourvu le jour où les Soviétiques décideraient de procéder au déploiement des armes défensives qu'ils étudient. D'autres, enfin, sont persuadés que la défense ponctuelle des installations militaires s'impose, en raison de leur vulnérabilité accrue au tir d'engins balistiques précis.

En Europe, on s'est surtout préoccupé de l'incidence de l'IDS sur la stratégie de l'alliance et sur le couplage de la sécurité de l'Europe et de l'Amérique. Quant à la France, elle a manifesté d'emblée des réserves à l'encontre d'un projet qui menace à terme la crédibilité de sa force nucléaire stratégique.

L'étude réalisée sous l'égide du groupe X-Défense présente un intérêt particulier, dans la mesure où elle est le produit d'une réflexion collective et reflète le point de vue d'experts qualifiés. En outre, elle a bénéficié de l'apport de Jean-François Delpech, qui préside la commission d'étude sur les armes spatiales et fut responsable d'un rapport de synthèse sur la question présenté en janvier 1986 au ministre de la défense. Certaines des conclusions et recommandations qui figurent dans ce document ont été reprises dans le volume publié par la FEDN, et l'on peut se faire désormais une opinion sur la manière dont les pouvoirs publics envisagent de relever le défi auquel ils sont confrontés. Enfin, conformément à la tradition dont se réclame l'Ecole polytechnique, toutes les propositions avancées s'appuient sur un dossier scientifique solidement étayé, et les annexes du livre fournissent des données fiables sur l'orientation des recherches en cours, sur le coût prévisible des programmes américains et sur les capacités techniques de la France et de l'Europe.

Il ne saurait être question de résumer la substance d'une étude aussi dense, ni de discuter le bien-fondé de certains choix comme celui d'une défense contre des missiles tactiques (ATBM). Ce point a déjà fait l'objet de commentaires abondants et les opinions en la matière sont d'une grande diversité. En revanche, il convient de souligner la prudence avec laquelle les auteurs envisagent la coopération avec l'organisation présidée par le général Abrahamson : Strategic Defense Initiative Organisation (SDIO). Selon eux, les transferts de technologie seront limités et il y a tout lieu de penser que les firmes étrangères ne recueilleront que les miettes du festin auquel le secrétaire à la défense des Etats-Unis, M. Weinberger, les avait conviées d'une façon quelque peu cavalière au printemps 1985. Comme l'IDS est pour les Européens un défi technologique majeur et un facteur d'incertitude au plan de la sécurité, il est regrettable qu'ils ne soient pas parvenus à définir en la matière une position commune et aient répondu en ordre dispersé aux appels d'offres américains.

Il n'en reste pas moins que la collaboration avec la SDIO se justifie à certains égards, et le groupe X-Défense indique dans quel cadre elle pourrait s'inscrire. Mais, à ses yeux, une telle démarche ne doit pas exclure le développement de capacités autonomes notamment dans le domaine de l'observation spatiale où les alliés auraient la possibilité de s'affranchir d'une trop grande dépendance par rapport aux Etats-Unis. En outre, la France, qui a fondé sa sécurité sur la dissuasion, ne peut rester indifférente à l'évolution des technologies défensives, puisque sa politique militaire en serait directement affectée. D'où la nécessité de trouver des parades, qu'il s'agisse de contourner ou de saturer les défenses adverses, de protéger les forces de représailles pour les soustraire à la destruction préventive ou de faire peser une menace sur le dispositif spatial de l'adversaire potentiel par la mise au point d'une arme antisatellites.

Les atouts dont dispose la France lui permettraient de jouer ce jeu à condition de faire preuve d'une volonté sans faille et d'affecter des crédits suffisants à la recherche et au développement. C'est la conclusion qui se dégage implicitement de cette étude, bien que l'option européenne soit considérée comme une solution préférable. En tout cas ce livre a le mérite de dissiper bien des malentendus sur la signification politique et stratégique de l'IDS, et d'exposer clairement les données d'un problème dont la solution conditionne le maintien de la paix et de la sécurité entre les deux alliances qui se font face sur le continent européen.

(1) Groupe X-Défense, *Les défenses antimissiles, la France et l'Europe*, Fondation pour les études de défense nationale, Paris, 1986, 188 pages, 74 F.

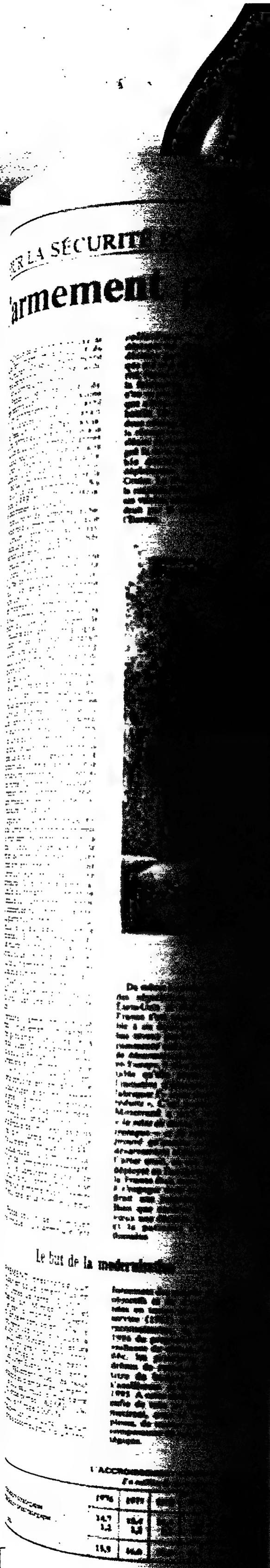

POUR LA SÉCURITÉ DE L'EUROPE

l'armement préstratégique français

liberté d'action de la France en cas de crise et ferait régresser la sécurité du Vieux Continent. Ce serait aussi ouvrir la voie à une possible dérive dans l'utilisation de la bombe à neutrons.

La France doit-elle se doter de l'arme neutronique ? Les hésitations sont fort compréhensibles. En avril 1984, M. Jacques Chirac en avait écarté l'idée. En 1980, le Parti socialiste avait rappelé qu'il était hostile à la fabrication et au déploiement d'armes qui auraient pour conséquence de faire participer la France à la bataille nucléaire de l'avant. Le Parti communiste s'est toujours prononcé contre la fabrication de cet armement. Au contraire, le RPR et l'UDF le réclament unanimement aujourd'hui.

La mise au point de l'arme est achevée. Seule reste à prendre la décision de la fabriquer. Cette fabrication est-elle souhaitable ? Dans quelles conditions et pour quelles raisons ?

L'introduction de l'arme à neutrons dans l'arsenal nucléaire français ne poserait pas de problème conceptuel nouveau. Il s'agit en effet d'une arme nucléaire dont la décision d'emploi revient strictement au responsable politique. Mais, comme ses performances permettent d'utiliser des charges de faible puissance dans des zones géographiquement limitées, la tentation serait grande d'en faire une arme du champ de bataille ou une arme destinée à donner un coup d'arrêt à des divisions blindées sur les avants. Il conviendrait alors de la produire en grandes quantités pour l'utiliser comme une superartillerie de campagne. Si, au nom de la sécurité de l'Europe, on refuse de banaliser l'emploi d'armes nucléaires, l'arme neutronique devrait être produite en faible quantité et ne pas être mise en dotation dans les unités de la Ire armée. La confier à la grande unité Hadès constituerait une garantie que la frappe nucléaire préstratégique resterait une frappe d'ultime avertissement – le premier franchissement du seuil nucléaire, précédant, en cas de besoin, le feu nucléaire stratégique.

Un argument souvent avancé en faveur de l'arme neutronique pose problème. Pour certains membres de la majorité, il s'agirait, grâce à elle, de compenser les infériorités numériques des forces conventionnelles (6) et de les valoriser aux yeux des alliés comme des adversaires. Une telle augmentation signifie clairement l'acceptation d'une impasse sur l'armement conventionnel, compensée par un recours précoce à la guerre nucléaire en cas d'attaque massive avec des moyens conventionnels. S'il est impossible, pour des raisons financières, d'accroître le niveau actuel des effectifs et des matériels de la Ire armée et de renforcer ainsi la défense conventionnelle, il faut bien voir que la bombe à neutrons, parce qu'il s'agit d'une arme nucléaire, ne peut constituer une solution de rechange.

En revanche, l'arme neutronique renverserait virtuellement un rapport de forces globalement défavorable à l'Europe de l'Ouest. Elle augmenterait la capacité qu'a la France de nucléariser – la première, et au moment qu'elle choisirait – tout conflit en Europe. Seule cette capacité est en effet de nature à décourager le déclenchement de toute crise, y compris conventionnelle, en Europe. Pour que cette perspective soit prise au sérieux, il convient de doter la France des moyens les plus appropriés, dont l'arme neutronique fait partie au même titre que la FAR, la grande unité Hadès ou la modernisation en cours de l'armement préstratégique. Mais le caractère global de l'effet dissuasif ainsi obtenu n'autorise pas à mettre sur le même plan l'armement conventionnel et la bombe à neutrons.

Si la France choisit de fabriquer l'arme neutronique (ou « *arme à effets collatéraux réduits* ») et de la déployer sur son territoire national, sa décision aura un impact international que nul ne peut négliger. Dans sa majorité, l'opinion française paraît acquise à la fabrication de cette arme. Mais il n'en va pas de même de l'opinion publique allemande, qui lui est résolument hostile. Une longue concertation serait donc nécessaire pour éviter de susciter la résurgence d'un mouvement antinucléaire analogue à celui qui a accompagné la mise en application de la « double décision » de 1979 sur le déploiement des Pershing-2 et des Cruise. La France ne peut pas prendre la responsabilité de telles tensions chez ses voisins, alors surtout qu'elle prétendrait par là améliorer la sécurité de l'Europe.

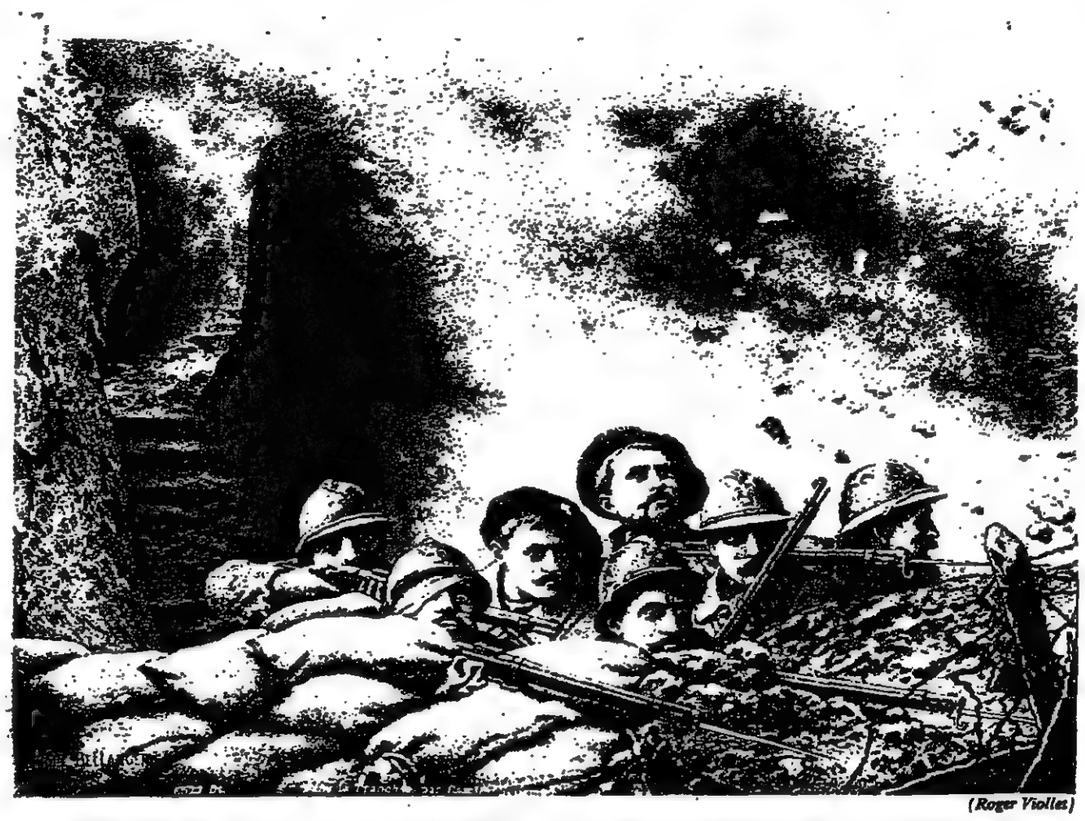

(*Roger Viollet*)

« DANS LA TRANCHÉE », TABLEAU DE CAMILLE BELLANGER (1916)
Maîtriser les problèmes nouveaux posés par une rapide modernisation

De même convient-il de tenir compte des négociations en cours entre les États-Unis et l'Union soviétique. La France s'est toujours déclarée favorable à un équilibre des forces au plus bas niveau possible. A l'heure où l'on commence enfin à parler sérieusement de désarmement nucléaire, notamment en Europe, il n'est peut-être pas souhaitable qu'elle prenne immédiatement l'initiative d'annoncer sa décision de fabriquer l'« *arme à effets collatéraux réduits* ». C'est pourquoi M. François Mitterrand a écrit qu'il ordonnerait « *la mise en œuvre de l'armement neutronique – et de tout autre – s'il est prouvé qu'aucune négociation sur le désarmement n'aboutit* ». Le président Carter avait, en son temps, renoncé à déployer en Europe ce type d'armes. Si la France était aujourd'hui la première à s'engager dans cette voie, elle prendrait une responsabilité particulière. Bien que certains appellent de leurs vœux une décision rapide, la prudence et la patience s'imposent en ce domaine.

Le but de la modernisation

L'ARMEMENT préstratégique français est actuellement mis en œuvre par l'armée de terre (Pluton), par l'armée de l'air (Mirage III-E et Jaguar) et par la marine (Super-Etendard). Entré en service en 1974, le Pluton sera remplacé par le Hadès à partir de 1992. Les Mirage III-E et les Jaguar seront progressivement remplacés par le Mirage 2000-N à partir de 1988. Les Super-Etendard de l'aéronavale seront également modifiés pour les rendre capables d'emporter, à partir de 1988, le nouveau missile nucléaire air-sol à moyenne portée (ASMP) qui équipera aussi le Mirage 2000-N.

Cette modernisation n'aurait aucun sens si elle ne s'accompagnait d'un renforcement des moyens d'acquisition des objectifs et de transmission des données en temps réel. Avec l'entrée en service (1985) des Mirage FI-CR de reconnaissance, le lancement début 1986 du programme de radar de surveillance du champ de bataille Orchidée, les premières commandes de drônes de reconnaissance CL-289 au titre du budget 1986, la situation s'améliorera progressivement d'ici à 1995. A cette date, la France disposera enfin de tous les moyens qui lui permettront, avec le maximum de souplesse, de mettre en œuvre toutes les composantes de son armement préstratégique.

Tel est bien le but recherché. Dans le cadre de la doctrine de l'ultime avertissement, la France disposera, à l'horizon 1995, d'un armement préstratégique dissuasif parce qu'il sera crédible et parce que sa décision d'emploi sera assortie du minimum de contraintes. La complémentarité entre le missile ASMP et le Hadès permettra d'allier des frappes sur les arrières du dispositif adverse et des frappes au contact des forces. L'adoption de l'« *arme à effets collatéraux réduits* » et la mise en œuvre de l'armement préstratégique au sein de la grande unité Hadès permettraient d'envisager d'autres scénarios que la frappe sur le front à proximité de la Ire armée. Dans la mesure où elle accroîtra l'incertitude de l'adversaire, la modernisation de la force préstratégique française contribuera au renforcement de la sécurité en Europe.

Parce que le programme Hadès a été lancé en 1982, son bien-fondé est parfois contesté dans l'actuelle majorité. MM. Bourges et Fillon, notamment, ont estimé qu'il n'ajouterait rien à ce qu'apportera le Mirage 2000-N équipé de missiles ASMP.

En l'état actuel des techniques, seul le missile Hadès sera suffisamment précis pour pouvoir recevoir une arme « *de faible énergie à effets collatéraux réduits* ». Il est donc parfaitement contradictoire de réclamer l'arme neutronique et de refuser le Hadès. Si la France veut pouvoir un jour se doter de l'arme neutronique, elle ne peut ni arrêter le programme Hadès ni le réduire sensiblement.

Depuis deux ans déjà, des responsables du RPR, comme M. Fillon, ont à plusieurs reprises tiré la sonnette d'alarme : pour délivrer un ultime avertissement, disent-ils, l'armement préstratégique français est et sera probablement surdimensionné. Une telle attitude est parfaitement cohérente avec la volonté traditionnelle de ce parti de privilégier la force stratégique. Au contraire, l'UDF s'est toujours montrée soucieuse de renforcer l'armement préstratégique afin de donner à la France la possibilité de livrer, sur les avants de l'Europe, une bataille qui, au besoin, serait nucléaire. Pour la mise en œuvre de sa future loi de programmation militaire, le gouvernement se trouvera donc en présence d'un choix difficile.

L'armement préstratégique français représente environ 3 % des armements tactiques stationnés en Europe. Son poids relatif est donc faible, même si son poids politique apparaît beaucoup plus important. Mais il n'est pas en mesure de changer le cours d'une bataille nucléaire en Europe. Dans ces conditions, il ne serait pas absurde d'envisager de le réduire, notamment en raison de contraintes budgétaires. Cette réduction garantirait que l'armement préstratégique, rare et d'autant plus précieux, ne serait employé ni comme une super-artillerie de campagne, ni comme un niveau autonome de dissuasion sur les avants de l'Europe. Une telle réduction devrait être négociée dans le cadre plus vaste d'une diminution du nombre des armements nucléaires tactiques en Europe.

Jusqu'au début des années 80, la croissance des crédits affectés aux armes nucléaires a surtout bénéficié à la force stratégique. Depuis 1982, la poursuite de cet effort s'est effectuée au profit des armements préstratégiques, pour lesquels les crédits en volume ont été multipliés par cinq entre 1982 et 1987 *(voir le tableau ci-dessous)*. Il s'agit ainsi d'en renouveler les trois composantes qui auront vieilli. Si les programmes se déroulent comme prévu, les crédits affectés au nucléaire préstratégique devraient dépasser 6 milliards de francs en 1988 et représenter à cette date 20 % environ de l'enveloppe nucléaire.

Jusqu'à présent, il a été possible de conduire de pair la modernisation de la force stratégique et celle de l'armement préstratégique. Probablement en ira-t-il différemment si, en 1999, on veut remplacer sur les sous-marins lance-engins le missile M-4 par le missile M-5 et lancer rapidement un nouveau programme de missile stratégique, annoncé par M. Chirac. A moins que le gouvernement, pour financer ce nouveau programme stratégique, ne diminue significativement le volume de l'armement préstratégique et ne ralentisse le rythme des programmes d'armements classiques. Dans ce cas, tiendrait du rêve la volonté de faire de l'armement préstratégique un niveau autonome de dissuasion sur les avants de l'Europe.

Le RPR a clairement marqué sa préférence. Dès 1984, M. Fillon avait affirmé que « *la priorité aujourd'hui accordée à l'arme nucléaire tactique est une erreur* (7) ». Il proposait d'en réduire sensiblement le volume. Si cette option n'est pas à exclure, le choix de ses points d'application devra nécessairement tenir compte des paramètres suivants :

– le Mirage 2000-N est un porteur très coûteux par rapport à l'arme qu'il transporte, mais il possède des virtualités stratégiques ;

– seul Hadès peut emporter une arme neutronique.

Entre les deux, les éventuelles diminutions budgétaires seraient difficiles à doser. M. Fillon a annoncé en septembre 1986 la décision, prise par le gouvernement, de réduire de moitié le nombre de Hadès. Si cette décision était confirmée, elle constituerait un indice révélateur des choix en cours. Ceux-ci ne sont pas encore parfaitement connus, mais ils auront une grande incidence sur la sécurité en Europe.

En résumé, si la France veut renforcer la sécurité en Europe, les axes d'effort, en ce qui concerne l'armement préstratégique, devraient être les suivants :

– inviter les deux blocs militaires à réduire leur armement tactique, actuellement surdimensionné, en Europe ;

– maintenir l'étroit couplage entre l'armement stragégique et l'armement préstratégique, c'est-à-dire confirmer que ce dernier ne peut être pour la France que l'arme de l'ultime avertissement et qu'il ne sera pas utilisé comme niveau autonome de dissuasion sur le territoire des pays voisins ;

– abandonner toute idée de stationner en Allemagne fédérale, en temps de paix, l'armement préstratégique français ;

– maintenir la grande unité Hadès et la force d'action rapide (FAR) en raison de la souplesse qu'elles confèrent dans la gestion des crises en Europe ;

– poursuivre la modernisation en cours afin de réduire, au profit du décideur politique, les contraintes techniques qui, aux yeux de l'adversaire, rendent peu vraisemblable l'emploi éventuel de cet armement en Europe ;

– retenir le principe de la fabrication de l'arme neutronique en cas d'échec des négociations sur le désarmement, en vue d'en doter ultérieurement la grande unité Hadès ;

– se concerter avec les pays voisins sur l'emploi de l'armement préstratégique en Europe. Lors de l'avant-dernier sommet franco-allemand, le président de la République a admis le principe de telles consultations, qui pourraient être élargies aux autres pays concernés, sans pour autant partager avec quiconque la décision d'emploi, ni réintégrer le Comité des plans de l'OTAN ;

– contrôler très étroitement la croissance de l'armement préstratégique français et, dans le cadre d'une négociation appropriée, en envisager la réduction.

FRÉDÉRIC TIBERGHIEN.

(6) Jean-Marie Daillet, *Journal officiel*, débats Assemblée nationale, 8 novembre 1985 ; André Giraud, *le Monde*, 12 février 1986.

(7) *Le Monde*, 9 novembre 1984.

L'ACCROISSEMENT CONSTANT DES CRÉDITS
(En milliards de francs PIBM 1985.)

	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987
– Force nucléaire stratégique	14,7	15,4	16,4	17,4	17,9	18,4	18,3	20,2	20,4	20,2	20,1	21
– Arme nucléaire préstratégique	1,2	1,2	1,2	1,3	1,3	1,4	1	1,6	2,6	3,2	4,2	5,5
Total	15,9	16,6	17,6	18,7	19,2	19,8	19,3	21,8	23	23,4	24,3	26,5

Précédents articles

– Savants américains contre la « guerre des étoiles » : le plus grand danger, par **Philip W. Anderson**, prix Nobel de physique (DÉCEMBRE 1986).

– Diplomatie des sommets et maîtrise des armements : bilan de l'évolution des positions américaine et soviétique au lendemain de la rencontre de Reykjavik, par **Jean Klein** (NOVEMBRE 1986).

– Le « réalisme » d'une droite libérale : de la « guerre des étoiles » aux plans de privatisation, par **Claude Julien** (JUILLET 1986).

– Conflits de faible intensité : la nouvelle doctrine d'intervention américaine, par **Michael T. Klare** (MARS 1986).

– Moscou face au projet de « guerre des étoiles » : la sauvegarde des équilibres stratégiques au cœur des négociations de Genève, par **Paul-Marie de la Gorce**. – Le bouclier de la sécurité collective, par **Bogomir Bogdanov** (NOVEMBRE 1985).

– Dissuasion française et défense européenne, par **Paul-Marie de la Gorce** (SEPTEMBRE 1985).

– Technologie de pointe, rêve de paix : la « guerre des étoiles » et la chance de l'Europe, par **Claude Julien** (MAI 1985).

– Reprise des négociations de Genève sur la limitation des armements : nouveau dialogue entre les Deux Grands, nouvelles inquiétudes des Européens, par **Janet Finkelstein** (MARS 1985).

– La réaction soviétique à l'Initiative de défense stratégique, par **Guennadi Gerassimov** (MARS 1985).

– Le déploiement des Pershing et des missiles de croisière en Europe : une nouvelle étape dans la course aux armes antiforces, par **Paul-Marie de la Gorce** (AOUT 1984).

– Renforcement de l'arsenal nucléaire américain par M. Ronald Reagan, par **Michael T. Klare** (JUILLET 1984).

LA MISE EN PLACE D'UN COMMANDEMENT

Washington renforce son dispositif

DE la côte africaine à l'océan Indien, la région naguère qualifiée d'« arc de crises » a connu depuis la fin de la seconde guerre mondiale de profonds bouleversements. Conflits israélo-arabes, crises pétrolières, révolution islamique en Iran, interminable guerre irako-iranienne, ne sont que les manifestations les plus spectaculaires de cette instabilité. Pour assurer la défense des intérêts occidentaux, Washington ne cesse de renforcer son dispositif militaire : grâce au nouveau commandement militaire unifié américain, qui couvre dix-neuf pays de la région, six cent mille hommes devraient être, d'ici à 1989, en mesure d'intervenir militairement, en cas de nécessité.

Par LAWRENCE LIFSCHULTZ *

Peu de temps après le grave accident de l'avion américain U-2 abattu en 1960 au-dessus du territoire soviétique et la capture de son pilote Gary Powers, Nikita Khrouchtchev, au cours d'une réception à Moscou, aborda l'ambassadeur du Pakistan. Il lui dit qu'il avait étudié attentivement la carte, pris un stylo et entouré d'un cercle rouge Peshawar, la capitale de la province frontalière du Nord-Ouest. A la suite de cet incident, et en dépit d'un protocole d'accord secret entre les gouvernements américain et pakistanais *daté du 19 juillet 1959 et accordant* aux Etats-Unis des droits d'accès illimités à la base aérienne de Peshawar et l'utilisation, pour une période de dix ans, de facilités de surveillance à Badaber, les autorités militaires pakistanaises se dérobèrent à leurs engagements.

Durant les vingt-cinq années qui suivirent, et malgré des rapports fluctuants avec Washington, aucun des différents régimes, militaires ou civils, qui se succédèrent à Islamabad ne se sentirent suffisamment assurés pour transiger avec les sentiments nationalistes et offrir des facilités aux avions de surveillance américains. C'est pourtant ce qu'a fait en 1983 le général Zia Ul Haq en autorisant les avions P-3 Orion à utiliser des aéroports pakistanais, en particulier celui de Mauripus, près de Karachi.

Contrairement à l'U-2, spécialisé dans la surveillance à haute altitude de cibles terrestres, le P-3 Orion fait partie du système américain de surveillance de la flotte soviétique et en particulier de ses sous-marins nucléaires. Alors que les satellites ont rendu l'U-2 obsolète, ils se sont révélés incapables de localiser les sous-marins.

Un porte-parole du département d'Etat à Washington a récemment confirmé que le P-3 utilise ces bases *« avec l'approbation du gouvernement pakistanais* (1) » mais a refusé de faire connaître la périodicité de tels vols. Il n'a pas non plus voulu donner de précision sur la forme de l'accord conclu avec Islamabad et sur l'existence éventuelle d'un texte similaire à celui de 1959 qui avait permis à l'U-2 de Powers de décoller de Peshawar. Selon un rapport de l'institut de Carnegie Endowment for International Peace, intitulé *India, the United States and the Indian Ocean*, le P-3 utilise *« de temps en temps les aéroports pakistanais et des pressions seront exercées pour obtenir plus de facilités de ce type* (2) ». Le même texte souligne que l'utilisation de ces bases fait partie intégrante d'un projet plus vaste.

Au cœur de celui-ci, un commandement militaire unifié régional – US Central Command, ou CENTCOM, – le premier de ce type créé depuis trente-cinq ans. Au même titre que l'OTAN pour l'Europe, ou le CINPAC pour le Pacifique, il couvre dix-neuf pays (3) – trois de plus que l'OTAN – en Asie du Sud-Ouest, dans le Golfe et la Corne de l'Afrique, du Kenya et de la Somalie au Pakistan et à l'Afghanistan. Mais son aire de déploiement est située dans l'océan Indien lui-même et les quarante-quatre pays qui l'entourent sont concernés par son action. Par leur importance, les forces de combat assignées au CENTCOM viennent juste derrière les troupes américaines chargées de la défense de l'Europe et, d'ici à 1989, le Central Command sera capable de faire intervenir 600 000 hommes dans sa zone d'opération.

Le CENTCOM est l'héritier direct de la Force de déploiement rapide (FDR) créée en mars 1980 à la suite de la chute du régime Pahlavi en Iran et de l'affaiblissement de la position régionale américaine. La FDR n'était, suivant les dires de M. James Schlesinger, ancien secrétaire à la défense, *« ni rapide, ni déployable, ni même une force »*. Il fallut donc la remodeler rapidement.

Selon les prévisions américaines, 14 milliards de dollars auront été dépensés avant 1988, pour l'aménagement des bases destinées au déploiement des forces américaines dans la région. Ce qui représente le plus gros projet d'investissement militaire conçu par les Etats-Unis depuis la fin de la guerre du Vietnam. Des points d'appui sont mis à niveau dans un arc de cercle s'étendant du Kenya au Pakistan. En 1985, devant le Congrès, le secrétaire à la défense M. Casper Weinberger, soulignait la nécessité d'*« obtenir l'accès à différents ports et aéroports »* situés dans le théâtre d'opérations du CENTCOM.

* Journaliste américain.

De l'Egypte à l'Arabie saoudite

PARMI les exemples donnés par le responsable américain, figurait l'ancienne base soviétique de Ras-Banas en Egypte, sur la mer Rouge, à laquelle ont été consacrés 91 millions de dollars afin de construire *« des facilités qui seront sans équivalent pour d'éventuelles opérations américaines* (4) ».

A la suite d'un mémorandum américano-israélien daté de novembre 1981, le gouvernement de Jérusalem a accepté d'entreposer des armes pour la FDR. La base aérienne d'Aitan, dans le Néguev, a été choisie pour accueillir les forces américaines en cas de conflit. Suivant le journal *Israel and Palestine*, édité à Paris, *« la tête de pont israélienne réduit de manière appréciable le temps nécessaire pour monter des opérations militaires. D'après les estimations du Pentagone, trois jours seulement suffiront pour transporter des troupes américaines en Arabie saoudite via Israël. Elles pourraient atteindre le Koweït en un jour et demi, et l'Iran en deux jours* (5). »

Plus près du Golfe, la nouvelle base aérienne de Masirah à Oman, qui a coûté 170 millions de dollars, peut servir de point de départ pour le contrôle de la partie méridionale de la zone. Le sultan a garanti l'accès, non seulement, à Masirah, mais aussi, à d'autres aéroports militaires : Al Khasab, Thumrait, Salalah et Seeb. De 1980 à 1983, 220 millions de dollars furent dépensés pour adapter ports et aéroports d'Oman aux besoins du CENTCOM.

Dans le cas de l'Arabie saoudite, une étude secrète présentée par le département d'Etat et divulguée par le *New York Times*, précisait : *« Bien que les Saoudiens aient fermement refusé des accords formels, ils ont confirmé que, dans le cas d'une agression soviétique ou d'une crise régionale qu'ils ne pourraient maîtriser, les forces américaines disposeraient de facilités sur leur territoire* (6). »

Mais la base arrière pour Oman et l'Arabie saoudite et le point central pour assurer ce déploiement assez considérable des forces américaines dans le Golfe, demeure Diego-Garcia, au centre de l'océan Indien, où sont entreposées de vastes quantités de matériels militaires. *« A un peu plus de 4 800 kilomètres au sud de la ville iranienne d'Abadan sur le Chatt-al-Arab, elle constitue,* selon *l'Armed Forces Journal* américain, *un point d'appui idéal pour des navires prépositionnés, un point de rassemblement de navires amphibies et, de sa piste longue de plus de 4 kilomètres, peuvent décoller des B-52 conventionnels* (7). » Plus important encore, pour M. Anthony Cordesman, éditorialiste international de ce même journal, Diego-Garcia reste *« la seule base de la région où les Etats-Unis peuvent se déployer et opérer librement sans susciter de complications politiques régionales* (8) ».

Cependant, malgré tout l'intérêt de Diego-Garcia, les problèmes que pose l'approvisionnement des forces du CENTCOM, en cas de conflit prolongé, ne sont pas résolus. Or, sans artillerie et sans armements lourds, le corps expéditionnaire risque d'être réduit à l'impuissance, surtout si l'opération est de longue durée ou si elle rencontre une farouche résistance. On sait que la guerre conventionnelle moderne est grosse dévoreuse de matériels.

Plusieurs études stratégiques effectuées sous l'égide du département d'Etat durant la dernière décennie sont arrivées à la même conclusion, que résume le *Marine Corps Gazette : « Le dénominateur commun était d'imaginer des moyens de compenser rapidement l'absence de mobilité stratégique et le long délai d'acheminement. »*

Un gigantesque dépôt d'approvisionnement ou une série de bases proches du Golfe demeurent donc une exigence fondamentale. Diego-Garcia est perçue par les experts comme trop lointaine et, depuis la formation de la FDR, les recherches se sont centrées sur des localisations moins éloignées. Le Pakistan répondrait, semble-t-il, aux nécessités.

Etroite coopération avec le régime du général Zia

M. FRANCIS FUKUYUMA, qui faisait partie du département de planification politique du département d'Etat durant le premier mandat du président Reagan, a décrit l'importance du Pakistan sur la stratégie américaine militaire dans le Golfe, dans une étude de la Rand Corporation, élaborée en septembre 1980 et qui est considérée comme le premier document de travail ayant aidé à porter *« à maturité »* la politique de l'administration envers le Pakistan.

« Les Etats-Unis construisent une force de déploiement rapide pour protéger l'accès occidental au pétrole..., écrivait M. Fukuyuma. *Le Pakistan pourrait servir d'entrepôt de première importance pour la FDR intervenant à partir de l'Est, c'est-à-dire de Diego-Garcia ou des Philippines...* [De] *Karachi, les distances et le temps d'intervention seraient considérablement réduits. Et l'armée pakistanaise pourrait même servir d'alliée dans des combats dans le (...) Golfe. »* Le rapport concluait que les généraux pakistanais seraient *« incités à coopérer à un plan américain de défense (...) du Golfe, à condition que les Etats-Unis assument la responsabilité de protéger leur pays des conséquences d'une telle décision* (9) ».

Les observations de M. Fukuyuma furent renforcées par celles d'officiels du Pentagone. Dans la revue militaire *Strategic Review*, l'amiral Thomas Moorer, ancien président du comité conjoint des chefs d'état-major, demanda l'édification d'une base navale américaine dans le port de Gwadar, dans la province pakistanaise du Baloutchistan, à 130 kilomètres du principal relais naval iranien, Chah-Bahar (10). L'amiral Moorer plaida aussi en faveur du rétablissement des moyens d'écoute électronique au Pakistan. Selon M. Ataullah Mengal, ancien *chief minister* du Baloutchistan, de telles facilités ont déjà été installées à Gwadar et en d'autres points de la côte baloutche.

Les officiels pakistanais ont catégoriquement démenti l'existence de « bases étrangères » au Baloutchistan ou ailleurs dans le pays. Un responsa-

(1) Déclarations faites à l'auteur en novembre 1986.

(2) *India, The United States and The Indian Ocean : Report of the Indo-American Task Force on the Indian Ocean*, Carnegie Endowment for International Peace, Washington, DC, 1985, p. 52.

(3) Afghanistan, Arabie saoudite, Bahrein, Djibouti, Egypte, Emirats arabes unis, Ethiopie, Irak, Iran, Jordanie, Kenya, Koweït, Oman, Pakistan, Qatar, Somalie, Soudan, Yémen du Nord, Yémen du Sud.

(4) Caspar Weinberger, *Posture Statement to the House and Senate Armed Services Committee, 1984-1985*, Ninety-eighth Congress Hearings, pp. 212-213.

(5) « The Middle East : US Centcom Target », *Israel and Palestine*, Paris, mai-juin 1986.

(6) « Secret State Department Report : Saudis to let US use bases in crisis », de Bernard Gwertzman, *The Muslim*, Islamabad, 20 septembre 1985.

(7) « US Rapid Deployment Force US Centcom What is it ? Can it do the Job ? », de Raphaël Iungerich, *Armed Forces Journal International*, Washington, DC, 18 novembre 1984, p. 97.

(8) « US Strategic Interest and Rapid Deployment Forces », dans Hafeez Malik (ed.), *International Security in Southwest Asia*, Praeger Publishers, New-York, 1984, p. 161.

(9) Francis Fukuyama, *The Security of Pakistan : A Trip Report*, Rand Corporation, Santa-Monica, septembre 1980, pp. 33-34.

(10) Amiral Thomas H. Moorer et Alvin J. Cottrell, « The Search For US Bases In The Indian Ocean : A Last Chance », *Strategic Review*, Cambridge, Mass, printemps 1980.

« TERRORISME : COMMENT L'OCCIDENT PEUT VAINCRE »

Une sainte alliance contre l'insaisissable ennemi ?

« EN une seule occasion, un coup décisif et offensif a été porté au système même du terrorisme international. Ce fut en 1982, quand Israël pénétra au Liban et expulsa l'OLP par la force (...). Nous devons étudier cet exemple et débattre dans quelles circonstances et par quels moyens l'Occident dans son ensemble est prêt à agir contre les Etats terroristes dans le futur. On doit faire comprendre clairement aux chefs tueurs de Téhéran et de Tripoli qu'il n'existe pas de lieu sûr pour eux... Débattons entre nous quand et comment nous sommes prêts à écarter les obstacles de la souveraineté et des frontières nationales qui servent d'abri aux Etats terroristes. » L'auteur de ces propos – tenus lors d'un colloque organisé par l'Institut Jonathan à Washington du 24 au 27 juin 1984 – n'est autre que M. Paul Johnson, un des penseurs de la nouvelle droite britannique, laborieux rédacteur d'un volumineux ouvrage en deux volumes sur l'histoire mondiale (1) surtout fascinant par ce qu'il révèle de l'inculture de l'écrivain.

Un tel protagoniste suffirait sans doute à discréditer n'importe quel colloque ayant vocation au sérieux. De tels propos aussi ; car, quatre ans plus tard, l'opération « Paix pour la Galilée », en supposant *qu'elle ait jamais eu pour but de lutter* contre le terrorisme, apparaît comme un gigantesque fiasco. La situation au Liban, le problème des otages ou les divers attentats à Rome, Vienne, Ankara ou Paris, suffiraient à le rappeler. Et le ministre israélien de la défense lui-même, M. Rabin, vient de reconnaître que son pays a perdu *« l'illusion que l'on peut éradiquer le terrorisme au Liban* (2) ».

Pourtant, on ne peut écarter d'un revers de main la réunion organisée par l'Institut israélien Jonathan, du nom du colonel qui commanda l'expédition d'Entebbe en 1976. Non seulement parce que ses travaux ont été reproduits dans un livre qui vient d'être publié aux Etats-Unis (3) mais aussi par la qualité de nombreux intervenants, qui se recrutent dans les hautes sphères du pouvoir (le secrétaire d'Etat Shultz, les sénateurs Monynihan, Cranston et Laxalt, Mme Kirkpatrick, M. Edwin Meese III, le ministre israélien de *la défense...), parmi d'éminents islamistes* comme MM. Elie Kedourie, P.-J. Vatiokis, Bernard Lewis ou des journalistes comme M. Jean-François Revel. M. Arnaud de Borchgrave et Mme Claire Sterling, connus pour leurs relations étroites avec la CIA, figuraient aussi parmi les participants.

L'organisateur de cet événement était M. Benjamin Netanyahu, représentant d'Israël aux Nations unies et qui a servi pendant cinq ans dans les forces spéciales israéliennes. Pour enseigner comment l'Occident peut gagner la guerre contre le terrorisme, M. Netanyahu invite à dénoncer les bonnes âmes qui ont la naïveté de penser que ce fléau naît *« de la misère sociale et de la frustration »*. Une pierre dans le jardin de M. Reagan, qui déclarait : *« Nous devons reconnaître que le terrorisme est symptomatique de problème plus vastes (...). Nous devons nous efforcer d'extirper les causes de frustration et de désespoir qui sont les lieux d'épanouissement et les aliments du terrorisme. »*

Le terrorisme serait donc avant tout l'expression des « ambitions et des desseins politiques d'Etats expansionnistes [pour l'essentiel, l'URSS] *et des groupes qui les servent »*. Mais comment définir ce mal qui menace notre civilisation ? *« L'utilisation délibérée et systématique du meurtre ou de la menace contre des innocents pour inspirer la peur à des fins politiques. »* M. Netanyahu insiste beaucoup sur le terme *« délibéré »*, qui, à son sens, différencie les victimes du terrorisme de celles des « accidents » de la guerre. Ainsi, un groupe de l'OLP qui pose une bombe à retardement à Jérusalem est terroriste parce que ces hommes *veulent* tuer des civils. Mais quand l'armée israélienne abat deux étudiants désarmés à l'université de Bir-Zeit, en Cisjordanie, on ne peut parler de terrorisme, car les soldats *ne voulaient pas* tuer.

Ce distinguo, aussi subtil soit-il, ne permet pourtant pas d'expliquer le silence des divers intervenants sur les actions terroristes de l'UNITA angolaise, ou leur glorification des activités de la Contra nicaraguayenne, dont les exactions s'étendent aujourd'hui aux civils du Honduras (4).

UN autre postulat de ce colloque est que *« la collaboration entre marxistes et radicaux musulmans n'est pas accidentelle »*. Le terrorisme moderne aurait ainsi ses racines dans *« le totalitarisme communiste et le radicalisme islamique (ou arabe) »*. Outre l'étrange signe d'égalité mis entre radicalisme arabe et islamique, cette affirmation passe sous silence les grands affrontements qui ont marqué les rapports entre l'islam et le communisme. Faut-il vraiment rappeler la lutte sans merci menée par Moscou contre l'irrédentisme musulman en URSS ? L'extermination du Parti Toudeh en Iran ? Contre qui lutte l'Armée rouge en Afghanistan ?

Les Etats accusés d'aider le terrorisme, la *« ligue de la terreur »* pour reprendre l'expression de M. Shultz, seraient avant tout la Libye, la Corée du Nord, la Syrie et l'Iran. Les attaques d'une rare violence verbale contre ces Etats contrastent malheureusement un peu trop avec la Realpolitik menée par l'Occident. N'est-ce pas l'administration de M. Reagan qui rendait, au printemps 1985, hommage à l'action du gouvernement de Damas ? Et la livraison d'armes à l'Iran par M. Reagan à partir de 1985 – les Israéliens, eux, n'ont pas cessé depuis 1980 de fournir à Téhéran les équipements nécessaires à la poursuite de la guerre contre l'Irak – rend dérisoires les déclarations de responsables de ces deux pays appelant au boycottage des Etats terroristes.

Pourquoi tout ce bruit ? Pourquoi cette place centrale que prend dans la propagande occidentale l'idéologie antiterroriste (5) ? On trouvera des éléments de réponse dans les actes de ce colloque. *« Ce qui est nécessaire,* affirme le sénateur américain Laxalt, proche de M. Reagan, *est une action collective, non à travers un corps amorphe et compromis comme les Nations unies, mais par une organisation similaire à l'OTAN (...). Comme l'OTAN, créée pour combattre le danger d'une agression soviétique en Europe, cette organisation comprenant les Etats-Unis et le Canada, les nations de l'Europe de l'Ouest, l'Australie, Israël et le Japon, serait mise sur pied pour combattre et défaire le terrorisme. »* Plus réaliste, M. Netanyahu reconnaît que l'Ouest ne peut s'unir du jour au lendemain. *« Ce qui serait possible toutefois est que les Etats-Unis commencent, avec deux ou trois autres pays, et peut-être plus, une telle alliance antiterroriste. Les autres la rejoindraient rapidement. »* A défaut d'autre chose, et comme l'anticommunisme durant les années 50, l'antiterrorisme servirait donc de ciment à un Occident traversé de contradictions, et de moyen pour les Etats-Unis de réaffirmer une prééminence menacée.

A. G.

(1) *Histoire du monde moderne*, deux tomes, Laffont, Paris, 1985. Lire l'article que lui a consacré Pascal Ory : « Stricte ignorance et généralisations aventurées », *le Monde diplomatique*, janvier 1986.

(2) *Le Monde*, 9 janvier 1987.

(3) Benjamin Netanyahu (Ed.), *Terrorism : How the West can Win*, Farrar-Straus-Giroux, New-York, 1986, 254 pages.

(4) *Libération*, 13-14 décembre 1986.

(5) Lire Claude Julien, « Frapper les sanctuaires », *le Monde diplomatique*, février 1986.

MILITAIRE UNIFIÉ RÉGIONAL

militaire dans le Golfe et l'océan Indien

ble du département d'Etat nous a, pour sa part, *récemment déclaré que « les Etats-Unis n'ont pas demandé, et le gouvernement pakistanais ne leur a pas proposé, l'installation de bases »*. Toutefois, l'opposition politique a rappelé que les bases utilisées par les U-2, ainsi que Badaber, sont toujours restées, formellement, sous souveraineté nationale, alors même que l'accord de 1959 y donnait aux Etats-Unis un accès exclusif. Suivant l'ancien commandant des forces aériennes pakistanaises, le personnel local n'était même pas autorisé à pénétrer dans le périmètre de Badaber concédé aux Américains (11).

Les cinq dernières années, le Pakistan a reçu 3,2 milliards de dollars d'aide économique et militaire américaine. Durant les cinq prochaines années ce montant devrait atteindre 4 milliards. Il n'avait été, durant la décennie 70, que de 1,5 milliard de dollars : dans aucun autre pays, la progression n'a été aussi rapide. Ces flux financiers ont joué un rôle crucial après le coup d'Etat de 1977 dans la consolidation de la position du général Zia parmi le corps instable des officiers et dans le renforcement de la domination de la junte sur la société.

Toutefois, la place précise du Pakistan dans le programme régional d'ensemble de mise à niveau et d'extension des bases demeure difficile à préciser. Bien que le pays figure, après Israël et l'Egypte, *en troisième position* sur la liste des bénéficiaires de l'aide militaire américaine *(voir tableau ci-dessous)*, les documents publics du CENTCOM ne font pas état des dépenses qui lui sont affectées. Selon diverses sources, ce silence serait le résultat d'interventions du gouvernement d'Islamabad qui ne souhaite pas attirer l'attention sur les premiers développements de la coopération militaire avec Washington de peur des réactions négatives que pourraient susciter à l'intérieur des révélations sur l'ampleur des relations spéciales tissées avec l'allié américain (12).

Au début du mois de juin dernier, le président de l'Assemblée nationale pakistanaise, M. Fakhar Imam, demanda que les élus jouent leur rôle dans le contrôle du montant et de la répartition des dépenses en matière de défense. A la tribune, il s'inquiéta que le budget ne fasse pas mention d'*« importantes acquisitions, grâce à un programme spécial d'aide, de matériel américain »*. Enfin, il interpella ses pairs, leur demandant si, oui ou non, l'examen du budget militaire était *« en dehors des prérogatives de cette Chambre* (13) ».

Le principal effort de mise à niveau et d'extension des bases au Pakistan semble se concentrer au Baloutchistan, province faiblement peuplée, frontalière de l'Iran et de l'Afghanistan. Le

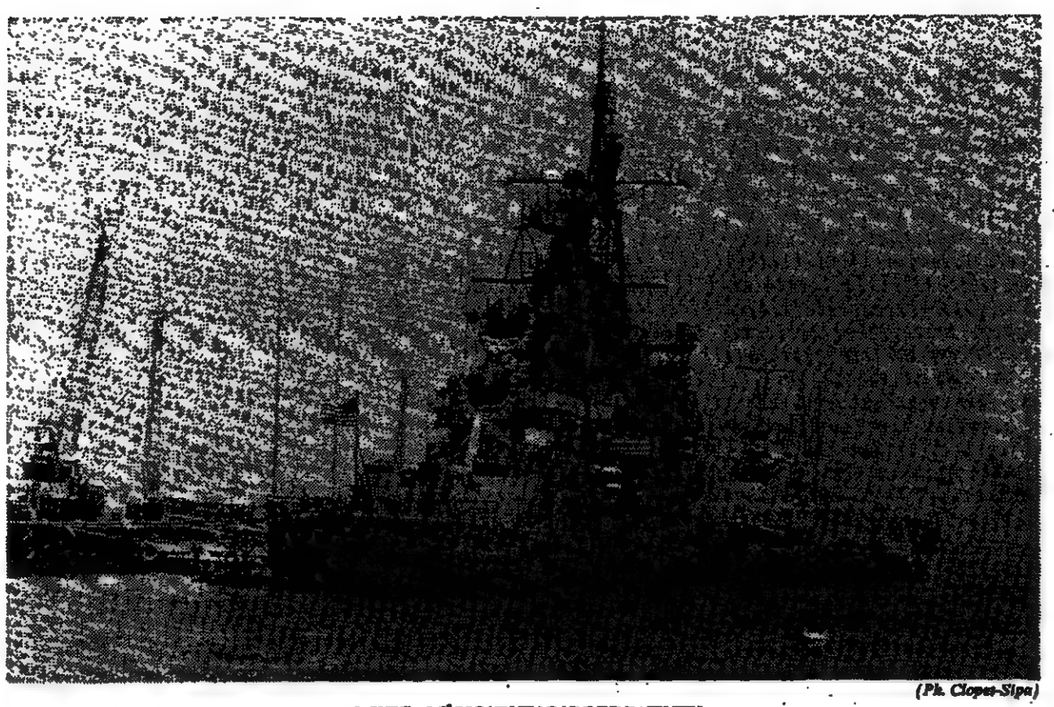

(Ph. Clopet-Sipa)

NAVIRE AMÉRICAIN EN RADE DE BAHREIN
Une présence qui suscite bien des oppositions

général Rahimuddin Khan, président du comité des chefs d'état-major et ancien gouverneur militaire de la province, aurait déclaré, selon la presse pakistanaise, que trente-deux terrains d'aviation y sont en construction.

Pour M. Ataullah Mengal, aujourd'hui en exil, le projet le plus important concerne la construction d'une énorme base dans la région de Chagai, au pied du mont Kohmarsan, à la frontière de l'Afghanistan. Citant des personnalités de sa province natale qui ont pu voir ces installations soigneusement gardées, la piste aurait plus de 3 kilomètres de long, soit l'équivalent de celle de l'aéroport international de Karachi, et pourrait accueillir les avions militaires les plus modernes.

Des observateurs à Washington et des sources militaires pakistanaises confirment que ces constructions sans précédent de ports et d'aéroports au Baloutchistan sont directement liées aux efforts du CENTCOM pour créer un réseau de bases adaptées aux besoins américains et au déploiement d'une force d'intervention. Dans un entretien donné à Londres, M. Mengal a explicité ses objections à de tels développements : *« Nous nous opposons totalement à l'édification de bases au Baloutchistan, que je ne souhaite pas voir transformé en champ de bataille entre les grandes puissances. Nous serions écrasés entre elles* (14). »

Le dilemme le plus grave

POUR M. Anthony Cordesman, de l'*Armed Forces Journal*, le dilemme le plus grave auquel est confronté le CENTCOM est d'ordre politique. *« Bien qu'il soit parfois à la mode de parler de la faiblesse des Etats-Unis, les perspectives de voir l'URSS nous affronter militairement dans cette région, d'ici au milieu des années 90, sont faibles... Quels que soient les qualités et les défauts du CENTCOM, la difficulté dans une telle zone ne tiendra pas tant à la force militaire américaine qu'aux conditions politiques de son emploi* (15). »

Les modalités de cette utilisation mettent en valeur la contradiction entre la conception militaire d'une « zone d'opérations », domaine imaginaire sans frontières et sans nationalités, et l'existence bien réelle de populations locales avec leurs propres institutions et des sentiments nationalistes qui diffèrent des exigences des planificateurs militaires américains.

Au Pakistan, ce ne sont pas seulement des politiciens régionaux comme M. Ataullah Mengal qui se sont opposés aux bases dont l'existence même est niée. Durant ces trois dernières années, de nombreux avocats ont fait voter par le barreau des résolutions invitant le gouvernement à refuser tout accord qui octroierait des bases à la FDR et compromettrait le statut proclamé de non-alignement du pays.

En mars 1986, des manifestations des partis d'opposition se sont déroulées dans plusieurs villes du Pakistan pour protester contre l'utilisation de Karachi comme port d'escale pour le navire nucléaire *USS Enterprise*. Dans cette dernière ville, les manifestants se heurtèrent à la police, qui opéra de nombreuses arrestations. Le débarquement soudain de plusieurs milliers de marines américains suscita aussi des préoccupations dans les milieux traditionnels, inquiets du type de divertissements recherchés par les soldats de la VIIe flotte (16).

Dans un témoignage devant le Congrès, l'ancien commandant en chef du CENTCOM, le général Robert Kingston, faisait état des difficultés politiques persistantes rencontrées pour trouver un lieu où établir son quartier général. *« A ce stade, nous n'avons pris contact avec aucun de ces pays pour leur demander l'installation de notre quartier général avancé (...) C'est très délicat* (17) », précisait-il en réponse à une question. Son remplaçant à la tête du CENTCOM, le général George Crist, déclara en mars 1986, devant une commission du Sénat, que son commandement était le seul à ne pas disposer d'un QG avancé sur son théâtre d'opérations. Et les recherches continuent...

En dehors du Pakistan, d'autres difficultés politiques et sociales ont surgi dans divers pays de la région couverte par le CENTCOM, en particulier à l'autre extrémité de son axe, au Kenya. Le dragage du port de Mombasa en a fait un havre sûr pour les porte-avions nucléaires *USS Constellation* et *USS Nimitz*. La ville elle-même s'est transformée en centre *« de repos et de distraction »* pour les vingt mille matelots américains de la flotte de l'océan Indien. *« L'impact de l'escale de jeunes marins, dont le nombre peut atteindre cinq mille en un seul week-end, dans cette ville musulmane a été socialement dévastateur* (18) », écrivait un journaliste kenyan. Plusieurs marins ont été arrêtés pour meurtres de femmes, mais aucun n'a passé plus de six mois en détention. La police militaire américaine patrouille désormais dans la zone dangereuse du port et l'opinion publique s'est émue de ce qui apparaît comme un abandon de souveraineté : les Américains disposent maintenant de l'autorité nécessaire pour arrêter et interroger des Kenyans suspects de commerce illicite avec les forces américaines.

La présence militaire américaine au Kenya résulte d'une *« accord sur les facilités d'accès »* signé par le gouvernement de M. Daniel Arap Moi, en juin 1980. L'existence de ce texte avait été tenue secrète, car il fut paraphé à un moment de grande effervescence politique et sociale au Kenya, alors que la détérioration des conditions économiques incitait de vastes secteurs de la population à s'opposer au régime de M. Moi. Des informations sur le pacte ne commencèrent à circuler qu'à la suite d'indiscrétions faites par inadvertance devant des commissions du Congrès.

En avril 1982, à la veille d'une visite d'une délégation du Congrès, l'ancien vice-président du Kenya, M. Oginga Odinga, publia une lettre ouverte reprochant à M. Moi d'avoir permis à Washington d'établir *« des bases navales et militaires dans notre pays sans un large débat et sans l'acceptation du peuple par la voix de ses représentants à la Chambre* (19) ». Peu de temps après, le vice-président était arrêté et emprisonné sans jugement.

Quatre mois plus tard, le 1er août 1982, une tentative de coup d'Etat dirigée par des éléments des forces armées aériennes était déjouée. Les revendications des mutins comprenaient l'organisation de nouvelles élections, des réformes économiques, une politique extérieure non alignée ; mais ils protestaient aussi contre l'octroi de facilités à la FDR sur les bases aériennes d'Embakasi, de Nanyuki et de Wajir.

Selon certaines sources, la tentative de coup d'Etat vint en riposte à une opération de liquidation des éléments nationalistes parmi les aviateurs menée par les services de renseignements. Depuis 1982, l'armée de l'air kenyane, qui compte deux mille cinq cents hommes, a été complètement démantelée et un millier restent sous les verrous. Certains ont été condamnés à vingt-cinq ans de prison et, le 9 juillet 1985, douze officiers, accusés d'avoir dirigé le complot, ont été pendus. Tandis que le gouvernement reconstruisait les forces aériennes de fond en comble, leurs principales bases étaient intégrées dans la zone d'opérations du CENTCOM.

Le mythe du détroit d'Ormuz

IL y a quelque chose de paradoxal dans cette entreprise de militarisation dans le Golfe et l'océan Indien. On justifie communément ces gigantesques préparatifs pour aménager un réseau de bases logistiques qui permettraient aux Etats-Unis de déployer un demi-million d'hommes aptes à combattre, par la nécessité de maintenir « ouvert » l'accès des occidentaux au pétrole produit dans le Golfe et transporté par bateaux *via* le détroit stratégique d'Ormuz. Pourtant, selon les sources officielles américaines elles-mêmes, à peine 3 % à 5 % du pétrole importé par les Etats-Unis proviennent du Golfe (20).

La description du détroit d'Ormuz comme un « goulet d'étranglement » vital pour les sociétés industrielles occidentales n'est rien d'autre qu'une de ces exagérations simplistes utilisées avec succès pour justifier des entreprises militaires. Si demain un désastre naturel affectait le détroit, le commerce mondial du pétrole n'en serait que peu affecté, à l'exception d'une panique irrationnelle qui pourrait frapper les marchés. D'ailleurs, durant ces dix dernières années, un vaste réseau d'oléoducs a été édifié à travers l'Arabie saoudite vers la mer Rouge. De même, le pétrole d'Irak et du Koweït coule maintenant vers l'ouest ou vers le nord à travers la Turquie, la Jordanie et la Syrie.

L'*Armed Forces Journal* américain, bien que notant les besoins insignifiants des Etats-Unis en pétrole du Golfe, justifiait la stratégie du CENTCOM : *« 20 % de tout le pétrole mondial – dont la plus grande partie est destinée aux alliés de l'Amérique – passe par le Golfe ; la défense de cette région prend ainsi toute sa signification* (21). » Pourtant, même le choc le plus grave infligé aux intérêts occidentaux dans la zone durant la dernière décennie – le renversement de la dynastie Pahlavi et l'émergence d'un régime fanatiquement nationaliste à Téhéran – n'a pas effacé cette réalité : les Iraniens continuent de vendre du pétrole sur le marché mondial et demeurent parmi les principaux fournisseurs du Japon et de l'Europe occidentale.

La thèse auxiliaire de la précédente – les armées soviétiques sont prêtes à déferler vers le sud et à annexer les champs pétrolifères arabes et iraniens – se heurte à un dérangeant détail : l'URSS demeure un important exportateur de pétrole et de gaz. Comme les autres producteurs, elle est confrontée à une surproduction relative d'or noir et à des difficultés d'exportation.

En fait, la vraie question n'a jamais été celle des approvisionnements mais plutôt du *contrôle* de ceux-ci et de la commercialisation à partir des zones de production. Une grande puissance s'est toujours définie par sa volonté de marquer les frontières de sa zone d'influence, dont les rivaux sont exclus, et à l'intérieur de laquelle des partenaires mineurs acceptent les règles qu'elle fixe. Tout au long de l'histoire, de tels empires commerciaux ont existé et ont déployé de vastes armées pour défendre leurs voies de communication. Aujourd'hui, dans la zone d'opérations du Central Command, nous assistons à une version moderne de cet ancien phénomène.

Voilà plus de cinquante ans, un éminent historien économique américain, Victor Clark, avait étudié comment les Etats-Unis, à travers leur histoire, avaient évité les guerres et les rivalités dans lesquelles étaient entraînés les Etats européens : *« Alors que l'Europe exploitait et développait des continents étrangers, nous* [en Amérique] *colonisions le nôtre. »* L'autosuffisance *« nous épargnait les haines implacables entre nations européennes. Nous n'avions aucune raison d'envier aux autres pays les matières premières et les marchés qu'ils conquéraient dans de nouvelles terres ; nous n'en avions pas besoin ».*

Toutefois, à la fin des années 20, il notait un changement qu'il considérait comme dangereux. *« Nous montrons un intérêt croissant pour le pétrole au-delà de nos frontières et cette convoitise peut s'étendre à d'autres produits...* [Le risque est grand de voir] *les marchés étrangers commencer à décider si la gamelle de nos ouvriers sera vide ou pleine. Nous aussi nous pourrions devenir les rivaux sans merci d'autres pays industriels. De la même manière que le nationalisme politique fait de la paix une trêve armée, le nationalisme économique transforme la compétition entre Etats en une guerre sans trêve* (22). »

LAWRENCE LIFSCHULTZ.

(11) Mohammad Asghar Khan, *Generals in Politics : Pakistan 1958-1982*, Croom Helm, Londres, 1983, p. 204.

(12) « Pakhar for MNAs' effective role in decision-making », Aslam Sheikh, *The Muslim*, Islamabad, 4 juin 1986.

(13) *Amn*, Karachi, 17 août 1982.

(14) « Independent Baluchistan ? Ataullah Mengal's Declaration of Independence », Lawrence Lifschultz, *Economic and Political Weekly*, Bombay, mai 1983, p. 749.

(15) A. Cordesman, *op. cit.*, p. 163.

(16) « The Marines are here but the Money is not' », *Viewpoint*, Lahore, 20 mars 1986.

(17) « AFJ Interview with Lt. General Robert Kingston », Benjamin Schemmer, *Armed Forces Journal-International*, Washington, DC, juillet 1984, p. 72.

(18) « Kenya in US Geo-politics », « Kenya : The Politics of Repression », *Race and Class*, Vol. XXIV, Londres, hiver 1983, p. 309.

(19) « Letter to the Delegation Head, US Armed Services Committee », 20 avril 1982, A. Oginga Odinga, Kenya : The Politics of Repression, Race and Class, Vol. XXIV, *Ibid*, pp. 317-320.

(20) « US Rapid Deployment Force », *Armed Forces Journal-International*, *op. cit.*, p. 102, voir aussi *Hearing Committee on Armed Services United States Senate, 99 th Congress*, Part II, *Unified Commands*, document S. 2 199, March 11-12 Mars, 1986, (GPO, Washington, DC), p. 615 Chait Persian Gulf Oil Imports.

(21) *Armed Forces Journal-International*, *op. cit.*

(22) Victor S. Clark, *History of Manufactures in the United States*, vol. II, Carnegie Foundation, Washington, DC, 1929, pp. 2-4.

LA RÉPARTITION DE L'AIDE MILITAIRE AMÉRICAINE
(En millions de dollars)

	1985	1986	1987
ISRAEL	1 400	1 800	1 800
ÉGYPTE	1 200	1 250	1 300
PAKISTAN	336	312	341
JORDANIE	92	83	117
SOUDAN	46	28	52
OMAN	40	19	40
SOMALIE	34	28	37
KENYA	23	21	22
DJIBOUTI	3	2	3

المركز العربي للتوثيق والمعلومات

DÉCOUVREZ
« ACTUALITÉ ARABE »

- 7e année de parution.
- Un bulletin de références, d'analyses et d'informations sur l'ensemble des pays du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord.
- Un document bimensuel sans équivalent, indispensable à tous ceux qui s'intéressent à l'évolution des pays arabes.
- Cinq brèches en un seul : Politique – Économie – Énergie – Armements – Banques, plus des dossiers, des appels d'offres, des biographies...
- Existe aussi en édition anglaise, *ARAB NEWS AND REPORTS ET AHDATH WA TAKARIR ARABIA*.

« ACTUALITÉ ARABE »
est édité par le
CENTRE ARABE DE DOCUMENTATION ET D'INFORMATION (C.A.D.I.)
Directeur général : Georges El Raissi
34, avenue des Champs-Élysées, 75008 Paris
Tél. 42-25-41-00 Télex CADI 642 624 F

Disponible par abonnement
Exemplaire sur demande

هكذا من الأصل

Le Pakistan peut-il faire retour à la démocratie ?

Les fausses séductions du parti de Mme Bhutto

PIÈCE maîtresse du dispositif stratégique américain dans la région du « Central Command » *(voir pages 16 et 17)*, le Pakistan a un pressant besoin de stabilité interne. A sa manière, le général Zia Ul Haq a donc engagé son régime, issu de la plus longue loi martiale qu'ait connue le pays, dans un timide processus de démocratisation. Il est parvenu à en garder le contrôle, malgré l'épreuve politique que représenta, au printemps dernier, le retour de Mme Benazir Bhutto.

Avant que ne soit levée la loi martiale en décembre 1985, l'adoption du huitième amendement avait assuré d'une protection constitutionnelle les auteurs du coup d'Etat de juillet 1977. La formation, sous l'égide de la Ligue musulmane, d'un parti gouvernemental ainsi que l'adoption, en juillet 1986, du neuvième amendement accordant aux tribunaux de la *charia* le droit d'abroger les lois jugées non conformes à l'islam, sont aussi venues renforcer son régime.

Le pouvoir du président Zia Ul Haq doit cependant faire face à une situation régionale délicate où se cumulent dangereusement les répercussions du conflit afghan et un regain de tension avec l'Inde. Les informations contradictoires relatives à des essais nucléaires qui auraient eu lieu dans le pays en septembre dernier gênent le président Reagan, qui doit obtenir l'aval du Congrès pour la poursuite de l'aide économique et militaire à Islamabad, de l'ordre de 600 millions de dollars par an.

L'opposition saura-t-elle tirer la leçon de ses échecs et présenter une solution de rechange crédible au gouvernement que dirige M. K.M. Junejo ?

Par ALEXANDRE DASTARAC et M. LEVENT

10 avril, 5 juillet, 14 août 1986 : ces trois dates (1) marquèrent l'an dernier les étapes d'une campagne destinée à faire céder le général Zia Ul Haq au moins sur un point : l'organisation d'élections en automne avec la libre participation de tous les partis politiques. La foi en leur succès de Mme Benazir Bhutto, fille d'Ali Bhutto, ancien premier ministre exécuté, et de ses partisans était inébranlable. Les foules étaient enthousiastes, l'exemple philippin tout proche.

Pourtant, à Lahore, la journée du 14 août ressembla, selon l'expression d'un responsable du Parti du peuple pakistanais (PPP), à un pétard mouillé. En ayant décidé de porter ses efforts sur le cœur politique du Pendjab, la direction du parti avait voulu éviter tout risque d'isolement, comme cela s'était produit en automne 1983 pour le Mouvement pour la restauration de la démocratie (MRD) dans la province du Sind (2).

Mais le soulèvement massif escompté n'eut pas lieu, et cela malgré les vagues d'arrestations et les affrontements sporadiques, parfois violents, dans le Sind et au Pendjab. Le général-président Zia Ul Haq est sorti indemne de l'épreuve en laissant aux politiciens la responsabilité des événements survenus lors de son pèlerinage à la Mecque. L'arrestation préventive de la plupart des dirigeants politiques et le rôle provocateur joué par certains éléments de la Ligue musulmane (3) n'affectèrent que passagèrement la crédibilité démocratique du premier ministre, M. Junejo, et celui-ci peut se féliciter d'avoir su déjouer les plans de l'opposition, en évitant le choc frontal qui aurait pu contraindre le régime à réimposer la loi martiale.

Mme Bhutto avait admis à son retour en avril dernier que le gouvernement de M. Junejo *« pouvait jouer un rôle historique dans une transition vers la démocratie »*. La fraction qui a quitté le PPP en septembre, derrière MM. G.-M. Jatoi et M. Khar (4), en l'absence d'élections anticipées, semble la mieux placée pour rallier les attentistes au sein de l'Assemblée nationale et pourrait alors contribuer à redonner souffle à l'« expérience démocratique » mise en place par le général Zia Ul Haq en décembre 1985. Belle carte politique en perspective pour calmer la turbulence du Sind.

Dans le bras de fer avec le président, la force et la faiblesse du PPP se rassemblent en la personne de l'héritière d'une des seules traditions politiques qui aient durablement marqué les Pakistanais. L'aura quasi mythique de Mme Benazir Bhutto est aussi une réalité incontournable à laquelle sont confrontés tous les politiciens, de la gauche – en partie réunifiée dans l'Awami National Party (ANP) de M. Wali Khan (5) – aux partis fondamentalistes en passant par la nouvelle Ligue musulmane de M. Junejo et la sage opposition du Groupe parlementaire indépendant (GPI) (6). Le Pakistan n'a plus seulement à faire face au fantôme d'Ali Bhutto, il lui faut désormais répondre aux prétentions de sa fille. C'est là, en l'absence d'« accident », la passe obligée des prochaines années.

Au mois d'avril 1986, personne ne contestait le caractère exceptionnel de l'accueil qui fut réservé à Mme Benazir Bhutto. Encore fallait-il apprécier les motivations d'une foule venue souvent de très loin pour attendre, des dizaines d'heures durant, le passage du camion pavoisé sur le toit duquel elle se tenait. Cadres politiques affairés et arrogants, militants enthousiastes et, au-delà, foule indistincte de centaines de milliers de sympathisants, tous voulaient, en montrant leur force, d'abord effacer de leur mémoire la sombre période où ils avaient laissé Ali Bhutto monter à la potence dans un isolement presque total. Pour les admirateurs de cette jeune femme qui défiait « seule » un pouvoir conservateur et islamique, c'était avant tout un rendez-vous pour tremper leurs certitudes, surmonter leur culpabilité et oublier le traumatisme laissé par la plus longue des lois martiales qu'ait connues le Pakistan.

Dans cette immense *mela* (7) s'entrechoquaient illusions, rêves et espoirs de plusieurs générations. Pendant ce bref moment de liberté, chacun put choisir son image du « *Shaheed Bhutto* (8) », qui apparaissait tour à tour sur les portraits en conquérant musulman casqué, sabre au clair, en tribun fougueux ou sous les traits de l'imam Hussein. Les rendez-vous d'avril furent certes un avertissement au général Zia Ul Haq, mais ils témoignèrent surtout de la joie d'un peuple à se retrouver.

Les manifestations du « jour noir », le 5 juillet, très inégalement suivies après la trêve du ramadan, furent aussi un signe des limites de la détermination du mouvement. Erreurs de perception et fautes tactiques, telle l'intolérance souvent marquée dans certains rassemblements par le PPP à l'égard de ses partenaires du MRD, contribuèrent à faire échouer la campagne et conduisirent à l'isolement actuel.

Pendant les années de loi martiale, le PPP était divisé entre ses groupes en exil, une base peu politisée et activiste, subissant de plein fouet la répression, et une couche de notables attendant que l'orage passe, ou même acceptant les offres du régime. Il n'a pas pu fondre un conglomérat d'origines très diverses en un véritable parti politique. Très peu d'échanges ont lieu entre une base militante et des dirigeants sans imagination, qui souvent représentent des fiefs territoriaux ou politiques et refusent toute discipline dans le fonctionnement du parti et tout contrôle démocratique, n'acceptant que de prêter une allégeance personnelle à Mme Benazir Bhutto. La direction a d'ailleurs favorisé elle-même cette attitude en montrant que, pour elle, la loyauté l'emportait souvent sur l'intégrité politique comme critère décisif.

Donner au PPP un fonctionnement démocratique, c'était répondre aux « modernistes » du parti, qui réclament que le choix des membres du comité exécutif se fasse par voie d'élections. Mais la direction, invoquant le manque de temps et de moyens, continue de nommer et de « démissionner » les responsables selon son bon plaisir. Sans doute craignait-elle, à la veille d'une bataille, de voir mettre en question sa propre légitimité et d'offrir une brèche aux arguments contestant l'idéologie du parti. A coup sûr, les inconvénients de cette structure autocratique et la faible politisation de l'encadrement ne peuvent être compensés par l'appel émotionnel à l'énigmatique « bhuttoïsme », pompeusement promu au rang de philosophie par la fille de l'ancien premier ministre.

Les ambiguïtés d'un programme populiste

EXÉCUTER Ali Bhutto en 1979, c'était à coup sûr faire naître un martyr. Mais quelle cohérence donner à un parti dont le parcours débuta par une admiration pour le socialisme scandinave, qui se référa volontiers au verbe de la Commune de Paris, puis usa d'un populisme inspiré du maoïsme, pour choisir enfin un panislamisme zélé apprécié de Ryad, si ce n'est son nationalisme virulent ?

Enoncés avec ferveur par Mme Bhutto, les quatre grands principes du « bhuttoïsme » : *« L'islam est notre foi, la démocratie notre politique, le socialisme notre économie, tout le pouvoir au peuple »*, sont des figures de rhétorique abondamment utilisées par d'autres courants politiques. Y ajouter emphatiquement *« Nous préférerions mourir pour nos principes plutôt que de les marchander »* n'apporte guère d'éclairage à ceux qui cherchent une solution d'avenir pour le Pakistan. Pour des intellectuels proches d'Ali Bhutto au début des années 70, *« le bhuttoïsme était un style de gouvernement, il est vain de vouloir en faire une quelconque théorie »*.

L'absence de réel programme politique (9) renforce ces incertitudes. L'« Awami budget » (10), sorti avec empressement, n'a pas rempli l'effet de propagande attendu, en raison du flou de ses objectifs sociaux. Ce projet prévoit :

– l'instauration d'une nouvelle taxe sur les revenus agricoles, tout en établissant clairement que ne seront pas poursuivies les distributions de terre commencées sous Ali Bhutto ;

– des prêts sans intérêt accordés aux petits et moyens paysans et l'encouragement de la création de coopératives, cela afin d'accroître la productivité agricole, sans toutefois toucher aux grands domaines fonciers, sauvegardant ainsi les intérêts des « féodaux » du PPP, particulièrement au Sind ;

– un allégement des prestations fiscales pour les industriels et les hommes d'affaires afin de favoriser l'épargne ;

– la promesse d'élever le salaire minimum à 1 000 roupies (soit environ 555 francs), qui avait été devancée par le gouvernement pendant l'été.

Aucune mention n'est faite de la sécurité de l'emploi, alors que plus de 50 % de la main-d'œuvre du secteur privé travaille sans contrat. En ce qui concerne la santé publique et l'éducation, le PPP propose seulement d'inverser le mouvement de privatisation entamé depuis 1977. Enfin, le budget reste muet sur la question des dépenses d'armement. Pas de clivages essentiels, donc, avec les orientations du régime en place qui favoriseraient une mobilisation sociale. Le parti de Mme Benazir Bhutto, fort de son image de grande formation réformiste, a voulu rassurer les « féodaux » et les industriels tout en offrant un espoir de promotion aux classes moyennes. Le plus clair résultat est d'avoir émoussé l'ardeur de ses partisans les plus actifs sans pour autant avoir obtenu d'assurance véritable de la part des cercles au sein de l'establishment et de l'armée. Nombreux seront des proches du PPP à nous dire : *« Il ne suffit pas de se promener partout avec l'ex-général Tikka Khan* (11) *pour obtenir le soutien de l'armée, pas plus qu'il ne suffit d'une visite à Washington pour convaincre les Américains que l'équilibre régional ne sera pas menacé si on laisse le PPP accéder au pouvoir. Pendant huit ans, dans l'opposition, nous prédisions que Zia ne finirait pas l'année et Zia est toujours là... »*

Quelle que soit la couleur des partis, la politique pakistanaise est restée depuis ses origines confinée aux élites, et son jeu est réglé par les alliances et les conflits qui les traversent. En monopolisant pour l'essentiel les retombées financières de la rente géostratégique dont a bénéficié le pays depuis l'entrée des troupes soviétiques en Afghanistan, l'armée a renforcé son emprise sur les élites bureaucratiques, industrielles, religieuses et féodales. La « périphérie » est tenue à l'écart, sauf lorsqu'une faction de l'élite cherche et parvient à la mobiliser temporairement contre une autre.

(M. Philippot-Sygma)

L'HÉRITIÈRE D'ALI BHUTTO EN CAMPAGNE

L'originalité et la force d'Ali Bhutto tenaient au lien qu'il avait réussi à établir entre ces deux pôles. C'est cet héritage qui est aujourd'hui un atout majeur pour sa fille. Mais il se révélera vite insuffisant si le PPP n'offre pas de formule de rechange aux nouvelles institutions mises en place par le général Zia Ul Haq. En l'absence d'une prise de conscience critique, le parti est condamné, selon la remarque d'un de ses hauts responsables, à assister à l'émiettement du mouvement qu'il a déclenché pendant l'été 1986. Les premiers bénéficiaires en seraient sans nul doute l'armée et le régime du général Zia, qui pouvaient redouter les conséquences d'une épreuve de force avec leur opposante irréductible.

Quelle que soit sa force numérique, le PPP devra se ménager la neutralité des partis religieux de la droite du MRD pour contrer la Jamat-I-Islami (12), susceptible d'influencer une fraction notable des classes moyennes. Il devra aussi compter avec l'Awami National Party s'il veut éviter que ne se développent les thèses confédéralistes du Front sindi baloutche pachtoune, où d'anciennes personnalités du PPP, MM. Mumtaz Bhutto et Hafiz Pirzada, côtoient de vieux routiers du « nationalisme ethnique », comme M. Attaulah Mengal, ou des figures historiques de la gauche pachtoune, tel M. Afzel Bengash.

Le général Zia Ul Haq est en réalité bien éloigné du « Pinochet asiatique » dépeint par certaines caricatures. Il a souvent montré qu'il pouvait battre les politiciens sur leur propre terrain, et, plus important encore, il a su progressivement mettre en place de nouvelles institutions, qui risquent de marquer durablement le Pakistan. Il en est ainsi des aspects les plus discutés du programme d'islamisation de la société, qui ne disparaîtront pas aisément, même si le général devait se retirer.

Mme Benazir Bhutto fut volontiers comparée à Mme Corazon Aquino, notamment au Pakistan, où l'on souhaitait s'inspirer de l'exemple philippin. Si l'entrée en politique des deux femmes fut marquée par un drame personnel, la première, à la différence de Mme Corazon Aquino, ne peut s'appuyer ni sur un clergé compréhensif ni, dans la situation actuelle, sur un réel dialogue avec Washington. Il est difficile aussi de concevoir l'apparition au sein des forces armées pakistanaises d'un général Ramos. Les façons humbles et la malice tacticienne du général Zia, comparées aux arrogances et aux corruptions d'un Marcos, en font un adversaire bien différent.

Le PPP a manifestement présumé de ses forces. Pour l'emporter demain, il lui faudrait faire preuve de réalisme politique et adopter en son sein les règles qu'il préconise pour le pays. A commencer par un réel fonctionnement démocratique. Face à la douteuse légitimité de l'Assemblée nationale, il n'est certes pas dénué de moyens, surtout s'il parvient à rassembler autour de lui les différents courants d'opposition. Mais osera-t-il entreprendre la révision systématique de sa stratégie, après l'échec de sa campagne de l'été 1986 ?

(1) *10 avril 1986* : retour de Mme Benazir Bhutto au Pakistan ; un accueil triomphal lui est réservé à Lahore. *5 juillet 1986* : anniversaire du coup d'Etat de 1977. *14 août 1986* : fête nationale, le PPP choisit le Minar-Pakistan, symbole de l'indépendance à Lahore, pour tenir son meeting.

(2) Voir Alexandre Dastarac et M. Levent « Pakistan, le verrouillage », *le Monde diplomatique*, août 1984.

(3) Il s'agit de la tendance du Pir Pagaro, transformé en parti gouvernemental par M. K.M. Junejo en 1986.

(4) MM. G.M. Jatoi et M. Khar, vétérans du PPP, implantés respectivement au Sind et au Pendjab, ont formé le National People's Party qu'ils définissent comme centriste.

(5) Parti national du peuple, à ne pas confondre avec l'ancien National Awami Party.

(6) Le GPI s'est rassemblé autour de l'ancien porte-parole de l'Assemblée nationale, M. Fakhar Imam.

(7) Grande fête religieuse traditionnelle.

(8) Martyr.

(9) Mme Benazir Bhutto a plusieurs fois déclaré aux journalistes que le programme du PPP établi il y a seize ans était toujours valable.

(10) Ou « Budget du peuple », préparé l'automne dernier en prévision du départ du général Zia Ul Haq.

(11) Surnommé « boucher du Bengale », puis « boucher du Balouchistan ». Cf. L. Lifschultz, *Bangladesh, the Unfinished Revolution*, Londres.

(12) Jamat-I-Islami, parti intégriste fondé en 1941 à Lahore par Maulana Maududi, qui a été l'un des principaux soutiens du régime depuis 1977.

La consolidation du régime

Renforcement du programme d'islamisation, mise en place d'un pouvoir présidentiel avec droit de regard de l'armée sur la politique : tels sont les deux principaux aspects du réaménagement institutionnel entrepris depuis deux ans par le général Zia pour consolider son régime issu du coup d'Etat de 1977. Un processus en plusieurs étapes :

– *19 décembre 1984* : référendum sur le programme d'islamisation (62 % de participation, 97,7 % de « oui »). Fort de ce résultat, qu'il interprète comme un vote de confiance, le général Zia fait prolonger de cinq ans son mandat présidentiel.

– *25 et 28 février 1985* : élections aux assemblées nationale et provinciales, sans la participation des partis politiques qui sont alors interdits.

– *Mars 1985* : restauration de l'ordre constitutionnel (Constitution de 1973).

– *16-17 octobre 1985* : vote du huitième amendement à la Constitution, appelé « loi d'immunité ». Ce texte assure notamment aux auteurs du coup d'Etat de 1977 une couverture constitutionnelle et légalise les arrêts rendus par les tribunaux militaires durant les huit ans de la loi martiale (en vigueur depuis 1977).

– *30 décembre 1985* : levée de la loi martiale.

– *Juillet 1986* : vote du neuvième amendement à la Constitution, qui donne aux tribunaux de la *charia* (loi islamique) le pouvoir d'abolir toute loi considérée comme non conforme à l'islam.

هكذا من الأصل

FAUT-IL REFROIDIR LA « MACHINE A MODERNISER » ?

Les remous de la politique d'ouverture en Chine

LE limogeage, le 16 janvier, de M. Hu Yaobang, secrétaire général du Parti communiste chinois, remplacé, à titre intérimaire, par le premier ministre, M. Zhao Ziyang, est la conséquence politique la plus visible des manifestations des étudiants qui, à Pékin et à Shanghai, ont récemment réclamé *« la liberté et la démocratie »* et crié *« à bas la dictature »*.

Une pause est devenue nécessaire. Car les réformes économiques, et ce qu'elles supposent d'ouverture vers le monde extérieur, ont accentué les tensions entre ceux qui, autour de M. Deng Xiaoping, tentent de remettre à jour un marxisme qu'ils jugent inadapté et les conservateurs inquiets des débordements possibles et des critiques mettant en cause le parti.

Par XAVIER LUCCIONI

« Si nécessaire, nous devons traiter sévèrement ceux qui désobéissent aux ordres. Nous pouvons nous permettre de faire couler un peu de sang. Mais il faut nous efforcer, autant que possible, de ne tuer personne... Regardez Wei Jingsheng : nous l'avons mis derrière les barreaux, mais il n'y a pas eu trop de protestations internationales. Ces dernières années, nous avons été trop laxistes face au libéralisme bourgeois. »

Ces propos appartiennent à M. Deng Xiaoping. Ils sont extraits d'un document transmis aux membres du Parti communiste chinois (PCC), dans les tout premiers jours de janvier 1987 (1), après un mois de manifestations estudiantines qui ont surpris les observateurs et décontenancé les dirigeants de Pékin. Les conservateurs s'en sont irrités : le gage à leur accorder fut le sacrifice de M. Hu Yaobang, secrétaire général du PCC, démis de ses fonctions le 16 janvier 1987. Il est, provisoirement, remplacé par M. Zhao Ziyang (2). Reste à attendre septembre 1987 et la réunion du treizième congrès du Parti, pour savoir si son successeur sera M. Hu Qili, représentant de cette « troisième génération » de dirigeants (3), sur laquelle M. Deng Xiaoping fonde le projet d'une relève, conforme aux visées réformistes. *« Ne tuer personne »* peut alors signifier que les principaux leviers de commande doivent demeurer acquis aux partisans d'une économie officiellement d'inspiration marxiste mais actualisée selon une interprétation libérale.

Libérale mais socialiste. Ces deux termes contiennent beaucoup d'ambiguïté, à l'étranger comme en Chine. A l'étranger, où la presse s'est goulûment nourrie de chinoiseries réconfortantes depuis l'« ouverture » des années 80 ; en diffusant des clichés anecdotiques glanés dans les nouvelles vitrines urbaines, elle s'est prise au rêve d'une « occidentalisation » de la Chine, sans trop considérer le trouble que suscite cette évolution brutale des mœurs chez un peuple aux traditions soudainement heurtées par les audaces de sa jeunesse. Mais ces audaces ne sont-elles pas dues aux réformes impulsées par M. Deng Xiaoping, notamment par la volonté d'ancrage sur le monde extérieur ?

L'intelligentsia chinoise considère le vieux leader communiste comme étant le plus tolérant. Elle ferme les yeux, opportunément, sur les épisodes répressifs de sa carrière (4), sous-estime l'autoritarisme qui marque sa volonté de modernisation. Elle entretient l'aura de ce réformateur réputé pragmatique, pour lequel tout moyen serait approprié dès lors qu'il conduirait à bonne fin.

Pourtant, M. Deng reste un léniniste convaincu. S'il entend propulser la Chine dans le vingt et unième siècle, c'est en exigeant d'elle *« stabilité et unité »*, en restant attaché, jusqu'à nouvel ordre, aux *« quatre principes »* (5), et dans le respect inconditionnel de la souveraineté du parti. Pour avoir contesté cet ordre des choses, M. Wei Jingsheng est emprisonné pour une durée indéterminée, sous l'infamant grief de comportement « contre-révolutionnaire ». Son crime ? Avoir réclamé, tout de suite, la démocratie comme *« cinquième modernisation »* (6). Dans le contexte de janvier 1987, la référence au plus prestigieux des dissidents chinois possède la valeur d'un avertissement solennel : la démocratie appartient aux prérogatives du parti ; et celui-ci réprimera tous ceux qui se réclameront d'elle sans lui, ou malgré lui.

C'est pourquoi furent criés *« Vive la démocratie ! »*, *« Vive la liberté ! »*, par des étudiants qui, certes, constituent une élite mais qui ressentent cet itinéraire obligé comme trop sinueux et aléatoire. Ces thèmes ont donné le ton des plus importantes manifestations spontanées qu'ait connues la Chine depuis le 5 avril 1976 (7). A cette époque, la protestation, qui prenait pour cible la « bande des quatre » et implicitement Mao Zedong, s'était achevée sur l'arrestation de nombreux contestataires, dénoncés comme « contre-révolutionnaires » puis absous quelques mois plus tard. Entre-temps, Mao était mort, et le vent de l'histoire avait tourné : l'attitude de ces « rebelles » est désormais décrite comme héroïque.

Une nouvelle « caste de lettrés »

OR la mystique du héros appartient à la tradition chinoise. Elle réclame un engagement absolu, dès lors qu'un individu estime détenir la vérité et agir dans le sens de la justice. En cela, M. Wei Jingsheng est bien l'incarnation du héros chinois : son exemple fascine la jeunesse. Tout comme subjugue la détermination du professeur Fang Lizhi, éminent scientifique, qui vient d'être chassé du Parti communiste et muté à Pékin, alors qu'il exerçait les fonctions de vice-recteur de l'université des sciences et technologies de Hefei, province de l'Anhui, où ont pris naissance les manifestations de décembre (8). Sa faute : *« Pendant une longue période »*, il a *« proféré des propos erronés sur le libéralisme bourgeois (...), diffamé la direction et les dirigeants du parti, nié le succès du parti, insulté le système socialiste, semé la discorde entre le parti et les intellectuels (...). C'est intolérable !* (9) »

Qu[illegible] a donc commis le professeur Fang ? [illegible]lter la libre pensée des travailleurs scientifiques : *« Ils doivent pouvoir exprimer leur avis sur n'importe quel sujet. Si l'on reste muet devant une injustice on en devient complice »*, affirme-t-il en citant Einstein, et en soulignant que les réunions internationales de physiciens ne se cantonnent jamais aux seuls exposés savants. *« On parle aussi de problèmes sociaux et surtout des injustices — c'est d'ailleurs devenu une tradition chez les physiciens, depuis Galilée et Nicolas Copernic* (10) ». La référence à Galilée ne peut être fortuite : elle entend souligner la primauté de la pensée scientifique sur l'idéologie. M. Fang Zhili devra-t-il, à son tour, se parjurer, afin d'échapper à ses inquisiteurs ? Son autocritique pourrait produire de fâcheux effets au sein de la communauté scientifique chinoise et parmi les intellectuels.

La « caste des lettrés » constitua le pivot du système impérial chinois durant des millénaires. Aujourd'hui, les intellectuels, encore peu nombreux, sont soupçonnés d'avoir la tentation d'imposer leurs propres vues au pouvoir politique. Cette préoccupation hanta Mao Zedong ; les vieux démons ne sont pas totalement assoupis (11).

Néanmoins, la Chine reste condamnée à se transformer afin d'effacer le retard accumulé depuis la décadence impériale, vers le dix-huitième siècle. En ce sens, M. Deng Xiaoping se situe dans la lignée du mandarin Li Hongchang (12), qui prônait l'ouverture du pays sur le monde extérieur, afin d'utiliser les étrangers et les décourager ainsi de se servir de la Chine. Cette conception radicale du service de la nation et de l'État conduit à refuser tout débordement social qui ne soit programmé. Faute de l'avoir compris, les étudiants chinois, tout légalistes qu'ils soient, ont affaibli le camp des réformistes en le heurtant maladroitement de front, par des exigences trop incisives et trop hâtives. A l'égard de l'avenir de la démocratie, MM. Deng Xiaoping et Wei Jingsheng sont deux héros antagoniques dans l'instant, mais complémentaires dans la longue durée de l'histoire. Leur divergence réside dans la nature des procédés destinés à forger une nouvelle voie ; elle tient aussi à la revendication du droit de manifester la différence. Mais cette opportunité reste tellement exceptionnelle qu'elle conduit inéluctablement à l'outrance ; le paradoxe veut alors qu'un parti omniprésent par sa parole ait à révéler sa faiblesse en recourant, chaque fois, à la force pour faire taire des Wei Jingsheng.

Soudainement confronté à la contestation de fait, M. Deng Xiaoping ne possède désormais plus d'autre recours que de la réprimer Tout est alors affaire de dosage dans la contrainte. Mais la connivence reste hors de question, sauf à paraître amoindri à l'égard de forces conservatrices d'une particulière ampleur. Quelles sont-elles ?

Avant tout, la masse énorme des ruraux — plus de 700 millions d'hommes — beaucoup plus sensible à la stabilité politique et aux réformes qui la concernent qu'à l'affrontement entre idées d'hier et de demain. Ensuite, les forces de police et de sécurité (13), irritées par les perturbations dues à la mutation urbaine ; et l'armée, inquiète des mesures de modernisation qui réclament la démobilisation du quart de ses fantassins et l'érosion de ses oligarchies provinciales. Il y a également l'« opinion silencieuse » des villes, déroutée par des réformes qui clairement leurs avantages mais affichent les perversions : corruption, népotisme, cynisme de parvenus économiques, effritement des valeurs traditionnelles. Et enfin un grand nombre de cadres politiques secrètement nostalgiques d'une époque où le parti dirigeait *« en tout »* (14) et décontenancés par certains projets d'actualisation de la doctrine. Ils y voient un *« révisionnisme rampant »*, inspiré par les intellectuels : le professeur Fang ne réclame-t-il pas une redéfinition de leur statut, au lieu et place du prolétariat orthodoxe ? N'ose-t-il pas écrire : *« Marx classe les gens suivant leur place dans la production — théorie de classe sur laquelle il se base pour énoncer les lois économiques et politiques. D'après moi, ces règles étaient applicables au siècle dernier et au début de celui-ci. Mais, dans la société moderne, le développement de la science et de la technique, notamment de l'informatique, des hautes technologies et des « soft sciences »... contribue énormément au progrès de la société. Cela modifie profondément le domaine de l'économie politique. Les intellectuels dominant l'informatique et possédant les connaissances sont l'élément le plus actif pour le développement, ce qui modifie leur place dans la société moderne. »*

(Asiaweek-Sipa)

A L'UNIVERSITÉ DE SHANGHAI, LES « DAZIBAOS » RÉCLAMENT PLUS DE DÉMOCRATIE

Le mouvement étudiant a affaibli le camp des réformistes

Lune capitaliste, soleil socialiste

VOILA l'« intolérable ». Les intellectuels s'engouffrent dans la brèche de l'« ouverture » et ils utilisent leur appartenance au prolétariat — désormais officiellement concédée, afin de corriger le dogmatisme de Mao Zedong à leur égard — jusqu'à prétendre à l'absorber, puis à altérer la théorie au nom des connaissances. La suspicion est forte parmi les membres du parti qui n'ont pas fréquenté les universités. Ils possèdent leurs représentants au sein du bureau politique, où ceux-ci « cohabitent » avec les réformistes, selon l'obligation institutionnelle qu'impose un parti unique et souverain, dont la règle est de soumettre l'avis de la « minorité » à celui de la « majorité ». Un rapport de forces qui dépend largement des représentants placés aux postes de commandement. Jusqu'alors les responsabilités capitales étaient acquises aux partisans de M. Deng : l'« opposition » préféra « voir et attendre », en misant sur la disparition, plus ou moins prochaine, d'un leader au charisme incontestable, mais fragilisé par son âge avancé. Or, à quatre-vingts ans passés, celui-ci choisit la multiplication des initiatives, jusqu'à contraindre ses adversaires à sortir de leurs tranchées.

La contre-offensive est engagée depuis plus d'un an (15). D'abord de manière allusive. Puis explicitement, avec le discours de M. Peng Zheng, le 25 novembre 1986 : *« Maintenant*, déclare alors le président du Conseil d'Etat, *la quête de la démocratie bourgeoise apparaît comme si la lumière lunaire de la société capitaliste devait être aussi brillante que notre soleil socialiste. »* A cette occasion, l'ancien maire de Pékin s'est employé à souligner la supériorité de la démocratie socialiste, qui a besoin de renforcer son système légal pour se prémunir contre les variations d'interprétation des dirigeants successifs.

Certains observateurs ont perçu ce commentaire comme un rempart dressé face à l'ardeur de M. Deng Xiaoping et de ses partisans, qui concoctent une « réforme politique » dont l'esquisse sera examinée au treizième congrès. Objectif : élargir la représentation des non-communistes dans tous les organes de direction, à commencer par les assemblées provinciales populaires. L'enjeu est important puisqu'il peut sensiblement accroître la faculté d'expression de groupes socio-professionnels jusqu'alors soumis aux seuls vecteurs du parti, et réactiver les quelques reliquats d'« organisations patriotiques » léguées par le « front uni » de 1949. Ce projet voudrait donner corps à une « démocratie socialiste » autre que formelle, et il constitue aussi une étape importante pour la réalisation du principe *« Un Etat, deux systèmes »*, sur lequel les autorités de Pékin fondent leur politique de réunification nationale, en direction du Kouomintang installé à Taipeh. Une telle disposition, introduite dans la Constitution, a servi de référence pour l'établissement de l'accord sino-britannique destiné à Hongkong (16) ; il s'agit aussi de convaincre les Chinois d'outre-mer et les investisseurs étrangers qu'une page — celle de l'hégémonie du PCC — pourrait être tournée.

Mais bon nombre de communistes orthodoxes considèrent ces dispositions comme un renoncement et ne sauraient les tolérer sans avoir la certitude que le parti maintiendra sa domination, quels que puissent être les compromis de façade à opérer s'il faut récupérer Taiwan.

Taiwan ? Etrange similitude : en décembre 1986, la contestation étudiante semble avoir franchi le détroit de Formose. Le 1ᵉʳ décembre, plusieurs milliers de personnes se sont massées au cri de *« Démocratie ! »*, afin d'accueillir M. Hsu Hsinliang à l'aéroport de Taipeh ; opposant du Kouomintang, il rentrait d'un exil volontaire aux Etats-Unis.

La police ne le laissera pas débarquer mais elle se contentera de contenir les manifestants (17) ; cinq jours plus tard, le Parti démocratique progressiste (DPP) parvient à drainer 20 % des suffrages. Même si ce parti n'est que « toléré », son apparition constitue un précédent pour la dictature du Kouomintang. Il est dû au président Chiang Chingkuo, fils et successeur du général Chiang Kaichek, qui entend demeurer dans l'histoire comme le père du « boom économique de Taiwan » — dix fois le PNB de la Chine continentale — et l'artisan d'une démocratisation. Or si ses élites ont contribué à la prospérité sans jamais participer au pouvoir politique, elles réclament désormais la parité de droits avec les citoyens de nations avancées comme les Etats-Unis. L'exemple philippin les incite à relever le front : les forces démocratiques n'ont-elles pas contraint M. Marcos à céder la présidence à Mᵐᵉ Cory Aquino ? Mais les Philippines et la Chine ont une histoire différente...

L'événement a cependant fortement impressionné les étudiants chinois, toutes idéologies confondues. A Hefei, à Wuhan, à Shanghai, à Pékin, il sera évoqué dans des dazibaos qui s'emploieront à souligner le rôle que peut alors jouer une presse libre. Et lorsque les autorités, redoutant la contagion de la contestation parmi d'autres catégories sociales, signifient aux étudiants l'obligation de renoncer à toute nouvelle manifestation, elles ordonnent à la presse de souligner l'effet nuisible de tels comportements. Il est alors symptomatique que la colère des étudiants se soit reportée sur le plumitif officiel : le 6 janvier 1987, à Pékin, ils brûlent solennellement des exemplaires du *Quotidien du peuple*. Geste symbolique. Mais acte sacrilège : cette fois, le parti est ostensiblement défié.

Quelle doit être sa réaction ? Tout indique que M. Deng Xiaoping ne s'est pas dérobé à ses obligations et qu'il a pris, personnellement, la situation en main. En désignant un coupable : M. Hu Yaobang, son proche compagnon d'armes depuis quarante ans. Ayant ainsi frappé dans son camp, il lui reste à retourner les traits décochés par ses adversaires en officialisant une exigence : la critique du « libéralisme bourgeois ».

Quelles vont en être les conséquences ? Verra-t-on la « rectification » s'enliser dans des démonstrations de principe, comme le précédent mouvement contre la « pollution spirituelle » ? Ou contraindra-t-elle les intellectuels à un attentisme désormais incompatible avec l'ampleur des réformes engagées ? Faudra-t-il laisser reposer le moteur surchauffé de la machine à moderniser ? Certains y songent. La tentation existe de mettre le pied sur le frein, au nom de la permanence institutionnelle, et de traiter le « mal de société » que viennent de révéler les défis étudiants suivant les procédés traditionnels de la pharmacopée politique chinoise. Méthode désuète, certes, mais éprouvée. Tout bien pesé, nombreux sont ceux qui souhaitent *« longue vie à M. Deng Xiaoping »*.

(1) Circulaire nº 1 de 1987, interne au PCC. Révélée par le *South China Morning Post* de Hongkong. Ces propos auraient été tenus le 30 décembre 1986.

(2) Secrétaire du PCC pour la province du Sitchouan entre 1975 et 1980, M. Zhao Ziyang succède alors à M. Hua Guofeng, nommé premier ministre en septembre 1980, il est — avec M. Hu Yaobang — l'un des plus proches collaborateurs de M. Deng Xiaoping (voir *le Monde* daté 18-19 janvier 1987.)

(3) La « troisième génération » désigne les dirigeants formés après la création de la République populaire de Chine, en 1949. Leur accession graduelle à des postes de décision conditionne le développement des réformes engagées dans les années 80.

(4) En avril 1979, M. Deng Xiaoping met fin à l'expérience du « printemps de Pékin ». Elle lui aura permis d'isoler le courant présidé par M. Hua Guofeng. En 1957, il joua un rôle actif dans l'organisation du mouvement « anti-droitier » ; il était alors secrétaire général du PCC.

(5) Référence aux classiques du marxisme, du léninisme et de la « penséemaozedong » ; le recours aux divers textes fondamentaux, et surtout leur interprétation à la lumière des faits, établit un point de désaccord potentiel entre « conservateurs » et « réformistes ».

(6) Sur la situation du prisonnier Wei Jingsheng, se reporter à Liu Qing : *J'accuse devant le tribunal de la société*, Laffont, Paris.

(7) Jour de la Fête des morts et d'une commémoration spontanée à la mémoire de Zhou Enlai, qui tourna à l'émeute ; ce qui entraîna la destitution de M. Deng Xiaoping, alors vice-premier ministre.

(8) Voir notamment, les articles de Patrice de Beer, dans *le Monde* des 1ᵉʳ, 2 et 6 janvier 1987.

(9) *Le Monde*, 15 janvier 1987.

(10) *Beijing information*, nº 50/86 : traduction de déclarations parues dans le *Guangming Ribao* du 22 septembre 1986.

(11) La Chine ne compte que 11,4 étudiants pour mille habitants, contre 196 en URSS et 154 au Japon.

(12) L'un des personnages les plus prestigieux de la Chine du dix-neuvième siècle. Partisan de l'ouverture à la technologie occidentale, à l'instar du Japon Meiji.

(13) « Le parti doit diriger en tout » constitue l'un des thèmes constants de la Chine populaire.

(14) Cf. l'article de Patrice de Beer dans *le Monde diplomatique* de juillet 1986.

(15) Xavier Luccioni, « La Chine et l'avenir de Hongkong », *le Monde diplomatique*, janvier 1983.

(16) Philippe Pons, « le Kouomintang ébréché », *le Monde*, 9 décembre 1986.

(17) Reportage de Romain Franklin dans *Libération* du 6 janvier 1986.

هكذا من الأصل

ENTRE L'ENVIE D'OUBLIER ET LE DÉNI DE JUSTICE

Prescrire les crimes d'Etat en Argentine ?

Par
DIDIER MOTCHANE *

Ni tout à fait l'Europe ni vraiment le tiers-monde, vers quoi cette fin de siècle pourrait la faire glisser, l'Argentine demeure latino-américaine par *l'histoire, européenne par la culture, et de plus en plus dépendante par l'économie*. Le pays émerge de la dictature avec des institutions d'autant plus fragiles que la junte militaire a succombé, *en 1983, à* sa propre incapacité plutôt qu'à la puissance des forces sociales qui lui étaient hostiles.

Sans doute le désastre militaire des Malouines a-t-il permis au gouvernement constitutionnel d'éviter – à la différence de ce qui s'est passé en Uruguay – de négocier ouvertement les conditions d'une reddition politique des forces armées. Il n'en demeure pas moins que *l'appareil militaire et, plus* généralement, l'ensemble des dispositifs ayant pratiqué le terrorisme d'Etat comme véritable système de gouvernement sont *intacts, à l'exception notable*, et même spectaculaire, des membres des juntes militaires successives (sauf la dernière).

Mais cette « épuration », dont il est juste de dire qu'elle est sans précédent en Amérique latine, est celle d'un haut commandement totalement discrédité par la défaite des Malouines. Les forces armées pouvaient donc l'accepter comme la rançon de *l'impunité et de l'intangibilité de l'ensemble du corps* des officiers. La limite de la transaction passait donc par la condamnation des organisateurs de la répression, *tel l'amiral Massera, et l'acquittement des exécutants*, tel le lieutenant de vaisseau Astiz.

Le gouvernement du président Alfonsin, en proposant un projet de loi comportant une prescription prochaine des poursuites susceptibles d'être engagées contre les membres des forces armées et de la police, invoque la nécessité de créer, trois ans après la fin de la dictature, les conditions d'une véritable réconciliation nationale, dont celle d'une réconciliation de l'institution militaire avec la société. Comment se fait-il donc qu'une telle intention, loin de réunir la grande majorité des Argentins, paraisse tellement les diviser, alors même que tout le monde reconnaît que le mouvement d'opinion suscité par les organisations des droits de l'homme reste minoritaire et que la lassitude, sinon l'envie d'oublier, atteint une large part de l'esprit public ?

Aux yeux des Argentins, le jugement et la condamnation des membres de la junte ne peuvent masquer le fait qu'aucun membre des forces armées *(à l'exception du lieutenant Astiz, acquitté par eux)* n'a été poursuivi depuis trois ans par un tribunal militaire (les officiers argentins bénéficient du privilège de juridiction de première instance). Les cours civiles, pouvant évoquer sous certaines conditions ces crimes, l'ont très rarement fait, et exclusivement dans la province de Buenos-Aires.

Aucun cas de vengeance privée de la part d'une des victimes – on évalue à peut-être trente mille le nombre des « disparus » – ou, plus exactement, de membres de leur famille n'a été signalé depuis trois ans. Beaucoup d'Argentins considèrent qu'il serait très dangereux de décevoir cette marque d'attente ou de confiance dans la démocratie ; or il est difficile *de contester que les mesures de prescription envisagées apparaîtront*, compte tenu des conditions dans *lesquelles elles interviennent et qu'on vient de rappeler*, comme un déni de justice (1).

Le gouvernement en attend cependant une consolidation des institutions. Il fait remarquer que les projets de prescription n'arrêtent pas les inculpations déjà ouvertes. Mais c'est le très petit nombre de celles-ci qui constitue précisément un objet de scandale pour beaucoup d'Argentins. En fait, le projet de loi dit du *punto final* risque d'apparaître comme un aveu de faiblesse de la part du pouvoir civil, comme la révélation d'un rapport de forces dangereux, sinon désastreux pour celui-ci.

Les avocats du gouvernement font, de bonne foi, de cette constatation un argument. A moins de prendre la position d'Antigone, pourrait-on dire, rien ne serait plus immoral que de mettre en péril, sous prétexte de morale, une démocratie aussi fragile.

Mais ce que le gouvernement présente comme une démonstration de force civique et politique pourra être perçu comme un aveu. Un aveu de faiblesse est toujours une erreur politique, et d'autant plus, dans ce cas, que le Parti radical pourrait trouver un plus grand soutien, pour une politique plus équilibrée, jusque dans son opposition.

A travers le débat en cours, d'autres intérêts sont en jeu. L'idéologie des « deux démons », c'est-à-dire *le fait d'expliquer la dictature militaire comme une* réaction contre la violence révolutionnaire, n'a pas seulement l'utilité, du point de vue du gouvernement, *de rassurer la droite autrement que par l'exercice* militaire du pouvoir ; elle permet de masquer la question du partage social, de la richesse et du travail.

(1) Cf. l'entretien avec Me Fabienne Rousso-Lenoir, secrétaire générale adjointe de la Fédération internationale des droits de l'homme, *la Croix*, 8 janvier 1987.

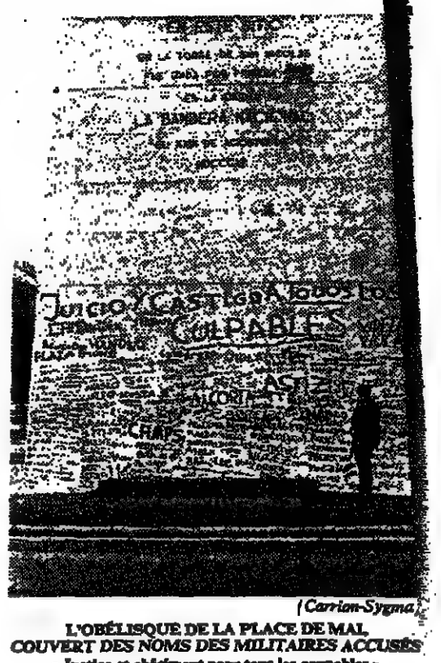

(Carrion-Sygma.)

L'OBÉLISQUE DE LA PLACE DE MAI COUVERT DES NOMS DES MILITAIRES ACCUSÉS « Justice et châtiment pour tous les coupables »

* Secrétaire national du Parti socialiste français.

Dans les revues...

■ **DÉFENSE NATIONALE** publie le texte du discours prononcé par M. André Giraud, ministre de la défense, le 12 novembre dernier devant l'Assemblée nationale. Le même numéro contient la deuxième partie d'une étude de Michel Makinsky sur le terrorisme international et la stratégie globale de l'URSS, ainsi qu'un article de Pascal Chaigneau et Richard Sola sur la France face à la subversion nord-coréenne en Afrique. (Janvier, mensuel, 38 F. – 1, place Joffre, 75700 Paris.)

■ Deux articles (« Reykjavik and Beyond » et « The Soviet Pretense ») font, dans **FOREIGN AFFAIRS**, le point sur les relations entre les Deux Grands. Analysant d'autre part la politique des Etats-Unis à *l'égard de la Libye, Edward Schumacher* considère que le colonel Kadhafi s'est engagé dans la voie de l'« autodestruction », de telle sorte que Washington devrait « abandonner sa rhétorique et laisser faire ». (Hiver 1986-1987, trimestriel, 5,95 dollars. – P.O. Box 2615, Boulder, Colorado 80321.)

■ Un dossier « Notes et documents » du **GRIP**, qui publie le texte de l'accord germano-américain définissant la coopération de l'Allemagne fédérale à l'Initiative de défense stratégique du président Reagan, ainsi que l'échange de lettres entre Washington et Bonn sur le renforcement du contrôle des exportations de technologies sensibles. (N° 103, novembre, bimensuel, 120 francs belges. – 33, rue Van-Hoorde, 1030 Bruxelles.)

■ Sous le titre « Une stratégie singulière », Francine Lecours analyse, dans **ÉTUDES INTERNATIONALES**, l'attitude prudente de l'Union soviétique devant la guerre du Golfe. (Décembre, trimestriel, 10 dollars. – Centre québécois de relations internationales, Faculté des sciences sociales, Université Laval, Québec, Canada G1K 7P4.)

■ **ÉTUDES POLÉMOLOGIQUES** consacre son dernier numéro aux ventes d'armes et à la dialectique transferts d'armements-conflits locaux. On y trouvera des articles sur les flux de technologies sensibles entre l'Ouest et l'Est, une analyse des incidences des transferts d'armements vers le tiers-monde et trois études de cas sur l'Afghanistan, l'Afrique australe et le Sahara occidental. (N° 4, 1986, trimestriel, 55 F. – Institut français de polémologie, Hôtel national des Invalides, 75007 Paris.)

■ Après l'adoption de l'« acte unique européen », **PROBLÈMES POLITIQUES ET SOCIAUX** présente un dossier intitulé « Vers l'union européenne ? » où sont consignées réactions et prises de position sur l'avenir de la CEE. (N° 551, 9 janvier, un vendredi sur deux, 16 F. – La Documentation française, Paris.)

■ **LA REVUE POLITIQUE ET PARLEMENTAIRE** consacre son dernier numéro à un « Spécial Europe » d'une douzaine d'articles, ouvert par un plaidoyer pour « Une Europe du possible » de M. Jacques Delors. Les grands dossiers : statut du conseil européen, pouvoirs de l'Assemblée de Strasbourg, politique agricole commune, système monétaire européen, problèmes de défense, question allemande, etc. (N° 926, novembre-décembre, bimestriel, 60 F. – 17, avenue Gourgaud, 75017 Paris.)

■ Un an après l'adhésion de l'Espagne et du Portugal à la CEE, **NOTES ET ÉTUDES DOCUMENTAIRES** étudie les conséquences et les enjeux de cette double intégration aussi bien pour les pays ibériques que pour le reste de la CEE et les Etats méditerranéens tiers. (N° 4819, décembre, bimensuel, 48 F. – La Documentation française, Paris.)

■ **CADMOS** propose un dossier sur « L'état de l'union et l'avenir de l'Europe ». Jean-Baptiste Duroselle y présente son projet de manuel d'histoire européenne, et Dusan Sidjanski fait le point sur la construction de l'Europe en 1986. (N° 35, automne 1986, trimestriel, abonnement annuel : 60 francs suisses. – Villa Moynier, 122, rue de Lausanne, 1211 Genève 21, Suisse.)

■ **TRAVAILLEUR PAYSAN** rend compte de la conférence organisée en décembre à Madrid par la Coordination paysanne européenne, qui rassemble vingt-huit organisations syndicales de dix pays. (N° 59, janvier. – 45, rue Scheibe, 75011 Paris.)

■ Dans la dernière livraison d'**ALLEMAGNES D'AUJOURD'HUI**, Francis Kessler analyse l'évolution de la protection des chômeurs en RFA, et Agnès Benoît voit dans l'Eglise évangélique de RDA « une Eglise qui parle aux jeunes ». A noter également, de Michel Collin, *l'étude de l'impact de l'affaire* Waldheim sur l'évocation du passé récent en RFA et en Autriche. (N° 98, octobre-décembre, trimestriel, 50 F. – Claude Lusset, Jérôme Vaillant, 8, rue Faraday, 75017 Paris.)

■ **LA NOUVELLE ALTERNATIVE** s'interroge sur les « changements » en Union soviétique. Avec scepticisme – la pesanteur de l'immobilisme *russe* – chez Labomir Sochor (qui vient de mourir). Roy Medvedev note un changement d'« ambiance » dans la vie culturelle. Pour Iouri Orlov, rien ne pourra changer en profondeur tant que M. Gorbatchev restera étroitement lié au KGB. (Décembre, trimestriel, 60 F. – 14-16, rue des Petits-Hôtels, 75010 Paris.)

■ **L'EST EUROPÉEN** publie un article provenant d'Ukraine sur le procès de Martchenko. Déclaré solennellement « public » conformément à la loi (les vingt places disponibles étant d'ailleurs meublées par un public « choisi »), tout fut mis en œuvre pour que la mère de l'accusé ne puisse y assister. Simple propos du procureur : « Martchenko, imaginez-vous ce que ce serait si chaque individu dans notre pays se mettait à écrire ce qui lui plaît, et de plus à le transmettre à l'étranger ! » Condamné, bien *que malade*, à quinze ans de « régime sévère », la mort le gracia au bout de six mois, à l'âge de 37 ans. (N° 204, novembre, trimestriel, 20 F. – BP 51-06, 75261 Cedex 06.)

■ La **REVUE TIERS-MONDE** fait le point, dans *un numéro spécial, sur les* « réformes en Chine ». Une série d'études soulignent leur ampleur, en particulier dans les campagnes, et les incertitudes (politiques, économiques) qu'elles soulèvent. (N° 108, octobre-décembre, trimestriel, 85 F. – 12, rue Jean-de-Beauvais, 75005 Paris.)

■ François Gipouloux dresse également, dans **LE COURRIER DES PAYS DE L'EST**, le « bilan des réformes en Chine, dix ans après la mort de Mao ». (N° 312, novembre, mensuel, 41 F. – La Documentation française, Paris.)

■ Dans **SOUTH MAGAZINE** : comment les investissements des conglomérats japonais progressent en Asie, avec l'aide de leur gouvernement. (Février, mensuel, 1,25 livre sterling. – 13th Floor, New Zealand House, 80, Haymarket, Londres SW1Y 4TS.)

■ Dans **ATHENA**, le professeur Dimitri Constas rappelle que mille six cent dix-neuf personnes portées disparues lors de l'invasion de Chypre par la Turquie en 1974 sont toujours réclamées par leurs familles. Certaines seraient en vie, affirme l'auteur, qui condamne « le refus du gouvernement turc de fournir des *renseignements sur le sort* » de ces personnes. (N° 11, décembre, mensuel, abonnement annuel 2000 drachmes. – 24, Dimitriou Soutsou, 11521 Athènes.)

■ La **REVUE D'ÉTUDES PALESTINIENNES** a interrogé Maxime Rodinson sur le thème « nationalisme arabe et nationalismes communautaires », à propos d'une évolution idéologique qui tend à se répandre d'un bout à l'autre du monde arabe. Dans le même numéro, reprise d'un exposé d'Edward Said sur l'interprétation de la question palestinienne. (N° 22, hiver 1987, trimestriel, 53 francs. – Editions de Minuit, Paris.)

■ **POUR LA PALESTINE** présente le détail du dernier sondage réalisé en Cisjordanie et Gaza ainsi qu'un document du lobby pro-israélien sur les relations entre Washington et Jérusalem. (N° 16, quatrième trimestre 1986, trimestriel, 15 francs. – BP 184-04, 75160 Paris Cedex 04.)

■ Envisageant l'éventualité d'un conflit dans la région du Proche-Orient, **MERIP REPORT** s'efforce, sous la signature de Martha Wenger, d'apprécier le rôle et les capacités de l'Etat d'Israël comme allié des Etats-Unis. (N° 143, novembre-décembre, bimestriel, 3,50 dollars. – Room 518, 475, Riverside Drive, New-York, NY 10115.)

■ « Egypte les années maigres » : sous ce titre, Maurice P. Martin montre dans **ÉTUDES** comment la société de ce pays, que l'on dit souvent au bord de l'abîme, fait preuve d'étonnantes capacités d'adaptation dans sa vie quotidienne. (Tome 366, n° 1, janvier, mensuel, 35 F. – 14, rue d'Assas, 75006 Paris.)

■ La **REVUE DE LA PRESSE ÉGYPTIENNE** publie deux dossiers : l'un sur les élections d'avril 1986 au Soudan, la première consultation libre dans ce pays depuis vingt ans ; l'autre sur le soulèvement des policiers du Caire en février de la même année. (N° 22, 1-86, trimestriel, 100 F. – CEDEJ, ambassade de France au Caire, 37, quai d'Orsay, 75007 Paris.)

■ Dans la revue tunisienne **TRAVAIL ET DÉVELOPPEMENT**, Mzid Nouri insiste sur l'importance de la représentativité des organisations ouvrières en régime de pluralisme syndical. Un souci que justifie d'autant l'actuelle mise au pas du syndicalisme tunisien. (N° 8, semestriel, 2,5 dinars. – 5, rue des Lilas, 1002 Tunis-Belvédère.)

■ Un panorama de l'endettement des pays du Maghreb dans **MAGHREB-MACHREK**, qui publie d'autre part une *étude sur* le rôle des structures politiques tribales dans le système parlementaire jordanien. (N° 114, octobre-novembre-décembre, trimestriel, 28 F. – La Documentation française, Paris.)

■ Paul Balta passe en revue dans **GRAND MAGHREB**, « la politique *maghrébine de la* France de De Gaulle à Mitterrand ». (N° 53, 10 novembre, mensuel, 32 F. – BP 45, 38402 Saint-Martin-d'Hères.)

■ **POLITIQUE AFRICAINE** consacre sa dernière livraison à la société au quotidien en Côte-d'Ivoire. A noter des études sur le salariat paysan et sur le syndicalisme. (N° 24, décembre, trimestriel, 70 F. – Karthala, 22-24, boulevard Arago, 75013 Paris.)

■ Dans **LE MOIS EN AFRIQUE**, suite de l'étude d'Odile Reveyrand sur les associations féminines en Afrique noire. (Décembre 1986-janvier 1987, bimestriel, 65 F. – 8, rue Massiac, 75002 Paris.)

■ « Le temps des oncles », recueil de témoignages zaïrois sur la colonisation, est un passionnant document sur le regard rétrospectif que porte l'ancien « colonisé » sur le phénomène colonial *et que publient* **LES CAHIERS DU CEDAF**. (N° 5-6, octobre, 8 numéros par an, 500 FB. – CEDAF, 7, place Royale, 1000 Bruxelles.)

■ Le dernier **CAHIER D'INFORMATON DU SILO** est consacré au Togo, à son histoire, son économie, sa population ainsi qu'à une réflexion sur les frontières héritées de la colonisation en Afrique. (Cahier n° 11, décembre. – Silo-Développement solidaire, 1, place de l'Eglise, 77006 La Rochette-Melun Cedex.)

■ Tandis que l'on prise de plus en plus les mérites du secteur informel – notamment *dans les villes africaines* – Thandika Mkandawire s'en tient dans **AFRIQUE ET DÉVELOPPEMENT-AFRICA DEVELOPMENT**, à une interprétation *marxiste du* phénomène à propos de ses spécificités dans les pays de l'Afrique australe, et notamment au Zimbabwe. (Vol. XI, n° 1, 1986, trimestriel, 35 F. – Codesria, BP 3304, Dakar.)

■ Une bonne part du dernier numéro de **LA REVUE NOUVELLE** est consacrée à l'Afrique du Sud, avec un article faisant le point de l'attitude du gouvernement belge à l'égard des sanctions. (N° 17, décembre, mensuel, 200 francs belges. – 26, rue Potagère, 1030 Bruxelles.)

■ Dans **PROBLÈMES D'AMÉRIQUE LATINE**, un bilan de trois années de gouvernement *démocratique en Argentine* (1983-1986), et une étude sur les relations entre le Brésil et les Etats-Unis. (N° 82, décembre, trimestriel, 48 F. – La Documentation française, Paris.)

■ La constante aggravation de l'endettement international incite **RAW MATERIAL REPORT** à s'interroger, sous la signature de Frederick F. Clairmonte et John H. Cavanah, sur les choix offerts aux différents acteurs de la crise, notamment dans les pays industrialisés. D'autres études sur l'or au Nicaragua, *l'industrie minière en Afrique australe*, etc. (Vol. V, n° 1, 1986, trimestriel, abonnement annuel : 250 couronnes suédoises. – PO Box 81519, S-104 82 Stockholm.)

■ En période de crise, les budgets sociaux et d'éducation sont souvent les premiers touchés. Cela est vrai au Nord comme au Sud, ainsi que le montrent des études de cas consacrées au Royaume-Uni, à la Pologne, aux *Etats-Unis*, au Kenya... dans **PERSPECTIVES**, revue de l'UNESCO. (N° 59, trimestriel, 27 F. – UNESCO, 7, place de Fontenoy, 75700 Paris.)

■ Le problème de la rémunération au mérite fait l'objet de deux articles de **FUTURIBLES**, où l'on trouvera également une évaluation de la consommation de télévision de demain et une description détaillée du paysage audiovisuel américain. (N° 106, janvier, mensuel, 43 F. – 55, rue de Varenne, 75341 Paris Cedex 07.)

■ **CULTURE ET FOI**, revue chrétienne, consacre une série d'articles et de témoignages à la condition ouvrière et à l'évolution du mouvement ouvrier. On y trouvera également un extrait de la condamnation par les évêques américains des injustices engendrées par le système libéral. (N° 114-115, janvier-février 1987, bimestriel, 30 F. – 5, rue Sainte-Hélène, 69002 Lyon.)

■ **CASH**, revue de l'Association des chômeurs et des précaires, diffusée parmi les deux cent cinquante associations de chômeurs existant en France, se propose d'informer sur les pratiques de regroupement, d'entraide et de lutte, et de favoriser le développement d'un mouvement unitaire des chômeurs. (N° 5, janvier, bimestriel, 10 F. – 53, avenue des Gobelins, 75013 Paris.)

■ Dans un dossier d'**ÉLÉMENTS** sur le terrorisme, Alain de Benoist procède à une analyse remarquable de la problématique de l'action terroriste, avant d'en faire une interprétation conforme aux idées de la revue. A signaler également un intéressant entretien avec un responsable *de la lutte antiterroriste*. (N° 61, hiver, bimestriel, 35 F. – 13, rue Charles-Lecocq, 75737 Paris Cedex 15.)

■ **SOCIOLOGIE DU TRAVAIL** rend hommage à Michel Seurat en présentant un numéro entièrement consacré à la violence politique et au terrorisme. On relèvera, en particulier, une étude sur le conflit de guérilla par Eliezer Ben-Rafael ; une analyse de Michel Wieviorka sur « Violence sociale et terrorisme » et une réflexion de Daniel Pécaut sur le cas colombien. (N° 4, 1986, trimestriel, 70 F. – Editions Dunod, Centrale des revues, 11, rue Gossin, 92543 Montrouge Cedex.)

■ Un article de M. Efran Cordova, dans la **REVUE INTERNATIONALE DU TRAVAIL**, traite de l'évolution du modèle traditionnel de l'emploi, du développement du travail atypique (provisoire et précaire), des répercussions qu'il risque d'avoir sur les relations du travail et sur la Sécurité sociale. (N° 6, novembre-décembre 1986, bimestriel. – Publications du BIT, Bureau international du travail, CH-1211 Genève 22, Suisse.)

■ L'influence du chômage sur la criminalité est un thème, controversé, de la criminologie : M. Killias et C. Grandjean étudient, dans ces deux paramètres sociaux en Suisse, de 1890 à 1941. (Vol. X, n° 4, décembre, trimestriel, 25 F suisses. – Faculté de droit, 5, rue Saint-Ours, Université de Genève, CH-1211 Genève 4.)

■ Sous le titre « Libéral nous voilà », **JUSTICE**, revue du Syndicat de la magistrature, ouvre le dossier des prisons privées sous ses aspects juridiques, financiers et pénitentiaires et pose la question du rôle de la prison dans notre société et de l'utilisation politique de l'insécurité. (N° 113, janvier, bimestriel, 38 F. – B.P.155, 75523 Paris Cedex 11.)

■ **SCIENCES ET TECHNIQUES** fait le point sur les bouleversements technologiques (*images de synthèse, optique numérique*, haute définition) survenu récemment dans l'audiovisuel. (N° 33, janvier, mensuel, 40 F. – 2, rue Béranger, 75003 Paris.)

■ L'augmentation du nombre de canaux télévisuels signifie-t-elle que les habitudes des téléspectateurs se modifieront à court terme ? Alain Le Diberder et Sylvie Pflieger montrent, dans **FUTURIBLES**, que le comportement dans la consommation de télévision évolue fort lentement. (N° 106, janvier, mensuel, 47 F. – 55, rue de Varenne, 75341 Paris Cedex 07.)

■ **DIOGÈNE** publie une étude de Gregory Claes sur la culture « de masse » par rapport à la « culture universelle », les deux notions se rejoignant dans l'américanisation de nos cultures. Ou la « coca-colonisation ». Quelles mesures prendre pour épargner au monde entier d'être « remodelé à l'image d'une superculture uniforme » ? L'auteur croit pouvoir espérer dans l'avènement d'une « coexistence pacifique des cultures ». (N° 136, décembre, trimestriel, 45,50 F. – Gallimard, Paris.)

■ « Bande dessinée et tiers-monde » : tel est l'original sujet auquel VIVANT UNIVERS consacre sa dernière livraison ; on lira, en particulier, les études sur la B.D. africaine, latino-américaine et asiatique. (N° 367, janvier-février, bimestriel, 120 francs belges. – Chaussée de Dinant 115, 5000 Namur.)

■ La littérature algérienne de langue française est étudiée dans **QUI-VIVE INTERNATIONAL** par Jean Dejeux. (N° 4, septembre, mensuel, 35 F. – 10, bd Raspail, 75007 Paris.)

■ Dans un dossier sur « Les malheurs du nucléaire », **GRIP INFORMATIONS** passe en revue les dangers que *fait peser sur les* sociétés l'atome civil et militaire. (N° 10, hiver, trimestriel, 120 francs belges. – 33, rue Van-Hoorde, 1030 Bruxelles.)

■ Alors que, fait exceptionnel, sort sur les écrans de France un film québécois – le Déclin de l'empire américain, de Denys Arcand – **CINEMACTION** consacre opportunément un important numéro spécial aux divers aspects (thématiques, sociologiques, économiques) de la cinématographie du Québec. (N° 40, décembre, trimestriel, 114 F. – 106, bd Saint-Denis, 92400 Courbevoie.)

● UN CENTRE DE DOCUMENTATION SUR LE TIERS-MONDE. – L'Institut français de recherche scientifique pour le développement en coopération (ORSTOM) vient d'ouvrir son Centre de documentation et d'information scientifique pour le développement (CEDID). A dominante économique et sociale, le CEDID propose à la consultation du public plus de deux mille documents sur le tiers-monde, deux cents revues d'information générale ou scientifique, des dossiers de coupures de presse thématiques et par pays, des vidéocassettes... L'information est accessible *sur micro-ordinateur*. Par ailleurs, le nouveau centre comporte une librairie où sont vendues toutes les publications éditées par l'ORSTOM, écrites et audiovisuelles (sciences de la santé, de la terre, de la vie, sciences humaines). (CEDID, 213, rue La Fayette, 75010 Paris. Tél. : 48-03-77-77.)

BIBLIOGRAPHIE

Les problèmes d'actualité vus par les organisations internationales

Banque des règlements internationaux.

● STATISTIQUES SUR L'ENDETTEMENT EXTÉRIEUR : créances extérieures bancaires et créances non bancaires liées au commerce, ventilées par pays et territoires emprunteurs, à fin juin 1986. *(Etude réalisée avec l'OCDE, BRI, Bâle, 1987, 24 pages.)*

Organisation de coopération et de développement économiques.

● STATISTIQUES DE LA DETTE EXTÉRIEURE : endettement et autres engagements des pays et territoires en développement, des pays du CAEM et de certains autres pays et territoires, à fin décembre 1984 et fin décembre 1985 *(OCDE, Paris, 1987, 34 pages, 50 F.)*

● POLITIQUE DU TOURISME ET TOURISME INTERNATIONAL DANS LES PAYS MEMBRES DE L'OCDE : rapport annuel du comité du tourisme, consignant notamment l'évolution des échanges touristiques en 1985. *(OCDE, Paris, 1986, 197 pages, 120 F.)*

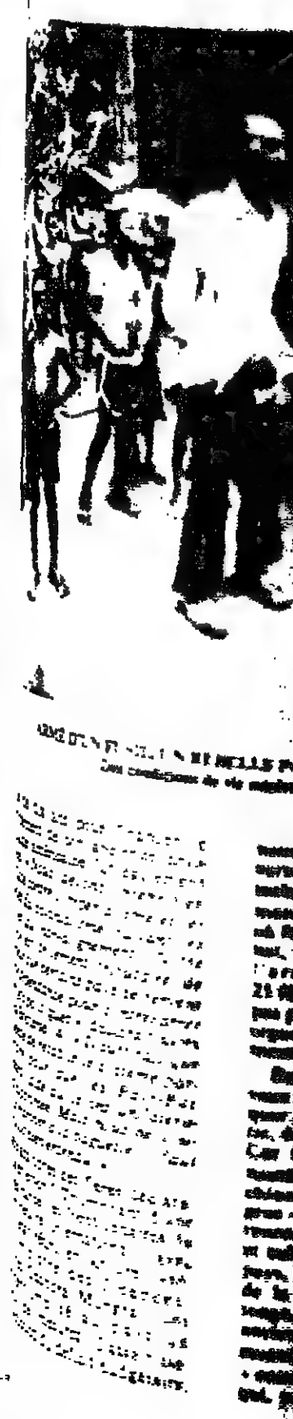

SOUS L'ŒIL VIGILANT DE L'ÉTRANGER

Tentative de déstabilisation au Suriname

REFOULÉS aujourd'hui par l'armée régulière du Suriname sur les rives du fleuve Maroni, qui marque la frontière avec la Guyane française, les guérilleros de M. Ronny Brunswijk ont menacé, un instant, le régime militaire de M. Desi Bouterse.

Celui-ci, au pouvoir depuis 1980, affronte par ailleurs une sévère crise économique due, en particulier, à la suspension de l'aide annuelle que lui octroyaient les Pays-Bas – ancienne puissance coloniale – et à la chute brutale du prix de la bauxite, principale ressource. La crise a accentué les tensions entre les nombreuses communautés du pays et favorisé la rébellion de M. Ronny Brunswijk, qui a pu compter sur un certain soutien de son ethnie, celle des « bushnegroes » (« nègres de la forêt », descendants d'esclaves africains révoltés).

Cette rébellion, que certains Etats considèrent avec des sentiments mélangés, intervient au moment où le régime se dit sur la voie d'une « démocratisation ».

Par FRANÇOISE BARTHÉLÉMY

Les Etats-Unis et les Pays-Bas, ainsi que d'autres puissances occidentales, ont d'importants intérêts à défendre au Suriname, ancienne colonie néerlandaise devenue indépendante en 1975 (1). Tant du fait de ses richesses que de sa position stratégique à l'entrée de la mer des Caraïbes. Aussi avaient-ils réagi avec inquiétude, en février 1980, au coup d'Etat qui porta au pouvoir le sergent Desi Bouterse, aujourd'hui « commandant », dont l'une des premières décisions, à la tête du Conseil national militaire, fut d'établir des relations diplomatiques avec l'URSS, Cuba et la Corée du Nord (2).

Difficile, pourtant, de définir clairement l'orientation idéologique de cet « homme fort » qui a déjà maté plusieurs soulèvements, tantôt conduits par une partie de l'armée (3), tantôt par des civils et des militaires. Pour se défendre d'un « complot » tramé contre lui par l'« élite riche », il fit exécuter sans jugement, dans la nuit du 7 au 8 décembre 1982, quinze de ses opposants (chiffre officiel). Le gouvernement de La Haye suspendit l'aide d'environ 100 millions de dollars par an qu'il s'était engagé à verser sur une période de dix ans pour financer le développement de son ancienne colonie. L'aide américaine fut également annulée. *« Nous devons intensifier notre lutte contre l'impérialisme et les séquelles du colonialisme, suivant les principes du non-alignement. Notre économie est tellement tributaire de l'extérieur que certains pays se servent de cette dépendance pour contrecarrer nos projets politiques »*, déclarait alors M. Desi Bouterse (4) *« Il suffirait que je promette de rétablir le système parlementaire pour que les Pays-Bas reprennent l'aide qu'ils ont unilatéralement supprimée. Mais nous ne voulons pas marcher à la baguette, il faut que cela soit bien entendu. »*

Quatre ans après ces fières déclarations, où en est-on ? Triomphant d'une longue résistance, les fonctionnaires du Fonds monétaire international (avec lesquels s'était réuni, en octobre 1986, l'actuel ministre des finances, M. Subhas Chandra Mungra) ont récemment imposé au pays un « paquet » de mesures d'assainissement : réduction du déficit budgétaire, dévaluation de la monnaie nationale, le guilder, accords avec la SURALCO, filiale de la société américaine Aluminium Company of America (ALCOA) et la Billiton, filiale de la Royal Dutch Shell néerlandaise, en vue de relancer la production de bauxite, produit dont la mévente a affecté gravement les ressources de l'Etat (5). Ces compagnies, qui ont le monopole de l'extraction et du traitement de la bauxite et de la commercialisation du métal, se sont engagées à investir 150 à 160 millions de dollars durant les cinq prochaines années. En échange, le gouvernement surinamien a accepté de réduire les effectifs du secteur – qui passeront de 4 300 travailleurs à 2 700 – ainsi que d'éliminer pratiquement les impôts sur le minerai.

Par ailleurs, sur le terrain politique, des élections sont prévues pour 1988. Et un retour au système parlementaire tant vilipendé naguère par M. Desi Bouterse... Des discussions ont été ouvertes avec les deux principaux partis, le Vooruit strevende Partij Hervormings (VHP, constitué surtout par les membres de la communauté indienne, venue de l'Hindoustan au siècle dernier) et le National Partij Suriname (NPS, dont les membres sont surtout des descendants des anciens esclaves noirs, les créoles). Récemment un nouveau cabinet a été formé, où figurent des représentants du patronat, des syndicats, des partis et de l'armée (6). Le « Mouvement 25 février » du président Bouterse n'est pas parvenu à se consolider comme une organisation de masse, capable notamment d'unir tous les groupes raciaux.

En 1980, le souci prioritaire du nouveau régime, qui entendait aussi s'attaquer à la corruption et à la bureaucratie, était de cimenter l'unité nationale. Car la société se divise en communautés – indienne, créole, javanaise, chinoise, amérindienne et bushnegroe – séparées par de profondes différences ethniques, raciales, linguistiques et culturelles. Pour tenter de sonder le pays, les militaires ont favorisé l'usage de la langue créole locale, le sranan tongo, et empêché la reconstitution des anciens partis, construits sur des bases essentiellement ethniques. Plus de cent « comités populaires » surgissent alors qui, par le biais des « conseils de district » et des « conseils de région », se proposent de donner leur avis à une Assemblée nationale chargée d'élaborer une nouvelle Constitution. Il s'agissait de remettre en ordre l'appareil d'Etat par la décentralisation administrative ; modifier les structures sociales inégalitaires ; lancer des activités économiques à l'intérieur du pays, en utilisant notamment son potentiel hydro-électrique ; ajouter une forte plus-value aux matières premières agricoles ; promouvoir les initiatives locales des entrepreneurs surinamiens ; contrôler davantage le commerce extérieur et l'industrie de la bauxite, sans recourir aux nationalisations (7).

Toutes ces bonnes intentions se heurtèrent à d'immenses difficultés. La suppression de l'aide extérieure, ajoutée à la baisse des cours de la bauxite, désorganisèrent un pays considéré jusqu'alors comme « riche ». Les importations ne cessaient de décroître, entraînant une pénurie à l'ombre de laquelle prospéraient marché noir et contrebande. Tout cela entraîna un fort mécontentement social : grèves dures en 1984 et 1985 dans les banques, l'électricité, les usines de traitement de la bauxite, secteur industriel touché par les licenciements.

Les méthodes autoritaires employées par M. Bouterse se sont conjuguées avec des décisions désordonnées, voire contradictoires. Un exemple pris dans la politique extérieure : les rapports avec Cuba. Excellents tout d'abord (8), ils se refroidirent au lendemain de l'intervention américaine à la Grenade (octobre 1983), et tous les conseillers cubains furent renvoyés chez eux. Aujourd'hui, l'éventail des pays qui offrent des crédits au Suriname, ou ont passé des accords commerciaux avec lui, est extrêmement large. Citons dans le désordre le Brésil, la Colombie, le Venezuela, la CEE, la Libye, l'Iran, la Chine, Taïwan, les deux Corées, le Japon, la Tchécoslovaquie, l'URSS, l'Angola. Il faut croire qu'il n'est pas si isolé que cela, au plan intérieur et extérieur, ce « tyran » que les opposants politiques exilés à Amsterdam rêvent de renverser (9).

Regroupés au sein d'un « Conseil national de libération », malgré leurs évidentes divisions, ils cherchent maintenant à tirer le meilleur parti de la rébellion des « bushnegroes » qui, née d'un fait anecdotique, place le Suriname à la une des journaux depuis quelques semaines.

La guérilla installée, depuis juillet 1986, dans l'est du pays *(voir la carte)*, au milieu des jungles qui longent le fleuve Maroni, a pour chef M. Ronny Brunswijk, ancien garde du corps de M. Desi Bouterse, que ce dernier a déchu de ses fonctions (10). S'appuyant sur les ressentiments de son ethnie – celle des bushnegroes, mécontents de leurs misérables conditions de vie, – à l'égard du régime, il s'est engagé dans des actions armées, telles que l'attaque et le pillage de trains transportant des marchandises en provenance de la Guyane française. Le mouvement a changé de nature quand le « rebelle », après un voyage aux Pays-Bas, s'est retrouvé investi d'une mission sacrée : renverser la « dictature » et restaurer la démocratie. Trop grande tâche sans doute pour M. Ronny Brunswijk qui vient de céder le commandement des forces insurgées à M. Michel Van Rey, ancien officier de l'armée du Suriname, ancien secrétaire à la défense du premier ministre Henk Arron, renversé en 1980.

Les affrontements ont été sérieux, autour de la ville de Moengo, centre d'extraction de la bauxite, à 97 kilomètres de la capitale, et d'Albina, ville frontière, faisant de nombreuses victimes parmi la population civile. Pour les autorités du Suriname, qui ont expulsé le 10 janvier dernier l'ambassadeur néerlandais *« en raison de son ingérence intolérable dans les affaires intérieures surinamiennes »*, les premiers responsables de cette situation sont les Pays-Bas, puisque c'est de leur territoire qu'arrive le soutien aux « terroristes », appuyés par des mercenaires.

Et la France, impliquée dans le conflit à cause de l'arrivée de quelque cinq mille réfugiés (essentiellement des « bushnegroes ») dans les communes guyanaises de Saint-Laurent-du-Maroni, d'Apatou et de Mana, quel rôle joue-t-elle exactement ? Si Paris ne *« reconnaît que le gouvernement légal de Paramaribo »* (déclaration de M. Bernard Pons, ministre des départements et territoires d'outre-mer, citée dans *le Monde* du 23 décembre 1986), il semble, d'après de nombreux témoignages (11), que les gendarmes français se montrent complaisants à l'égard des rebelles. Complaisance aussi envers l'ancien président Henk Chin A-Sen (destitué en 1982) auquel, selon certaines rumeurs reprises en Espagne dans *El País* (12 décembre 1986) et dans *le Monde* (22 décembre 1986), le premier ministre français, M. Jacques Chirac, aurait promis une aide. On peut penser toutefois que, à moins de 200 kilomètres du centre spatial de Kourou, la France préfère avoir un voisin stable. Les Etats-Unis, également préoccupés, exercent le maximum de pressions afin de rendre plus docile l'inquétant président Bouterse, trop lié, selon Washington, au colonel Kadhafi (12).

Un référendum pour l'adoption d'une nouvelle Constitution doit se tenir en 1987, et des élections générales sont prévues pour mars 1988. Cela ne suffira pas à désamorcer un conflit qui, du fait de ses aspects ethniques et de ses ramifications externes, peut certes se prolonger, mais n'est, en aucun cas, « porteur d'avenir ».

(Patrick Chauvel-Sygma)

ARMÉ D'UN FUSIL, UN REBELLE PARLEMENTE AVEC LA POPULATION
Des conditions de vie misérables, aggravées par le conflit

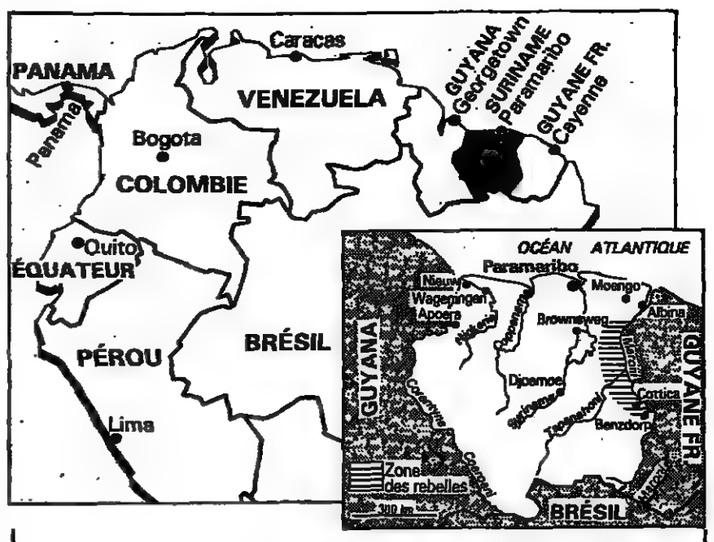

Points de repère

LA RÉPUBLIQUE DU SURINAME est située sur la côte nord-ouest de l'Amérique du Sud et bordée par le Guyana à l'ouest, la Guyane française à l'est (deux pays auxquels l'opposent des litiges territoriaux) et le Brésil au sud.

SUPERFICIE : 163 270 km2. Le territoire est presque aussi étendu que l'Uruguay et cinq fois plus grand que les Pays-Bas, l'ancienne métropole.

CAPITALE : Paramaribo.

POPULATION : 400 000 habitants, dont les 7/8 sur la bande côtière. Plus de 200 000 Surinamiens se sont exilés aux Pays-Bas depuis 1975. Les Amérindiens autochtones représentent à peine 3 % du total. Les Indiens sont les plus nombreux (38 %), suivis par les Créoles (31 %), les Javanais (15 %), les Bushnegroes (10 %), les Chinois (2 %), et, enfin, les Européens (1 %). Plusieurs communautés religieuses : hindouiste, catholique, protestante, musulmane, cultes africains.

LANGUES : le néerlandais est la langue officielle, le sranan tongo – dialecte local – la langue de communication.

RESSOURCES ÉCONOMIQUES : la bauxite (5e producteur mondial), transformée sur place en aluminium. Extraction annuelle d'environ 1,2 million de tonnes. 80 % des revenus d'exportation, 60 % des rentrées fiscales, 6 % des emplois (chiffres de 1985). Riz (il occupe 50 % des terres agricoles et 85 % des terres cultivées). Bois. Huile de palme. Bananes. Produits de la pêche. Immense potentiel d'énergie hydraulique. Arrière-pays pratiquement vierge.

CROISSANCE ANNUELLE DU PNB (1973-1983) : 3,8 %.

PRODUIT NATIONAL BRUT PAR HABITANT : 1 500 dollars (1985).

IMPORTATIONS : 305,6 millions de dollars (1985).

EXPORTATIONS : 294,3 millions de dollars (1985).

MONNAIE : florin du Suriname ou guilder. 1 dollar = 1,75 guilder au cours officiel.

ÉVOLUTION POLITIQUE

25 novembre 1975 : indépendance du Suriname, ancienne colonie néerlandaise.

25 février 1980 : « révolution des sergents », conduite par M. Desi Bouterse. Des gouvernements civils, installés par les militaires, vont dès lors se succéder.

8-9 décembre 1982 : exécution de nombreux adversaires politiques ; bâtiments incendiés ; soldats passés par les armes ; couvre-feu. Arrêt de l'aide apportée par les Pays-Bas et suspension par les Etats-Unis de tous liens économiques et financiers.

24 mars 1986 : arrestation, à Miami, du « deuxième homme » du régime, le capitaine Etienne Boerenveen, accusé de trafic de cocaïne.

28 juillet 1986 : arrestation à Nouvelle-Orléans de quatorze mercenaires américains mêlés à une conspiration en vue de renverser le gouvernement de Paramaribo.

Juillet 1986 : rébellion d'une minorité locale – les « bushnegroes » descendants d'esclaves africains révoltés, – déclenchée par M. Ronny Brunswijk. Les rebelles, grâce à l'appui des opposants exilés aux Pays-Bas et au renfort de mercenaires venus surtout de pays occidentaux, s'organisent en « armée de libération nationale », sous la direction de M. Michel Van Rey, ancien lieutenant de l'armée surinamienne. Des milliers de réfugiés sont accueillis en Guyane française.

12 décembre 1986 : le président Desi Bouterse promet l'organisation d'un référendum pour l'adoption d'une nouvelle Constitution et la tenue, en mars 1988, d'élections générales.

(1) Voir Bernard Cassen, « Suriname : une indépendance qui s'annonce mal », *le Monde diplomatique*, décembre 1975.

(2) Voir Jean-Claude Buhrer, « Reprise en main au Suriname », *le Monde diplomatique*, décembre 1980.

(3) En mars 1982, le sergent Hawker et le lieutenant Rambocus tentèrent de fomenter un soulèvement dans le but de *« sauver le Suriname du communisme et d'y restaurer la démocratie »*.

(4) Jean-Claude Buhrer, « Entretien avec le lieutenant-colonel Desi Bouterse », *le Monde*, 7 janvier 1983 ; voir aussi, « Le Suriname sous la terreur », *le Monde*, 12 janvier 1983, et « Deux ans après la révolution des sergents », *le Monde*, *13 mars 1982*.

(5) La vente de la bauxite a rapporté 150 millions de guilders en 1980, mais seulement 64 millions en 1984 et 54 millions en 1985.

(6) Cf. James Canute, « Rebels try to destabilise Surinam », *Financial Times*, 12 septembre 1986.

(7) Entretien avec M. Winston Caldeira, directeur de la planification, « Quel avenir pour un nouveau Suriname ?, *le Courrier*, n° 70, novembre-décembre 1981.

(8) Raul Cordoves, « Entrevista con el comandante Bouterse », *Granma*, La Havane, 1er avril 1983.

(9) René Ter Steege : « Suriname : la rébellion contre le gouvernement, histoire d'une décolonisation ratée », *le Monde*, 20 novembre 1986.

(10) Voir Spencer Reiss, Murrill Collet, Friso Endt, « The Bush Negro Rebellion », *Newsweek*, 17 novembre 1986, et « Desi and Ronnie », *The Economist*, 15 novembre 1986.

(11) Christian Chartier « L'histoire d'une rébellion au Suriname », *la Croix*, 3 novembre 1986.

(12) Selon le *Times* du 16 décembre 1986, le Suriname aurait conclu un accord de coopération militaire avec la Libye.

MONTÉE DES VERTS ET DE LA DROITE NÉOLIBÉRALE

En Autriche : l'héritage de M. Kreisky en question

LE gouvernement formé à Vienne par M. Franz Vranitzky à la suite des élections législatives du 23 novembre dernier, est une « grande coalition » des battus. Pour le constituer, les socialistes ont dû faire aux populistes la concession majeure du ministère des affaires étrangères, au risque de renier la tradition diplomatique d'ouverture aux pays et mouvements qui n'ont pas la faveur des Etats-Unis. Le gardien incontesté de l'âme du Parti socialiste, l'ancien chancelier Bruno Kreisky, ne s'y est pas trompé, et il a abandonné la présidence d'honneur d'une formation à laquelle il avait donné la dimension de son propre prestige international.

Par MICHEL CULLIN *

L'espace d'une campagne électorale présidentielle, qui a vu la victoire de M. Kurt Waldheim, candidat du Parti populiste, le 8 juin dernier, l'image de l'Autriche a été ébranlée : l'« île des bienheureux » serait devenue le pays des nazis. Mais cette Autriche que l'on voudrait sinistre n'est-elle pas la rançon de celle que l'on voulait trop aimable ? Les propagateurs du mythe d'un pays sans problèmes ont leur part de responsabilité dans le trouble de ceux qui ne savent plus faire la différence entre la réalité d'un système politique et social dont la légitimité démocratique ne saurait être mise en doute et l'idéologie consensuelle, souvent ambiguë, qu'il sécrète.

A force de vanter les mérites du « modèle » autrichien, on a oublié sur quel passé fut édifié le « partenariat social », la coopération entre socialistes et conservateurs, entre « rouges » et « noirs » qui n'est, en définitive, comme l'a dit un jour l'ancien chancelier Bruno Kreisky, qu'*« une sublimation de la lutte des classes »*. En mettant aux oubliettes le passé de la Ire République, c'est-à-dire l'histoire de l'entre-deux-guerres, la petite nation des alpins et des valses viennoises s'est forgé une identité qui a complètement occulté Vienne la Rouge, et dont les références culturelles sont le « monde d'hier », *cher à Stefan Zweig*, sans qu'elle en ait pour autant vraiment accepté le système de valeurs, impliquant tolérance, internationalité et prise en charge pleine et entière de l'héritage culturel judéo-autrichien. Dans la recherche d'une nouvelle identité autrichienne – dont s'occupent activement, à Vienne, le club républicain Nouvelle Autriche et le Mouvement des électeurs critiques rassemblant des personnalités de toutes tendances – le rôle et la place de la vieille Autriche sont décisifs pour retrouver les racines d'une nation pluriethnique et multiculturelle. *« Un pays ne se forge pas une identité sur des oublis collectifs ou sur des tabous »*, déclarait récemment l'un des meilleurs analystes de l'Autriche contemporaine, le professeur Anton Pelinka, qui faisait notamment allusion à cette image presque sortie d'un conte de fées *et que la mercatique touristique et* culturelle a cherché à imposer pendant des décennies.

En refoulant l'histoire d'une démocratie liquidée en 1934 par un régime parafasciste, l'« Etat corporatif », lui-même victime ultérieurement de la politique d'agression hitlérienne, le Parti populiste conservateur OeVP (Œsterreichische Volkspartei) a fait l'économie d'une réflexion sur sa propre identité. En effet, le patriotisme autrichien des années 30, incarné par les chanceliers « austrofascistes » Engelbert Dollfuss, assassiné en 1934, et Kurt von Schuschnigg, n'était guère en mesure de prôner efficacement l'indépendance nationale. On a trop facilement oublié que Schuschnigg refusa, en mars 1938, la mobilisation populaire contre les nazis que lui proposaient les organisations ouvrières de l'époque, en échange de la levée de l'interdiction dont elles avaient été frappées par Dollfuss. On devrait aussi se souvenir de la fameuse formule de Schuschnigg *« un même peuple dans deux Etats »* ou de son discours d'adieu au peuple autrichien, le soir du 11 mars 1938, après qu'il eut démissionné sur un ultimatum de Hitler, et dans lequel il refusait que *« du sang allemand soit versé »*, illustration parfaite d'un rejet de toute idée de résistance armée à Hitler.

Le silence après 1945

LE Parti socialiste a, lui aussi, souffert du silence volontairement entretenu, après 1945, sur la Ire République. En mettant entre parenthèses l'héritage politico-culturel de Vienne la Rouge, le SPOe (Sozialistische Partei Œsterreichs) s'épargnait aussi une réflexion qui aurait pu l'amener à réexaminer une idéologie et des pratiques petites-bourgeoises, alliées à un discours ouvriériste, qui ont rendu difficile, voire empêché, après la guerre, l'intégration des intellectuels libéraux dans la social-démocratie. Il faudra attendre les années 70, avec M. Bruno Kreisky, pour que ces intellectuels rejoignent le camp de la gauche.

Quant aux *responsabilités* d'avant l'Anschluss (15 mars 1938), il faut rappeler que les socialistes avaient largement contribué, dans les années 30, à diffuser l'idéologie grand-allemande dans la classe ouvrière. On vit même l'un des dirigeants du parti, Karl Renner, premier chancelier de la Ire République et, en 1945, premier président de la IIe République, saluer l'annexion de l'Autriche par le IIIe Reich... et encenser Staline sept ans plus tard. *Dans l'exil et dans la résistance*, les mêmes socialistes continuèrent à croire longtemps aux vertus d'une révolution grand-allemande qui balaierait le fascisme. Des militants comme M. Bruno Kreisky, réfugié à l'époque en Suède, ou comme Otto Leichter, qui avait gagné les Etats-Unis, s'opposèrent à ces thèses. Mais il faut bien reconnaître que seuls les communistes du KPOe (Kommunistische Partei Œsterreichs) firent du combat antifasciste un combat pour la nation autrichienne. Après 1945, ils pouvaient à juste titre se considérer comme le seul parti qui avait lutté pour l'identité autrichienne, ce qui n'excluait nullement leur acceptation d'autres tabous liés au mouvement communiste international : purges staliniennes et pacte germano-soviétique. Par la suite, les conditions d'installation du « socialisme réellement existant » dans les pays d'Europe centrale et les répressions qui suivirent dans les années 50 devaient complètement discréditer une formation qui avait finalement bien accepté le stalinisme.

On comprend ainsi dans quel contexte est née la « grande coalition » populistes-socialistes qui dura jusqu'en 1966, mais aussi le prix payé pour l'union nationale. Rien d'étonnant à ce que cette idée ait ressurgi dans la campagne électorale précédant les élections du 23 novembre 1986, dans la mesure où l'élection de M. Kurt Waldheim à la présidence, et ses conséquences aussi bien sur l'image de l'Autriche à l'étranger que sur la culture politique du pays, ont considérablement affaibli le *consensus de 1945. Il faut bien dire* aussi que l'échec de la « petite coalition », constituée en 1983 entre les socialistes et le troisième parti, le FPOe (Freiheitliche Partei Œsterreichs), que l'on qualifie trop facilement de « libéral », ainsi que certains indicateurs économiques peu encourageants militaient en faveur d'une nouvelle version de la « grande coalition ». Le FPOe est et reste un parti de droite, de tradition pangermaniste, dont les dirigeants ont toujours eu à cœur de rassembler d'anciens nazis ou d'anciens nostalgiques de la deuxième guerre mondiale, mais aussi, depuis peu, des électeurs, notamment des jeunes, tentés par les sirènes d'un poujadisme à l'autrichienne tel qu'il s'incarne dans la personne du leader actuel, M. Joerg Haider. On chercherait vainement à la loupe ce qu'il peut bien y avoir de libéral dans ce cocktail de mécontents de tous bords.

Il était dans l'intérêt des populistes – traumatisés par leur recul de 1,9 % des suffrages, le 23 novembre – de retrouver une identité centriste ou démocrate-chrétienne au contact des socialistes, plutôt que de se laisser entraîner dans une aventure droitière où la surenchère du FPOe ne pourrait que diminuer d'autant les chances d'un conservatisme modéré. Les industriels autrichiens avaient par ailleurs fait connaître à la direction de l'OeVP leurs craintes de voir la situation politique se durcir au cas où une « petite coalition » populistes-libéraux verrait le jour. C'en serait fini de la fameuse « paix sociale » du modèle autrichien.

L'avenir de la droite autrichienne se jouera à moyen terme entre deux partis sinon d'égale importance, du moins séparés par un faible écart de voix et de sièges. Le Parti populiste a perdu en importance au profit de la droite dure du FPOe, très sensible aux thèses du néolibéralisme sur le désengagement de l'Etat. Cette érosion (les libéraux ont gagné 4,7 % de voix) se poursuivra aussi longtemps que les dirigeants actuels, MM. Alois Mock et Michael Graf, orienteront l'OeVP vers un type de formation à l'image des Tories britanniques ou d'autres partis conservateurs européens. L'un des dirigeants populistes, M. Erhard Busek, vice-président du parti et maire-adjoint de Vienne, ainsi que le chef du gouvernement du Land de Styrie, M. Josef Krainer, ne cessent de rappeler la nécessité d'un débat sur l'identité et l'orientation du mouvement dans la prochaine décennie.

L'OeVP et le FPOe s'étaient retrouvés unis dans la dénonciation d'une gestion économique socialiste jugée catastrophique. Qu'en est-il exactement ? On fait trop facilement retomber sur les treize années de pouvoir de M. Kreisky (*1971-1983*) la responsabilité d'une politique qui constitua pourtant le meilleur traitement social de la crise dans les années 70. Cette ère Kreisky, caractérisée par une prospérité incontestable et un taux de chômage parmi les plus bas d'Europe (à peine 2 %) est, il est vrai, bien révolue. Mais si le nombre de chômeurs représente aujourd'hui un peu plus de 5 % de la population active, l'inflation, elle, reste peu élevée (2 % environ), et a tendance à diminuer. Au cours de ces dernières années, un nombre important de petites et moyennes entreprises ont certes connu des faillites ou traversé des crises graves, mais la situation sociale est loin d'être explosive. Deux points noirs subsistent cependant : l'endettement et l'avenir des industries nationalisées. C'est surtout dans ce secteur – fleuron de l'économie autrichienne pendant des décennies – que *les restructurations risquent d'être douloureuses*. Le chancelier socialiste, M. Franz Vranitzky, qui, après l'élection de M. Waldheim, avait remplacé M. Fred Sinowatz, démissionnaire en raison de l'échec du candidat socialiste M. Kurt Steyrer, avait annoncé la suppression de 10 000 emplois, étalée sur deux ans, pour sortir de grandes entreprises, tel le groupe sidérurgique Voest, de déficits qui se comptent désormais en milliards de schillings (1). La puissante confédération syndicale, l'OeGB, avait réagi mollement, mais les élections de novembre 1986 ont montré que la pédagogie de la modernisation n'a guère porté ses fruits dans les villes et les agglomérations touchées de plein fouet par cette crise et qui ont fourni de gros contingents d'électeurs au FPOe.

A vrai dire, M. Vranitzky, qui a eu le mérite de limiter les pertes de son parti, incarne une génération de sociaux-démocrates dont l'identité de gauche est beaucoup plus une référence à un ensemble de valeurs humanistes qu'une identification avec des couches sociales défavorisées et exploitées. Classé et perçu comme le représentant de l'aile droite du parti, le chancelier, par ailleurs fort soucieux d'efficacité technocratique, a un faible pour les intellectuels de gauche dont il sait qu'ils constituent, notamment à travers le Mouvement des électeurs critiques, une sorte de conscience morale de la nation. Chez cet homme, comme chez M. Helmut Schmidt en RFA, le pragmatisme a ses limites dès qu'il touche à des *pans* essentiels de la morale politique.

M. Bruno Kreisky s'inscrivait dans la tradition de Victor Adler et d'Otto Bauer. Où se situe M. Franz Vranitzky ? Le maintien de deux fonctions séparées, chef du gouvernement et chef du parti, peut constituer un handicap pour l'action du chancelier. Le leader du parti reste l'ancien chancelier, M. Fred Sinowatz, qui, en définitive, a été la victime d'une guerre menée par les *médias* contre sa bonhomie, jugée coupable, et contre sa simplicité, considérée comme faiblesse. A lire certains articles, on se serait cru vingt ans plus tôt, lorsque la presse de droite faisait ses délices du mode de vie simple d'un vieux militant ouvrier devenu le président de la République Franz Jonas.

Un nouveau pôle de gauche ?

IL reste que, pour le Parti socialiste, la politique de modernisation ne saurait tenir lieu de réflexion théorique ou de programme, sous peine de n'engendrer, grâce à la « grande coalition », qu'un meilleur Parti populiste. Les nominations de deux dirigeants importants de son aile gauche, M. Heinrich Keller, comme secrétaire général, et M. Josef Cap, ancien dirigeant des Jeunes socialistes, comme responsable du laboratoire d'idées du parti pour l'avenir, sont, en fait, les concessions que la direction avait dû faire, bien avant les élections, pour tenter de regagner l'électorat des jeunes et des militants de gauche enclins à l'abstention ou au vote Vert. Electoralement, cette stratégie n'a guère été payante à court terme. Le sera-t-elle vraiment à moyen et long terme ?

La mise à l'écart d'un homme comme M. Erwin Lanc, ancien ministre des affaires étrangères, très lié à M. Bruno Kreisky et particulièrement apprécié des intellectuels, ne laisse guère augurer une évolution plus radicale du SPOe. Placé en quatrième position sur les listes socialistes à Vienne, et donc facilement élu, M. Lanc s'est vu depuis signifier par la direction du parti qu'il devrait « rendre » son siège. Chacun des candidats socialistes avait, en effet, signé par avance une lettre de démission remise au parti. L'utilisation d'une telle procédure bureaucratique, *dont la légalité n'est pas démontrée*, a provoqué un véritable tollé chez les militants socialistes et des réactions très critiques des Verts contre ce mode de désignation. M. Lanc est, en effet, extrêmement populaire, au-delà même des rangs socialistes, et au Parlement il constituerait sans aucun doute un obstacle à un fonctionnement sans heurts de la grande coalition où les populistes ont exigé et obtenu le poste de vice-chancelier et ministre des affaires étrangères, attribué à M. Alois Mock. L'ancien chancelier Bruno Kreisky avait pourtant mis en garde ses amis contre ce qu'il considérait comme une *« une remise en cause de son héritage »* et il a symboliquement manifesté son hostilité à la reprise en main de la diplomatie autrichienne par le responsable de la campagne présidentielle de M. Waldheim en démissionnant de la présidence d'honneur du Parti socialiste.

Les Verts, dont l'entrée au Parlement (où ils disposent de huit sièges) constitue incontestablement l'événement le plus notable de ces derniers mois, sont-ils en mesure, comme en RFA, de constituer un pôle de gauche ? Sous l'impulsion d'une intellectuelle socialiste, Mme Freda Meissner-Blau, qui rompit avec son parti en 1985, puis fut choisie par les Verts comme leur candidate à la présidence de la République, le mouvement écologique a connu un essor sans précédent (plus de 5,5 % des suffrages au premier tour, le 4 mai 1986) qui mit M. Waldheim en ballottage. Cependant, la cohésion toute relative apparue en 1984 entre ses différentes tendances, à l'occasion de la « bataille du Hainburg » (qui vit des affrontements avec la police sur le site protégé d'une forêt alluviale menacée par la construction d'un barrage sur le Danube), a été mise à rude épreuve. Les tensions ont, en effet, été fortes entre les dirigeants du mouvement et une extrême gauche alternative groupusculaire, soucieuse de donner au combat écologique une dimension anticapitaliste très marquée. Il est vrai que Mme Freda Meissner-Blau, grâce à son intégrité et à son autorité morale, a su attirer à elle, lors des élections présidentielles, un électorat élargi, certes rebuté par les partis de droite mais tout aussi peu sensible à un vocabulaire socialiste.

La critique des phénomènes de refoulement à l'intérieur des deux grands partis, la dénonciation des privilèges et des abus, le soutien accordé aux minorités, donnent au mouvement Vert, au-delà des thèmes classiques de l'écologie, *une dimension libérale de* gauche qui fait cruellement défaut à l'histoire politique de l'Autriche contemporaine. Mais la tentation est grande pour un mouvement qui n'est pas vraiment né de la contestation de la social-démocratie de sombrer dans un poujadisme de gauche qui rivaliserait avec le populisme de droite de M. Haider.

Certaines franges des Verts, notamment à l'aile *droite du mouvement*, animée par des éléments conservateurs comme M. Wolfgang Pelikan ou M. Josef Buchner, ne restent pas insensibles au discours sur les grands partis, vite qualifiés de peu démocratiques, au nom d'une idéologie « basiste » qui privilégie les initiatives des citoyens. Sur les thèmes antipartis peuvent se cristalliser des aversions qui, curieusement, ne sont pas toujours le meilleur moyen pour éliminer le syndrome de la personnalité autoritaire dans la culture politique du pays.

Au-delà des élections du 23 novembre 1986 et de la nouvelle donne politique, c'est le problème du président actuel et de son aptitude à incarner moralement le pays qui reste fondamentalement posé. Trop de choses ont été remuées en profondeur, trop d'émotions ont été soulevées pour que l'Autriche et l'étranger puissent oublier le problème *Waldheim*. Il s'agit moins de tout ce qui a pu être reproché à tort ou à raison à l'ancien secrétaire général de l'ONU (une commission internationale d'historiens devrait pouvoir un jour se prononcer à ce sujet) que de l'insuffisante sensibilité du personnage face au malaise provoqué par son élection.

L'Autriche et l'étranger attendent toujours le type d'explication de fond qui a fait l'honneur de l'Allemagne fédérale à l'*époque où Gustav Heinemann* en était le président ou, en 1985, lorsque M. Richard von Weizsäcker, a su, quarante ans après la capitulation du 8 mai 1945, trouver les mots qu'il fallait pour commémorer la victoire sur l'hitlérisme. Le prédécesseur de M. Waldheim, le président Kirschläger, avait su s'imposer à tous, car il avait dénoncé très vivement à plusieurs reprises les tendances antisémites et xénophobes de certains de ses compatriotes. Il n'*avait pas non plus hésité*, le 27 avril 1985, à évoquer devant le Parlement la résistance autrichienne et la légitimité antifasciste de l'Autriche d'après 1945. A bien des égards, le meilleur soutien dont puisse bénéficier l'Autriche aujourd'hui est, paradoxalement, celui de ses critiques.

Histoire d'un engagement politique

LA première partie des Mémoires de Bruno Kreisky, qui vient de paraître sous le titre *Zwischen den Zeiten* (« Entre les temps ») (1), nous parle d'une tout autre Autriche que celle à laquelle les élections de 1986 ont donné un singulier visage. Il s'agit de la monarchie austro-hongroise, de Vienne la Rouge et de la résistance à Hitler. La symbiose, assez exceptionnelle, du libéral et du *marxiste* qui a toujours guidé la réflexion et l'action politique de l'ancien chancelier s'explique par l'enfance, la jeunesse et les combats de l'adulte pour une certaine idée de l'Autriche. *« Je suis un produit de l'atmosphère culturelle du vieil Empire »*, confie M. Kreisky en faisant allusion à ces valeurs d'internationalisme et d'humanisme dont l'espace pluriculturel et multi-ethnique du bassin danubien a permis l'éclosion, en dépit de l'intolérance et de la xénophobie des éléments pangermanistes. L'ancien chancelier souligne l'importance *du judaïsme autrichien et précise* la contribution décisive des citoyens juifs à la naissance et au développement de cette culture libérale que l'Autriche aime à exporter aujourd'hui. Il rappelle sa propre identité, ses origines et son éducation, en s'élevant contre ceux *« qui, ouvertement, ou à mi-mot, m'ont fait le reproche de m'être débarrassé de ma judéité »*.

Mais c'est Vienne la Rouge, ce puissant laboratoire social des années 20, qui a été décisif pour l'engagement politique de toute sa vie. L'immense mouvement politique et culturel qu'a constitué l'austromarxisme a laissé des traces profondes et indélébiles chez M. Bruno Kreisky. Quand il parle du socialisme, de sa théorie et de sa pratique, on sait qu'il a été à l'école d'Otto Bauer et de Max Adler. Ce jeune intellectuel issu de la grande bourgeoisie, qui, au début des années 30, *préfère s'engager dans la jeunesse socialiste ouvrière plutôt* que chez les étudiants socialistes, va participer à tous les débats théoriques et stratégiques de la gauche de son époque : avenir du capitalisme et unité d'action avec les communistes. L'austrofascisme, après l'écrasement de Vienne la Rouge en février 1934, la répression, la prison, le procès de 1935 où il bénéficiera avec ses camarades d'une très grande solidarité internationale, notamment de la part des Français, l'annexion nazie, puis l'exil en Suède, enfin le retour après 1945, et l'élaboration du traité d'Etat constituent les chapitres d'un ouvrage qui fourmille de notations originales, et dans lequel les historiens puiseront nombre de détails inconnus. Il faut souhaiter qu'un public français ait bientôt accès à cette grande chronique d'une Autriche dont on voudrait qu'elle ne soit pas oubliée.

(1) *Zwischen den Zeiten*, Siedler-Verlag, Berlin, 1986, 494 pages.

* Ancien directeur de l'Institut français de Vienne.

(1) Voir, à ce sujet, Félix Kreissler, « L'Autriche en 1985. Un passé difficile à surmonter », *Les pays d'Europe occidentale*, 6e édition 1986, sous la direction d'Alfred Grosser, la Documentation française, « Notes et études documentaires », nº 4813, Paris, 1986, 276 pages, 48 F.

Supplément

JAPON
La rançon du succès

Le Japon est actuellement dans la ligne de mire des grands pays industrialisés, et plus particulièrement des Etats-Unis, qui en font volontiers le bouc émissaire de leurs propres difficultés. Il est vrai que le montant record de ses excédents commerciaux — 82,6 milliards de dollars en 1986 — contraste avec des déficits considérables chez des partenaires qui se plaignent de l'extrême difficulté à pénétrer un marché particulièrement fermé. *« Nous ne pouvons remédier seuls au déséquilibre du commerce international »*, déclare le président du patronat japonais, M. Eishiro Saito. C'est pourtant l'enjeu de la formidable pression exercée par Washington pour faire réévaluer le yen — et donc rendre les produits japonais moins compétitifs — et, en même temps, pour modifier en profondeur les comportements des citoyens de l'allié asiatique sommés d'acheter plus et donc d'exporter moins.

Au-delà d'un changement de politique économique, c'est une mutation des mentalités qui est ainsi exigée d'une nation qui a trop bien réussi. Au prix, certes, de tensions sociales très fortes, et qui risquent de s'aggraver si, par exemple, le taux de chômage, encore très faible (moins de 3 %), devait peu à peu, comme on commence à le redouter, rattraper la norme commune de l'Occident, autrement plus élevée. Telle serait la rançon amère d'un succès trop éclatant.

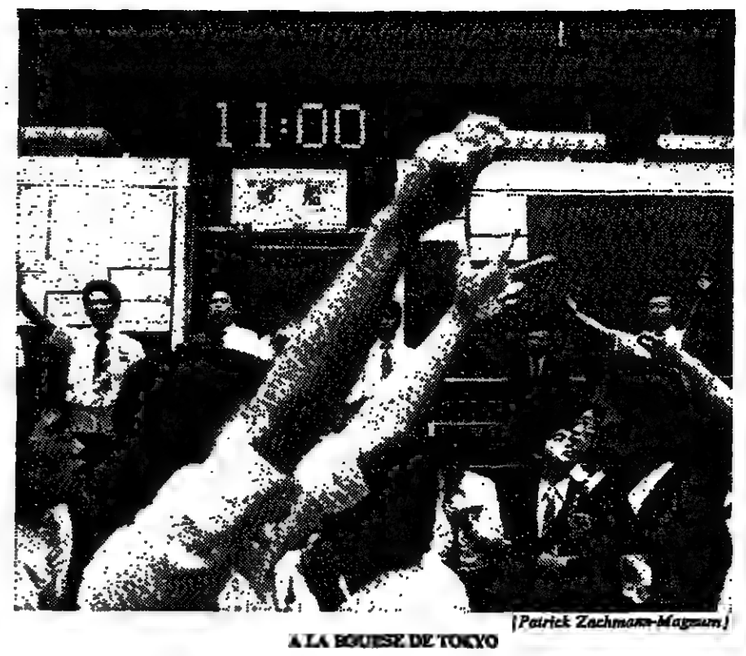

(Patrick Zachmann-Magnum)

A LA BOURSE DE TOKYO

Quand vient l'heure de payer le prix de la puissance industrielle

Par CHRISTIAN SAUTTER *

S'INTERROGER sur l'existence d'une stratégie japonaise est une démarche qui confine au scandale pour tous les adeptes du jeu de go et pour les zélateurs d'un Japon conçu comme une « société anonyme » qui déploierait une offensive systématique de conquête des marchés mondiaux, grâce à une organisation sociale exempte de toutes les contradictions propres aux groupes humains.

La réalité est plus complexe, heureusement. L'époque est définitivement révolue de la « haute croissance » qui emportait d'une même poussée les milieux d'affaires (*zaika*, littéralement le monde de la finance), le parti conservateur au pouvoir, et une population éblouie par la prospérité qui faisait progresser le pouvoir d'achat de 10 % chaque année. Même avant 1973, le difficile renouvellement du traité de sécurité nippo-américain en 1960 et l'émergence de mouvements d'habitants contestant les pollutions d'une industrialisation sauvage étaient plus que des grains de beauté sur le masque impassible du théâtre économique nippon.

Le décrochage de 1971

Depuis le début des années 70, les « chocs » se sont succédé. Le premier, de forte amplitude, n'a pas été le quadruplement du prix du pétrole à la fin de 1973, mais ce que la presse japonaise a appelé *le « choc Nixon »* en août 1971. Ce choc mérite attention car il pourrait venir résonner dans un proche futur. Deux ondes se sont superposées : la reconnaissance de la Chine par les Etats-Unis, sans prévenir le principal allié asiatique, et un dispositif unilatéral pour limiter le déficit commercial américain.

Sur le terrain diplomatique, les Japonais peuvent espérer être mieux traités par l'exécutif américain que dans le passé : puissance économique et financière oblige. Malgré tout, le sommet américano-soviétique de Reykjavik n'a probablement pas créé de discrimination entre alliés européens et japonais. Le fait que la sécurité du monde se traite de plus en plus par-dessus leur tête est d'ailleurs un motif puissant de convergence entre les pays de la Communauté européenne et le Japon.

Sur le terrain commercial, les frictions ne peuvent qu'empirer à proportion du gonflement apparemment incoercible de l'excédent nippon. Selon les chiffres du gouvernement japonais, l'excédent des paiements courants est passé de 55 milliards de dollars en 1985 à 82,6 milliards pour 1986, malgré une réévaluation du yen de plus de 40 % depuis dix-huit mois. Pour l'année fiscale 1987 une baisse est annoncée, comme ce fut, en son temps, le cas pour 1986 : l'excédent reculerait un peu, à 77 milliards de dollars.

Revenons à M. Richard Nixon en 1971. Inquiet d'un déficit extérieur qui serait aujourd'hui jugé insignifiant, agacé de constater que les vertueux alliés des Etats-Unis refusaient de réévaluer leur monnaie pour éviter à son pays de dévaluer la sienne, M. Nixon rompit le cordon ombilical entre le dollar et l'or et imposa une surtaxe à l'importation de 10 %. Cette surtaxe, qui frappait indifféremment le Japon et l'Europe, ne dura que les quelques mois nécessaires à la mise en place des changes flexibles, qui étaient supposés corriger automatiquement les écarts, selon une thérapeutique indolore pour les gouvernements et pour les peuples.

La situation de 1987 n'est plus celle de 1971. Les déséquilibres entre des Etats-Unis déficitaires et un Japon et une Allemagne excédentaires sont incontestablement plus massifs, parce que, notamment, l'administration Reagan a cumulé un doublement des dépenses militaires avec de fortes diminutions d'impôts. Cette mise en pratique inattendue des préceptes de Keynes sur la stimulation de la croissance par le déficit budgétaire aurait dû faire sourire au moment où l'on célébrait le cinquantième anniversaire de la *Théorie générale de l'emploi, de l'intérêt et de la monnaie*.

Mais, disciples de Ptolémée, les responsables américains continuent de penser que les monnaies tournent autour du dollar comme le monde était supposé pivoter autour de la Terre. C'est pourquoi ils ne s'inquiètent guère de voir, depuis février 1985, monter toutes les monnaies par rapport au billet vert et s'efforcent même d'encourager le mouvement spontané des marchés. Encore faudrait-il que l'ample dépréciation du dollar provoque un rééquilibrage progressif, et même l'apparition ultérieure d'un excédent, pour rembourser les dettes accumulées durant la période de facilité. Or le temps passe et le retournement se fait attendre. Au moins deux fortes explications peuvent en être données.

La première est que le marché américain est devenu partiellement dépendant d'une pratique qui consiste, de la part des industriels locaux, à se transformer en importateurs de produits fabriqués en Asie et vendus sous leur propre marque : cela a l'aspect d'un produit américain mais ce n'est plus un produit *made in USA*. Comme les monnaies de la Corée et de Taiwan appartiennent au bloc dollar et non au bloc yen, les achats faits dans ces pays ne sont pas pénalisés et les importations de biens de consommation continuent à progresser. La baisse du dollar n'affecte donc pas les importations américaines en provenance de l'Asie, mais seulement celles en provenance du Japon, du moins en principe.

En fait, et c'est la deuxième explication, les firmes géantes japonaises, praticiennes chevronnées de l'exportation au long cours, savent essuyer les grains en faisant des sacrifices sur leurs bénéfices. Concrètement, les constructeurs d'automobiles n'ont augmenté leurs prix en dollars que de 18 %, pour ne pas perdre trop de clients nord-américains. C'est à peine la moitié de la réévaluation du yen. L'autre moitié s'est donc traduite par une baisse du prix de vente en yens, c'est-à-dire par une réduction des profits, car les coûts en yens n'ont pas été particulièrement allégés par la baisse du dollar (facture pétrolière exceptée).

Le lièvre et la tortue

Durant l'année 1987 se dérouleront une course nippo-américaine en forme de fable, très à la mode, du lièvre et de la tortue. Le lièvre sera le Congrès, à majorité démocrate, impatient de préserver l'emploi et de punir par des surtaxes à l'importation les partenaires commerciaux qui seraient jugés déloyaux. C'est un retour à la politique de M. Nixon, avec un additif important : la perspective de prendre, au nom de la morale du commerce ou de la loi du plus fort, des mesures discriminatoires, visant par exemple l'industrie japonaise ou l'agriculture européenne. Taxer les importations est plus facile que de diminuer le budget militaire ou relever les impôts sur les entreprises ou les ménages américains.

La tortue, ce sera la cohorte des entreprises exportatrices nippones qui cherchent à gagner du temps et à préserver leur part du marché américain en différant les hausses de prix en dollars. Qu'attendent-elles ? Peut-être que le yen recule, sait-on jamais. Assurément que leurs usines installées aux Etats-Unis arrivent à plein régime de production et prennent en partie le relais des importations originaires du Japon. Ainsi, dans l'automobile, les voitures japonaises fabriquées en Amérique du Nord dépasseront le million dans deux ans. Et, plus subtilement, la crise provoquée par la hausse du yen est une opportunité rêvée pour régler les vieux comptes entre concurrents nippons. Toyota est en train de saigner son cadet, Nissan, en lui imposant une guerre des prix sur le marché japonais, en plus de l'érosion des profits subie par les deux constructeurs géants sur le marché américain.

Les très grandes firmes nippones se livrent donc à une concurrence acharnée, qui déborde les rives de l'archipel et nuance le cliché de divisions pratiquant en bon ordre la guerre commerciale sous la férule omnisciente du ministère du commerce extérieur et de l'industrie (MITI). Que fait donc le gouvernement japonais pour désamorcer le risque d'une colère américaine majeure durant la période fébrile qui précédera l'élection présidentielle de 1988 ?

Le premier ministre, M. Nakasone, manifeste de l'embarras, bien que la forte majorité acquise aux élections de juillet 1986 lui épargne les obstructions de l'opposition parlementaire, plus à l'aise en politique extérieure que sur les contre-projets visant à améliorer la vie quotidienne des citoyens. La gêne du premier ministre vient de ce que les réticences se manifestent chez ses propres partisans. Car les chocs n'expliquent pas tout, qui laisseraient croire qu'une structure parfaitement saine est agressée par des séismes imprévisibles.

Comment relancer l'économie

Le mode de croissance de l'industrie japonaise n'a plus tout à fait la bonne santé des années 60. L'exportation a, depuis 1974, pris une part excessive dans l'expansion du secteur manufacturier, et en particulier par les ventes aux Etats-Unis. Ainsi s'est créée une dépendance nouvelle qui s'ajoute à la vulnérabilité énergétique et à l'insécurité alimentaire. Pour retrouver une croissance où demande intérieure et demande extérieure se conjugueraient à nouveau harmonieusement, le rapport Maekawa, publié en avril 1986, a fait des suggestions aussi intelligentes que perturbantes. Une très bonne manière de relancer l'activité serait de fouetter la consommation qui, même au Japon, représente un peu plus de la moitié du PIB. Et, pour accélérer la consommation, pourquoi ne pas augmenter les salaires ou faire bénéficier les particuliers des baisses du dollar et du pétrole ?

Ces propos, développés dans le rapport intérimaire publié par la commission Maekawa le 1er décembre 1986, sont tout à fait sensés dans un pays asphyxié par un surplus d'épargne et un excédent extérieur. Mais quelle portée auront-ils pour des entreprises industrielles dont la hausse du yen lamine les profits, ou pour les compagnies privées détenant le monopole régional de l'électricité, qui tardent à abaisser leurs tarifs et placent une partie de leurs plus-values pétrolières en spéculations financières et une autre partie dans la mise en place de réseaux de communications en fibres optiques ?

Le même rapport aborde assez concrètement le sujet tabou des importations japonaises, qui restent modestes par comparaison avec celles des Etats-Unis et celles de la CEE. Quand un Japonais achète à l'étranger un dollar de produits industriels, l'Américain y consacre 3 dollars et l'Européen 5.

(Lire la suite page 24.)

Lire pages 24 à 28

24. — ÉCONOMIE : suite de l'article de **Christian Sautter**. — L'aide extérieure, facteur de stabilité régionale, par **Anne Androuais**.

25. — L'Université, une garantie pour l'emploi, par **Muriel Jolivet**.

26 et 27. — SOCIÉTÉ : les incertitudes d'un peuple confronté à l'enrichissement trop rapide, par **Hiroko Yamane**.

28. — CINÉMA ET LITTÉRATURE : un mariage d'amour et de raison, par **Max Tessier**.

CONVERSATIONS CELEBRES CHEZ DAIWA

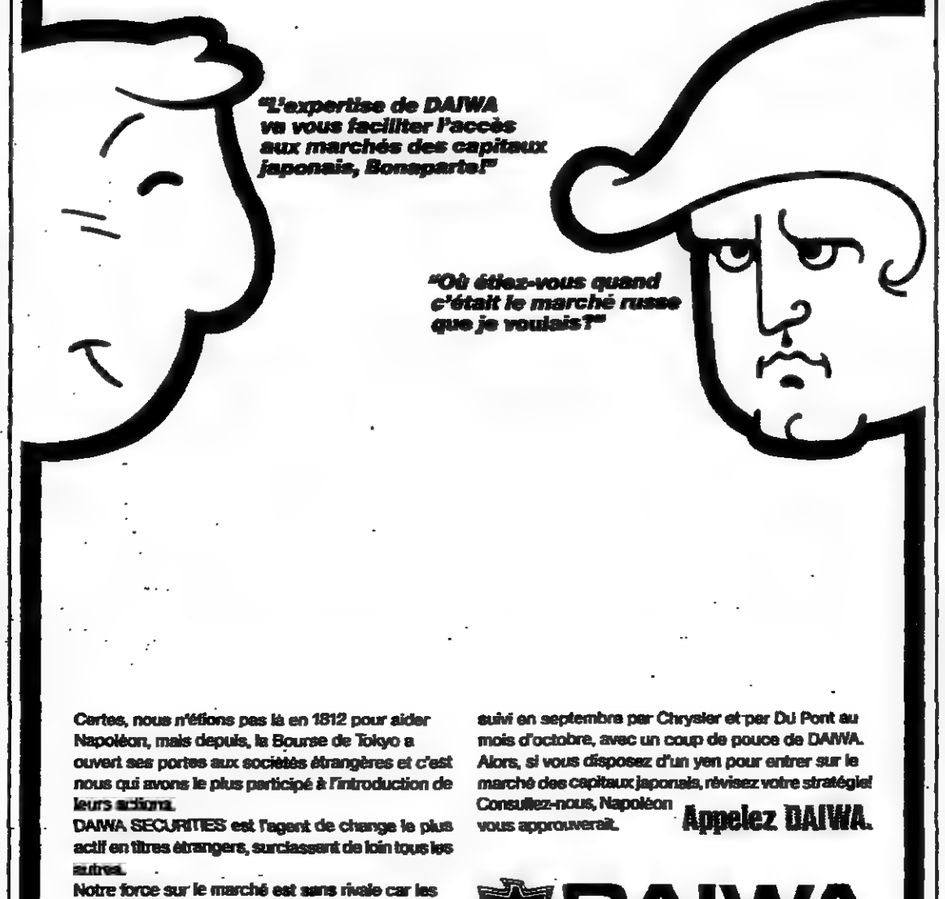

Cartes, nous n'étions pas là en 1812 pour aider Napoléon, mais depuis, la Bourse de Tokyo a ouvert ses portes aux sociétés étrangères et c'est nous qui avons le plus participé à l'introduction de leurs actions.
DAIWA SECURITIES est l'agent de change le plus actif en titres étrangers, surclassant de loin tous les autres.
Notre force sur le marché est sans rivale car les actions pour lesquelles nous avons contribué à coter sont devenues les plus demandées. Ainsi, en août, Eastman Kodak entrait à la Bourse de Tokyo, suivi en septembre par Chrysler et par Du Pont au mois d'octobre, avec un coup de pouce de DAIWA.
Alors, si vous disposez d'un yen pour entrer sur le marché des capitaux japonais, révisez votre stratégie! Consultez-nous, Napoléon vous approuverait.

Appelez DAIWA.

和 DAIWA
Daiwa Securities Co. Ltd.

Head Office: 6-4, Otemachi 2-chome, Chiyoda-ku, Tokyo 100, Japan Tel: (03) 243-2111 Telex: J22411 DAIWASEC
Paris Office: 26, Avenue des Champs-Elysées, 75008 Paris Tel: (1) 42 25 72 02 Telex: 643305
Other Overseas Offices: Amsterdam, Bahrain, Beijing, Brussels, Chicago, Frankfurt, Geneva, Hong Kong, London, Los Angeles, Lugano, Melbourne, Milan, New York, Sao Paulo, Seoul, Shanghai, Singapore, Sydney, Toronto, Zurich

* Directeur d'études à l'Ecole des hautes études en sciences sociales.

ÉCONOMIE

Quand vient l'heure de payer le prix de la puissance industrielle

(Suite de la page 23.)

Mais laisser pénétrer massivement les produits étrangers, c'est viser au cœur une pyramide de sous-traitance, que la sous-rémunération de la main-d'œuvre ne suffit pas à sauver. Et accroître les importations agricoles, déjà substantielles, c'est mettre en péril un électorat rural qui produit un riz cinq à huit fois plus cher que le riz américain. Rééquilibrer la croissance japonaise implique donc de contrarier les intérêts individuels de grands groupes en compétition ou de froisser les intérêts collectifs des couches précapitalistes qui constituent l'infanterie des votes conservateurs.

Face à de telles contradictions, on comprend que le gouvernement japonais cherche à gagner du temps, en protestant de ses bonnes intentions auprès de l'allié américain et en acceptant des armistices sur les dossiers commerciaux les plus brûlants : accord sur les semi-conducteurs en juillet 1986, reconduction d'« autolimitations » des exportations d'automobiles, d'acier, de machines-outils et autres produits, dont le réajustement de parité émousse d'ailleurs la compétitivité.

Face aux Etats-Unis, les responsables japonais font le dos rond. Dans les relations avec l'Europe, la diplomatie nippone est plus habile parce que les enjeux sont moins importants et les partenaires/adversaires moins dangereux car moins unis. Le point essentiel est de laisser croire que le choc subi par le Japon est une réévaluation du yen, alors qu'il ne s'agit que d'une dépréciation du dollar. Concrètement, le yen a peu augmenté par rapport à l'ECU de février 1985 à septembre 1986 et, plus grave, le yen et le dollar baissent de conserve par rapport aux monnaies européennes depuis le mystérieux accord secret Baker-Miyazawa de l'automne 1986, si bien que le mark reçoit toutes les vagues de capitaux flottants en *quête de refuge*. Certains secteurs de l'industrie nippone gardent ainsi une compétitivité presque intacte qui va leur permettre de belles percées sur les marchés européens : cela ouvre un champ pour compenser partiellement, sur la rive orientale de l'Atlantique, les pertes qui vont être subies sur la rive américaine quand il faudra bien y relever les prix pour ne pas perdre trop de rentabilité.

Des gestes symboliques comme l'achat tant attendu d'Airbus ou le début d'allégement des droits sur les cognacs et les whiskies peuvent calmer les légitimes impatiences bruxelloises. Et des constructions préventives d'usines de montage apportent emplois, économies de devises, et parfois savoir-faire dans la fabrication ou la gestion, qui sont bienvenus dans des pays qui souffrent tous du chômage. Si, pour tant de firmes européennes, le marché japonais est une autre planète, plutôt rébarbative, la distance perçue dans l'autre sens n'est pas négligeable non plus. La relation Japon-Etats-Unis écrase dans le domaine des affaires, et *a fortiori* dans celui de la défense, la relation Japon-Europe. Cela a au moins l'avantage de donner un répit pour que les industries de pointe de l'Europe se renforcent en prévision de la collision inévitable avec leurs concurrentes japonaises.

Tel un coureur de 110 mètres haies, le Japon concentre ses forces pour surmonter choc après choc, comme le lycéen japonais cumule école du jour et école du soir pour franchir les concours successifs. Certains regretteront l'absence d'un grand dessein. Mais l'époque y est-elle propice ? Et les grandes ambitions ne naissent-elles pas souvent de grandes frustrations, comme le Japon humilié de l'avant-guerre en a donné l'exemple, dont on doit souhaiter qu'il soit sans résurgence ?

CHRISTIAN SAUTTER.

Comprendre un concurrent-partenaire

Pour permettre aux milieux d'affaires de suivre l'évolution *industrielle et technique du Japon*, la société Eurogestion, de droit japonais mais présidée par un Français, publie (en anglais) une série de « lettres » spécialisées sur l'automobile, les biotechnologies, le traitement des données, les matériaux, les télécommunications et autres activités de l'industrie japonaise.

Le bureau de liaison européen d'Eurogestion, Euralia, co-édite, avec le Centre de prospective et d'évaluation (CPE), une lettre mensuelle, *Liaisons Japon*, consacrée aux méthodes et stratégies nippones. (*Liaisons Japon*, abonnement annuel : 180 F. Euralia, 3, rue de l'Arrivée, CIT Boîte 144, 75749 Paris CEDEX 15 - Tél. : 45-38-70-93).

D'autre part, deux études sur l'industrie et le commerce japonais ont été récemment publiées par le Centre de prospective et d'évaluation : *les Sociétés de commerce japonaises. Evolution récente face aux nouvelles technologies* (CPE Etude, N° 66, février 1986, 40 pages, 444,75 F) et *l'Automatisation des PMI japonaises et son financement* (CPE Etude, n° 70, juin 1986, 76 pages, 444,75 F). Ces études sont diffusées par ADITECH, 41-43, rue des Martyrs, 75009 Paris.

L'aide extérieure, facteur de stabilité régionale

Par ANNE ANDROUAIS *

LE paiement des réparations de guerre du Japon aux pays de l'Asie du Sud-Est fit l'objet d'accords bilatéraux signés à partir de 1955. L'économie nippone devint, par ce biais, une économie d'aide au développement des nations de la région ; elle fut canalisée par les organismes publics et semi-publics, sous forme de produits japonais permettant de mettre en œuvre localement des projets industriels.

A partir de 1965, au fur et à mesure qu'augmentaient les investissements directs japonais dans les pays de la région, la coopération économique gouvernementale en devint le principal soutien. L'aide publique au développement (ADP) a ainsi suivi l'évolution de ces flux d'investissement, notamment en direction de l'Indonésie, de la Corée du Sud, de la Thaïlande, des Philippines, de la Birmanie, de la Malaisie et du Pakistan. Depuis le début des années 80, l'ADP s'en remet d'ailleurs au secteur privé pour la détermination des choix économiques et des projets de grande dimension à financer.

En 1982, le Japon a commencé à délier son aide bilatérale, qui est désormais peu subordonnée à l'octroi de prêts à l'achat de matériel japonais, comme c'est le cas pour les Etats-Unis, la France et le Royaume-Uni. Cependant, les prêts de la Banque export-import (Exim Bank) et du Fonds de coopération économique d'outre-mer (OECF) doivent servir les objectifs industriels et commerciaux japonais, plus particulièrement en Asie, région qui, en 1984, recevait plus des deux tiers (66,7 %) de l'ADP japonaise, contre 9,9 % à l'Afrique et 9,1 % au Moyen-Orient. En 1984, sous la pression du secteur privé, la Chine était la principale bénéficiaire de cette aide bilatérale (389 millions de dollars), suivie par la Malaisie (245 millions), la Thaïlande (232 millions), l'Indonésie (168 millions), les Philippines (160 millions) et le Bangladesh (123 millions) (1).

La relation de dépendance qui s'est établie entre le Japon et les pays de la région est particulièrement forte, pour des raisons de complémentarité économique, avec les membres de l'Association des nations du Sud-Est asiatique (ASEAN). Ces pays (2), riches en ressources naturelles, s'industrialisent rapidement grâce aux capitaux étrangers, surtout ceux du Japon qui constitue un marché primordial pour leurs exportations. Un marché très contraignant toutefois : la structure des exportations des pays de l'ASEAN suit très exactement les fluctuations de l'économie nippone, la plupart des transactions de marchandises consistant en matières premières nécessaires à son fonctionnement.

La privatisation de la coopération

Pour Tokyo, les structures administratives et les procédures de coopération doivent, dans une large mesure, protéger les intérêts économiques et industriels du pays. Pour ce faire, les agences gouvernementales et les milieux d'affaires ont mis en place un système de consultations et d'accords interministériels, dont les deux principaux instruments sont la Banque export-import et l'OECF. Les flux financiers sont gérés par le ministère des affaires étrangères, qui traite avec les gouvernements des pays en développement, les dons bilatéraux et multilatéraux étant octroyés aux organisations internationales par le ministère des finances.

L'articulation des financements publics et privés révèle une forte tendance à la privatisation de la coopération économique japonaise, notamment pour les implantations d'usines de grande taille, comme c'est le cas en Chine : le gouvernement élabore des projets de développement qui sont ensuite coordonnés par les entreprises privées. Le tout dans le cadre de ce que M. Haruo Yamaoka, professeur d'économie internationale à l'université internationale de Tokyo, appelle la « sécurité globale » du monde, c'est-à-dire la garantie de sa stabilité économique et politique, car « *on ne peut quantifier le bénéfice ou même le coût de la paix mondiale. Mais c'est le Japon qui profite le plus de la stabilité mondiale* (3) ».

En décidant, le 24 décembre dernier, d'ouvrir au Fonds monétaire international une ligne de crédit de 3 milliards de droits de tirage spéciaux (DTS) (4) de quatre ans renouvelable pour deux ans, de participer à hauteur de 2,15 milliards à la reconstitution des 12,4 milliards de dollars des fonds de l'Association internationale de développement (AID), filiale de la Banque mondiale, et de fournir en supplément 450 millions de dollars (5), le gouvernement japonais a fait coup double : il manifeste concrètement son soutien aux institutions chargées de veiller à la stabilité économique du monde et, en même temps, il recycle une partie de ses gigantesques excédents commerciaux, qui lui valent l'hostilité non déguisée de ses partenaires.

* Chercheur au CNRS, Centre de recherches sur le Japon contemporain.

(1) Voir Anne Androuais, « Les mécanismes de la coopération économique japonaise », *Mondes en développement*, n° 53 ; Paris-Bruxelles, 1986.

(2) L'Association des nations du Sud-Est asiatique (ASEAN) comprend Brunei, l'Indonésie, la Malaisie, les Philippines, Singapour et la Thaïlande.

(3) Haruo Yamaoka, « Le concept et la définition de la coopération économique : le cas du Japon », *Mondes en développement*, op. cit.

(4) 1 DTS = 1,2 dollar.

(5) Voir *le Monde*, 27 décembre 1986.

DKB. La plus grande banque du Japon.

Des services financiers internationaux?
Nous parlons votre langue.

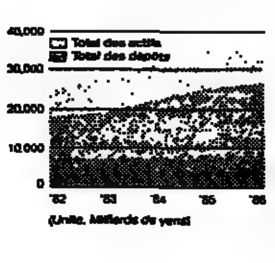

Nous parlons marché Euro-yen. Et nous parlons affaires au Japon. En fait, nous sommes polyglottes, capables de pratiquer la plupart des langues que vous parlez, comme change et transactions swap. Nous parlons aussi couramment plans financiers sur mesures.

Tous ces talents valent aujourd'hui plus de US$ 203 milliards d'actifs, ce qui fait de DKB une solide base de financement au Japon. Nous offrons des services dans le monde entier, intégrés et complets. C'est ainsi que nous sommes devenus ce que nous sommes. Pas simplement en étant serviables, mais en parlant aussi votre langue.

DKB Nous prenons vos intérêts à coeur.
DAI-ICHI KANGYO BANK

Siège: 1-5 Uchisaiwaicho 1-chome, Chiyoda-ku, Tokyo 100 Japon. Tel. (03) 596.1111

TROIS SIÈCLES D'HISTOIRE...

et plus de cent ans d'expérience internationale au service des activités commerciales, industrielles et financières

MITSUI

Les magasins MITSUI vers 1800 à EDO (actuelle TOKYO), vus par le peintre Hiroshige.

POUR DIFFUSER VOS PRODUITS ET VOS TECHNIQUES SUR LE MARCHÉ MONDIAL
LE RÉSEAU MITSUI CONSTITUÉ DE PLUS DE 200 BUREAUX RÉPARTIS DANS 88 PAYS EST A VOTRE DISPOSITION

MITSUI & CO. LTD.
Siège social :
2-1, Ohtemachi 1-chome, Chiyoda-ku, Tokyo, JAPON
Téléphone : (03) 285-1111, Télex : J22253

MITSUI & CO. EUROPE S.A.
(établi en France depuis 1878)
37, avenue Pierre-1er-de-Serbie, 75008 PARIS, France
Téléphone : (1) 47-23-78-71. - Télex : 280930 et 290683

ÉCONOMIE

L'Université, une garantie pour l'emploi

Par MURIEL JOLIVET *

ON aurait tort de croire que l'avenir des jeunes Japonais se joue au moment de leur entrée à l'Université. Comme le souligne Thomas Rohlen (1), c'est l'accès à un lycée d'excellente réputation qui est, en fait, déterminant.

Non seulement tous les lycées ne mènent pas aux mêmes universités, mais nombreux sont ceux qui n'y conduisent pas du tout (notamment la majorité de ceux qui assurent des cours du soir pour les travailleurs). C'est la raison pour laquelle il n'est pas possible d'affirmer qu'il y a 90 % de bacheliers au Japon à l'heure actuelle. Certes, 90 % des jeunes accèdent au lycée après trois ans de collège, mais, si l'admission dans un tel établissement est sanctionnée par un examen, il existe divers types d'examen adaptés au niveau intellectuel des candidats... Au point que les professeurs de certaines classes du soir reconnaissent que leurs élèves ont parfois bien du mal à lire et/ou à suivre les cours qui leur sont dispensés. Ces carences sont cependant sans conséquences puisque tout redoublement est exclu, les enseignants des cours du soir étant enclins à valoriser davantage l'effort fourni pour venir assister aux cours que les résultats proprement dits.

Place pour tous

Les universités étant très hiérarchisées selon la difficulté de leur concours d'entrée et la variété de leurs débouchés, c'est l'entrée dans tel ou tel lycée qui compte avant tout. Le lycée de garçons Nada de Kobe — pour ne citer qu'un des plus élitistes — affiche par exemple un taux de réussite de 50 % à l'examen d'entrée de l'université de Tokyo (la plus prestigieuse de toutes), alors que les chances sont de 1 pour 440 à l'échelle nationale.

Comme il existe aujourd'hui plus de 1 000 universités (465 avec un cursus de quatre ans, et 549 avec un cursus de deux ans), il y a place pour tous les niveaux et toutes les intelligences dans l'enseignement supérieur. Ainsi les universités de deux ans — qui recevaient seulement 10 % des jeunes gens en 1985 — admettant en général tous les candidats. Compte tenu de la disparité des niveaux des différents établissements, il n'est pas étonnant que le nom de l'université dans laquelle l'étudiant a réussi à entrer en vienne à constituer une évaluation — qui le suivra tout au long de sa vie — de son intelligence, de sa personnalité, de son profil ou même de ses qualités. Peu importe d'ailleurs la consistance réelle de l'acquis universitaire : s'il est évalué — à défaut d'être réellement vérifié — du côté des scientifiques (dont l'embauche se fait le plus souvent au niveau de la maîtrise et sur recommandation des professeurs), les étudiants des sections littéraires peuvent, en général, se « relâcher » avec la bénédiction de leurs futurs employeurs, qui évaluent à 10 % à peine la rentabilité ultérieure de leur bagage intellectuel.

L'embauche avant le diplôme

Le sérieux des Japonais étant légendaire, rares sont les étudiants qui ne fournissent véritablement aucun effort. Il n'en demeure pas moins que les diplômés des universités prestigieuses trouvent tous de « bons » emplois au terme de leurs études, ce qui peut paraître injuste si l'on tient compte de l'inégalité du travail fourni. Les témoignages des « anciens » rapportant l'absence totale de prise en compte de leurs résultats au moment de l'embauche contribuent à encourager leurs cadets dans cette voie... Il est à peine excessif de dire que la seule condition véritablement requise est la présence aux examens au cours des quatre ou cinq années du cursus, certains établissement faisant, en effet, redoubler les plus mauvais sujets au cours des deux premières années. C'est ainsi que tous les candidats admis à l'Université en sortent avec un beau diplôme, cérémonieusement remis le jour de la *sotsugyo shiki*. La garantie d'être diplômé au bout de quatre ans est tellement connue que l'embauche s'organise quelque six mois avant la fin des études. Au mois d'octobre, tous les étudiants sont pratiquement sûrs d'obtenir un emploi quelque part, en fonction, bien entendu, de la cote de leur université.

Bien que les promesses d'embauche *(naitei)* ne puissent se faire avant le 1er novembre (aux termes du pacte qui lie les employeurs au ministère du travail), plus la réputation de l'université est établie, et plus les étudiants sont fixés tôt, au moyen d'une nomination semi-officieuse *(naimaitei)*, l'embauche ne pouvant devenir officielle que le 1er avril de l'année suivante, dans la mesure où l'année universitaire se termine le 31 mars. Les employeurs ont une si piètre idée de la formation des « littéraires », appelés à exercer des emplois de généralistes dans les bureaux, que certains vont jusqu'à organiser des stages avant la fin de l'année universitaire. Ils comptent d'ailleurs sur la bienveillance des enseignants, qui n'ont, en général, pas le mauvais goût d'exiger la présence des étudiants pendant l'intégralité de la quatrième année. Certains de ceux-ci, trop occupés pour avoir le temps de suivre les cours, demandent d'avancer ou de reculer un examen dont la date se révèle incompatible avec celle de leur stage, voire d'organiser pour eux une session spéciale !

« Peu importe ce qu'ils ont fait à l'Université, dit un employeur, *car nous formons nous-mêmes la main-d'œuvre dont nous avons besoin. »* Si la formation « sur le tas » empêche la fuite des candidats vers les entreprises concurrentes, cette situation encourage les étudiants à ne rien faire. Leur sélection s'effectuant essentiellement en fonction de leurs « compétences potentielles », ainsi que de la compatibilité de leur personnalité avec le profil de la maison, les futurs diplômés ont sans doute raison de penser qu'il est plus rentable, en termes d'avenir professionnel, de faire partie d'un club de football (preuve de leur esprit d'équipe) que de s'épuiser à suivre les cours...

(1) Thomas Rohlen, *Japan's High Schools*, University of California Press, Berkeley, 1983.

* Maître de conférence à l'université Sophia (Tokyo), auteur de *l'Université au service de l'économie japonaise*, Economica, Paris, 1985.

Regards croisés

Par ISABELLE VEYRAT-MASSON *

LES Japonais sont fascinés par l'opinion que les étrangers se font d'eux. Cette inquiétude est-elle due à leur entrée récente dans le monde moderne, à leur engagement lors de la seconde guerre mondiale ou, tout simplement, à une conscience aiguë que l'image de marque d'un pays sur la scène internationale est un des enjeux essentiels de sa réussite économique ? Quoi qu'il en soit, les chercheurs japonais n'ont eu aucune difficulté pour mobiliser des concours extérieurs en vue d'une recherche internationale sur l'image du Japon à l'extérieur, en particulier en France (1).

Un sondage effectué auprès d'étudiants révélait tout d'abord que les Japonais et les Français s'informaient de façon assez différente : les étudiants japonais lisent beaucoup plus régulièrement la presse (63 %) que les français (11 %), ils lisent plus de livres (3,3 par mois contre 1,9), mais ils vont peu au cinéma (5,6 fois par an contre 17 fois) et écoutent très peu la radio. Cependant les Japonais, comme les Français, font confiance en premier lieu à la télévision pour les informer sur les pays étrangers : 62 % des Japonais et 72 % des Français. Cela est quelque peu inquiétant étant donnés la faible quantité et le caractère très simpliste des émissions, et surtout de la publicité, évoquant la France à la télévision japonaise : signe ou cause de l'intérêt très relatif, presque poli, porté à la France par les Japonais.

Les Français, eux, sont plus sensibilisés par le Japon, et, là encore, leur télévision en témoigne : plusieurs documentaires intéressants, bien que parfois sottement ironiques, et de nombreux reportages ont été diffusés pendant la période examinée. L'étude confirme que les Français et les Japonais ont très peu de contacts directs (rencontres personnelles ou voyages). Est-ce pour ces raisons que les deux peuples ont une vision aussi stéréotypée l'un de l'autre ? En effet, pour les Japonais, comme depuis des siècles pour le monde entier, les Français sont toujours *« beaux, élégants, raffinés, sympathiques, individualistes et sociables »*, et la France demeure synonyme de tourisme, d'art de vivre et, enfin (mais surtout chez les plus âgés), de culture.

Les Français admirent chez les Japonais un mariage réussi entre leurs traditions et la modernité. Ils reconnaissent leurs qualités de grands travailleurs, leur esprit de groupe, leur intelligence et leur culture, mais ils se demandent ce que cela peut bien cacher... Des stéréotypes donc, mais que chacun utilise pour se décrire lui-même. Cela signifie sans doute que le cliché est une forme de communication inévitable et peut-être nécessaire. Le stéréotype ne porte pas en soi de jugement, il serait plutôt un carcan, commode parfois — l'industrie française de la mode sait en profiter — mais, parce que réducteur, forcément dévalorisant.

Malgré le caractère simpliste de leurs regards croisés, les Japonais et les Français s'aiment bien : pas d'élan passionné comme à l'égard des Etats-Unis, mais une véritable sympathie mêlée de curiosité, de la part de la France, et de nostalgie, de la part des Japonais.

(1) Etude en cours menée par Michel Souchon (TF1), Isabelle Veyrat-Masson (CNRS), Gisèle Bertrand (Institut national de la communication audiovisuelle), pour la France ; et par Meiko Sugiyama (NHK) et Kazuo Kawatake (université de Tokyo), pour le Japon.

* Chargée de recherche au CNRS.

Pour la Finance de demain

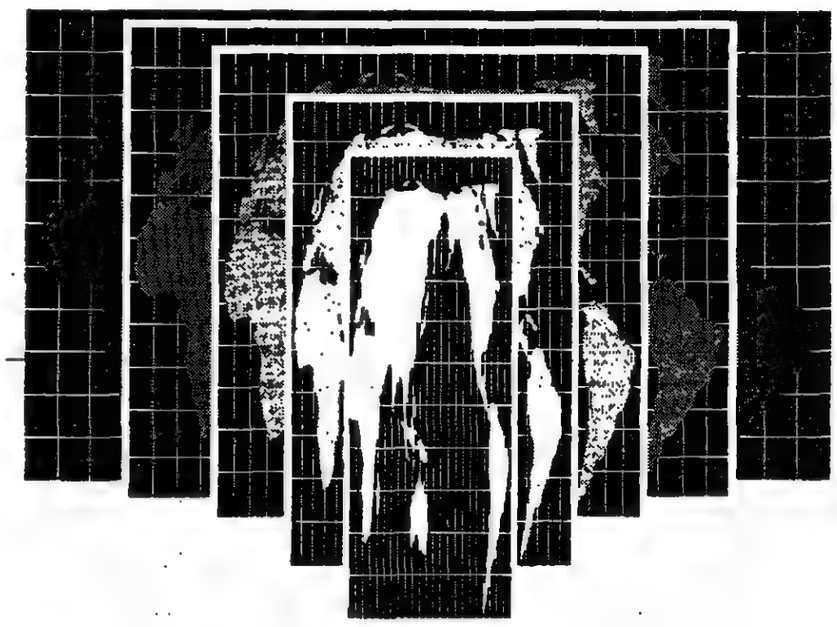

Nikko Securities est en train de redéfinir le monde de la finance de demain.
A travers son réseau, couvrant le monde entier et lié aux principaux centres financiers ainsi qu'aux marchés naissants, les spécialistes de Nikko garantissent des services rapides et sûrs.
Ils offrent de multiples possibilités innovatrices pour les financements et les investissements du futur et assurent une exécution sérieuse pour en tirer le meilleur parti.
Tout cela est indispensable au succès financier sur les marchés d'aujourd'hui, en perpétuelle évolution.
Nikko Securities — Une banque de placement modelant le monde financier de demain.

NIKKO
The Nikko Securities Co., Ltd.
PARIS REPRESENTATIVE OFFICE
10, rue de la Paix, 75002 Paris, France Tél. : (1) 42-61-57-44 Telex : 680832

TOKYO LONDON ZURICH GENEVA FRANKFURT LUXEMBOURG COPENHAGEN BAHRAIN NEW YORK SAN FRANCISCO
LOS ANGELES CHICAGO TORONTO HONG KONG SINGAPORE SYDNEY SEOUL BEIJING QINGDAO

SOCIÉTÉ

Les incertitudes

Par HIROKO YAMANE

VOILA bientôt vingt ans que le Japon donne l'image d'une puissance économique accumulant les succès. Une réussite qui permet d'apprécier le chemin parcouru depuis le désastre de 1945.

En 1955, la part du produit national brut japonais dans le PNB mondial ne représentait encore que 3,5 %, alors que, en 1970, ce pourcentage s'était singulièrement accru : 10 % du PNB mondial.

Pendant l'année 1985, le pays devient le premier créancier du monde, grâce à l'excédent de son compte d'opérations courantes qui dépasse pour cette seule année 35 milliards de dollars. De tels moyens financiers inspirèrent au gouvernement le souci de jouer désormais un rôle sur la scène internationale : le premier ministre Yasuhiro Nakasone ne cesse depuis lors de parler d'« internationaliser » le Japon.

Parmi les premiers

C'est dans le même contexte que M. Shintaro Abe, alors ministre des affaires étrangères, annonce aux Nations unies un projet d'aide économique gouvernementale de 40 milliards de dollars pour les années 1986-1992. Parmi les pays membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), le Japon est déjà le deuxième fournisseur d'aide aux pays en voie de développement, après les Etats-Unis. Depuis 1974, cette assistance a augmenté de 380 %. Traditionnellement destinée aux pays du Sud-Est asiatique, son aide est aujourd'hui distribuée dans toutes les régions du monde : 66,7 % pour l'Asie et l'Océanie ; 9,9 % pour l'Afrique ; 9,4 % pour l'Amérique latine ; 9,1 % pour le Proche-Orient (1). D'acteur passif qu'il était jusqu'ici dans les conflits idéologiques Est-Ouest, le gouvernement japonais s'apprête à présent à jouer un rôle plus actif dans les rapports Nord-Sud.

Paradoxalement, cependant, très peu de citoyens sentent que leur propre vie s'est améliorée (4). Depuis dix ans, plus de la moitié d'entre eux éprouvent une inquiétude devant l'avenir, et, à la fin de 1986, cette proportion atteignait près de 65 %. Cette attitude est surtout celle des hommes de *trente-quarante ans* : 19 % d'entre eux sont préoccupés par l'absence de garanties sociales ; vient ensuite l'incertitude devant le travail, la santé et la stagnation économique. Les satisfaits ? Les *femmes de vingt-trente ans*, les personnes âgées de plus de soixante ans, les agriculteurs et les pêcheurs âgés (5). Ceux qui sont plutôt mécontents : les ouvriers dans les secteurs industriels en difficulté (charbon, acier, industries navales, etc.) (6).

Plus inquiétante est l'expression d'un vague sentiment de solitude. Faut-il considérer le taux élevé de suicide comme un indicateur du désespoir ? Sur 100 000 personnes, 21 ont mis fin à leurs jours en 1983, 20,4 en 1984 et 19,4 en 1985, soit autant proportionnellement que pendant la dépression économique des années 30. A la différence des pays scandinaves, où les personnes âgées se suicident plus que les autres, ce sont, ici, les jeunes et les hommes de *quarante-cinquante* ans qui sont d'abord concernés.

Plusieurs facteurs inhérents à l'évolution sociale peuvent expliquer de telles réactions qui contrastent avec la brillante image du pays à l'extérieur. Le premier est purement conjoncturel. La hausse du yen de 40 % par rapport au dollar, depuis septembre 1985, a profondément affecté l'économie, dont 13,8 % du PNB sont consacrés à l'exportation. En 1986, le PNB par tête d'habitant a dépassé celui des Etats-Unis (7). Ce record apparemment flatteur n'est en fait que le résultat du changement de la parité yen-dollar : en réalité, le revenu par tête d'habitant a baissé d'environ 10 %. Avec la diminution des exportations, il faut s'attendre à 2 millions de chômeurs pour le premier trimestre 1987, soit 3 % de la population active (4,5 millions de Japonais sur les 43 millions qui sont employés dépendent en effet de l'exportation).

Un succès nuancé

Autre source d'insécurité, les succès économiques qui figurent dans les statistiques ne représentant pas la richesse accumulée par l'individu. Certes, les Japonais ont cessé d'être pauvres et appartiennent pour la plupart aux classes moyennes. Mais la richesse est accumulée dans les entreprises pour leur propre réinvestissement. Par ailleurs, l'accroissement des disponibilités financières de ces entreprises provoque une spéculation foncière.

(1) Ministère des affaires étrangères, statistiques de 1984.
(2) Services du premier ministre.
(3) Sondage NHK.
(4) Sondages *Asahi Shimbun*.
(5) En 1984, 8,9 % de la population active sont engagés dans le secteur primaire.
(6) 34,8 % de la population active se trouvent employés dans le secteur secondaire.
(7) En 1985, le PNB par tête d'habitant était au Japon de 11 137 dollars par an (calculé sur la base de 1 dollar = 235 yens), ce qui a placé le pays au septième rang des pays membres de l'OCDE. Au cours de la période de juillet-septembre 1986, où le taux de change était de 155,7 yens pour un dollar, le revenu par tête monte à 17 500 dollars par an et dépasse celui des autres pays de l'OCDE.

FUJI, LA CLEF DE VOS NOUVEAUX MARCHES

Votre réussite internationale dépend aussi de votre partenaire bancaire!
Ce qu'il vous faut ce sont: une large capacité de financements, des services diversifiés, un personnel expérimenté, un réseau mondial.
C'est ce que vous offre la FUJI BANK, un partenaire qui connaît bien les pays qui vous intéressent.
Grâce à notre réseau qui couvre 38 villes dans 23 pays, et ne cesse de s'étendre, nous pouvons vous aider n'importe où et à tout moment. Avec un bilan d'environ 177 milliards de dollars et grâce à un personnel rompu à l'international, nous pouvons fournir la plus large gamme de services bancaires.
Prenez le bon départ dans votre développement international. Lancez-vous avec la FUJI BANK!
Une des plus grandes banques japonaises, désormais à Paris, 26 Champs Elysées — 75008 Paris — Tél: 43 59 13 31. Nous allons vous ouvrir des opportunités considérables.

FUJI BANK
Tokyo, Japon

Réseau international
Paris, Londres, Manchester, Duesseldorf, Francfort, Munich, Zurich, Luxembourg, Milan, Madrid, Bahrain, Téhéran, New York, Los Angeles, Chicago, Houston, Seattle, San Francisco, Atlanta, Miami, Toronto, Mexico City, Sao Paulo, Grand Cayman, Séoul, Singapour, Hong Kong, Djakarta, Manille, Bangkok, Kuala Lumpur, Pékin, Shanghai, Dalian, Canton, Shenzhen, Sydney, Melbourne
Heller Financial, Inc., Heller Overseas Corporation

Signe des temps.

De la recherche à l'exécution en passant par les transactions, les systèmes électroniques de transfert d'informations de Yamaichi peuvent agir pour votre compte dans le monde entier.

Ouvrant la voie vers un financement plus efficace sur les marchés mondiaux des capitaux.

D'emblée, Yamaichi vous donne d'excellentes raisons pour opérer outre-mer. Parmi celles-ci, il y a la récente croissance des marchés étrangers, la dérégulation et les nouvelles techniques financières très puissantes.

Dans l'environnement actuel de taux de change instables et de besoin de formes alternatives de financement, la meilleure stratégie consiste le plus souvent à collecter des fonds en plusieurs devises sur plusieurs marchés.

En tant qu'institution financière entièrement intégrée et gérant plus de 116 milliards de dollars de valeurs clients, Yamaichi est à la pointe de la révolution du marché des capitaux. Nous sommes particulièrement bien placés pour les obligations "Shogun" en devises au Japon. Nos activités sur l'Euromarché—en particulier les obligations Euroyen ainsi que les émissions liées aux équités et les émissions provenant de "swap" —sont de tout premier ordre.

Yamaichi peut agir pour votre compte sur toutes les principales places financières du monde—y compris le Japon. En tant que maison japonaise de premier plan pour les investissements en capitaux à risque et M&A, Yamaichi peut également vous aider à acquérir une technique de pointe et à bénéficier d'une implantation toute faite sur le marché japonais.

Contactez Yamaichi dès aujourd'hui pour de nouveaux horizons dans la collecte de fonds.

YAMAICHI
YAMAICHI SECURITIES CO., LTD.

Siège social: Tokyo, Japon Tél: 03-276-3181 Télex: J22505 **Yamaichi France S.A.:** 49-53 avenue des Champs-Elysées, 75008 Paris Tél: 01-4289-1185 Télex: 648973
London, Amsterdam, Frankfurt/Main, Zurich, Geneva, Bahrain, New York, Los Angeles, Chicago, Montreal, Hong Kong, Singapore, Sydney, Melbourne, Seoul, Beijing

Supplément Japon

SOCIÉTÉ

d'un peuple confronté à l'enrichissement trop rapide

Le PNB par mètre carré arable est dix-sept fois plus élevé qu'en France et il en a découlé une hausse spectaculaire du prix des terrains qui rend l'acquisition d'un logement encore plus difficile. En 1983, 11,4 % des familles de 4 personnes vivaient dans un logement dont la superficie était inférieure à 50 mètres carrés, et 50,9 % des familles dans moins de 86 mètres carrés. La situation est bien pire dans les trois plus grandes villes (Tokyo, Osaka, Nagoya), où 60 % de la population vivent sur une superficie qui ne représente que 2 % du total (8).

Les prix astronomiques du logement, entre autres, poussent les Japonais à économiser. Le taux d'épargne atteint presque 20 % des revenus, ce qui accroît d'autant la capacité d'emprunt des entreprises. L'individu lui-même n'est guère en mesure d'accumuler des capitaux.

Une autre raison qui incite les Japonais à épargner est le système de sécurité sociale, qui repose essentiellement sur le secteur privé. En 1984, l'ensemble des versements effectués par les divers organismes assurant des fonctions de sécurité sociale ne représentait que 12,7 % du PNB, dont moins d'un quart seulement est pris en charge par l'Etat. Alors qu'en France, par exemple, les prestations de sécurité sociale représentent 33,4 % du PNB, dont 32,9 % payés par l'Etat ; en Suède, 39,6 %, dont 47,1 % par l'Etat, et aux Etats-Unis 16,4 %, dont 28,3 % par l'Etat.

La valorisation de l'effort individuel

Tout indique donc que la société japonaise repose sur l'effort de l'individu, sa propension à la compétition et ses mérites. D'où l'énergie fanatique consentie sur l'éducation des enfants, souci majeur de la famille. Le taux d'entrée à l'Université a progressé radicalement depuis la fin de la guerre : 15,5 % des bacheliers en 1955, 22,4 % en 1965, 41,3 % en 1980. Pour les bachelières : 5,07 % en 1955, 11,3 % en 1965, 33,3 % en 1980.

Malgré l'accent mis sur la valeur des diplômes de certaines université prestigieuses pour obtenir des postes importants, les sondages montrent curieusement que la grande majorité des gens croient que l'effort de l'individu assure davantage de succès dans la vie que le diplôme tenu, en fin de compte, pour accessoire. Selon les mêmes sondages (9), les ressorts de la réussite personnelle se répartissent ainsi : l'effort de l'individu : 73,9 % ; les diplômes : 7,8 % ; la chance : 47,3 % ; le talent : 50,6 % ; l'origine familiale : 3,2 %. En France, ces mêmes taux sont, respectivement, de 61,7 %, 20,7 %, 26,5 %, 48,5 % et 37,3 %.

Recul syndical

Enfin, l'on ne peut ignorer une atomisation progressive de la société, qui se traduit par la naissance comme le disent certains critiques, d'une « nouvelle race » de Japonais. La « tertiarisation » de la population active qui touche désormais 60 % des travailleurs a provoqué une attitude de détachement des employés à l'égard de leur entreprise et de leurs collègues, ce qui a encore exacerbé la compétition. En un siècle, le Japon avait réussi à « familiariser » en quelque sorte le capitalisme, en transformant une société féodale en une société égalitaire et méritocratique, et cela en projetant l'image de la cellule familiale sur les lieux de travail. Les entreprises et même les syndicats étaient des pseudo-familles où les hommes cherchaient à réaliser des idéaux collectifs. Aujourd'hui, le phénomène de désaffectation des individus à l'égard des organismes intermédiaires progresse, au Japon comme en Occident.

(Patrick Zachmann-Magnum)

A L'HEURE DE LA PAUSE, DANS UNE USINE D'AUTOMOBILES

60 % de citoyens satisfaits des conditions de vie

La désyndicalisation a des conséquences politiques et psychologiques plus grandes encore, puisque les syndicats offraient un lieu où pouvaient s'actualiser les idéaux collectifs et même communautaires. C'est là aussi que les idéaux de démocratie et de paix de l'après-guerre se sont enracinés, sans que se développe une éthique de liberté individuelle. En 1949, 55,8 % des travailleurs étaient syndiqués ; en 1978, 32,6 % ; et en 1984, 29,1 % (10). Cette désaffection résulte-t-elle d'une prise de conscience par les travailleurs que la politique gouvernementale ainsi que la réussite économique générale du pays étaient plus efficaces que l'action syndicale pour satisfaire leurs revendications salariales ? En tout cas, le sort des idéaux démocratiques de l'après-guerre, que les travailleurs syndiqués avaient épousés, est aujourd'hui remis en question du fait de la désintégration de la gauche organisée. L'un des syndicats les plus importants, celui des enseignants, qui regroupait dans les années 40 presque 70 % de la profession, n'en compte aujourd'hui que 50 %, sans doute à cause de la politique gouvernementale consistant à accorder depuis 1974 de meilleurs traitements.

Différents des autres ?

Les grands débats d'antan sur la démocratie ne se déroulent plus à l'école : tout débat idéologique commence, en effet, à y prendre une allure triviale.

Du fait de ces phénomènes sociaux, que les Occidentaux assimilent souvent au « postmodernisme », la société japonaise commence-t-elle à ressembler enfin aux sociétés occidentales ? Il serait encore prématuré de donner une réponse. Toutefois, ces Japonais, « atomisés » certes, mais étrangers à une affirmation positive de la valeur de l'individu qu'apporte l'éthique de la liberté, ont tendance à se raccrocher à l'idée d'un Japon où se conjuguent l'héritage du passé et la conscience d'appartenir à une ethnie singulière, qu'ils croient différente de toutes les autres. Au moment où le gouvernement japonais veut « s'internationaliser », le peuple n'est-il pas en train, une fois de plus, de se replier sur lui-même ? Conséquence d'un Japon sans responsabilité politique internationale ? Il importe de trouver des remèdes à cette maladie qui n'en est pas encore une.

MINOKO YAMANE.

(8) Ce qui aggrave encore la situation des personnes âgées. En l'an 2000, 20 % de la population japonaise auront plus de soixante-cinq ans.

(9) Services du premier ministre, 1983.

(10) Ministère du travail.

Soyez à l'aise sur le marché japonais

Lorsque vous examinez les possibilités d'investissement à l'étranger, vous avez besoin d'un expert financier qui vous mette à l'aise.

Si le marché qui vous intéresse se trouve au Japon, le nom de cet expert est NOMURA, la plus grande société japonaise de courtage et d'investissement qui est présent à Paris depuis 1972.

En 1979, nous avons commencé à offrir une large gamme de produits et de services destinés à aider les gens tels que vous à profiter des nombreuses opportunités d'investissement offertes par le marché japonais.

Aujourd'hui, grâce au système de communication direct et personnalisé, nous pouvons vous aider à rester en tête sur ce marché, au fur et à mesure des changements. Grâce aussi à l'utilisation du centre de recherche Nomura, la plus grande organisation de recherche du Japon, nous sommes à même de vous offrir un aperçu exceptionnel du marché financier.

Si vous êtes à la recherche d'un expert financier qui puisse vous aider à vous sentir à l'aise sur le marché japonais, contactez-nous.

Nomura Securities. Chez soi, au Japon, en France et dans 18 autres pays dans le monde.

Le grand nom dans le monde de la finance.

NOMURA

NOMURA FRANCE

19-21, rue de Ponthieu, 75008 Paris, France. Tél.: (1) 45-62-11-70

THE NOMURA SECURITIES CO., LTD., Siège de Tokyo. Tél.: (03) 211-1811, 211-3811

Réseau européen: Londres, Amsterdam, Francfort, Zurich, Genève, Lugano, Bruxelles, Milan, Stockholm

CINÉMA ET LITTÉRATURE

Un mariage d'amour et de raison

Par MAX TESSIER *

LE Centre Georges-Pompidou présente actuellement à Paris (1) une rétrospective « Cinéma et littérature au Japon » d'une centaine de films, pour la plupart inédits en France. C'est évidemment l'occasion de découvrir par l'image et le son un certain nombre d'œuvres de plusieurs horizons de la littérature japonaise, dont fort peu sont traduites en français, malgré un vigoureux effort fourni en ce sens ces dernières années, et en particulier chez Gallimard et aux Presses orientalistes de France (PDF).

Pour la majorité du public français, même cultivé et parisien, la littérature japonaise se résume à trois noms « incontournables » : Kawabata, Mishima et Tanizaki, tout comme le cinéma nippon n'est représenté en France que par Kurosawa, Mizoguchi et Ozu. Imagine-t-on les lecteurs japonais — les plus voraces papivores du globe — ne connaître la littérature française qu'à travers, par exemple, des œuvres de Proust, Montherlant et Céline ? Heureusement, pour pallier ces carences, le cinéma, en principe art de masse, a su cristalliser au Japon, peut-être plus qu'ailleurs, un univers complexe de signes et de styles divers dans un « *tsunami* » d'images plus ou moins conformes aux originaux. L'éternelle querelle de la « fidélité » ou de la « trahison » de la littérature par le cinéma ou, au moins, sa « corruption », a aussi ses protagonistes japonais. Le cinéaste Mansaku Itami ne déclarait-il pas déjà vers 1935 : « *Je dirais, en exagérant un peu, que l'adaptation cinématographique d'une œuvre littéraire est fondamentalement impossible, et que toutes sortes de comédies sont nées parce qu'on a continué dans cette voie sans se rendre compte que ce qui est impossible le reste.* »

Dès les années 20...

Bien que, globalement, le cinéma nippon soit davantage issu du théâtre kabuki (et surtout pas du nô, cette tarte à la crème des intellectuels occidentaux) que de la littérature proprement écrite, les rapports entre cette ancienne discipline et ce nouvel art « révolutionnaire » que constituait le cinématographe ont été assez précoces. Dès les foisonnantes années 20, les plus riches du cinéma japonais, des écrivains comme Tanizaki ou Kawabata collaboraient de près à l'élaboration scénaristique des films : le premier participe, vers 1920, à la société Taikatsu comme « conseiller littéraire », en signant des scénarios originaux ou des adaptations pour le cinéaste Thomas Kurihara, qui venait de faire ses classes à Hollywood avec D.W. Griffith. Le modèle était d'ailleurs déjà américain, comme l'indique cette remarque d'un texte contemporain de Junichiro Tanizaki : « *Actuellement, le cinéma n'est pas encore très développé au Japon, mais si l'on peut résoudre tous les problèmes exposés, il peut devenir un véritable art populaire. Avec le développement de la technique cinématographique, on pourra même produire des films aussi bons qu'aux Etats-Unis* (2). »

Quant à Yasunari Kawabata, qui s'était lié au groupe Bungei Jidai (« l'époque des lettres ») avec des écrivains comme Riichi Yokomitsu, Teppei Kataoka ou Kunio Kishida, il devait signer, en 1926, le scénario original d'un des rares films d'avant-garde existant encore au Japon, le fameux *Une page folle*, réalisé par Teinosuke Kinugasa, ce cinéaste inégal qui fit illusion en France avec *la Porte de l'enfer*, en remportant, beaucoup plus tard, la palme d'or du Festival de Cannes. *Une page folle*, film quasi unique du cinéma « néo-sensationniste » (selon la formule d'un critique de l'époque) est un brillant exercice de style sur la folie et la schizophrénie, dans la tonalité expressionniste alors en honneur : une conception musicale (l'apanage du cinéma muet !) l'éloigne d'ailleurs de la tendance ultra-littéraire et théâtrale prédominante, dans le sens d'une recherche du « cinéma pur » symptomatique des années 20.

Pourtant, l'immense majorité des « films littéraires » du Japon est composée d'innombrables adaptations concoctées par les studios ou les cinéastes indépendants dans le souci primordial de profiter du succès de librairie des originaux. Le spectateur occidental connaît d'ailleurs mieux les adaptations de ce que les Japonais appellent « littérature pure » (*junbungaku*), que l'on désignerait en France par « grande littérature », au nombre desquelles figurent des classiques comme les inévitables *Rashômon*, qu'Akira Kurosawa tira en 1950 de deux nouvelles de Ryûnosuke Akitagawa, ou *les Contes de la lune vague*, de Kenji Mizoguchi, d'après l'œuvre admirable d'Akinari Ueda.

De Mishima au vieux fonds populaire

Ce fut dans les années 50 que le cinéma japonais dévora avec le plus solide appétit le fonds quasi inépuisable des bibliothèques, et un écrivain comme Yukio Mishima contribua personnellement à l'adaptation à l'écran de ses romans, tel *le Brasier*, de Kon Ichikawa (1958), tiré du célèbre *Pavillon d'or*. Mishima démontre d'ailleurs sa fascination pour le cinéma en apparaissant lui-même (à l'époque où il n'était pas encore un objet d'idolâtrie occidentale) dans quelques films comme *le Lézard noir* (Fukasaku, 1968), ou *la Peur de mourir* de Masumura (1960), dans lequel son narcissisme cultivé le pousse à tenir le rôle principal d'un *yakuza* des vents froids, et surtout en adaptant lui-même l'une de ses œuvres, dans *Yukoku* (*Patriotisme, ou rites de l'amour et de la mort*, 1965), film parfaitement prémonitoire où il incarne à merveille un officier loyal à l'empereur qui commet le *seppuku* en 1936 : depuis sa mort, la veuve de Mishima interdit toute projection de ce film devenu mythique.

D'un autre côté, le fonds populaire de la littérature nippone est constitué d'un nombre immense de romans, essais, nouvelles, séries, regroupés sous le dénominateur commun de « littérature populaire » (*taishô-bungaku*) et dont on commence seulement à entrevoir l'impressionnante masse sous le chatoyant vernis culturel japonais d'exportation. Aujourd'hui, la littérature de ce type est en passe de devenir la seule qui alimente vraiment le cinéma japonais, devenu commercial au point de rejeter tout son héritage culturel. Peut-être l'espoir réside-t-il dans des personnalités à la jonction des deux courants, comme Kenji Nakagami, écrivain brut et puissant, ancien manutentionnaire à l'aéroport de Haneda, et qui râcle le fonds de la société japonaise pour y retrouver une certaine vitalité : à défaut de pouvoir lire ses œuvres (dont on attend la première traduction en français), il faut voir les films que Mitsuo Yanagimachi a tournés avec lui, *le Plan de ses dix-neuf ans* et *les Feux d'Himatsuri*, où l'on retrouve les racines d'un certain Japon surréel. Mais on ne sait toujours pas qui, de la littérature et du cinéma, dans leur mariage d'amour et de raison, est la poule, et qui est l'œuf...

* Auteur de *Cinéma et littérature au Japon*, éditions du Centre Georges-Pompidou, Paris, 1986, 120 pages, 150 F.

(1) Tous les jours, sauf le mardi, jusqu'au 5 mars 1987. Le cycle sera prolongé ultérieurement d'une semaine en mars.

(2) Extrait d'un texte cité par Keisuke Honjo dans « Tanizaki et le cinéma » (*Iwanami Hall*, n° 7/8, juillet 1986), repris dans *Cinéma et littérature au Japon*.

(D.R.)

YUKOKU (1965), FILM PRÉMONITOIRE
La fascination de Mishima pour l'écran

Un dossier d'« Europe »

Dans sa dernière livraison, la revue littéraire mensuelle *Europe* publie un dossier intitulé « Regards sur le Japon ». On y trouvera deux documents remarquables : un article, paru en 1925 (et resté inédit en français), de la romancière anglaise Virginia Woolf sur la traduction anglaise du *Roman de Genji* (texte qui a presque mille ans d'âge), et un entretien sur le roman que Mishima avait accordé en 1964 à Kenzaburo Oé, auteur notamment d'*Une affaire personnelle* et de *Jeu du siècle*. Deux extraits de romans, *Clair-Obscur* de Soseki Natsumé et *l'Arche en toc* de Kobo Abé, ainsi que deux poèmes de Kenji Miyazawa complètent cette invitation à la littérature japonaise. (*Europe* n° 693-694, janvier-février 1987, mensuel, 68 F. – 146, rue du Faubourg-Poissonnière, 75010 Paris.)

Entre l'esthétisme nationaliste et l'occidentalisme

AUTEUR d'une monumentale histoire de la littérature japonaise, dont le troisième tome (1) consacré à l'époque moderne paraît aujourd'hui, Kato Shuichi ne se contente pas de décrire cette histoire : il l'interprète en fonction de l'idée qu'il se fait de l'évolution sociale de son pays. Il va bien au-delà de ce que l'on entend par histoire littéraire, puisqu'il analyse tous les écrits consacrés, de près ou de loin, à l'évolution de la société japonaise du dix-neuvième au vingtième siècle.

Ce n'est donc ni Kawabata Yasunari, ni Mishima Yukio — les plus connus en Occident — qui sont à l'honneur dans ce volume, mais tous ceux, beaucoup moins célèbres, qui sont les porte-parole des trois courants de pensée littéraire et sociale du Japon moderne : l'esthétisme pur (*mono no aware*), le plus japonais des trois, parce que nourri aux sources de l'essence nationale (la notion esthétique et mystérieuse de *koku-tai*) découverte par Motoori Norinaga (1730-1801) dans *le Roman de Genji* et dans le *Kojiki* (la chronique des faits anciens) ; le courant que l'on peut abusivement qualifier d'occidental dans la mesure où il est le reflet de l'immense progrès technologique du Japon et de sa conversion à la démocratie libérale ; et, enfin, le courant que l'on pourrait appeler chinois, tari au début de l'époque Meiji (1868-1912) parce qu'expression idéologique d'une période antérieure (Edo, 1603-1868), et réapparu seulement avec l'invasion de la Chine par le Japon dans les années 30.

Kato décrit les tourments des auteurs japonais modernes, confrontés au choc de l'Occident, alors que leurs racines se situaient ailleurs, soit au Japon, soit en Chine.

L'extrême du courant occidental est représenté par Fukuzawa Yukichi (1834-1901), l'incontestable promoteur du pragmatisme, de la science et des droits subjectifs de l'homme, qui, pour mieux faire avancer son pays, prêchait même une « dé-asiatisation » de la pensée japonaise. Ce n'est certainement pas l'opinion de l'auteur de cette histoire du Japon — beaucoup plus que de la littérature japonaise — qu'est Kato. Il privilégie donc, dans son livre, ceux des auteurs qui cherchent à renouer avec la dimension chinoise de la pensée japonaise. Il n'est d'ailleurs guère optimiste à cet égard, pensant que le Japon hésite trop entre l'esthétisme nationaliste et l'occidentalisme « désasiatisé ».

H. Y.

(1) Kato Shuichi, *Histoire de la littérature japonaise*, tome III, *l'Époque moderne*, traduit du japonais par E. Dale Saunders, Fayard/Intertextes, Paris, 1986, 374 pages, 120 F. Tome I, *Des origines au théâtre nô* ; tome II, *l'Isolement, du dix-septième siècle au dix-neuvième siècle*.

Nous annonçons un pas en avant à l'échelle internationale du plus grand quotidien économique au Japon.

Le Nihon Keizai (Nikkei) sera bientôt disponible par transmission satellite télécopie simultanément au Japon, en Europe et aux Etats-Unis.

Nikkei, premier quotidien économique du monde, est lu par 99,4 % des présidents des 3 000 sociétés les plus importantes du Japon. Notre tirage en septembre 1986 a été de 2 370 977, soit 80 % de plus que l'année dernière.

TOTAL ECONOMIC INFORMATION SYSTEM
Nihon Keizai Shimbun, Inc.
Siège à Tokyo : 1-9-5 Otemachi, Chiyoda-ku, Tokyo 100, Japon
Tél : 03-270-0251 Telex : J22308 NIKKEI
Câble : NIHONKEIZAI TOKYO.
Représentant publicitaire pour la France :
Publicitas S.A. 26, avenue Victor-Hugo, 75116 paris, France
Tél. : 33(1)45-00-66-08. Télex : 610067 MEDIA B.

UNE LONGUEUR D'AVANCE
Avec
BANK OF TOKYO

Rester à la pointe des opérations financières dépend d'une gestion rigoureuse de l'information, des réseaux et des idées — tâche hardie à l'échelle de la planète. La BANK OF TOKYO, en relation étroite avec tous les grands marchés de devises et de capitaux à travers le monde, possède les ressources et l'expérience nécessaires pour élaborer avec vous les stratégies gagnantes.

Les spécialistes financiers de BANK OF TOKYO: des services et des conseils pour vous faire gagner.

Une des grandes banques internationales depuis 1880
BANK OF TOKYO
HEAD OFFICE
6-3, Nihonbashi Hongokucho 1-chome, Chuo-ku, Tokyo 103, Japan
Tél. (03) 245-1111 Telex J22220 (TOHBANK A-C J22220)
PARIS OFFICE
4-8, Rue Sainte-Anne, 75001 Paris, France
Tél. 42-61-58-33 Telex TOH BANK 210436 F

Connectez-vous sur les affaires les plus motivantes sur Terre ... et au-delà!

Depuis sa création en 1885, C. Itoh & Co., Ltd. a progressé pour devenir l'une des plus grandes *sogo shosha*, réalisant un volume annuel de transactions supérieur à 90 milliards de dollars. Son réseau de 180 bureaux est parfaitement intégré dans 87 pays à travers le monde entier.

C. Itoh intervient dans quatre secteurs du monde des affaires à l'échelle internationale: marketing, merchandising, logistique et assistance financière.

Ses activités vont de l'import/export sur terre aux sphères de la communication par satellite.

Alors, quel que soit votre projet, C. Itoh possède les connaissances et l'expérience pour le faire décoller.

C. Itoh et Cie S.A.
Tour Maine Montparnasse, 33 Avenue du Maine
75755 Paris, Cedex 15 Phone: 45-38-24-00

C. ITOH
C. ITOH & CO., LTD.
5-1, Kita-Aoyama 2-chome, Minato-ku, Tokyo, Japon
Telex: (KDD) J23111 (ITOHCHU)/Cable: CITOH TOKYO

CLEF DE LA SURVIE ÉCONOMIQUE ?

La recherche industrielle, tremplin de la compétitivité américaine

Par PIERRE DOMMERGUES

DANS un ouvrage sur « l'entreprise technique » (1), qui vient de paraître aux Etats-Unis, Herbert Fusfeld estime que la recherche industrielle, composante essentielle de la stratégie des firmes américaines dès les années 50, est devenue, dans l'actuelle décennie, la clef du développement, voire de la survie économique. La croissance rapide de la recherche industrielle modifie le rôle et les rapports entre l'industrie, l'Université et les pouvoirs publics. En retour, la pratique des trois partenaires influe sur la *structure de l'entreprise technique.*

Jusqu'à la fin des années 30, les universités américaines se consacrent davantage à la recherche fondamentale qu'à ses applications — sauf dans les secteurs qui relèvent de l'agronomie. La sortie de la tour d'ivoire se fait en trois étapes. D'abord, au cours de la seconde guerre mondiale, à l'occasion du puissant effort de guerre mené contre les forces de l'Axe. Puis, de 1950 à 1970, l'âge d'or de la recherche (universitaire) est dominé par les généreux contrats du gouvernement fédéral, qui permettent à la fois de poursuivre des recherches militaires de pointe et de renforcer l'infrastructure scientifique des universités.

La troisième étape date de la *fin* des années 70. Dans le domaine militaire, l'effort se poursuit (et même s'accroît, ainsi qu'en témoignent les budgets de l'IDS) mais, conjointement, apparaît une volonté sans précédent de développer la recherche civile. « L'ennemi » n'est plus seulement l'Union soviétique, comme à la fin des années 50, quand l'Amérique du président Kennedy découvrait le Spoutnik ; c'est aussi le concurrent et allié japonais (et, dans certains domaines, européen). A la frontière de l'espace militaire, s'ajoute celle de l'espace civil (2). Deux batailles doivent être menées simultanément : la « guerre des étoiles » et la guerre de la concurrence mondiale.

Pour gagner sur ces deux fronts, à un moment où l'argent se fait rare dans les secteurs public et privé, à un moment aussi où l'expansion économique dépend de technologies toujours plus complexes et plus coûteuses, et où aucune firme, aussi puissante soit-elle, n'est plus capable de mener seule des recherches appliquées intimement liées aux recherches fondamentales, la coopération est moins un choix qu'une nécessité. Pour aller plus vite (que les Japonais), produire mieux et moins cher, il faut éviter les gaspillages, concentrer les ressources, coordonner les actions.

L'industrie s'adresse à l'Université. L'université se tourne vers l'industrie. L'Etat est l'intermédiaire tout désigné. Il investit moins de fonds que dans le passé, mais c'est lui qui crée la synergie entre des partenaires qui, jusqu'à une date récente, n'avaient ni l'habitude ni le désir de travailler ensemble. Ainsi s'ouvre une ère nouvelle de coopération multiforme où les trois types d'acteurs investissent des ressources humaines et financières en fonction des retombées qu'ils en attendent. Dans leur étude sur les universités américaines (3), Jacques Bodelle et Gilbert Nicolaon apportent, sur ce point, une information et une analyse de premier ordre.

Les centres coopératifs

POUR mesurer l'ampleur du changement, il suffit de comparer la politique fédérale en matière de recherche et développement (R & D) à la fin des années 60 et aujourd'hui. Entre 1959 et 1961, le gouvernement crée, par l'intermédiaire de l'ARPA (Advanced Research Program Agency) qui dépend du Pentagone, des centres de recherche sur les matériaux. Une quinzaine d'entre eux sont implantés dans des universités telles que le MIT, Chicago, Illinois, Maryland et Cornell. Avec un financement assuré en totalité par le gouvernement, la recherche a un objectif strictement militaire, et aucun partenaire industriel n'y est associé : elle est directement sous-traitée par l'Etat aux universités.

Dès 1972, la NSF (National Science Foundation), qui coordonne une partie importante du budget civil de la recherche, lance, à titre expérimental, les centres coopératifs de recherche industrie-Université (IURCC, Industry University Research Cooperative Centers) (4). En avance sur son temps, le concept de « recherche coopérative », inspiré du modèle japonais, ne fera recette qu'à la fin des années 70. L'objectif est de réunir dans un lieu déterminé — en général une université — les efforts des industriels, des chercheurs et des pouvoirs publics, afin de mener en commun des programmes de recherche définis conjointement. En 1984, vingt centres coopératifs fonctionnent aux Etats-Unis. La NSF a investi 3 millions de dollars, les cinquante entreprises impliquées 10 millions de dollars et les gouvernements locaux une somme comparable. En 1986, trente centres sont opérationnels dont cinq ont cessé, comme prévu, de recevoir des fonds de l'Etat. Le premier centre, créé en 1981, le Polymer Processing Center du MIT, fonctionne aujourd'hui exclusivement grâce aux cotisations des neuf entreprises contractantes.

La dernière initiative fédérale date d'avril 1985, lorsque la NSF crée les centres de recherche en ingénierie (ERC, Engineering Research Centers). L'objectif est toujours de renforcer la coopération Université-industrie, en impliquant financièrement et scientifiquement les industriels. Mais le terrain choisi est nouveau : il ne s'agit pas de développer les sciences fondamentales (fonction traditionnelle de l'Université), ni de développer l'innovation technologique (mission des centres coopératifs de recherche), mais de se concentrer sur les recherches techniques de base et de s'efforcer de résoudre les problèmes d'ingénierie qui se posent à l'industrie. Les objectifs économiques et appliqués assignés à ces centres sont une nouveauté pour la NSF.

L'optimisation des ressources immatérielles est au cœur du projet, d'où un programme de longue haleine qui implique un soutien financier important et de longue durée. C'est pourquoi la NSF investit 100 millions de dollars pour les ERC (contre 10 millions pour les IURCC) et ne prévoit pas d'interrompre son soutien au bout de cinq ans, comme c'est le cas dans les IURCC, même si la participation financière des industries est fortement sollicitée.

Depuis le début des années 80, les Etats locaux prennent le relais du gouvernement fédéral dans de nombreux domaines — y compris celui de la recherche industrielle et de la coopération industrie-Université. Cette fois, il s'agit moins de répondre aux priorités nationales qu'aux exigences locales en matière de croissance et d'emploi. C'est dans cet esprit qu'est créé, en 1985, sous l'égide de l'Etat, le consortium des centres d'excellence du Massachusetts (MCEC, Massachusetts Centers of Excellence Corporation), chargé de favoriser le développement économique en stimulant l'émergence de nouvelles technologies et les applications originales des technologies existantes.

Dans les Etats où dominent les industries traditionnelles, le partenariat vise à développer des technologies susceptibles d'améliorer la compétitivité des entreprises locales. Ainsi, au Michigan, l'Etat crée en 1983 l'Institut de technologie industrielle (ITI) (5). Dans des Etats — comme la Caroline du Nord — dont la richesse dépend essentiellement d'une production agricole toujours difficile à écouler, un gigantesque effort est mené par le gouvernement local. En 1950, c'est la création d'un parc scientifique dans le triangle constitué par les villes de Chapel-Hill, Raleigh et Durham (RTP, Research Triangle Park). En 1958, une fondation (la RTPF, Research Triangle Park Foundation) est constituée avec le concours de fonds publics et privés. L'année suivante, le premier centre de recherche est créé (RTI, Research Triangle Institute), qui emploie aujourd'hui mille personnes avec un budget de 46 millions de dollars. En 1960, les premières entreprises s'installent : Monsanto, IBM. Les recherches sont, jusqu'à cette époque, menées essentiellement dans les domaines des sciences de la vie. C'est pour introduire une diversification qu'est établi, en 1980, le Centre de microélectronique de la Caroline du Nord (MCNC, Microelectronics Center of North Carolina). Les cinq universités locales sont au cœur du dispositif. L'Etat fournit la quasi-totalité du financement initial (43 millions de dollars) mais, déjà, une demi-douzaine d'industries, dont General Electric, apportent des contributions annuelles de 250 000 dollars chacune, ce qui leur donne le droit de placer trois de leurs chercheurs au MCNC, de participer deux à trois fois par an à un séminaire où sont présentés les résultats et d'obtenir, à des conditions préférentielles, des licences sur les brevets déposés.

L'initiative privée

DANS ces programmes, l'initiative est prise par l'Etat fédéral ou local, qui se retire une fois l'opération sur les rails, mais, dans certains cas, elle vient du partenaire industriel lui-même. L'exemple le plus célèbre est la création, en 1979, du Conseil pour la recherche en chimie (CCR, Council for Chemical Research), par M. Pruitt, directeur scientifique de Dow Chemical. Avec comme objectif de financer en commun des recherches fondamentales intéressant l'ensemble de l'industrie chimique, cent vingt-huit universités et trente-huit entreprises sont aujourd'hui membres du CCR. Les contributions industrielles sont fixées en fonction du nombre de chercheurs employés par les entreprises.

Une variante de ce modèle est l'Association de recherche sur les semi-conducteurs (SRC, Semiconductor Research Corporation), créée en 1982 et qui regroupe vingt-six des principaux industriels de l'électronique (dont Intel, Motorola et IBM) avec un budget annuel de 15 millions de dollars. La particularité du centre est que la recherche est déterminée par le SRC et sous-traitée aux universités.

Aux Etats-Unis, la coopération technique entre l'industrie, l'Université et les pouvoirs publics ne suit donc aucun modèle prédéterminé (6). Si les combinatoires sont infinies et les composants de base relativement simples, les dosages varient en fonction de la conjoncture locale. Il convient de noter que les Japonais ne sont généralement pas admis à participer à ces recherches coopératives, alors que certaines firmes européennes — en particulier françaises — ont réussi à être présentes.

Ces variations sont, en fait, mineures au regard de la volonté nouvelle de coopération qui rassemble des entreprises concurrentes. Même si la recherche commune est, selon l'expression consacrée, « précompétitive » ou « générique », il y a là une évolution, voire une révolution, dans la pratique des entreprises, qui entraîne, par ailleurs, une révision des lois antitrust. C'est en 1984 qu'est votée une loi (National Cooperative Research Act) qui permet aux industriels d'échapper aux réglementations anti-trust lorsqu'il s'agit d'élaborer en commun des programmes de recherche industrielle. Est-ce à dire que si les entreprises américaines renoncent à se concurrencer sur le plan national, c'est seulement pour mieux affronter la concurrence internationale ? Ne s'agit-il pas aussi, au-delà de l'évolution de la notion de concurrence et de l'alibi japonais ou autre, de l'émergence d'une nouvelle stratégie internationale où l'enjeu est non seulement économique mais aussi scientifique et technique ? Où le développement de groupes multinationaux dépend de leur capacité à s'approprier au plus vite la technologie la plus performante et où se dessinent les contours d'un nouvel ordre technologique mondial ?

Il est frappant de constater que la stratégie coopérative certes restreinte, dans un premier temps, aux entreprises et universités américaines, en vient, dans un second temps, à se mondialiser pour susciter des programmes croisés entre Américains et... Japonais. Des universités américaines commencent à recevoir des fonds d'entreprises japonaises afin de développer la recherche industrielle. Plus révélatrice encore est l'éclosion, au cours des trois ou quatre dernières années, de coopérations techniques et financières entre industriels américains et japonais qui utilisent, ou non, la médiation de l'Université.

Ces *joint-ventures* donnent la possibilité aux Américains d'accéder à des technologies moins développées aux Etats-Unis qu'au Japon, aussi bien dans des domaines traditionnels, comme la sidérurgie (US X et Nippon Kokan) que dans des secteurs nouveaux comme la robotique (association GM-Fanuk). Elles permettent, dans les cas de plus en plus fréquents où les nouvelles entreprises s'implantent sur le sol américain, de conquérir, de l'intérieur, des marchés plus difficiles à pénétrer de l'extérieur compte tenu du protectionnisme larvé d'industries traditionnelles telles que l'automobile (7). Dans un rapport établi pour le Centre d'études sur les politiques technologiques et scientifiques, qu'il dirige, Herbert Fusfeld dresse la liste des principaux accords techniques passés entre les « concurrents » américains et japonais dans les industries de pointe : 2 en 1979 ; 3 en 1980 ; 15 en 1981 ; 27 en 1982 ; 24 en 1983 ; plus de 40 en 1985 (8).

Des liaisons comparables s'établissent entre firmes américaines et européennes, européennes et japonaises, mais elles sont moins nombreuses. A la différence des coopérations nationales, qui sont, le plus souvent, créées à l'initiative des pouvoirs publics, ces nouvelles connexions internationales tous azimuts se développent généralement sur initiative privée. Elles sont motivées par une soif technologique qui ne tient pas compte prioritairement des intérêts économiques des pays respectifs et de leurs problèmes de sécurité nationale. S'il est encore trop tôt pour évaluer leur impact, il semble toutefois que les échanges les plus nombreux, les plus fructueux aussi, s'établissent entre les partenaires les plus puissants : grandes firmes ou pays. Il semble également que les gouvernements nationaux (américain, japonais, allemand, français ou autres) ne voient pas toujours d'un œil favorable ce nouveau maillage technologique international. Dans la course à la recherche et au développement, qui s'accélère sous la pression de la concurrence internationale, il importe de réguler les flux. Faute de quoi l'indispensable dissémination du savoir technologique risque d'amplifier les inégalités.

(1) Herbert I. Fusfeld, *The Technical Enterprise*, Ballinger, Cambridge, Massachusetts, 1986.

(2) Voir, de Bernard Cassen, « L'autonomie spatiale de l'Europe en question », *le Monde diplomatique*, octobre 1986, et le dossier « A l'assaut des étoiles », *le Monde diplomatique*, janvier 1987.

(3) Jacques Bodelle et Gilbert Nicolaon, *les Universités américaines*, Lavoisier, Paris, 1985.

(4) Les centres coopératifs de recherche industrie-Université (IUCRC) et les programmes coopératifs de recherche industrie-Université (IUCRP, Industry-University Cooperative Projects) ont été créés par la NSF. Ils visent les uns et les autres à développer la liaison industrie-Université, mais, plus ambitieux, les premiers impliquent la création de centres nouveaux, alors que les seconds, plus récemment créés, sont mis en place dans des centres de recherche existants.

(5) Voir le dossier « Le Michigan, laboratoire de l'économie-territoire », *le Monde diplomatique*, octobre 1986.

(6) *Cf.* les rapports d'ambassade publiés par la direction de la coopération scientifique et technique du ministère des affaires étrangères sur les centres coopératifs de recherche aux Etats-Unis, notamment ceux datés du 10 avril 1986 et du 1er juin 1986. Voir également les études sur la recherche collective aux Etats-Unis publiées dans les numéros 20, 25 et 30 de *CPE Bulletin* (ADITECH, 41-43, rue des Martyrs, 75009 Paris). On trouvera également des analyses sur la recherche coopérative en Allemagne, en Suède et aux Etats-Unis dans le numéro 1, 1986, du *Progrès technique* (Association nationale de la recherche technique, 101, avenue Raymond-Poincaré, 75116 Paris).

(7) Voir le dossier « Automobile : bouleversements en chaîne », *le Monde diplomatique*, août 1986.

(8) Lois S. Peters et Herbert I. Fusfeld, *Technical Exchanges Between US and Japanese Industry*, Center for Science and Technology Policy, Graduate School of Business Administration, New-York University, 1986.

Les pôles FIRTECH

La compétition économique est en grande partie une bataille technologique dont les principaux acteurs sont les ingénieurs. De leur capacité à transférer dans le tissu industriel les innovations nées dans les centres de recherche dépend la compétitivité industrielle. Or si la France produit chaque année environ treize mille ingénieurs diplômés, seuls 5 % d'entre eux ont complété leur formation par la préparation d'une thèse. Un chiffre encore très éloigné des scores américain, britannique ou suédois. Pour remonter la pente, à moyen terme, il conviendrait de doubler (10 %), voire de tripler (15 %), le nombre des ingénieurs français formés par la recherche.

C'est précisément l'ambition d'un programme lancé, en 1984-1985, par les ministères chargés de la recherche et de l'éducation nationale : les pôles FIRTECH (pôles de formation des ingénieurs par la recherche dans les technologies diffusantes). Leur objectif commun est de regrouper des écoles d'ingénieurs, des laboratoires de recherche publics et privés et des entreprises autour d'un domaine technologique prioritaire : matériaux, biotechnologies, génie chimique, informatique, robotique, télématique, etc.

Dix pôles FIRTECH existent actuellement et reprennent, à la française, les idées qui avaient présidé, il y a quatre ans, à la création de centres coopératifs Université-industrie aux Etats-Unis.

CLAUDE QUIVERON.

Les entreprises françaises stimulées par les programmes de la CEE

EN matière de recherche et développement, les entreprises françaises sont loin d'avoir établi entre elles les rapports de coopération qui caractérisent leurs homologues américaines ou japonaises. Pourtant, on peut déjà relever certaines formes de collaboration que les programmes de la CEE contribuent à renforcer.

Au lendemain de la seconde guerre mondiale, et sous l'impulsion des pouvoirs publics, diverses professions avaient regroupé leurs moyens dans des centres techniques industriels. Investis d'une mission de recherche collective, ces centres consacrent cependant une part importante de leur potentiel à des fonctions d'assistance technique, de formation, d'information et de normalisation. Depuis quelques années, les bouleversements technologiques ont conduit à des rapprochements plus informels et mieux focalisés, qui prennent la forme de groupements d'intérêt économique (GIE) ou d'associations de recherche comptant un nombre réduit de participants. Ce mouvement est particulièrement visible dans le secteur agro-alimentaire.

Plus récemment encore, à la suite du lancement des grands programmes européens, ESPRIT et BRITE notamment (1), les entreprises de l'Hexagone ont su faire preuve de beaucoup de dynamisme pour contracter des alliances : la France est présente dans les trois quarts des projets ESPRIT, dans plus de la moitié des projets Eurêka et dans la moitié des projets BRITE. Cette volonté des industriels français de collaborer avec des partenaires extérieurs est confirmée par les résultats d'une enquête réalisée par l'Association nationale de la recherche technique (ANRT) auprès de cent vingt-huit entreprises de toutes tailles (2). Pour amplifier ce mouvement, l'ANRT a créé, d'une part, *la Lettre européenne du progrès technique*, qui informe sur les programmes communautaires de recherche et sur Eurêka, d'autre part, elle a mis en place un dispositif d'aide à la recherche de partenaires et à l'établissement de projets de collaboration pour la CEE.

IL existe cependant des freins à cette démarche. Le traité de Rome (article 85, alinéa 1) interdit tout accord qui aurait pour effet d'empêcher, de restreindre ou de fausser le jeu de la concurrence à l'intérieur du Marché commun. Cette disposition, édictée à une époque où la Communauté pouvait être considérée comme une entité relativement fermée, semble peu adaptée à une période de totale ouverture. Elle empêche, en effet, les associations entre entreprises européennes de forte taille et, par conséquent, la création de groupes géants, capables de faire jeu égal avec les grandes firmes japonaises ou américaines, qui, de ce fait, viennent les concurrencer sur leurs marchés en Europe et dans le monde. Par un récent règlement d'exemption, la Commission de Bruxelles a autorisé les coopérations en matière de recherche, tout en fixant des limitations au niveau de l'exploitation. Mais à quoi servent des accords de recherche si ce n'est pour aboutir à des produits commercialisables ?

L'influence des règles nationales ou communautaires de concurrence et le faible engagement personnel des dirigeants industriels envers des politiques d'alliances sont probablement à l'origine du plus faible développement en France qu'aux Etats-Unis des actions communes de R. et D. : plus faibles en volume unitaire, car il y a peu d'actions de grande ampleur ; moins diversifiées car il n'y a pas de cofinancement de centres de développement externes, dans des universités ou autres organismes, comme c'est fréquemment le cas aux Etats-Unis ; moins nombreuses malgré la récente impulsion donnée par les programmes de la CEE, qui sont encore trop modestes.

PHILIPPE DE MONTGOLFIER,
délégué général de l'Association nationale de la recherche technique (ANRT).

(1) Voir le dossier « Les ambitions d'Eurêka », *le Monde diplomatique*, août 1985.

(2) *Le Progrès technique*, numéro 3-4, 1985, Association nationale de la recherche technique, 101, avenue Raymond-Poincaré, 75116 Paris. Tél. : (1) 47-04-47-57.

DE L'AFRIQUE

Comment enrayer la disparition

FAMINES et séismes donnent lieu à des images spectaculaires. La déforestation, par son caractère rampant, frappe moins les imaginations. Pourtant, la destruction accélérée de la forêt menace, à courte échéance, la survie de nombreuses populations, voire des régions entières, sans compter le désastre écologique, culturel et génétique que cela représente pour toute la planète. L'Europe elle-même, où les terres boisées représentent un tiers de la superficie du continent, n'est pas à l'abri : incendies, pollutions atmosphériques, surexploitation, menacent cette richesse inestimable. Dans le tiers-monde, le problème prend des allures de désastre. Des 2 milliards d'hectares de forêts tropicales couvrant le globe en 1985, plus de 20 % auront disparu d'ici à la fin du siècle.

Par DANIEL DORY *

Parmi les nombreuses catastrophes qui affectent aujourd'hui l'Afrique, la déforestation est sans doute l'une des plus difficiles à maîtriser. Selon des données fournies par l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) (1), 0,6 % des formations forestières du continent disparaissent chaque année, soit plus de 13 000 kilomètres carrés pour les seules forêts denses. Et pourtant, si l'étude du « fonctionnement » de la forêt a connu de très réels progrès, moins de 1 % des espèces animales et végétales des forêts denses humides ont fait l'objet de recherches. Dès lors, si l'on comprend le mécanisme d'ensemble de la déforestation, on est encore loin d'évaluer son exacte portée pour le patrimoine génétique (2). La variété considérable des milieux naturels concernés suppose pourtant une protection et une gestion spécifique à chacun.

Mais les forêts ne sont pas qu'une somme d'organismes végétaux et animaux. Elles constituent également le cadre de vie permanent de populations humaines qui les exploitent. Des recherches anthropologiques, géographiques et historiques accréditent l'idée d'*un domaine humanisé de longue date*, aussi bien pour les savanes arborées et les forêts sèches, où des civilisations brillantes se sont épanouies, que pour la forêt dense et *humide habitée depuis des siècles*, voire des millénaires, par des collectivités parfois très avancées (3). Ces sociétés se sont adaptées à la forêt grâce à une agriculture itinérante à jachère longue, à la chasse, à la pêche et à la cueillette. Or ces modes de vie ancestraux connaissent aujourd'hui une crise grave qui, en retour, accélère le rythme de la déforestation.

Trois causes essentielles président à la destruction des forêts africaines : la nécessité de faire place à des terres agricoles – souvent pour de courtes durées ; le besoin de combustibles ; l'exploitation de diverses variétés d'arbres commercialisés sur le marché international.

Pendant longtemps, la conversion agricole a été pratiquée suivant le principe de la « jachère arborée » : après défrichement et brûlage d'une partie de la forêt, le paysan procède à deux ou trois ans de polycultures vivrières avant de laisser reposer la terre pendant une quinzaine d'années. Mais, avec un accroissement démographique annuel de 2,7 % par an entre 1970 et 1979, la population de l'Afrique noire double tous les vingt-six ans et progressivement elle occupe les terres inhabitées et exploite les terres vacantes. Or ce processus touche pour l'essentiel des communautés incapables – pour des raisons économiques ou socioculturelles – d'adapter leur agriculture autrement qu'en raccourcissant les jachères et donc en dégradant les sols. La baisse de production qui en résulte oblige le cultivateur à réduire encore les délais et à défricher de nouveaux pans de forêts, jusque-là protégés ou marginaux, plus fragiles. Il s'ensuit une stérilisation durable de vastes zones que la forêt ne peut plus réoccuper.

A ces facteurs traditionnels s'ajoute, depuis l'époque coloniale, l'impact de la progression constante bien qu'irrégulière des cultures commerciales. L'on peut déjà mesurer les graves conséquences écologiques de l'extension des cultures d'arachides au Sénégal ou des plantations de cacao au Ghana. Pourtant, ces produits, comme les cultures vivrières, sont nécessaires, tant par les ressources qu'elles procurent aux paysans que par les devises qu'elles drainent dans la caisse des Etats. Ainsi, plus s'accroît la pauvreté des cultivateurs ou des Etats, plus l'agriculture extensive et destructrice se développe. Ce cercle vicieux est d'autant plus dangereux que, selon la FAO, la conversion agricole est cause de 70 % de la déforestation africaine.

Obtenir du bois de chauffage ou de cuisine, voilà la deuxième origine de la déforestation. Avec une consommation moyenne de 1 à 1,5 mètre cube de bois par habitant – contre 0,5 mètre cube pour l'ensemble du tiers-monde – qui couvre les trois quarts de ses besoins énergétiques, l'Afrique noire se trouve dans une dépendance critique à l'égard de sa forêt. Dans les secteurs de savanes et de forêts sèches, les symptômes d'une grave crise sont présents depuis longtemps : augmentation vertigineuse des prix du bois, extension des couronnes déboisées autour des villes sahéliennes... Dans la forêt dense, l'approvisionnement se fait au prix de la destruction irréversible de portions croissantes de terroirs villageois (4).

Les faibles ressources des populations locales, les prix du pétrole et des autres énergies fossiles interdisent, au moins à moyen terme, toute perspective de substitution. Tout au plus peut-on miser sur les économies en bois que permettraient l'adoption de foyers améliorés *(voir l'encadré page 31)*, en remplacement de la technique traditionnelle de cuisson sur trois pierres disposées en triangle, où plus de 90 % de l'énergie est gaspillée.

Si la part de l'Afrique dans le commerce des bois tropicaux paraît faible, dans un marché dominé à plus de 70 % par la Malaisie, l'Indonésie et les Philippines *(voir carte ci-dessous)*, l'incidence écologique et sociale de ce commerce ne doit pas pour autant être sous-estimée, notamment pour la forêt dense d'Afrique de l'Ouest et, dans une moindre mesure, d'Afrique centrale (Cameroun, Gabon...). Un nombre minime d'espèces (okoumé, acajou, samba...) présentent un intérêt commercial ; mais la dispersion des essences recherchées nécessite des investissements considérables et occasionne des gâchis. L'ouverture de nombreuses voies d'accès fragilisent le sol, et des portions entières de surfaces boisées sont ainsi détruites en dehors de tout contrôle des autorités locales. Plus grave encore, ce percement de sentiers facilite, pour les populations environnantes en constante augmentation, l'accès au cœur même de la forêt et le défrichement sauvage de larges territoires.

Plusieurs variétés

● **La forêt tropicale** pousse généralement sur des sols pauvres et fragiles et dans des zones recevant plus de 1500 millimètres de pluie par an. Sa différenciation interne est considérable, et sa conversion agricole est le plus souvent désastreuse (*destruction des sols, apparition de cuirasses latéritiques stériles*, etc.).

● **Les forêts sèches et les savanes arborées** sont des formations végétales dont on rencontre une grande variété dans les régions à pluviométrie comprise entre 600 et 1500 millimètres par an. Leur origine peut être climatique ou liée à l'action humaine (leur entretien requiert alors le passage périodique de feux de brousse). Leur dégradation conduit au remplacement du couvert arboré par de hautes herbes improductives et à une forte érosion due au vent et à l'eau.

● **La forêt dense** est celle où arbres et arbustes recouvrent un fort pourcentage de la surface au sol, tandis que la forêt claire est une zone au boisement moins dense, où la strate herbacée est continue mais où les arbres couvrent au moins 10 % du sol.

Même si elles obéissent à des logiques partiellement différentes, les trois causes majeures de la déforestation doivent être analysées dans leurs interactions. A la base du phénomène, la pauvreté agit comme facteur d'emballement. Ainsi, pour faire face à la pénurie du bois, il est avantageux de disposer d'une famille nombreuse qui multiplie la force de travail mobilisable pour sa collecte. Pour nourrir cette famille, des défrichements supplémentaires sont nécessaires, ainsi que le raccourcissement des jachères. La diminution du revenu qui s'ensuit interdit définitivement toute modernisation des techniques agricoles et précipite l'exode rural. Au niveau des Etats mêmes, les quelques bénéfices immédiats recueillis par l'exportation du bois sont loin de compenser les pertes écologiques à long terme, tandis que la pauvreté les empêche de remédier aux destructions massives.

Si l'on ajoute, même à l'état d'hypothèse, les menaces que la déforestation fait peser sur le climat, on mesure l'urgence de la définition d'une stratégie efficace pour lutter contre ce désastre.

Certes, les dangers de la déforestation n'ont été sous-estimés ni par les populations, ni par les Etats africains, ni par la communauté internationale. Cependant, rien encore ne permet de dire que le processus ait été inversé. Les résultats obtenus sur quelques zones expérimentales limitées sont difficilement généralisables, et les obstacles restent encore nombreux.

(1) On consultera utilement les documents de la FAO parus à l'occasion de l'Année internationale de la forêt (1985) ainsi que les textes de la première conférence internationale de l'arbre et de la forêt tenue à Paris en février 1986. *Documents d'actualité internationale*, nº 7, 1er avril 1986, la Documentation française, Paris.

(2) J. Demangeot, *les Espaces naturels tropicaux*, Masson, Paris, 1976.

(3) Voir l'article de Jean Vansina, « L'homme, les forêts et le passé de l'Afrique », dans les *Annales économie, société, civilisation*, nº 6, 1985, Armand Colin, Paris.

(4) Pour une analyse à l'échelle mondiale de la pénurie de bois de feu, voir K. Baldya, « Firewood Shortage : Ecoclimatic Disaster in the Third World », *International Journal of Environmental Studies*, vol. 22, 1984, Londres.

* Anthropologue-écologiste et géographe, Centre de géohistoire (université Paris-I-CNRS).

LES FLUX MONDIAUX DE BOIS TROPICAUX *(1984-1985, en milliers de mètres cubes).*

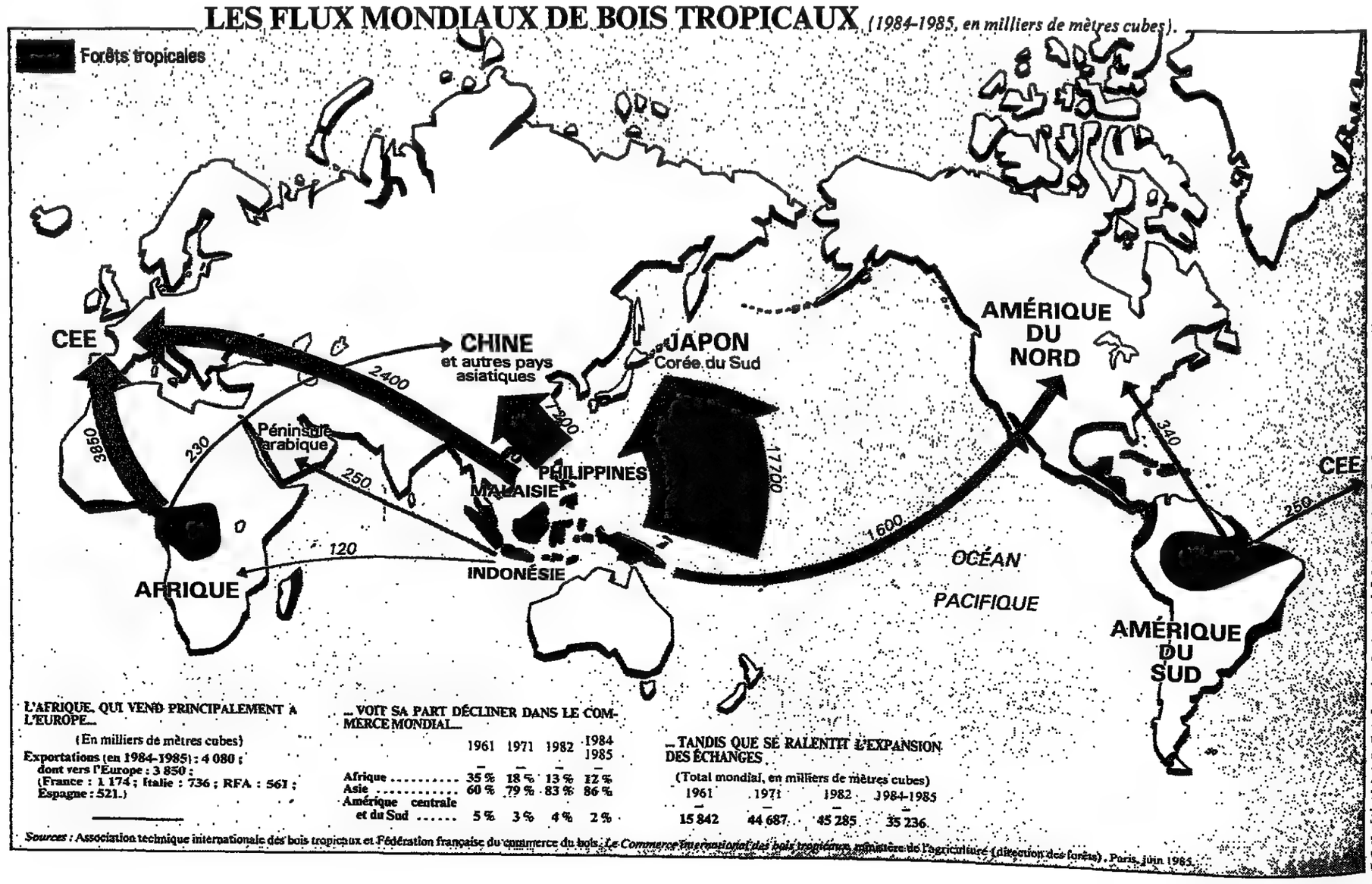

L'AFRIQUE, QUI VEND PRINCIPALEMENT À L'EUROPE...

(En milliers de mètres cubes)

Exportations (en 1984-1985) : 4 080 ; dont vers l'Europe : 3 850 ; (France : 1 174 ; Italie : 736 ; RFA : 561 ; Espagne : 521.)

... VOIT SA PART DÉCLINER DANS LE COMMERCE MONDIAL...

	1961	1971	1982	1984-1985
Afrique	35 %	18 %	13 %	12 %
Asie	60 %	79 %	83 %	86 %
Amérique centrale et du Sud	5 %	3 %	4 %	2 %

... TANDIS QUE SE RALENTIT L'EXPANSION DES ÉCHANGES

(Total mondial, en milliers de mètres cubes)

1961	1971	1982	1984-1985
15 842	44 687	45 285	35 236

Sources : Association technique internationale des bois tropicaux et Fédération française du commerce du bois, *Le Commerce international des bois tropicaux*, ministère de l'agriculture (direction des forêts), Paris, juin 1985.

هذا من الاصل

AU BRÉSIL

des forêts tropicales

Les bailleurs de fonds internationaux, de même que les autorités locales, sont encore trop enclins à différer ou réduire, voire même à supprimer les investissements – déjà insuffisants – destinés à protéger et à reconstituer la forêt. En regard des urgences, ces dépenses sont d'autant plus facilement sacrifiées que leur rendement est aléatoire et qu'elles ne donnent pas lieu aux inaugurations fastueuses ou publicitaires habituelles ailleurs. De plus, une vision sectorielle et unilatérale du problème amène bon nombre d'experts à sous-estimer la gravité de la situation.

Des projets de préservation ou de reforestation coupés du contexte socioculturel ou écologique, fluctuant au gré des financements, situés dans des zones où les chances de succès sont faibles, servent le plus souvent d'alibis. Ils ne peuvent que stériliser les fonds, lasser les bonnes volontés, mais surtout retarder l'élaboration de stratégies globales.

Pourtant, en prenant en considération les causes et les conséquences de la déforestation pour en tirer une démarche cohérente et efficace, on peut tenter de dégager des axes majeurs d'intervention.

Face à la nature du phénomène, et à son ampleur, il convient tout d'abord de raisonner en termes de catastrophe. Ce n'est pas un simple débat de mots. Ce choix implique notamment d'adopter un état d'esprit particulier, tout en poursuivant les recherches fondamentales en vue de construire une théorie unifiée (5). Que l'urgence *se* mesure en années ou en secondes est une question secondaire au regard du fait que ce sont les effets des premières décisions qui pèseront – positivement ou négativement – sur les suites de l'intervention. *A défaut de plans cohérents*, l'improvisation ne peut qu'aboutir à une perte de contrôle de la situation.

La première mesure concrète consiste, à l'aide des techniques relativement peu coûteuses de télédétection et de photo-interprétation, à dresser un inventaire extrêmement détaillé de la déforestation depuis l'échelle du village jusqu'à celle du continent tout entier. Dans une seconde étape, il faut recenser précisément tous les moyens financiers, matériels et humains dont on dispose.

Enfin, des études précises sont à mener, par exemple sur les causes socioculturelles qui expliquent le déclenchement périodique des feux de brousse ou de forêts, dont le caractère désastreux n'est plus à démontrer, mais qui s'inscrivent dans des systèmes complexes de pratiques techniques et sociales qu'il faut tenter d'appréhender. A l'heure actuelle, ces données de base font défaut ou bien restent difficilement utilisables. Or c'est d'elles que dépend la mise au point d'une stratégie efficace de lutte contre la déforestation, inscrite dans un projet national de gestion cohérente des ressources naturelles.

Une véritable médecine de catastrophe

JUSQU'A présent, la stratégie dominante a consisté à intervenir prioritairement dans les zones les plus dégradées. Si, à première vue, une telle option peut paraître raisonnable – dans certains cas très précis – elle ne *se justifie* pourtant ni scientifiquement ni financièrement. S'inspirer ici de la médecine de catastrophe permet, toutes proportions gardées, d'utiles analogies (6). C'est en effet de la qualité du tri que dépendra l'efficacité des interventions. S'agissant de sauver un nombre maximal de victimes, on se tournera prioritairement vers les cas non désespérés. Arbitrage difficile sans doute, mais sans lequel on augmenterait considérablement la mortalité en diminuant la qualité des soins donnés à ceux qui auraient pu survivre. Le planificateur qui doit décider la localisation d'un projet de reforestation se trouve confronté à un dilemme similaire : il s'agit de maximaliser la rentabilité économique mais aussi sociale, culturelle et écologique d'un investissement déjà faible. Le saupondrage et l'éparpillement des efforts ne peuvent apporter... qu'une bonne conscience temporaire, sans aucun résultat durable.

Une décision doit se fonder sur différents facteurs. La population est-elle intéressée au projet, accepte-t-elle d'utiliser d'autres techniques agraires, de diminuer sa consommation en bois, de migrer ou de transformer ses pratiques de régulation démographique ? A-t-on pris en compte le facteur temps ? Que fera-t-on si la vitesse de reboisement est inférieure à celle de la déforestation, ou si les besoins en bois excèdent les possibilités ? Le projet produira-t-il alentour un effet d'entraînement ou ne sera-t-il qu'un îlot entouré de zones stériles ?

Il convient donc de promouvoir, au terme d'une réflexion portant à la fois sur le temps, le territoire et les sociétés, des projets élaborés avec des populations réceptives, disposant des moyens qui leur permettront d'attendre les fruits de la reforestation – cinq à dix ans – sans détruire totalement le reste de la végétation. De plus, l'effet d'entraînement sera favorisé par une situation de départ moins dramatique ; les mesures restrictives paraîtront ainsi moins pesantes.

En l'état actuel, il faut substituer aux pratiques consistant à parer au plus pressé une stratégie centrifuge. Celle-ci se déploierait à partir des zones les moins vulnérables vers celles qui le sont davantage, car c'est bien en préservant les secteurs les moins dégradés (par des réserves et des parcs naturels, par une gestion prudente des ressources) que l'on pourra devancer la déforestation. En ayant « assuré les arrières », la reforestation pourrait ainsi s'étendre vers des aires de plus en plus touchées. Quant à ces dernières, il conviendrait de combiner la conservation de ce qui subsiste avec l'introduction de techniques agraires plus intensives, de solutions de substitution au bois de feu, d'une politique éducative et démographique conséquente (7).

La stratégie centrifuge, en évitant de protéger artificiellement des zones que la pression des aires dégradées condamne à terme, permet une concentration maximale des moyens sur des secteurs à partir desquels une politique de reconquête a de réelles chances de succès.

La dernière priorité a trait à la formation de cadres nationaux et internationaux. En règle générale, ni les compétences ni la bonne volonté de tels responsables ne sauraient être mises en doute, mais leur approche cloisonnée des problèmes ne les rend pas moins incapables d'analyser ceux-ci dans leurs composantes à la fois naturelles et sociales. Il faut rompre avec la coupure qui s'est *installée* entre ceux qui produisent les informations (experts, agronomes, géographes, anthropologues...) et ceux qui les utilisent (forestiers, planificateurs, bailleurs de fonds...).

La mise en œuvre d'une stratégie centrifuge implique un bouleversement des habitudes et des routines intellectuelles, des innovations hardies dans tous les domaines. Mais l'enjeu consistant à tranformer à long terme la forêt africaine en ressource vraiment renouvelable ne justifie-t-il pas quelque audace ?

DANIEL DORY.

(5) Pour une formulation partielle de ce projet, voir D. Dory « Catastrophes, vulnérabilités et risques dans le tiers-monde », *Culture et développement*, vol. XVIII, nº 1, 1985, Louvain-la-Neuve (Belgique).

(6) Cf. E. Jeannet et coll., *Catastrophes et médecine*, Payot, Lausanne, 1985.

(7) Cf. T. Lovejoy, « Rehabilitation of Degraded Tropical Forest Lands », *The Environmentalist*, vol. 5, nº 1, 1985, Surrey (Royaume-Uni).

Des fourneaux faits de terre et de sable

ON a souvent prétendu que les fourneaux permettaient de réduire de moitié le combustible nécessaire à la cuisson, mais il serait plus réaliste de tabler sur une réduction de 30 % de la consommation d'énergie (...). L'intérêt porté à cette question a été relancé grâce à la mise au point, au Guatemala, du fourneau Lorena qui, pour la première fois, a apporté une solution au problème du prix. Dans les pays en développement, les fourneaux ne sont vraiment utiles que s'ils sont suffisamment bon marché (10 dollars et même moins) pour être à la portée de tous.

Le nom de Lorena a été composé à partir des mots espagnols *lodo* (boue) et *arena* (sable). Un four construit entièrement avec de la boue et du sable, à l'exception d'une ou deux valves en métal, devrait être pratiquement à la portée de tous. Des fourneaux semblables, dénommés *Ban ak Suuf* – ce qui signifie également boue et sable dans la langue locale – sont petit à petit introduits au Sénégal.

Cependant, ce type de fourneau ne dure en moyenne que de un à deux ans. A la longue, il s'effrite et perd son efficacité. Il faudra multiplier les activités de recherche pour trouver des fourneaux bon marché et durables.

(Extrait de : « Le bois, source d'énergie », *FAO, Rome, 40 pages)*.

Mainmise sur l'Amazonie

DANS les années 60, particulièrement à partir de l'arrivée au pouvoir des militaires (1964), l'intérêt brésilien pour l'Amazonie se réveilla. Il fallait coloniser la région, canaliser vers elle les énergies, les capitaux, les flux migratoires : en un mot, l'occuper. On créa à Manaus une zone franche, répondant à un double impératif : produire à bon compte (et attirer ainsi les investissements étrangers – surtout dans l'électronique), acheter hors taxes (et donc créer un flux touristique). La politique de colonisation au long des grands axes routiers répondait à deux motifs : occuper l'espace et offrir une perspective aux paysans sans terre des régions peuplées du Brésil. Dans cette logique, l'Amazonie est un espace réputé vide qu'il faut marquer comme partie du territoire national, et qu'on peut utiliser comme soupape. C'est la construction des routes (les fameuses transamazoniennes) qui symbolise le mieux cette période.

Au milieu des années 70, le quasi-échec de la politique précédente devient manifeste, le premier choc pétrolier secoue durement une économie très dépendante des approvisionnements extérieurs, et le général Geisel inaugure une stratégie beaucoup plus agressive. Il s'agit désormais d'exploiter à grande échelle les ressources énergétiques, minières, végétales de la région. Les projets grandioses fleurissent, mais si peu se concrétisent (Jari, Carajas). Les incitations fiscales attirent sans peine les investisseurs brésiliens et étrangers. Des millions d'hectares passent ainsi sous contrôle privé. Si quelques réussites techniques peuvent être observées, le bilan économique, écologique et social est peu encourageant. Cette époque des miracles escomptés et de la mise en coupe à prix d'ami s'est achevée, sous bénéfice d'inventaire, en 1985 avec l'avènement de la Nova Republica.

Aujourd'hui comme hier, la forêt recule sur plusieurs fronts, les stratégies suivies se superposant plus qu'elles ne se remplacent :

– les routes et voies ferrées, larges tranchées dans la forêt et axes de colonisation. Les principales sont Belem-Brasilia, Cuiaba-Santarem, Cuiba-Porto-Velho. On peut estimer à environ 5 millions d'hectares la superficie ainsi déboisée, alors que la colonisation n'a guère réussi que dans le Rondonia.

– les barrages hydroélectriques. Le programme d'investissement dans ce domaine est gigantesque. Les surfaces inondées (de l'ordre de 1 million d'hectares entre 1980 et 1990) et les modifications écologiques sont importantes.

– les grands projets miniers, industriels ou agro-pastoraux impliquent le déboisement de surfaces considérables. Particulièrement désastreuse a été le mode de l'élevage bovin, car les surfaces nécessaires sont énormes et le pacage fragilise les sols. On peut estimer qu'une dizaine de millions d'hectares ont été déboisés à ces fins.

– la sylviculture industrielle, appliquée soit aux essences amazoniennes, soit à des essences importées. Mais le Brésil ne s'est pas vraiment lancé dans l'exploitation des bois tropicaux, réservant sans doute cette possibilité pour l'avenir.

– l'urbanisation, les villes, qui croissent dans un mouvement accompagnant tous les précédents : Manaus, Belem, Porto-Velho, Macapa, mais aussi les villes moyennes (Maraba, Santarem, Altamira).

CES *modalités* « *modernes* » *et organisées* d'occupation de l'Amazonie s'ajoutent à d'autres, plus traditionnelles. La cueillette de la noix de Para ou de l'açai, les *garimpos* (ou exploitations minières artisanales, d'or notamment, un droit traditionnel *dans la région), l'installation de petits paysans ou fermiers sans droits authentiques de propriété, font* aussi partie du paysage amazonien. A un stade supérieur d'organisation, la production de charbon de bois a pris des proportions inquiétantes en Amazonie orientale. Toutes ces pratiques sont diversement préjudiciables à la forêt et à l'environnement, mais plus disséminées elles sont mieux tolérées par la nature que les grands projets. Toutefois, les deux modes d'occupation sont liés : c'est parce qu'il y a une *route*, un pôle *agro-industriel, que les posseiros* (1) et *grileiros* (2), les *garimpeiros* (3) affluent, déboisent par des feux de forêt, lâchent leur bétail, polluent les cours d'eau en traitant les minerais au mercure...

On peut estimer qu'à ce jour 15 à 20 millions d'hectares (soit entre 4 et 7 % de la surface totale) de forêt primaire ont été détruits. Or celle-ci, dans le meilleure hypothèse, ne se reconstitue que partiellement et lentement (un siècle au moins).

L'exploitation des bois tropicaux à grande échelle n'a pas encore commencé en Amazonie. Mais au fur et à mesure que les autres *sources* (Asie du Sud-Est, Afrique) tarissent, la question se posera dans un Brésil en quête de devises.

Au total, les dernières décennies ont vu s'accroître la mainmise de l'homme brésilien sur l'Amazonie. Mais le succès de l'occupation du territoire ne masque pas la confusion et la violence qui l'accompagnent, et dont font les frais les Indiens, les petits paysans, les populations traditionnelles, mais aussi l'ensemble de la collectivité brésilienne, appelée à subventionner des projets démesurés, ou tout simplement la production d'aluminium par des trusts étrangers.

PATRICK POSTAL.

(1) *Posseiro :* petit paysan installé sur une terre vacante sans titre de propriété.

(2) *Grileiro :* celui qui prend possession d'une terre en arguant d'un titre de propriété falsifié.

(3) *Garimpeiro :* chercheur d'or (ou d'un autre métal précieux).

EN COTE-D'IVOIRE

Laboratoire grandeur nature

DANS une large mesure, le « miracle ivoirien » s'est fondé sur la destruction de la forêt. Intensément exploité depuis la fin des années 50, le bois s'est toujours rangé parmi les principaux produits d'exportation du pays depuis son indépendance, avec le café et le cacao. Entre 1900 et 1981, les surfaces boisées sont passées de 15,6 à 3,2 millions d'hectares ; et alors qu'on défrichait 80 000 hectares en 1950, ce chiffre a atteint 500 000 hectares dans les années 80. La disparition de la forêt ivoirienne ne fait donc plus de doute. La seule question est de savoir si elle aura lieu en 1990 – hypothèse optimiste – ou si, avec la disparition en 1985 des derniers grands massifs exploitables – plus de 100 hectares, – l'irrémédiable a déjà eu lieu (1).

Certes, les conditions climatiques et la succession des formations végétales de remplacement (jachères arborées ou plantations destinées à produire du café ou du cacao) entraînent souvent un maintien de la prédominance des arbres dans le paysage, mais au prix d'un très grave appauvrissement de la flore et de la faune.

Les causes de ce désastre écologique et socio-économique sont similaires à celles rencontrées ailleurs sur le continent. Mais les conséquences de la déforestation en Côte-d'Ivoire se distinguent par leur intensité et par la façon dont elles se combinent à la crise affectant les modes traditionnels de gestion des ressources naturelles dans un contexte de décollage économique qui a tourné court. *Les quelques parcs naturels, d'ailleurs déjà menacés par le braconnage et l'extension incontrôlée des cultures, ne sauraient remplacer une politique d'extrême fermeté* visant à sauver ce qui peut encore l'être dans le sud-ouest du pays et à engager une reconquête.

L'ampleur de la déforestation affectant la Côte-d'Ivoire a enfin transformé, bien involontairement sans doute, ce pays en une sorte de laboratoire géant où des *phénomènes* de grande ampleur peuvent être analysés.

C'est ainsi que des modifications climatiques sensibles allant dans le sens d'un assèchement sont constatées depuis une vingtaine d'années, sans qu'il soit encore possible de se prononcer de façon définitive sur leur origine. L'influence de l'harmattan (vent chaud et asséchant venant du nord-est), qui souffle au cours d'une période *de l'année de plus en plus longue* et sur une partie croissante du territoire (au fur et à mesure que la déforestation s'étend vers le sud), semble être fondamentale dans cette dégradation du climat qui s'est manifestée spectaculairement en 1983 par de gigantesques feux de brousse et de forêt qui détruisirent des milliers d'hectares de plantations commerciales, ainsi que des zones occupées *par la forêt habituellement humide. Ainsi, des effets en chaîne menacent directement l'ensemble de l'économie ivoirienne,* dont environ 70 % des exportations sont constituées par les trois produits actuellement rendus les plus vulnérables : le bois, le café et le cacao.

D.D.

(1) Parmi les innombrables publications consacrées à la déforestation en Côte-d'Ivoire, on consultera notamment : Y. Monnier, « Méningite cérébrospinale, harmattan et déforestation », *Cahiers d'outre-mer*, nº 130, 1981 ; J.-C. Arnaud et G. Sournia, « Les forêts de Côte-d'Ivoire : Une richesse naturelle en voie de disparition », *Cahiers d'outre-mer*, nº 127, 1977 ; J.-Ch. Tulet, « La disparition de la forêt ivoirienne : Pertes et profits pour une société », *l'Information géographique*, nº 45, 1981. Sur les conséquences climatiques éventuelles de la déforestation, voir J.-C. Arnaud et M. Lesourd, *Cahiers géographiques de Rouen*, nº 21, 1984 ; pour un aperçu d'ensemble, le petit livre de G. Rougerie, *la Côte-d'Ivoire*, PUF, Paris, 1977, demeure inutile.

LES PYGMÉES AKA ET LA FORÊT CENTRAFRICAINE. – Serge Bahuchet

★ **SELAF, Paris, 1986, 640 pages, 295 F.**

Les Pygmées sont à la mode. Depuis quelques mois, ils ont fait leur apparition au cinéma et à la télévision sans pour autant être présentés avec plus d'authenticité qu'auparavant : ici et là, il s'agirait plutôt d'« ethnofiction ». Au contraire, depuis 1972, Serge Bahuchet, jeune ethnologue chargé de recherche au CNRS, étudie l'insertion des Pygmées Aka de la République centrafricaine dans l'écosytème du milieu forestier naturel. On lira avec intérêt l'ouvrage qu'il leur a consacré.

En Afrique équatoriale, de l'Atlantique aux Grands Lacs, la plupart des Pygmées vivent encore du bon usage de la forêt sans pratiquer l'élevage et l'agriculture. Avec minutie, Serge Bahuchet décrit leurs techniques et les connaissances qu'ils possèdent d'une écologie singulière qui, malgré les apparences, demeure plus bénéfique qu'hostile. Il explique la circulation de ces ressources à l'intérieur de cette société de chasseurs-collecteurs ainsi que les liens qui les unissent aux Grands Noirs, les villageois agriculteurs. Ainsi, il tente de cerner au plus près leur situation présente face à la civilisation technique occidentale qui se manifeste de plus en plus, ne serait-ce qu'en raison de l'exploitation systématique de la forêt.

Quant à l'avenir des Aka, l'auteur est péremptoire : « *Ils disparaîtront à leur tour, irréversiblement.* » Pourtant, selon nos propres observations, les Pygmées de la rive gauche de la Lobaye (RCA) et ceux de la région de la Sangha (République populaire du Congo) savent s'adapter à leurs nouvelles conditions de vie. Ceux du Gabon, du Zaïre et du Rwanda... ont su le faire depuis des décennies. Il est souhaitable qu'il en soit de même pour les Aka : la prospective des phénomènes humains exige une certaine prudence, ne serait-ce que pour se garder de tout déterminisme.

NOËL BALLIF.

MORT D'UN POÈTE DANS LE CHILI DU GÉNÉRAL PINOCHET

Une ardente patience

Par ANTONIO SKARMETA

(Ernest Pignon-Ernest)

Curieusement, le héros du roman d'Antonio Skarmeta, *Une ardente patience* (1), n'est autre que le grand poète Pablo Neruda (2). L'action se déroule au Chili sur l'île Noire, lieu de résidence de l'auteur du *Chant général*, où il se trouvait le 11 septembre 1973 au moment du coup d'Etat du général Pinochet. Cet événement, on le sait, devait causer indirectement sa mort.

Dans l'extrait ci-dessous, Antonio Skarmeta, écrivain chilien exilé en Allemagne, imagine les derniers temps du poète et son amitié avec un jeune facteur de l'île, Mario Jimenez. Celui-ci, aux côtés de Pablo Neruda, a appris à faire des métaphores, à composer des poèmes d'amour pour sa bien-aimée Beatriz et à regarder différemment le monde... Tandis que l'horizon politique s'assombrit, que les difficultés s'accumulent pour le président socialiste Salvador Allende et que survient le coup d'Etat...

L. M.

(1) Antonio Skarmeta, *Une ardente patience* (traduit de l'espagnol par François Maspero), Le Seuil, Paris, 158 pages, 69 F, mise en vente le 4 février 1987. *Le Monde diplomatique* a publié, en septembre 1984, une nouvelle d'Antonio Skarmeta : *le Coup de téléphone*.

(2) Ecrivain chilien (1904-1973), auteur notamment du *Chant général*, prix Nobel de littérature 1971.

AUX abords de la maison de Neruda, un groupe de militaires avait installé un barrage et, plus loin derrière, un camion de l'armée faisait tourner silencieusement son gyrophare. Il tombait une pluie légère, une bruine froide de la côte, plus éprouvante que vraiment mouillée. Le facteur prit un raccourci et, du haut de la colline, une joue plongée dans la boue, il put avoir un tableau d'ensemble de la situation : le chemin du poète était bloqué au nord et gardé, devant la boulangerie, par trois soldats. Ceux qui devaient l'emprunter étaient fouillés. Chaque papier de leur portefeuille était lu, plus pour tromper l'ennui de monter la garde dans un hameau aussi insignifiant que par zèle antisubversif ; si le passant portait un sac, on lui intimait, sans violence, l'ordre d'en montrer le contenu en détail : le détergent, le paquet de vermicelle, la boîte de thé, les pommes, le kilo de pommes de terre... Après quoi, d'un geste ennuyé, on lui permettait de repartir. Bien que tout cela fût neuf, Mario trouva que la conduite des militaires avait un air de routine. Ce n'est que lorsque réapparaissait, à intervalles réguliers, un lieutenant moustachu et vociférant qu'ils redevenaient sévères et accéléraient le mouvement.

Il resta jusqu'à minuit à observer leurs manœuvres. Puis il descendit prudemment et, sans reprendre son scooter, fit un immense détour pour passer derrière des habitations anonymes, gagna la plage à la hauteur du môle et marcha le long des rochers, pieds nus sur le sable, jusqu'à la hauteur de la maison de Neruda.

Il mit la sacoche en sûreté derrière un rocher aux arêtes dangereuses dans une excavation à proximité des dunes, en tira le rouleau qui contenait les télégrammes avec toute la prudence que lui imposait le passage incessant des hélicoptères en rase-mottes sur la plage et, une heure durant, il les lut. Après quoi seulement, il aplatit le papier entre ses paumes et le glissa sous une pierre. La distance qui le séparait du carillon n'était pas grande, même si la montée était escarpée. Mais il fut arrêté, une fois encore, par le ballet des avions et des hélicoptères qui avaient déjà contraint les mouettes et les pélicans à l'exil. La mécanique disproportionnée de leurs rotors et la souplesse avec laquelle ils stoppaient net, suspendus au-dessus de la maison du poète, le firent penser à des fauves aux aguets flairant quelque chose, l'œil vorace, et il réfréna son envie de gravir la pente au risque de dégringoler ou d'être repéré du chemin par la sentinelle. Il chercha une ombre propice à sa progression. L'obscurité n'était pas encore venue mais les rochers escarpés semblaient offrir une certaine protection, à l'abri du soleil qui perçait par instants les nuages lourds et qui dénonçait les moindres tessons de bouteille et les moindres galets luisants sur la plage.

ARRIVÉ au carillon, il trouva un filet d'eau où il lava le mélange de sueur et de crasse incrusté dans les égratignures de ses joues et, surtout, de ses mains.

En parvenant sur la terrasse, il vit dona Matilde, les bras* croisés sur la poitrine, le regard perdu dans le murmure de la mer. Le facteur lui fit un signe, et elle tourna les yeux vers lui : il porta un doigt sur ses lèvres pour implorer son silence. Matilde vérifia que l'espace qui le séparait de la chambre du poète ne tombait pas dans le champ de vision du garde posté sur le chemin et, d'un battement de cils en direction de la porte, elle lui indiqua que la voie était libre.

Il dut tenir un moment la porte entrouverte afin de distinguer Neruda dans cette pénombre aux odeurs de médicaments, d'onguents et de bois humide. Il marcha sur le tapis jusqu'au lit avec la précaution d'un visiteur dans un temple, impressionné par la respiration laborieuse du poète, comme si l'air lui blessait la gorge avant de s'en échapper.

— Don Pablo, murmura-t-il très bas comme pour ajuster le volume de sa voix à la lumière ténue de la lampe voilée d'une nappe brune.

Il lui sembla que c'était son ombre qui avait parlé. La silhouette de Neruda se dressa péniblement sur le lit, et ses yeux éteints fouillèrent l'ombre.

— Mario ?

— Oui, don Pablo.

Le poète tendit un bras sans forces, mais le facteur ne fit pas attention à son appel, dans ce jeu de contours sans volumes.

— Approche-toi, mon garçon.

Quand il fut tout contre le lit, le poète lui serra le poignet d'une pression dont Mario sentit la fièvre et le fit asseoir près de l'oreiller.

— Ce matin, j'ai essayé d'entrer chez vous, mais je n'ai pas pu. La maison est entourée de soldats. Ils ont juste laissé passer le docteur.

Les lèvres du poète s'entrouvrirent pour un faible sourire.

— Je n'ai plus besoin de docteur, fils. On ferait mieux de m'envoyer directement le fossoyeur.

— Ne parlez pas comme ça, poète.

— Fossoyeur, c'est une bonne profession, fils. Tu te souviens quand Hamlet est plongé dans ses méditations et que le fossoyeur lui conseille : *« Cherche-toi une fille robuste et laisse là ces bêtises » ?*

Le jeune homme put alors distinguer une tasse sur la table de chevet et, sur un geste de Neruda, il l'approcha de ses lèvres.

— Comment vous sentez-vous, don Pablo ?

— Moribond. A part ça, rien de grave.

— Vous savez ce qui se passe ?

— Matilde a essayé de tout me cacher, mais j'ai une petite radio japonaise sous ma couverture.

Il avala une lampée d'air et l'expulsa en tremblant.

— Mon garçon, avec cette fièvre, je me sens comme un poisson dans la poêle.

— Elle sera bientôt finie, poète.

— Non, fiston. Ce n'est pas la fièvre qui va finir. C'est moi.

Avec un coin du drap, le facteur lui essuya la sueur qui coulait du front dans les yeux.

— C'est grave, ce que vous avez, don Pablo ?

— Puisque nous sommes dans Shakespeare, je te répondrai comme Mercutio quand il est transpercé par l'épée de Tybalt : *« La blessure n'a pas la profondeur d'un puits, elle n'a pas la largeur d'un porche d'église, mais elle est suffisante : demandez à me voir demain, et, quand vous me retrouverez, j'aurai la gravité que donne le cercueil. »*

— S'il vous plaît, recouchez-vous.

— Aide-moi à marcher jusqu'à la fenêtre.

— Je ne peux pas. Dona Matilde ne m'a laissé entrer que parce que...

— Je suis ton entremetteur, ton compère et le parrain de ton enfant. Avec tous ces titres gagnés à la sueur de ma plume, j'exige que tu me conduises jusqu'à la fenêtre.

Mario tenta de contenir l'excitation du poète en lui prenant les poignets. La veine de son cou palpitait comme un animal.

— La brise est froide, don Pablo.

— Le froid de la brise est relatif. Si tu voyais le vent glacé qui souffle dans mes os. Il est sauvage et acéré le poignard final, mon garçon. Conduis-moi à la fenêtre.

— Ne bougez pas, poète.

— Que veux-tu me cacher ? Est-ce que, quand tu ouvriras la fenêtre, la mer ne sera plus là, juste au-dessous de moi ? Ils me l'ont peut-être mise en cage ?

Mario sentit sa voix s'enrouer et ses yeux se mouiller. Il se caressa lentement la joue puis il mit, comme un enfant, les doigts dans sa bouche.

— La mer est là, don Pablo.

— Alors, qu'est-ce que tu as ? gémit Neruda, les yeux suppliants. Conduis-moi à la fenêtre.

Mario passa les doigts sous les bras du poète et réussit à le mettre debout à côté de lui. Il craignait qu'il ne s'évanouisse, et il l'étreignit si fortement qu'il put sentir le frisson qui secoua le poète se frayer un chemin sous sa propre peau. Comme un seul homme, ils titubèrent et gagnèrent la fenêtre. Le garçon tira l'épais rideau bleu, mais il ne voulut pas regarder ce qu'il pouvait déjà voir dans les yeux du poète. La lumière rouge du gyrophare vint fouetter sa pommette par intermittence.

— Une ambulance, rit le poète, la bouche remplie de larmes. Pourquoi pas un corbillard ?

— On va vous conduire dans un hôpital, à Santiago. Dona Matilde est en train de préparer vos affaires.

— A Santiago, il n'y a pas la mer. Il n'y a que des médecins et des chirurgiens.

Le poète laissa retomber sa tête contre la vitre et celle-ci se brouilla sous son souffle.

— Vous êtes brûlant, don Pablo.

SOUDAIN, le poète porta son regard vers le toit et parut observer quelque chose qui disparaissait entre les poutres, parmi les noms de ses amis morts. Un nouveau frisson alerta le facteur de la montée de la température. Il voulut crier pour prévenir Matilde mais il en fut dissuadé par la présence d'un soldat qui venait remettre un papier au chauffeur de l'ambulance. Neruda s'obstina à vouloir marcher jusqu'à l'autre porte-fenêtre, comme s'il avait une crise d'asthme. En lui prêtant son appui, Mario sut que désormais les dernières forces de ce corps s'étaient réfugiées dans la tête. Faibles furent la voix et le sourire du poète quand celui-ci parla sans le regarder.

— Dis-moi une bonne métaphore, mon petit, pour que je meure tranquille.

— Il ne me vient aucune métaphore, poète, mais écoutez ce que j'ai à vous dire.

— Je t'écoute, fils.

— Bien. Il est arrivé aujourd'hui plus de vingt télégrammes pour vous. Je voulais vous les apporter, mais la maison était gardée et je n'ai pas pu. Vous me pardonnerez ce que j'ai fait, il n'y avait pas d'autre moyen.

— Qu'est-ce que tu as fait ?

— J'ai lu tous les télégrammes et je les ai appris par cœur pour pouvoir vous les dire.

— D'où viennent-ils ?

— De partout. Voulez-vous que je commence par la Suède ?

— Vas-y.

Mario fit une pause pour avaler sa salive. Neruda se dégagea un instant et prit appui sur la poignée de la porte-fenêtre. Une rafale soufflait sur les vitres maculées de sel et de sable et les faisait vibrer. Mario accrocha son regard à une fleur qui se défaisait au flanc d'un pot d'argile, et il restitua le premier texte en prenant garde de ne pas confondre les différents câbles.

— *« Douleur et indignation assassinat président Allende. Gouvernement et peuple suédois offrent asile poète Neruda. »*

— Un autre, dit le poète qui sentait que des ombres envahissaient des yeux et que des cataractes ou des cavalcades de fantômes cherchaient à briser les vitres pour aller rejoindre des corps aux formes confuses que l'on voyait se lever sur le sable de la plage.

— *« Mexico met avion disposition poète Neruda et famille, pour transfert immédiat »*, récita Mario, déjà certain de ne plus être écouté.

La main de Neruda tremblait sur la poignée de la fenêtre, peut-être pour l'ouvrir, mais aussi comme s'il cherchait à éprouver de ses doigts crispés l'épaisseur d'une matière semblable à celle qu'il sentait tournoyer dans ses veines et remplir sa bouche de salive. Sur la houle métallique déchiquetée par le reflet des rotors des hélicoptères d'où giclait une poussière scintillante de poissons d'argent, il crut voir se dresser une maison de pluie aux murs d'eau, impalpable charpente humide, humide et intime comme sa propre peau.

Dans le halètement trépidant de son sang, cette eau noire qui était germination, obscur travail des racines, invisible orfèvrerie des nuits porteuses de fruits, un secret bruissant se révélait maintenant à lui, et c'était la conviction définitive de l'existence d'un magma à qui tout appartenait, celui-là même que tous les mots cherchaient, guettaient, traquaient sans le nommer, ou nommaient en se taisant (la seule certitude est que nous respirons et que nous cessons de respirer, avait dit jadis un jeune poète venu du Sud, et sa main, dans un geste d'adieu, avait désigné un panier de pommes sous le drap mortuaire) : sa maison face à la mer et la maison d'eau dérivant maintenant à travers les vitres elles-mêmes faites d'eau, ses yeux, maison des choses, ses lèvres, maison des mots, mouillées par cette même eau qui avait un jour crevassé le cercueil de son père après avoir traversé les tombes à balustres des autres morts pour enflammer la vie du poète d'un secret dont la révélation lui venait enfin et qui, par ce hasard qui commande à la beauté et au néant, sous une pluie de morts aux yeux bandés et aux poignets sanglants, lui posait sur la bouche un poème qu'il ne sut ni ne dit mais que Mario, lui, entendit bien quand le poète ouvrit la fenêtre et que le vent fit se dissiper les ombres :

Je retourne à la mer qu'enveloppe le ciel
Le silence entre une vague et l'autre
Instaure une attente dangereuse :
Que meure la vie, que se calme le sang
Et que déferle le mouvement nouveau
Pour que résonne la voix de l'infini.

Derrière lui, Mario le prit dans ses bras et, levant les mains pour couvrir ses pupilles hallucinées, lui dit :

— Ne mourez pas, poète.

L'AMBULANCE emporta Pablo Neruda vers Santiago. Sur la route, il fallut éviter les barrages de la police et les contrôles militaires.

Il mourut le 23 septembre 1973 à la clinique Santa-Maria.

Tandis qu'il agonisait, sa maison de la capitale, sur une pente de la colline San-Cristobal, fut mise à sac, les vitres furent brisées, l'eau des robinets ouverts provoqua une inondation.

On le veilla au milieu des décombres.

* Matilde Urrutia, l'épouse de Pablo Neruda (NDLR).

A LA VEILLE D'IMPORTANTES ÉCHÉANCES

La crise de l'UNESCO en suspens

Par BELENOS *

L'ANNONCE faite par le directeur général de l'UNESCO, M. Amadou Mahtar M'Bow, le 8 octobre dernier, qu'il ne briguerait pas un troisième mandat, en novembre 1987, a apparemment calmé ceux qui assuraient *urbi et orbi* que M. M'Bow n'avait d'autre objectif que sa réélection.

La crise de l'UNESCO serait-elle endiguée? Si le ton s'est apaisé dans les propos officiels, de nombreux problèmes demeurent irrésolus. Et il règne chez la plupart des fonctionnaires de l'institution un sentiment très perceptible de découragement. La déstabilisation entamée depuis plusieurs années a fini par agir visiblement sur le moral des troupes.

Plus grave encore, les attaques extérieures semblent s'être commuées en intentions de mettre en place un système concurrent qui pourrait, à brève échéance, se révéler hautement préjudiciable au devenir de l'Organisation.

La décrispation n'est donc peut-être qu'apparente. A la veille des prochains rendez-vous – le principal étant la conférence générale de l'automne 1987, – rien ne permet d'assurer que le retour à l'universalité soit en bonne voie. Tout se passe aujourd'hui comme si, loin d'être dissipée, la crise était plutôt en suspens. Encore faut-il distinguer ses causes internes et ses causes externes. Au-delà, c'est sur la nécessité même de poursuivre l'œuvre engagée il y a quarante ans qu'il convient de s'interroger. A tous égards, comme l'a dit un délégué, *« le temps des alibis est définitivement révolu »*.

On peut admirer le courage de M. M'Bow qui a fait connaître sa volonté d'*« apporter une contribution positive à la consolidation des rapports conflants qui doivent exister entre toutes les composantes de la communauté internationale »* et souscrire à son jugement selon lequel il convenait de tenir ferme la barre d'une institution qui, *« bon gré, mal gré, est devenue le symbole de la défense d'un système multilatéral de coopération internationale »*. Raison pour laquelle, en dépit des attaques dont il a été l'objet, M. M'Bow n'a pas démissionné.

En fait, élu en 1974 puis réélu en 1980 à l'unanimité, c'est bien M. M'Bow qui a fait franchir à l'organisation l'obstacle le plus redoutable de son histoire : la menace de cassure entre le tiers-monde et l'Occident au moment des attaques contre Israël, menace désamorcée en 1976 par l'intégration de ce pays dans le groupe occidental (1). C'est M. M'Bow qui a contenu les tentatives soviétiques de rendre plus offensifs les programmes concernant la communication, le désarmement et les droits des peuples.

Dans ces conditions, cet homme du consensus aurait-il pu, raisonnablement, envisager une seconde réélection en s'appuyant sur une majorité incertaine coalisée contre les Occidentaux? Ou, du moins, soudée par une opposition à l'idéologie reaganienne, dont la croisade antitiers-mondiste l'a précisément choisi pour cible et symbole ?

Le sacrifice du sortant pourrait lui permettre de peser sur sa propre succession. Le tiers-monde jouera, c'est sûr, un rôle décisif dans le choix du futur directeur général, qui, contrairement à ce qui a été écrit ici ou là, a peu de chances d'être ressortissant d'un pays francophone, après un quart de siècle de direction française et sénégalaise.

Des programmes trop polémiques

LES Anglo-Saxons font remonter la dérive idéologique de l'UNESCO à l'entrée des pays de l'Est dans l'Organisation en 1954 et son aggravation à l'arrivée des pays du tiers-monde après 1960, autant dire à la concrétisation de l'universalité de l'organisation. Mais le mal, selon eux, et selon la plupart des autres Occidentaux, s'est produit lors de l'introduction dans les programmes de certains thèmes comme celui du « Nouvel ordre mondial de l'information et de la communication » (NOMIC) à partir du milieu des années 70 (2). Le second plan à moyen terme (1983-1989) a, selon les mêmes « juges », fait naître l'idée que l'UNESCO aurait vocation à résoudre tous les problèmes de la planète. Aussi, depuis la mise en place de ce plan, se sont-ils employés à restreindre ses ambitions. Les faits montrent que la réduction des capacités budgétaires due aux retraits américain et britannique – la perte totale a été de 29,9 % – a permis d'aller en ce sens, avec une rapidité surprenante.

Bien que de très loin les moins dépensiers – à peine 5 % de l'ensemble, – les points les plus « névralgiques » (NOMIC, désarmement, droit des peuples) ont été les plus sacrifiés. La conférence de Sofia, en 1985, avait ouvert la voie, pour tenter de retenir les Britanniques. Les résultats de la récente consultation des Etats membres sur les activités futures de l'Organisation sont allés encore plus loin. L'isolement de l'Est est à cette occasion apparu flagrant et devient presque inquiétant ; comment l'URSS, principal contributeur de l'UNESCO depuis le départ des Etats-Unis, pourra-t-elle longtemps s'en accommoder ?

Cela n'exclut pas une autre critique, d'ordre plutôt quantitatif : la dispersion des efforts dans une atomisation des activités qui touche environ 30 % de la masse totale. Des progrès vers plus de concentration ont toutefois été enregistrés.

Autre « victoire » occidentale, et non des moindres : la croissance budgétaire pour les années 1987 et 1988 demeurera égale à zéro. Au risque d'étrangler à terme l'Organisation, qui ne pourra voir indéfiniment ses moyens décroître sans dommages.

Enfin, le plan à moyen terme pour 1990-1995, dont le lent processus d'élaboration vient d'être engagé, devrait ultérieurement permettre de revoir les perspectives elles-mêmes et de recentrer les activités de l'UNESCO autour d'un ensemble de projets mieux définis et en nombre plus restreint. Mais cela fait encore partie des conquêtes à *venir, donc incertaines.*

Des réformes, décidées à la suite des travaux du conseil exécutif en 1984-1985, visent à améliorer le fonctionnement et à clarifier la gestion de l'Organisation, vivement critiqués par les Anglo-Saxons et nombre d'autres pays.

Mais ces réformes, modestes, créent à *leur tour de nombreux mécontents;* ceux, par exemple, qui envisageaient une remise en cause totale des principes et des modes d'action de l'UNESCO afin de la réduire à une simple agence d'aide technique. Ou ceux qui voient la mise en œuvre des changements décidés – comme la décentralisation – s'opérer trop lentement. De sorte que l'image de l'organisation ne s'en trouve pas améliorée.

S'agissant du personnel, la suppression de huit cents postes, due à la réduction du budget et à la concentration du programme, a entraîné des mesures d'incitation aux départs volontaires et des redéploiements internes. Le nombre des licenciements a été faible et sans commune mesure avec les chiffres annoncés par les Cassandre. Mais les redéploiements n'ont pas réglé toutes les difficultés. Certains secteurs sont actuellement vidés de leurs cadres, et l'exécution de certains programmes devient fort difficile.

On ne peut totalement imputer au directeur général la responsabilité de *cet état de fait*, la *conférence générale* de Sofia, en 1985, l'ayant enfermé dans des contraintes à peu près inextricables : ni licenciements ni recrutements, avec respect de la répartition géographique et réduction des coûts.

Sur le plan externe, les causes d'inquiétude sont encore plus graves. La phase des critiques américaines fondées sur le rapport du General Accounting Office, cour des comptes américaine, en 1984, semble maintenant dépassée. Contre l'organisation dont ils ne sont plus membres, les Etats-Unis ont entamé une réflexion très active, s'inspirant des thèses de la très conservatrice Heritage Foundation, visant à l'établissement d'un système parallèle pour doubler l'UNESCO par une ou plusieurs fondations privées alimentées par des contributions volontaires.

M. Alan Keys, le sous-secrétaire d'Etat américain, dit *« l'ogre des Nations unies »*, ne cache pas sa sympathie pour cette solution. Un avantage pour les promoteurs d'une telle idée serait que le contrôle de cet organisme, dénommé Found for Culture, Science and Education (FOCUSED), reviendrait aux principaux bailleurs de fonds, qui seraient naturellement américains. Ceux qui « paient la note » auraient enfin les votes, pour reprendre la formule célèbre de l'ancien ambassadeur des Etats-Unis à l'ONU, Mme Jeane Kirkpatrick.

On touche ici au fond de la question : peut-on espérer restaurer l'universalité d'une coopération reposant sur le principe « un Etat, une voix » inscrit dans la charte de l'ONU, quand les Etats-Unis eux-mêmes manifestent leur préférence pour une politique fondamentalement sélective, telle qu'elle existe au Fonds monétaire international (FMI) ou à la Banque mondiale ?

Au-delà de l'UNESCO, c'est, sur ce point, tout le système des Nations unies qui est en cause (3). Ou, si l'on préfère, c'est un certain reaganisme qui le remet en question. Toutefois, en octobre 1986, au moment de la réélection de M. Javier Perez de Cuellar au secrétariat général de l'ONU, le département d'Etat américain a fait la promesse de mettre en sourdine ses critiques contre le système, voire de rétablir certaines contributions financières. On pourrait espérer que cela bénéficie également à l'UNESCO. Il est cependant encore trop tôt pour en juger.

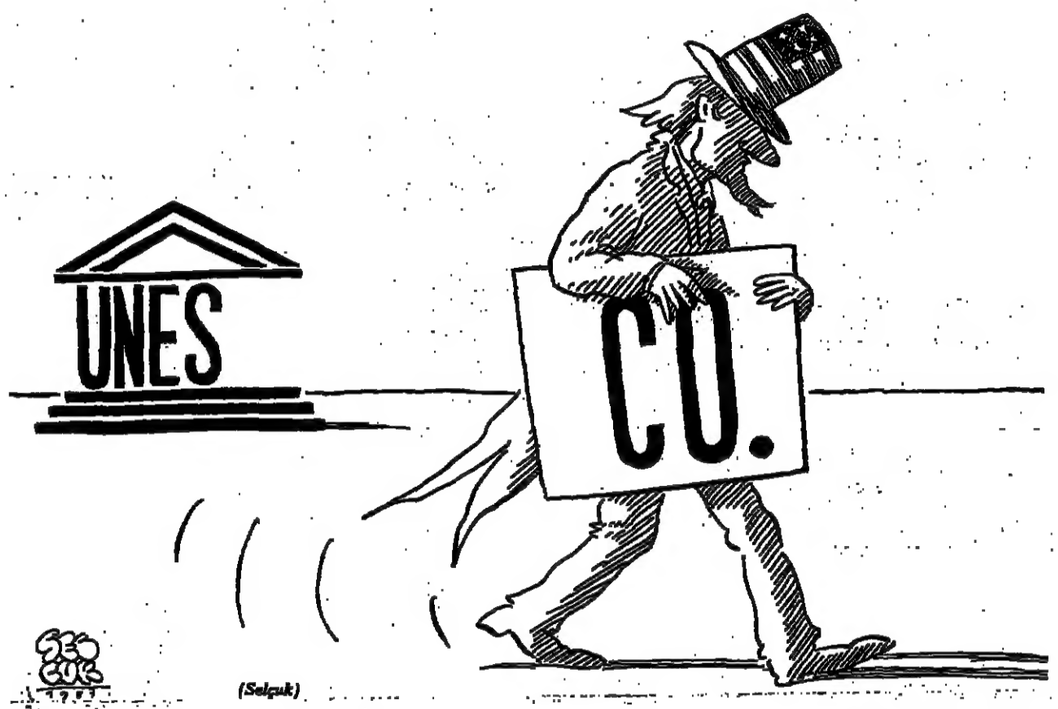

(Selçuk)

De Wole Soyinka à Jean d'Ormesson

SI le reaganisme et le thatchérisme convergent totalement, la différence de situation entre les Etats-Unis et le Royaume-Uni n'en est pas moins assez sensible. Elle résulte d'un engagement de plus en plus net des milieux intellectuels et même des partis politiques britanniques en faveur du retour de Londres à l'UNESCO. Le Royaume-Uni, pays initiateur, avec la France, de l'organisation, conserve des liens privilégiés avec le Commonwealth. Ces éléments interviennent certainement dans le jugement des travaillistes et des conservateurs proches de l'ancien leader Edward Heath, avocat de ce retour. Quant aux intellectuels britanniques, ils viennent de fonder une association pour la réintégration du Royaume-Uni dans l'UNESCO en choisissant la date symbolique du 4 novembre dernier, jour anniversaire de l'entrée en vigueur de l'acte constitutif de l'organisation, pour en faire l'annonce.

Pour le moment, d'autres gouvernements envisagent plutôt d'élargir la brèche : les Pays-Bas qui, à New-York, en octobre 1986, ont laissé planer une menace de retrait, et même le Danemark, le Japon et la Suisse, voire l'Allemagne de l'Ouest, mais seulement dans des conversations officieuses. Il reste à savoir si les signes d'évolution de l'attitude américaine vont se confirmer. Et si cela pourra exercer une influence sur d'autres Occidentaux.

Dans ce contexte ambigu, faut-il tenir au maintien de l'UNESCO qui vient d'atteindre l'âge honorable de quarante ans (4) ? L'organisation a déjà traversé bien des crises (5) et ses acquis sont considérables : les grandes campagnes d'alphabétisation, la sauvegarde du patrimoine mondial et les programmes scientifiques internationaux sur l'homme et la biosphère, l'hydrologie, l'océanographie ou les corrélations géologiques. A l'inverse, il faudrait aussi évoquer des tonnes de papier, des études à l'impact réduit, des colloques *aux prolongements incertains...*

Les pays en voie de développement manifestent un attachement marqué à l'égard d'une institution qui, malgré ses défauts, leur apparaît comme un lieu irremplaçable de prise en compte de leurs besoins et de leurs aspirations. Dans le monde actuel, où la voix des pays pauvres est tellement étouffée, ce n'est pas mince.

Et il est vrai que l'UNESCO a fait avancer la conception d'un développement global qui ne soit pas seulement une course au rattrapage économique, mais inclut les dimensions sociales et culturelles. Si *« le domaine de compétence de l'UNESCO est très vaste, le rôle qu'elle joue dans le maintien de la paix mondiale et notamment le rôle de l'éducation, de la science et de la culture à cette fin, reste tout aussi valable aujourd'hui qu'au jour de sa création »*, déclarait le député européen, de nationalité britannique, Paul Howell en 1985 (6).

Autres témoignages tout récents : ceux des deux cents personnalités invitées par la Commission française pour l'UNESCO au jour de son propre anniversaire, le 5 septembre dernier. Parmi les présents : Sir John Kendrew, prix Nobel, président du Conseil international des Unions scientifiques ; M. Candido Mendes, président du Conseil international des sciences sociales ; M. Wole Soyinka, écrivain nigérian, prix Nobel de littérature 1986, et M. Jean d'Ormesson pour qui *« si l'UNESCO n'existait pas, il faudrait l'inventer »*.

Pour ces intellectuels, il est clair que l'avenir de l'UNESCO passe par une osmose accrue entre l'organisation et les communautés de savants et de chercheurs, d'éducateurs et d'artistes et par une meilleure interdisciplinarité.

On voit dès lors que la tâche du prochain directeur général sera rude. Aussi conviendra-t-il absolument que le successeur de M. M'Bow soit bien l'homme de la situation et qu'il dispose pendant un temps assez long d'un véritable état de grâce.

---

* Pseudonyme d'un membre de l'Association française de sciences politiques.

(1) Les groupes géographiques de l'UNESCO sont les suivants : *a)* Europe de l'Ouest et Amérique du Nord ; *b)* Pays socialistes (Europe de l'Est) ; *c)* Amérique latine et Caraïbes ; *d)* Asie et Pacifique ; *e)* Afrique et Moyen-Orient 1 : Afrique au sud du Sahara ; 2 : Etats arabes). Israël est désormais incluse dans le groupe *a*.

(2) Voir Henri Delahaie, « Le veto américain à l'UNESCO », *le Monde diplomatique*, février 1984.

(3) Voir Claire Brisset et Betty Werther, « La loi de la minorité », *le Monde diplomatique*, janvier 1985, ainsi que : Georges-Albert Astre, « Au-delà du conflit entre Washington et l'UNESCO », *le Monde diplomatique*, octobre 1985.

(4) Cf. Pierre Auger, « Les quarante ans de l'UNESCO », *le Monde*, 9 novembre 1986.

(5) Voir Jean-Pierre Mounier et Georges Poussin, « L'UNESCO en question », *Problèmes politiques et sociaux*, n° 514, La Documentation française, Paris, juin 1985.

(6) Paul Howell, « Rapport fait au nom de la commission de la jeunesse, de la culture, de l'éducation et de l'information et des sports sur l'avenir de l'UNESCO », Document du Parlement européen, PE DOC. A.2 172/85, décembre 1985.

Points de repère

- L'acte constitutif de l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) est entré en vigueur le 4 novembre 1946. Le siège de l'organisation est à Paris depuis cette date.
- Les Etats membres sont actuellement au nombre de 158 (après le retrait des Etats-Unis, le 31 décembre 1984, et ceux du Royaume-Uni et de Singapour, le 31 décembre 1985).
- Les organes principaux sont :
  - La conférence générale réunie tous les deux ans ;
  - Le conseil exécutif (51 membres) qui siège entre les sessions ;
  - Le directeur général, élu pour six ans, à la tête du secrétariat.
- Le nombre actuel de fonctionnaires est de 2 892 dont 765 professionnels (cadres) au siège et 342 hors siège.
- Il existe des bureaux régionaux pour l'éducation à Santiago-du-Chili, Dakar et Bangkok ; pour les sciences à Montevideo, Nairobi, New-Dehli, Djakarta et Paris ; pour la culture, à La Havane. Il existe aussi un bureau de coordination régionale pour l'Amérique latine à Caracas.
- L'Institut international pour la planification de l'éducation (Paris) et le Bureau international d'éducation (Genève) sont des institutions autonomes qui concourent aux activités de l'UNESCO.
- Sur le plan budgétaire :
  - Le programme ordinaire pour 1987-1988 est de 307,223 millions de dollars ; les ressources extrabudgétaires (pour le financement des projets sur le terrain) sont actuellement de 83,8 millions de dollars dont 45 millions provenant du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD); 8,5 millions du Fonds des Nations unies pour les activités en matière de population (FNUAP); 6,2 millions des autres sources des Nations unies et 24,1 millions des banques et des fonds en dépôts (signe intéressant ; le total de ces derniers n'a cessé de s'élever, contrairement aux autres sources).

Prochains colloques

- L'Alliance israélite universelle organise à Paris, du 7 au 9 février, un symposium intitulé « ISRAEL FACE AUX NATIONS ». *(Renseignements et inscriptions : Ecole normale israélite orientale, 6 bis, rue Michel-Ange, 75016 Paris. Tél. : (1) 42-80-35-00, poste 146.)*
- L'association Journalistes en Europe *organise un stage de huit mois à l'intention des* journalistes de vingt-cinq à trente-cinq ans ayant au moins quatre années d'expérience et souhaitant compléter leurs connaissances sur l'Europe. Des bourses peuvent être sollicitées. *(Renseignements : Journalistes en Europe, 33, rue du Louvre, 75002 Paris. Tél. : (1) 45-08-86-71.)*
- « LES JOURNEES EUROPEENNES DE LA TRADUCTION PROFESSIONNELLE » auront lieu les 25 et 26 mars à l'UNESCO, à Paris. Elles permettront, en prélude au Salon Expolangues, de présenter les nouveaux outils (banques de données, réseaux terminologiques, systèmes de traduction assistée par ordinateur) mis à la disposition des traducteurs ainsi que leurs incidences culturelles. *(Renseignements : Inter Echanges, 9 bis, rue de Valence, 75005 Paris. Tél. : (1) 43-37-56-99 ou 43-37-42-69.)*
- Le Centre français du commerce extérieur (CFCE) organise deux journées d'information, la première le 10 février sur la Corée du Sud, la deuxième le 18 février sur la Tchécoslovaquie. *(Renseignements : CFCE, 10, avenue d'Iéna, 75783 Paris Cedex 16. Tél. : (1) 45-05-57-40.)*

هكذا من الأصل

les livres

UNE CHRONIQUE ITALIENNE

Le plaisir de l'énigme

***1912 + 1*, de Leonardo Sciascia, Adelphi Editioni, Milan, 97 pages, 12 000 lires.**

« *Ne croyez pas que j'aie le propos de vous révéler un mystère ou d'écrire un roman* », écrivait Edgar Poe, cité par Leonardo Sciascia en exergue à l'un de ses précédents ouvrages, *A chacun son dû*. Son dernier texte — qui n'est pas un roman, — au titre énigmatique, *1912 + 1* (1), apparaît probablement comme son meilleur livre, car le plus achevé et le plus littéraire. Au moment où l'on parle beaucoup d'un renouveau de la littérature transalpine, qui, enfin, se « déprovincialiserait », l'écrivain sicilien nous propose une chronique on ne peut plus italienne. Et à la fois universelle ; les dialogues invisibles entre Borges et Pirandello, Poe et Huxley, d'Annunzio et Proust en sont davantage la preuve que bien des tentatives prétendument modernistes.

De quoi s'agit-il ? D'un fait divers en apparence banal ; et cependant, pas totalement, car d'habitude, en Italie, ce sont les hommes (père, frère, mari) qui vengent leur honneur. Ici, c'est une femme. Le 8 novembre 1913, à San-Remo, la très belle comtesse Maria Tiepolo, femme du capitaine Carlo Feruccio Oggioni, tue le domestique militaire de son mari, Quintilio Polimanti, jeune recrue, menuisier dans le civil. Honneur bafoué ? Jalousie ? Fin d'une liaison dangereuse ? « *Le plaisir ne réside pas dans la réponse mais dans l'énigme* », a écrit Borges.

Le récit commence sur fond de pastis politico-littéraire : Léon Blum s'enthousiasme pour d'Annunzio, le suffrage universel est voté par le Parlement italien, la guerre de Libye touche à sa fin, le tango arrive de Paris, où la Joconde a été volée. Il se termine à la veille du grand massacre, de la Grande Guerre, par un autre meurtre, celui de l'archiduc François-Ferdinand à Sarajevo. Entre-temps, la balle tirée par la comtesse nous fait rentrer dans le vif du sujet. Bien que Sciascia l'eût voulue « *plus ténébreuse, plus secrète, plus mystérieuse* », cette histoire apparaît comme « *exemplairement ambiguë* », en somme « *pirandellienne* ». Et, en effet, c'est la réalité qui est littéraire. Jorge-Luis Borges, référence pertinente pour Sciascia, ne disait-il pas : « *Je n'écris pas de la fiction, j'invente des faits* » ?

POUR Sciascia, le passé, ce sont des souvenirs métamorphosés en faits divers. Et d'ailleurs, peut-être qu'à Racalmuto, son village natal en Sicile, le jeune Sciascia, après avoir lu *le Rouge et le Noir*, a-t-il rêvé, avec la volupté de l'effraction, d'une situation similaire où il séduirait une comtesse, de surcroît vénitienne. Ce passé — cette « *divagatrice promenade dans le temps* », — Leonardo Sciascia nous le restitue avec une concision parfaite, une langue totalement maîtrisée. En contrepoint, les nombreuses digressions — réflexions et souvenirs personnels, références culturelles érudites — qui émaillent le texte introduisent une distraction — à tous les sens du mot — qui renforce la magie de la lecture.

De même que, dans les procès, l'expertise crée le doute, dans l'écriture, c'est la concision qui le crée. Et il ne sera pas levé, sauf pour le titre de l'ouvrage (dont la traduction en français, en cours chez Fayard, sera facilitée). En effet, il s'agit d'une référence à Gabriele d'Annunzio, qui écrivit superstitieusement sur une de ses dédicaces « 1912 + 1 » au lieu de 1913, car le nombre 13 était censé porter malheur en Italie du Nord, et donc bonheur en Italie du Sud.

FRANÇOIS VITRANI.

(1) *1912 + 1* est en vente à Paris à la librairie italienne La Tour de Babel, 10, rue du Roi-de-Sicile, 75004 Paris.

AFRIQUE

TCHAD : VINGT ANS DE CRISE. — Guy-Jérémie Ngansop

★ **L'Harmattan, Paris, 1986, 231 pages, 120 F.**

Ce regard d'un journaliste camerounais sur la crise tchadienne ne manque pas d'intérêt. Le livre rapporte les interminables rebondissements du drame tchadien. A mi-chemin entre le reportage et la chronique, c'est une mine d'informations pas toujours bien articulée sur une crise fort complexe.

Selon G.-J. Ngansop, la crise commence avec les incidents qui éclatèrent entre la population toubou et le gouvernement central en novembre 1965 dans le Ouaddaï, lors de la passation de pouvoir entre les fonctionnaires français et le gouvernement tchadien. La nouvelle administration autochtone, qui voulait intégrer cette province, utilisa des méthodes autoritaires. Elle multiplia les exactions (châtiments corporels, atteinte à la propriété foncière, travaux forcés) et envenima le climat. L'affrontement devint inévitable. Le Tchad allait être « *précipité dans l'effroyable nuit de la guerre civile* ».

L'auteur retrace ensuite les méandres de ce déchirement : l'histoire des multiples factions, l'affaire de la bande d'Aouzou, le coup d'Etat d'avril 1975, l'affaire Claustre, les revirements de MM. Hissène Habré et Goukouni Oueddeï, les tentatives de conciliation africaine, le rôle enfin de la Libye et de la France.

MICHEL LOBÉ EWANÉ

ANGOLA TO THE 1990s : THE POTENTIAL FOR RECOVERY. — Tony Hodges

★ **The Economist, Londres, 1987, 145 pages, 95 livres.**

Cette étude est sans aucun doute la plus complète qui ait été effectuée sur l'économie angolaise aujourd'hui. Des chapitres consacrés au pétrole, à l'industrie minière, à l'agriculture, à l'industrie manufacturière, aux transports et, enfin, au commerce extérieur et à la dette donnent une vue d'ensemble des difficultés rencontrées et des succès remportés, presque uniquement dans le domaine pétrolier. Grâce à l'augmentation constante de la production d'or noir, à une politique d'austérité et à la renégociation de sa dette extérieure, l'Angola réussit à résoudre ses problèmes de paiement. Mais une solution à long terme de la crise économique que connaît le pays passe par la fin de la guerre imposée par l'UNITA et l'Afrique du Sud. Ce travail est complété par une série de tableaux très à jour sur les différentes branches de l'activité économique.

ALAIN GRESH.

LE MALI DE MODIBO KEITA. — Cheick Oumar Diarrah

★ **L'Harmattan, Paris, 1986, 157 pages, 95 F.**

Voici un éclairage original sur l'une des grandes pages de l'histoire du Mali postcolonial, l'épopée *progressiste et nationaliste* de Modibo Keita, figure de l'Afrique révolutionnaire des années 60. L'itinéraire de Modibo Keita, sa philosophie politique, son engagement passionné pour l'unité africaine la construction du socialisme dans un pays pauvre, féodal et encore marqué par la colonisation : autant d'épisodes que Cheick Oumar Diarrah évoque sur un ton souvent engagé. Cela ne l'empêche point d'exposer sans complaisance les limites de l'action de Modibo Keita, et, surtout, les raisons de son échec.

M. L. E.

AFRIQUE, LES PETITS PROJETS DE DÉVELOPPEMENT SONT-ILS EFFICACES ? — Marie-Christine Gueneau

★ **L'Harmattan, Paris, 1986, 230 pages, 110 F.**

Pour dissiper une fois pour toutes les doutes et les méfiances qui entourent la rentabilité et l'opportunité des projets de petite taille, voici un ouvrage clair et novateur qui réaffirme que le développement se fera avec et par ceux qu'il concerne d'abord, ou ne se fera pas.

Rentables parce que mieux adaptés aux situations auxquelles ils s'appliquent, les petits projets de terrain ont des coûts modestes et de grandes ambitions. Souvent efficaces parce qu'ils privilégient le paysan et l'habitant des bidonvilles comme partenaires et non comme assistés, ils tissent dans les régions pauvres du globe une toile sans équivalence.

CAROLE DANY.

PROCHE-ORIENT

CLASS AND CLIENT IN BEIRUT, THE SUNNI MUSLIM COMMUNITY AND THE LEBANESE STATE. 1840-1945 — Michael Johnson

★ **Ithaca Press, Londres, 1986, 244 pages, 18 livres.**

En vertu du Pacte national de 1943, les sunnites formaient, avec les maronites, l'ossature de l'entité libanaise. Aujourd'hui, le système (il serait difficile d'écrire l'« Etat ») repose sur une tripolarité des maronites, des chiites et des druzes. Le livre passionnant de Michael Johnson permet d'éclairer cette évolution. Il présente les transformations économiques et sociales des sunnites de Beyrouth depuis l'ouverture au capitalisme occidental au milieu du dix-neuvième siècle ; puis l'articulation des luttes entre notables de la communauté sur la vie politique libanaise après l'indépendance ; enfin, la formation sociale complexe de la communauté, basée principalement sur la structure de classe et organisée en fonction de statuts (communautaire, familial) différenciés, et surtout sur un rapport de clientèle très vivace.

A partir de la guerre, l'ascension des « hommes de main » aux dépens des grands patrons traditionnels marque le déclin du rôle des sunnites.

ELIZABETH PICARD.

POLITIQUE

HISTOIRE ÉCONOMIQUE DE L'EUROPE DE L'EST (1945-1985). — Wlodzimierz Brus (traduit par Bernard Chavance et Basile Karlinsky)

★ **La Découverte, Paris, 1986, 367 pages, 210 F.**

L'auteur (1) est l'un des promoteurs de la réforme économique polonaise de 1956-1957, la première qui eut lieu dans les pays de l'Est au lendemain de la mort de Staline. Il retrace dans cet ouvrage l'évolution économique depuis 1945 des six pays de l'Europe orientale membres du Comecon (Bulgarie, Hongrie, Pologne, RDA, Roumanie et Tchécoslovaquie), ainsi que de la Yougoslavie et de l'Albanie.

Au-delà d'une abondante information économique et statistique assénée dans un style gris comme le ciel de Silésie, on retiendra deux idées importantes : le rôle joué par les révoltes populaires de 1956 en Pologne et en Hongrie dans la genèse des réformes des années 60 ; et l'échec de ces réformes, brièvement masqué, puis aggravé, par les échanges Est-Ouest.

La courte histoire économique des pays de l'Est est en fin de compte celle du conflit, toujours plus aigu, entre la *frustration des populations* et ce que W. Brus appelle « *la perte de dynamisme de ces systèmes* ».

MARCEL DRACH.

(1) Il vit et enseigne aujourd'hui à Oxford (Royaume-Uni).

● **Les pays d'Europe occidentale.** — Alfred Grosser (éd.) *(la Documentation française, Paris, 1986, 275 pages, 48 F)* : la septième édition de cet ouvrage permet de faire le point sur l'évolution politique dans dix-sept pays ouest-européens — la France est exclue — ainsi que dans la CEE durant l'année 1985.

AMÉRIQUE

SACCO AND VANZETTI, THE CASE RESOLVED. — Francis Russell

★ **Harper and Row, New-York, 1986, 245 pages, 16,95 dollars.**

L'auteur de cet ouvrage sur l'affaire Sacco et Vanzetti cherche à prouver que l'un des deux condamnés, Sacco, était bien coupable de meurtre, malgré les nombreuses failles et contradictions d'un procès qui avait duré sept ans et provoqué une campagne massive de protestation aux Etats-Unis et en Europe, ainsi que les critiques d'intellectuels et de juristes éminents.

L'auteur avait déjà soutenu la même thèse dans un livre très contesté publié en 1962, *Tragedy in Dedham*. Aujourd'hui, neuf ans après la réhabilitation officielle de Sacco et Vanzetti par le gouverneur du Massachusetts, il tente de renforcer son argumentation, en apportant comme preuve « *irréfutable* » une lettre reçue en novembre 1982 de la fille d'un des membres du comité de défense des deux martyrs, Giovanni Gambera. Elle affirme que « *tout le monde* » dans la communauté des anarchistes italiens, son père y compris, « *savait* » que Sacco était coupable et Vanzetti innocent, mais que personne n'aurait jamais « *brisé le code du silence* », même pour sauver la vie de Vanzetti. Ce « témoignage » si tardif ne peut pourtant convaincre que ceux qui le sont déjà.

Le livre de Francis Russell s'inscrit, de toute évidence, dans la même ligne que l'ouvrage récent de Ronald Radosh, *The Rosenberg File : A Search for the Truth*, qui cherche à prouver la culpabilité de Julius Rosenberg.

Le but des deux auteurs semble être en réalité la réhabilitation de l'Etat américain, souvent accusé d'avoir commis dans ces deux affaires célèbres des assassinats légaux dans une ambiance de « chasse aux sorcières ».

SCHOFIELD CORYELL.

ASIE

THE SECOND INDOCHINA WAR, A SHORT POLITICAL AND MILITARY HISTORY 1954-1975. — William S. Turley

★ **Westview Press, Boulder, Colorado, 1986, 238 pages.**

Difficile d'être à la fois juge et partie. A l'heure où l'Amérique resserre les rangs derrière ses vétérans du Vietnam. Pour oublier. Pour repartir de l'avant. La production habituelle vise plus à justifier, à accuser, à excuser qu'à expliquer. L'ambition de W.S. Turley est tout autre.

L'Amérique en guerre en Indochine a eu à se battre sur un double front. Sur les champs de bataille et, très vite, sur ses propres campus. Où la contestation étudiante et bientôt le scepticisme national transposent sur le plan interne une gageure lointaine et compromise.

Cette mise en relation des divers *discours de la guerre* (débats intérieurs, réponses communistes, dynamiques particulières des sociétés asiatiques, unité stratégique du front indochinois contrastant avec le vocable vague et indéfini de *Vietcong)* incite W.S. Turley à situer exactement les spécificités, les paysanneries et les blocages de chaque camp.

La prise en compte, lucide et réfléchie, de la documentation en vietnamien offre une lecture *autre* de cette seconde guerre d'Indochine. L'auteur a su élégamment éviter les pièges du nombrilisme national. A lire sereinement.

BUI XUAN QUANG.

STRATÉGIE

LA GUERRE EST MORTE. — Claude Le Borgne

★ **Grasset, Paris, 1987, 288 pages, 120 F**

Déclaration surprenante au moment que nous vivons. Elle doit s'entendre : morte *pour nous*, Occidentaux ; et pour l'Europe de l'Est. Toute la thèse est dans ce titre éclairé par son corollaire : « La bombe l'a tuée ». Cela paraît tout de même bien optimiste parce que subordonné à la raison. Même si l'on tient pour certain que cette raison l'emporte chez les détenteurs actuels de la « bombe », qu'en serait-il demain ?

Pourtant, optimistes, les développements du livre le sont un peu moins : jusque dans les subtilités et même les contradictions dont l'auteur est conscient, et qu'il cultive peut-être pour en jouir. Précisons qu'il est général. Un général intellectuel et peu conformiste, espèce autrefois plus rare, mais qui, aujourd'hui, se reproduit.

Y. F.

LA MILITARISATION INTÉGRALE. — Gisèle Charzat

★ **L'Herne, coll. « Stratégie et théorie », Paris, 1986, 160 pages, 120 F.**

Pour n'être pas générale, l'auteur, députée socialiste au Parlement européen, s'est spécialisée dans les questions de sécurité (extérieure). Son livre, bien entendu, contredit celui de Claude Le Borgne. Si elle traite de la stratégie défensive, cependant qu'elle prépare un ouvrage sur la défense de l'Europe, c'est que Gisèle Charzat est assez éloignée de croire que la bête est tout à fait morte. Et si elle présente l'IDS comme le fin du fin de la militarisation intégrale, croit-elle aussi à cette panacée scientifique, qui apparaît surtout comme une des inventions mirobolantes du président Reagan ? En tout cas, elle range parmi les éternels « défaitistes », qui sont surtout des esprits paresseux, ceux qui, en France, le vieux parapluie étant troué, se rallient au super-filet américain. Et elle est résolument pour l'arme nucléaire française indépendante. Belle et pure représentante du socialisme gaullien.

Y. F.

CULTURE

PENSER LES MÉDIAS. — Armand et Michèle Mattelart

★ **La Découverte, Paris, 1986, 284 pages, 110 F.**

Un livre fort attendu. Et si nécessaire. Car, en effet, l'avalanche des révélations quotidiennes sur l'avenir des réseaux et des chaînes, ou l'essor considérable des radios privées, des nouvelles télévisions et du marketing politique nous étourdissent et nous empêchent de saisir la logique d'ensemble qui bouleverse aujourd'hui la communication.

Surtout qu'en France les cinq années de gouvernement de la gauche (1981-1986) ont, dans ce domaine, été très riches en transformations. Souvent paradoxales, comme le signalent les auteurs : « *Les années de gouvernement de la gauche auront fait ce que le capital et les forces du marché n'avaient pas réussi à faire : elles auront aidé à conférer une pleine légitimité à la logique médiatique ; l'écho médiatique devient du même fait le critère pour juger tant l'efficacité politique que la justesse d'une idée ou d'un argument.* » Une telle logique enclenchant d'ailleurs une sorte d'absurde escalade : « *A plus de technologie correspond plus de modernité. A plus de modernité plus de technologie.* »

Il était donc nécessaire de faire le point. De prendre du recul. De revenir à la théorie. Afin de saisir, dans le bouillonnement médiatique actuel, à la fois le sens général du mouvement et les lois qui le déterminent. Ce que les auteurs font avec une remarquable intelligence, sans oublier de souligner l'importance des enjeux politiques : « *La communication occupe désormais une place centrale dans les stratégies qui ont pour objet la restructuration de nos sociétés. Par le biais des technologies électroniques, elle est devenue une des pièces maîtresses des reconversions des grands pays industrialisés... Et, au-delà, un élément clé de l'internationalisation des économies et des cultures. Donc, un enjeu dans les rapports entre les peuples, entre les nations et entre les blocs.* »

IGNACIO RAMONET.

PLAIES DE LA POLOGNE

Le lent pourrissement d'un pays sans avenir

FLEUVE SOUTERRAIN, OISEAUX DE NUIT, de Tadeusz Konwicki (traduit du polonais par Zofia Bobowicz), Robert Laffont, Paris, 1986, 215 pages, 80 F.

13 décembre 1981. Une date : la loi martiale est proclamée en Pologne, le syndicat Solidarité dissous. On tourne une page. Une de plus... Il paraît que tous les cinq ans, ou du moins périodiquement, la vie de la Pologne se reconstitue « *en étapes, en défaites, en petits pas allant de la mort d'un tyran à la mort d'un autre tyran...* ».

Pourtant, Septième — c'est le nom du héros tragiquement inconsistant, quoique lucide, du nouveau livre de Tadeusz Konwicki — fait revivre au ralenti les paradoxes de ce coup du 13 décembre. Septième n'en peut plus de porter les pyramidales plaies de la Pologne, fléaux que l'histoire empile sur son dos. Il a déjà vu l'« *insurrection de janvier* », et aussi celle d'avant : les confédérés de Bar et les déportations successives par les Russes ; ou même par-delà son existence personnelle par-delà le communisme : les « oprichniks », police politique du tsar Ivan le Terrible fondant sur le peuple comme ces hélicoptères qui survolent à présent Varsovie sous la neige mortelle de décembre.

Septième n'en peut plus de fatigue de l'âme en voyant ainsi s'instaurer un régime de « *terreur modérée* ». Si, dans un roman précédent, *la Petite Apocalypse* (1), le personnage principal s'immolait par le feu pour protester contre la léthargie ambiante et l'emprise de l'énorme voisin, son acte, entouré d'ironie et de dérision, pouvait au moins revêtir une signification politique. Le désespoir de Septième est plus profond. C'est l'extrême lassitude. Elle l'amènera à se rayer de la carte, puisque, en politique, il a déjà « donné » : « *J'ai aimé politiquement, je me suis honni politiquement, j'ai fourragé les doigts dans le nez politiquement : à en dégobiller de la politique...* »

Tadeusz Konwicki avait besoin de cet Atlante fatigué pour rendre plus dramatique encore, puisque dérisoire, sa vision de la Pologne. Pays « *aux reins brisés* », « *touché à la moelle épinière* », la « *colonne vertébrale cassée* », « *mis à genoux* » non seulement par la « *grande puissance limitrophe* », mais par ses pires ennemis, les « *Polonais eux-mêmes* ».

Longue semble donc l'errance de Septième, somnambule sous le choc des événements, mais fulgurantes ses perceptions de fuyard en osmose avec la folie d'un monde qui, mûr pour « *cet étrange moment* », bascule dans la décrépitude. Halluciné, il rejoint le fleuve souterrain des âmes mortes, tout ce peuple polonais dont se repaissent les oiseaux de nuit cachés dans les cloaques de la ville : vampires, drogués, paumés, politiciens déchus, transsexuels, ex-pendus, chats errants...

Ce grotesque débordant pourrait paraître surréaliste. Mais alimenté par la moquerie cinglante de l'auteur, il correspond bien à une réalité. En Pologne comme ailleurs, chacun sait que les grands séismes font surgir toutes sortes de « monstres » tels ceux que décrit Konwicki, tandis que sont précipités dans l'apathie « *des millions de gens tapis dans leurs trous* ».

Conscient de cette « *colossale catastrophe d'anormalité* », Septième est pourtant lui aussi « *à côté* ». Il souffre de confusionnisme, de pertes de la mémoire personnelle, croit qu'il a eu des enfants, ne sait plus quelles femmes il a aimées. Son mal-être est accru tout au long du livre par un gigantesque quiproquo : dès la première minute, il s'enfuit de chez lui, croyant, à tort, qu'« *ils* » viennent le chercher.

Surréaliste encore, cette histoire ? Non, car c'est lui, Septième, qui cette fois est « *dedans* », comme le sont les innocents aux mains pleines. Lui qui avoue qu'il ne comprend que des bribes de ce qui se passe, lui dont la conscience morale se confond avec la douleur physique. Il entend tout, voit tout. Car il vit non seulement la « *consciente malédiction* » de sa propre existence de tubercu-leux en sursis, mais il incarne aussi le lent pourrissement d'un pays sans avenir, où même Dieu s'est transformé en fuyard. Il incarne la dissolution des individus dans un tissu social en pleine déliquescence avec ou sans communisme.

Seuls demeurent concrets, matériels, « normaux », les soldats polonais en « *chapkas fourrées russes* », ou encore ce « collabo » qui leur offre du café fumant. Seuls ne dérapent pas les tanks...

MARIE-FRANÇOISE ALLAIN.

(1) *La Petite Apocalypse*, paru en Pologne en 1979, et à Paris chez Robert Laffont en 1981.

...vres du mois

LE TIERS-MONDE FACE AU « MODÈLE »

La seconde mort de l'industrie lourde

A la fin des années 50, le président Mao Zédong amorçait la critique du modèle de développement soviétique basé sur l'industrie lourde. Son article « Dix grands rapports » insistait sur la nécessité d'un développement équilibré entre l'agriculture, l'industrie légère et l'industrie lourde. Il est aujourd'hui porté aux nues par les planificateurs productivistes contre lesquels il était dirigé mais qui se sont depuis ralliés au libéralisme et aux industries villageoises.

Cette victoire posthume trouve une confirmation éclatante dans les réalités mêmes de l'industrialisation des pays en quête de développement, depuis cette époque, toutes tendances politiques confondues. En témoigne l'avant-dernière livraison de la Revue Tiers-Monde, *entièrement consacrée à la « nouvelle industrialisation » (1). L'industrie lourde, jadis considérée comme la base d'une industrialisation indépendante, est unanimement décriée sur le plan théorique. Elle ne se voit réserver qu'une étude sectorielle, sur la pétrochimie et le raffinage, qui conclut évidemment au caractère « appauvrissant » de la croissance dans les pays arabes qui ont joué cette carte pour valoriser leur pétrole.*

L'agriculture, il est vrai, est absente de ce numéro, ce que ne suffit pas à justifier le choix du thème. Outre que les industries agro-alimentaires sont elles-mêmes oubliées, il eût été bon de souligner qu'il n'y a pas de « nouvelle » ni d'ancienne industrialisation réussie sans une maîtrise préalable de l'indépendance alimentaire, ce qui suppose généralement de payer ses propres paysans au-dessus du cours mondial. Mais oublions cette lacune pour saluer la somme qui nous est proposée.

Une première partie réunit quatre articles de réflexion générale. Moïse Ikonicoff, tout comme Claude Courlet et Pierre Judet, qui, auprès de Gérard de Bernis, furent jadis associés à la stratégie des « industries industrialisantes » en Algérie, se livrent à une autocritique en règle des dogmes des années 60 : ce que Moïse Ikonicoff appelle le « saint-simonisme du tiers-monde », la volonté de reproduire, d'amont en aval et sur chaque territoire national, la trajectoire des deux premières révolutions industrielles nord-occidentales. Mais, au-delà de la critique, les propositions divergent.

Moïse Ikonicoff, en conclusion d'une brillante synthèse sur les débats actuels, du monde indien à l'Amérique latine, s'en tient au domaine de l'économie industrielle pour poser en conclusion la question qu'il juge aujourd'hui centrale dans la problématique de développement : les stratégies d'entrées aux nouvelles filières. Or il se trouve (et c'est le contenu essentiel de l'article d'Albert Bressand) que les filières d'aujourd'hui sont de plus en plus légères, voire immatérielles (tertiaires). L'industrialisation lourde est une erreur parce qu'elle n'est plus d'actualité. La problématique du « rattrapage industriel » reste inchangée, mais la cible a bougé. Problématique que formalise de manière séduisante Marc Humbert : le système industriel mondial dicte sa loi (et une étude sur l'électronique en montre la dureté), les sociétés locales doivent chercher à s'y insérer.

DIAMÉTRALEMENT opposée (ou seulement perpendiculaire ?) est la démarche de Pierre Judet et Claude Courlet, qui en appellent au retour à l'« histoire longue », à l'« incubation » locale des conditions du développement. Et il faut bien reconnaître que la seconde partie du numéro, sur les expériences nationales, leur donne plutôt raison. Rôle décisif de l'Etat dans les nouveaux pays industrialisés, réalité de la formation endogène d'une nouvelle classe d'entrepreneurs dans les pays les moins avancés, importance du développement du marché intérieur en Corée et, a contrario, *profonde désindustrialisation impliquée par les politiques d'ajustement à court terme dictées par le Fonds monétaire international en Amérique latine : la réalité politico-sociale et macro-économique de chaque territoire national reste la base des analyses comme des stratégies de développement. D'où l'échec, finement analysé par Christian Comeliau, des tentatives de prendre en charge « de l'extérieur » le sauvetage de l'Afrique.*

Reste que les normes de production des nouvelles filières s'imposent mondialement. Mais la seule voie pour le tiers-monde est-elle de suivre le modèle du Nord ? La question n'est pas posée dans ce numéro. Elle l'avait été dans le numéro 100...

ALAIN LIPIETZ.

(1) « La nouvelle industrialisation du tiers-monde », *Revue Tiers-Monde*, numéro 107, juillet-septembre 1986, PUF, Paris, abonnement annuel : 290 F.

Les « résistances » de Bernard Langlois

Par YVES FLORENNE

C'EST toute une histoire. Un cas particulier, sans doute, mais assez exemplaire pour exhiber dans toute leur nudité — ou leur démence — la liberté de la superpuissance audiovisuelle, et l'indépendance de ceux qui en ont la charge.

Cette histoire-là est celle d'une émission de télévison, « Résistances », racontée par celui qui la créa. Dans son livre, Bernard Langlois évoque le prélude (1). Alors présentateur d'un des journaux télévisés, il en fut écarté pour avoir manqué aux convenances : dans son hommage à la princesse Grace de Monaco qui venait de mourir. C'est vrai qu'il y a un rituel embellissant et aseptisé pour la toilette des morts. Pourtant, Langlois, pratiquant déclaré du « devoir d'irrespect », n'avait montré en la circonstance que le respect le plus convenable, réchauffé par une sincère sympathie — mais dans son langage trop spontané et un peu roturier. C'est précisément le mot « roturière » appliqué à Grace Kelly qui avait provoqué sur les sommets un tollé démocratique. L'innocent accusé, saluant celle qu'il tenait pour une femme de qualité, avait clairement voulu faire entendre, sans d'ailleurs viser personne d'autre, qu'une qualité native vaut mieux qu'une « naissance » héréditaire où rien ne resterait de noble que le nom. L'algarade et le silence temporaire auquel fut condamné le coupable eurent cet heureux résultat : la création pour lui de l'émission qu'il intitula « Résistances ».

Il y consacra, dit-il non sans que perce une émotion, « *quatre années de sa vie* ». Sur quoi il fut de nouveau « mis à pied » : pour avoir parié, avec moins de grâce qu'à propos d'une princesse, des « *trognes viriles* » de la place Beauvau. Pourtant le qualificatif est flatteur ; et le substantif, d'une truculence toujours appréciée dans un portrait. A la disqualification, le journaliste a préféré la démission. Il reproduit dans le livre le texte de sa lettre au patron de la chaîne, le même qui naguère avait dit de l'émission qu'elle en était « l'honneur ».

Le pouvoir politique, ou des intérêts moins visibles, viennent toujours rappeler à l'ordre qui est le leur ces moyens de communication trop retentissants. « Résistances » avait pourtant duré quatre ans. Tout juste comme celle qui a donné au mot sa majuscule. Mais ici, le moment vient où l'on n'a que le choix entre la collaboration ou se déporter soi-même. En France, la liberté de la presse est totale (compte tenu, bien entendu, des sujétions économiques) et elle va même jusqu'à la liberté d'abuser. Conclura-t-on que la télévision n'est pas la presse ? La question a déjà été posée sous une autre forme : « Les journalistes de la télévision sont-ils des journalistes ? » Le cas Langlois montrerait qu'il y a une certaine difficulté à l'être. Et qui risque de conduire brutalement au non-être.

Langlois se montre naïvement fier d'un « *ton irrespectueux et sarcastique* », qui est d'ailleurs plus souvent chaleureux. Ce ne serait rien, si sa parole n'exprimait une générosité foncière, une passion de justice et de fraternité, une fraîcheur d'indignation, plus ou moins empreintes — on le dit sans l'ombre d'ironie — d'une émouvante candeur. Et tout cela se retrouve dans son livre, dans cette histoire d'ailleurs largement illustrée par le texte enregistré des propos qui furent tenus.

« RÉSISTANCES » n'était pas seulement un discours mais un dialogue, et un décor parlant, un procès avec témoins et accusateurs pour la défense véhémente des droits de l'homme. Avec pour nécessaire conséquence cette revendication : « *La souffrance et la misère extrême des peuples du tiers-monde, l'inacceptable exploitation dont ils sont l'objet, leurs révoltes et les répressions féroces qu'elles engendrent, voilà ce qui sera au cœur de quatre années d'émissions.* » Et donc au cœur de ce livre. Un cœur qui est tout naturellement le « sous-continent » amérindien, lequel donne un sens nouveau à cette expression géographique : il appartient jalousement au super-continent. Ainsi le dit Monroe : « *Toute l'Amérique aux Américains du Nord.* » L'Amérique, sans parler du reste. Bernard Langlois ne conteste pas la réalité démocratique des Etats-Unis : il constate qu'elle est seulement pour eux-mêmes. Aussi n'en juge-t-il que plus condamnable une certaine pratique, qui leur est propre, de dictature sur les autres ; simplement plus circonspecte à l'égard du « monde libre ». La dictature du bien, bien entendu. Le devoir de respect nous impose de ne pas citer ici le nom que donne Langlois à l'honnête Liberté de Bartholdi, là où elle se tient avec sa lanterne pour accueillir le client.

L'auteur précise : « d'où *il parle* », d'où il vient, ce qu'il fut et ce qu'il est. On le sentirait, dans le chapitre qu'il consacre au ralliement populaire du clergé, évêques compris, en Amérindie, et à la « théologie de la libération ». Quand il évoque ce « *petit curé Indien* » venu témoigner de la « *terrible situation des paysans de l'Altiplano, coincés entre le Sentier lumineux et les militaires* », il y a là comme un symbole. L'espace est étroit, entre la place de Mai et les *boat people*, entre les Pinochet et les Pol Pot.

Les censeurs de « Résistances » ont toujours jugé qu'on y parlait trop du tiers-monde, et pas assez du monde du froid. Le livre montre que la mesure n'est pas si inégale ; le bilan de l'« empire de l'Est » n'est nullement estimé positif ; que la dénonciation est sans complaisance, qu'il s'agisse de Moscou ou des satellites, par exemple la Pologne. Si le résistant incongru était toujours en place, il est à parier qu'il ne raterait pas l'occasion d'un magazine sur la mode des lunettes noires à Rome : à quand l'entrée du général Pinochet, par la porte du Peuple évidemment, et son passage parmi les lauriers sous l'arc de triomphe de Titus ?

Combattant courageux de toutes les résistances, Bernard Langlois n'en professe pas moins un antimilitarisme de bon vieil aloi, et un pacifisme respectable. Sans qu'on sache trop si, chez lui aussi, se confondent pacifiste et pacifique. Il partage bien sûr l'obsession du mythe nucléaire, et la conviction que l'abolition de la bombe serait la sauvegarde de la paix. En négligeant que c'est grâce à cette terreur que la paix est sauve depuis quarante ans. On oublie aussi — à supposer qu'on l'ait su — que le dernier bombardement « conventionnel » (mot admirable) sur le Japon a fait plus de morts qu'Hiroshima. C'est au contraire par toutes les armes *autres* que nucléaires que devrait commencer le désarmement intégral. Il semblerait aussi que notre résistant impénitent préfère ne pas évoquer le vieux choix entre la mort et la soumission. L'ennui, c'est que la soumission conduit à faire la guerre de force, souvent contre les siens, pour le compte de ceux auxquels on s'est soumis.

IL est des circonstances où, autant qu'on y répugne, il faut bien faire la guerre, sous une forme ou sous une autre. De toute façon, une actualité à répétition, et le propre témoignage de Bernard Langlois le montre assez : il est rare que les résistances ne soient pas contraintes de devenir violentes. De plus, toute résistance est toujours baptisée « terrorisme » par quelqu'un. Toute la question, et elle n'est pas simple, est d'identifier, authentifier les résitances, pour les distinguer fermement des délires fanatiques qui font fureur, ou d'un simple alibi du goût de tuer.

(1) Bernard Langlois, *Résistances*, La Découverte, Paris, 1987, 372 pages, 95 F.

TIERS-MONDE

FINANCEMENT ET DETTE EXTÉRIEURE DES PAYS EN DÉVELOPPEMENT. — Etude 1985
★ OCDE, Paris, 1986, 243 pages, 95 F.

Intéressant travail pédagogique que celui réalisé par l'OCDE pour cette édition 1986 de ses données sur la dette du tiers-monde. Rompant avec des présentations plus lourdes et difficilement utilisables dans ses éditions précédentes, cette organisation fournit ici plusieurs tableaux très clairs sur la dette totale (avec révision des données depuis 1982), le service de la dette et surtout les transferts financiers nets entre pays emprunteurs et pays prêteurs.

On retiendra une analyse des biais introduits dans le calcul par la récente chute du dollar qui gonfle les créances libellées en d'autres monnaies : sur 88 milliards de dollars de hausse nominale en 1985, 33 milliards seulement reflètent une hausse réelle de la dette. De même, une estimation des créances non comptabilisées officiellement (essentiellement entre banques privées) permet de relever opportunément la dette mexicaine à 109 milliards de dollars (contre 97 officiellement) ou celle des Philippines à 29 milliards (contre 23,8). Enfin, outre de précieuses discussions sur les indicateurs propres à mesurer la solvabilité d'un pays donné, c'est la notion de transfert financier net qui est étudiée dans toute sa complexité, aboutissant à distinguer certains grands débiteurs pour lesquels ce transfert est dramatique (car les rendements des investissements n'équilibrent pas, à long terme, les taux d'intérêt) de ceux pour lesquels il correspond à des structures de développement plus saines.

PHILIPPE NOREL.

PAYSANS A VENIR, LES SOCIÉTÉS RURALES DU TIERS-MONDE. — Jacques Chonchol
★ La Découverte, Paris, 1986, 295 pages, 125 F.

Ancien ministre, au Chili, de l'agriculture du gouvernement Allende et voyageur infatigable, Jacques Chonchol invite à un véritable tour du monde des sociétés rurales dont il dresse le tableau. Une investigation ordonnée, intelligente : régions du monde, modes d'exploitation, potentiel agricole, conditions de vie et de production, rôle des femmes, urbanisation accélérée. De la Chine au Maghreb, du Mexique aux campagnes soudanaises, il soulève les questions-clefs en plaçant le rural à la place qu'il devrait occuper : au centre des préoccupations de tous les « développeurs ».

Derrière la paupérisation bien réelle des agriculteurs du sud, c'est l'effritement des valeurs paysannes et la dévalorisation du savoir-faire local qui sont en jeu.

C. D.

DE LA CRISE AU CODÉVELOPPEMENT. — Actes du colloque international organisé par le Conseil pour le développement intégré de l'université catholique de Louvain
★ UCL/CIACO, Louvain, 1986, 242 pages.

Crise des systèmes, des structures économiques ; crise des mentalités et des modes de vie... Ce sont tous les aspects des relations Nord-Sud que la « crise » ne cesse d'affecter en profondeur et qu'il importe aujourd'hui d'analyser en détail.

L'état des lieux que constitue la publication des actes du colloque international sur le codéveloppement se révèle, page après page, un outil précieux d'interprétation des paradoxes et des malentendus qui entourent l'idée majeure de ces dernières années : le développement intégré. Les contributions variées sur un nécessaire codéveloppement du Nord et du Sud ont le mérite de préciser à la fois le contexte et les enjeux de l'interdépendance entre monde industrialisé et tiers-monde. Le développement autocentré, loin de n'être qu'un gadget idéologique de plus, apparaît alors comme une perspective crédible et le moyen d'un patient rééquilibrage des échanges.

C. D.

VOLONTAIRES POUR LE TIERS-MONDE. — Jean-Dominique Boucher
★ Karthala, Paris, 1986, 255 pages, 75 F.

« *Dessine-moi un volontaire* »... Ainsi s'ouvre cet ouvrage en forme de carnet de route, qui retrace une histoire silencieuse mais obstinée : celle de l'engagement humanitaire dans les pays du tiers-monde.

Ils sont pourtant plusieurs milliers de femmes et d'hommes à suivre des années durant cet itinéraire aux facettes multiples : animation rurale, projets de santé, formation scolaire et technique, coopératives agricoles.

Dans les villages, en brousse ou au cœur des bidonvilles des cités géantes du tiers-monde, ils ont en commun une exigence : être présents sur le terrain, loin du sensationnalisme et au plus près des populations. Une coopération à la base, qui a, elle aussi, ses limites et ses faiblesses, mais une coopération différente.

C. D.

● LE RÉSEAU D'INFORMATION TIERS-MONDE (RITIMO), qui regroupe quarante centres de documentation pour le développement dans toute la France, offre une très riche documentation ouverte à tous. *(Renseignements : RITIMO, 20, rue Rochechouart, 75009 Paris. Tél. : (1) 45-31-18-08.)*

POLITIQUE

HISTOIRE SECRÈTE DES DOSSIERS NOIRS DE LA GAUCHE. — Jean-Michel Quatrepoint
★ Alain Moreau, Paris, 1986, 382 pages, 99 F.

La gauche arrivée au pouvoir en 1981 se voulait porteuse d'une politique industrielle. Jean-Michel Quatrepoint la passe au crible de quatre dossiers majeurs : celui de l'audiovisuel, celui de l'empire Boussac repris par les frères Willot, celui du logement et celui du téléphone. En conduisant une enquête en forme de roman policier auprès des capitaines d'industrie, des entourages ministériels et des omnipotents conseillers du président. Car la « politique industrielle » s'est trop souvent jouée en faisant la part belle aux proclamations moralisatrices (« *Nous ferons rendre gorge aux frères Willot.* ») sans être en mesure de les traduire en actes ; en négligeant les réalités du marché (loi Quilliot) ; en prenant de hasardeux paris sur l'avenir des télécommunications (fusion des activités telecoms de Thomson et d'Alcatel sous l'égide de la CGE) et en voulant, *in extremis*, avec l'octroi de la 5e chaîne à M. Berlusconi, baliser un paysage audiovisuel que la droite a facilement bouleversé.

Ces dossiers noirs industriels, que l'auteur met en contraste avec une certaine réussite de la politique économique après 1983, ne doivent pas faire oublier que la gauche a réussi le tour de force idéologique de réhabiliter l'entreprise, l'esprit d'entreprise et les contraintes industrielles auprès de son propre électorat, et de livrer à la droite un terrain où le « sale boulot » avait été fait.

BERNARD CASSEN.

ESSAIS SUR LA POLITIQUE, XIXe-XXe SIÈCLES. — Claude Lefort
★ Seuil, coll. « Esprit », Paris, 1986, 333 pages, 110 F.

Douze essais produits au cours de ces huit dernières années, dans lesquels l'auteur, directement ou à partir des œuvres de Tocqueville, Michelet, Edgar Quinet, Marx, Hannah Arendt..., entend réhabiliter « *en notre temps* » une pensée de la « *chose politique* » qui, au-delà des condamnations du totalitarisme, n'évacue pas l'histoire.

Cette réflexion se cristallise autour de l'idée de démocratie, notion-clé pour Claude Lefort. Mais pour que cette société demeure démocratique, le souci du politique doit subsister.

RENÉ BAYSSIÈRE.

SOCIÉTÉ

MESSAGES POUR LA PLANETE BLEUE.
★ Syros, Paris, 1986, 141 pages, 140 F.

Cet ouvrage, édité par l'Institut Hiroshima-Nagasaki, se veut à la fois un témoignage sur les deux explosions nucléaires et une réflexion de dizaines d'intellectuels français et étrangers, de Paul-Marie de La Gorce à Vercors en passant par Abdellatif Laabi, sur les dangers de cette arme terrifiante.

Admirablement illustré, le livre est complété par de nombreux documents, dont le manifeste Russel-Einstein de 1954 : « *Rappelez-vous que vous êtes de la race des hommes et oubliez le reste. Si vous y parvenez, un nouveau paradis est ouvert ; sinon, vous risquez l'anéantissement universel.* »

A. G.

Calendrier des fêtes nationales

1er-28 février

4	SRI-LANKA	Fête de l'indépendance.
6	Nle-ZÉLANDE	Fête nationale.
11	IRAN	Ann. rév. islamique.
18	GAMBIE	Fête de l'indépendance.
23	GUYANA	Fête nationale.
25	KOWEIT	Fête nationale.
27	REP. DOMINICAINE	Fête de l'indépendance.

VIENT DE PARAÎTRE

Le droit de la sécurité internationale

par Daniel COLARD et Jean-François GUILHAUDIS

Les questions de sécurité internationale sont extrêmement nombreuses. Les auteurs ont choisi de traiter ici la réglementation de la violence internationale, les alliances, les Nations Unies et le maintien de la paix. A partir de textes ou d'extraits de textes insérés dans des développements, ils apportent des remarques et des informations essentielles. Des indications bibliographiques et des références documentaires nombreuses facilitent un approfondissement.

Collection Droit-Sciences Economiques.
1987, 200 pages, 110 Frs

MASSON

LE MONDE DIPLOMATIQUE

Le cataclysme de Damoclès

Par GABRIEL GARCIA MARQUEZ *

UNE minute après la dernière explosion, plus de la moitié des êtres humains seront morts, la poussière et la fumée des continents en flammes vaincront la lumière du soleil, et les ténèbres absolues régneront à nouveau sur le monde. Un hiver de pluies orangées et d'ouragans glacés inversera le flux des océans et retournera le cours des fleuves ; les poissons mourront de soif dans leurs eaux brûlantes, et les oiseaux ne sauront plus retrouver le ciel. Les neiges éternelles couvriront le désert du Sahara ; la vaste Amazonie disparaîtra de la surface de la planète, détruite par des grêlons, et l'ère du rock et des cœurs greffés sera revenue à son enfance glaciaire.

Les rares êtres humains ayant survécu à cette première frayeur et les privilégiés ayant pu disposer d'un refuge sûr à 3 heures de l'après-midi du sinistre lundi de la grande catastrophe n'auront sauvé leur vie que pour ensuite mourir d'horreur à l'évocation de ces souvenirs. La création sera terminée. Dans le chaos final de l'humidité et des nuits éternelles, les seuls vestiges de ce que fut la vie seront les cafards.

Messieurs les présidents, messieurs les premiers ministres, amies, amis (1),

Ceci n'est pas un mauvais plagiat du délire de Jean dans son exil de Patmos (2), mais la vision anticipée d'un désastre cosmique pouvant se produire en cet instant même : l'explosion – voulue ou accidentelle – d'une partie seulement de l'arsenal nucléaire qui dort d'un seul œil dans les poudrières des grandes puissances. C'est ainsi. Aujourd'hui, 6 août 1986, il existe dans le monde plus de 50 000 ogives nucléaires opérationnelles. En termes prosaïques, cela signifie que chaque être humain, sans exclure les enfants, est assis sur un baril de 4 tonnes de dynamite dont l'explosion totale peut éliminer douze fois toute trace de vie sur terre.

La puissance d'anéantissement de cette colossale menace suspendue sur nos têtes, telle un cataclysme de Damoclès, pourrait théoriquement détruire quatre planètes en plus de toutes celles qui tournent autour du Soleil et bouleverser l'équilibre du système solaire. Aucune science, aucun art, aucune industrie ne s'est autant démultipliée que l'industrie nucléaire depuis ses origines il y a quarante ans, et aucune autre création du génie humain n'a jamais eu autant de pouvoir sur la destinée du monde.

LA seule consolation que puissent nous apporter – à la rigueur – ces simplifications terrifiantes, c'est de nous permettre de vérifier que la préservation de la vie humaine sur terre coûterait bien moins que l'entretien de la « peste » nucléaire. Par le seul fait d'exister, la terrible apocalypse enfermée dans les silos de mort des pays les plus riches réduit l'espoir d'une vie meilleure pour l'humanité.

Dans le domaine de l'aide à l'enfance, par exemple, cela est une vérité d'évidence. L'UNICEF a mis au point, en 1981, un programme pour résoudre les problèmes essentiels des 500 millions d'enfants les plus pauvres du monde. Cela comprend l'assistance sanitaire de base, l'éducation élémentaire, l'amélioration des conditions d'hygiène, la fourniture d'eau potable et de nourriture... Un rêve inaccessible, évalué à 100 milliards de dollars. Cependant, cela représente à peine le coût de 100 bombardiers stratégiques B-13 et moins que celui des 7 000 fusées Cruise que le gouvernement des Etats-Unis va fabriquer.

Pour la santé, avec ce que coûtent 10 porte-avions nucléaires Nimitz, sur les 15 que vont construire les Etats-Unis avant l'an 2000, on pourrait réaliser un programme de prévention pouvant protéger durant cette période plus d'un milliard de personnes contre le paludisme, ce qui éviterait la mort – en Afrique seulement – de plus de 14 millions d'enfants.

L'an dernier il y avait dans le monde, selon les chiffres de la FAO, quelque 575 millions de personnes souffrant de la faim. Leur fournir une alimentation de base indispensable aurait coûté moins que fabriquer 149 fusées MX, sur les 223 qui seront placées en Europe occidentale. Avec le prix de 27 d'entre elles, on pourrait acheter les équipements agricoles nécessaires pour que les pays pauvres acquièrent des produits alimentaires suffisants pour les prochaines quatre années. Ce programme coûterait en outre neuf fois moins que le budget militaire soviétique de 1982.

Quant à l'effort d'éducation, avec seulement deux sous-marins atomiques Trident, sur les 25 qu'envisage de fabriquer le gouvernement actuel des Etats-Unis, ou avec le coût d'un nombre identique de sous-marins Typhon que construit l'Union soviétique, on pourrait réaliser enfin le fantastique projet d'alphabétisation mondiale. Par ailleurs, la construction des écoles et la formation des maîtres nécessaires dans le tiers-monde pour faire face aux nouvelles demandes d'éducation de la prochaine décennie pourraient être payées avec le coût de 245 fusées Trident-II ; et, avec encore le prix de 419 fusées, on pourrait répondre à la demande croissante d'éducation dans le tiers-monde durant les quinze prochaines années.

ON peut dire enfin que la suppression de la dette extérieure du tiers-monde, et le redressement économique de celui-ci durant dix ans, coûterait à peine le sixième des dépenses militaires du monde pour cette période. Malgré tout, face à ce gâchis économique gigantesque, le gaspillage humain est encore plus inquiétant et plus douloureux : l'industrie de guerre maintient captif le plus grand contingent de savants jamais rassemblés pour quelque projet que ce soit dans l'histoire de l'humanité. Il s'agit de gens de notre bord, dont la place naturelle est ici, avec nous, autour de cette table, et que nous devons libérer afin qu'ils nous aident à créer, dans les domaines de l'éducation et de la justice, la seule chose qui puisse nous sauver de la barbarie : une culture de la paix.

Malgré ces certitudes dramatiques, la course aux armements ne s'accorde pas un instant de trêve. En cet instant même, pendant que nous déjeunons, on a produit une nouvelle ogive nucléaire. Demain, à notre réveil, il y en aura neuf autres dans les réserves de mort de l'hémisphère des riches. Avec le prix d'une seule d'entre elles on pourrait – ne serait-ce qu'un dimanche d'automne – parfumer de santal les chutes du Niagara...

Un grand romancier de notre temps s'est, une fois, demandé si la Terre n'était pas l'enfer des autres planètes. C'est peut-être moins que cela : un hameau sans mémoire, abandonné de la main des dieux dans le dernier faubourg de la grande patrie universelle. Mais la conviction croissante qu'il s'agit du seul endroit du système solaire où a eu lieu la prodigieuse aventure de la vie nous entraîne sans pitié vers une conclusion affligeante : la course aux armements va dans le sens contraire de l'intelligence.

(Natasha Krenbol)

Et pas seulement de l'intelligence humaine, sinon de l'intelligence même de la nature, dont la finalité échappe à la clairvoyance de la poésie. Depuis l'apparition de la vie visible, quelque trois cent quatre-vingts millions d'années se sont écoulées avant qu'un papillon n'apprenne à voler... et puis encore cent quatre-vingts millions d'années pour que la nature fabrique une rose sans autre but que d'être belle ; puis encore quatre ères géologiques pour que les êtres humains – à la différence du bisaïeul pithécanthrope – soient en mesure de chanter mieux que les oiseaux et capables même de mourir d'amour. Il n'est nullement glorieux pour le talent de l'homme, à l'âge d'or de la science, d'avoir fait en sorte qu'un processus plurimillénaire aussi colossal puisse soudain retourner au néant originel par le simple fait de presser un bouton.

POUR tenter d'empêcher que cela n'arrive, nous nous sommes rassemblés ici, ajoutant nos voix à celles innombrables qui réclament un monde sans armes et une paix juste. Mais, même si cela devait arriver, il ne sera pas tout à fait inutile que nous nous soyons réunis. Au contraire. Des millions de millions de millénaires après l'explosion, une salamandre triomphale ayant parcouru à nouveau l'échelle complète des espèces sera peut-être élue la femme la plus belle de la nouvelle création. De nous dépend, hommes et femmes de science, hommes et femmes des arts et des lettres, hommes et femmes d'intelligence et de paix, de nous tous dépend que les invités à cette élection chimérique n'assistent pas à cette fête avec nos terreurs d'aujourd'hui.

En toute modestie, mais aussi avec toute la détermination de l'esprit, je propose que nous prenions, ici et maintenant, l'engagement de concevoir et de fabriquer une arche de la mémoire capable de survivre au déluge atomique. Une sorte de bouteille de naufragés sidéraux lancée dans les océans du temps, afin que la nouvelle humanité de demain apprenne par notre témoignage ce que ne sauront lui raconter les cafards : qu'il y eut jadis ici de la vie, que la souffrance y prévalut, et que l'injustice y prédomina, mais que nous connûmes aussi l'amour et que nous fûmes même capables d'imaginer le bonheur. Que l'on sache, et que l'on fasse savoir à tout jamais, le nom des responsables de notre désastre, et combien ces responsables demeurèrent sourds à notre exigence de paix, à notre désir de vivre la meilleure des vies possibles. Et que l'on sache enfin avec quelles inventions barbares et dans quels buts mesquins ils effacèrent la vie de l'univers.

(1) Ce texte a été lu par l'auteur lors de la séance d'ouverture de la Conférence pour la paix et le désarmement, qui s'est tenue à Ixtapa (Mexique) les 6 et 7 août 1986 et à laquelle ont participé les présidents Raul Alfonsin (Argentine) et Miguel de la Madrid (Mexique) ; les premiers ministres Andréas Papandréou (Grèce), Rajiv Gandhi (Inde) et Ingvar Carlsson (Suède) et l'ex-président de Tanzanie, M. Julius Nyerere (NDLR).

(2) Ile grecque où l'évangéliste Jean écrivit l'*Apocalypse* (NDLR).

* Ecrivain colombien, prix Nobel de littérature 1982, auteur de *Cent ans de solitude* (Le Seuil, Paris, 1968) et de *l'Amour au temps du choléra* (à paraître prochainement en français aux éditions Grasset, Paris).

Dans ce numéro :

PAGE 2 :

La construction européenne à la recherche d'un second souffle, par **Bernard Cassen.**
Correspondance.

PAGES 3 à 7 :

TENSIONS SOCIALES ET GUERRE ÉCONOMIQUE : Du code de la nationalité au statut des étrangers : comment s'en débarrasser ? par **Christian de Brie.** – Une grève exemplaire, par **Maurice Najman.** – Avalanche de bienfaits pour les privilégiés de la crise, suite de l'article de **Christian de Brie.** – La mobilisation étudiante au miroir de l'intelligentsia, par **Alain Lipietz.** – Fractures, suite de l'article de **Claude Julien.**

PAGES 8 à 11 :

LA POLITIQUE ÉTRANGÈRE DES ÉTATS-UNIS ATTEINTE PAR LES SCANDALES : La longue guerre occulte contre le Nicaragua, par **Ignacio Ramonet.** – Des citoyens américains dénoncent les violations du droit, par **Reed Brody.** – Comment les apprentis sorciers ont aggravé le chaos au Proche-Orient, par **Francis Beaujeu.** – Le régime irakien à l'épreuve de la guerre, par **Alain Gresh.**

PAGES 12 et 13 :

Risques accrus d'interventions étrangères au Tchad, par **Paul-Marie de la Gorce.** – Les visées et les craintes du régime libyen, par **Alain Gresh.**

PAGES 14 et 15 :

Puissance et rôle de l'armement prestratégique français, par **Frédéric Tiberghien.** – La France et l'Europe face au projet de « guerre des étoiles », par **Jean Klein.**

PAGES 16 et 17 :

Washington renforce son dispositif militaire dans le Golfe et l'océan Indien, par **Lawrence Lifschultz.** – Terrorisme : une sainte alliance contre l'insaisissable ennemi ? (**A.G.**)

PAGE 18 :

Le Pakistan peut-il faire retour à la démocratie ? par **Alexandre Dastarac** et **M. Levent.**

PAGE 19 :

Les remous de la politique d'ouverture en Chine, par **Xavier Luccioni.**

PAGE 20 :

Prescrire les crimes d'Etat en Argentine ? par **Didier Motchane.**
Dans les revues...

PAGE 21 :

Tentative de déstabilisation au Suriname, par **Françoise Barthélémy.**

PAGE 22 :

En Autriche : l'héritage de M. Kreisky en question, par **Michel Cullin.**

PAGES 23 à 28 :

Japon : la rançon du succès (supplément).

PAGE 29 :

La recherche industrielle, tremplin de la compétitivité américaine, par **Pierre Dommergues.**

PAGES 30 et 31 :

Comment enrayer la disparition des forêts tropicales, par **Daniel Dory.** – Mainmise sur l'Amazonie, par **Patrick Postal.**

PAGE 32 :

UN ROMAN D'ANTONIO SKARMETA : « Une ardente patience » (extraits).

PAGE 33 :

La crise de l'UNESCO en suspens, par **Belenos.**

PAGES 34 et 35 :

LES LIVRES DU MOIS : Les « réaistances » de Bernard Langlois, par **Yves Floreme.** – « 1912+1 », de Leonardo Sciascia, par **François Vitrani.** – « Fleuve souterrain, oiseaux de nuit », de Tadeusz Konwicki, par **Marie-Françoise Allain.**

Le Monde diplomatique du mois de janvier 1987 a été tiré à 137 500 exemplaires.